

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
**L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE**

PENDANT L'ANNÉE 1945

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1946*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1946

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU
DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1945

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1946*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE « LA TRIBUNE DE GENÈVE »

1946



COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1945

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, article 52 chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1945.

L'ordre des chapitres du présent volume correspond à celui du budget de l'année 1945.

Les délibérations prises par le Conseil municipal sont rappelées succinctement au chapitre premier, sous la rubrique II *Conseil municipal* ; les textes complets figurent dans le « Mémorial » de ce Corps.

Le compte rendu financier et le rapport à l'appui sont présentés à part.

Genève, avril 1946.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale.

Le Conseil administratif élu les 29-30 mai 1943, pour la législature 1943-1947, est composé de MM. Henri SCHOENAU, Jules PENEY, Samuel BAUD-BOVY, Marcel RAISIN et Fernand COTTIER. Le bureau, pour l'année législative 1944-1945 formé de MM. Marcel RAISIN, président et Jules PENEY, vice-président, a été renouvelé comme suit, le 1^{er} juin 1945, pour l'année législative 1945-1946 :

Président : M. Jules PENEY ;
Vice-président : M. Fernand COTTIER.

Le Conseil administratif a décidé, le 23 mars, de maintenir M. le vice-président Jules PENEY comme délégué de la Ville dans le Conseil d'administration de la C.G.T.E. pour une nouvelle période de trois ans, au 31 mars 1948.

M. le vice-président Fernand COTTIER a été appelé à faire partie du comité de l'Office central suisse du tourisme, en qualité de délégué suppléant de Genève, M. PICOT, conseiller d'Etat, ayant été nommé vice-président de cet organisme en même temps que délégué du Conseil fédéral. M. le vice-président COTTIER fait également partie du comité de la Fédération suisse du tourisme dont le siège est à Berne et qui groupe toutes les organisations touristiques de la Suisse.

Le Groupement des Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines avait examiné, au cours de sa séance du 30 novembre 1944 une demande de subvention présentée par la Société romande de spectacles. La municipalité de Carouge qui est intervenue auprès des communes de l'agglomération en les priant de bien vouloir souscrire une part au capital de garantie constitué par la Société romande de spectacles a avisé le Conseil administratif, par sa lettre du 3 février 1945, que seules les communes de Lancy et Vernier ont souscrit chacune fr. 300,—, Chêne-Bourg n'a pas répondu et Chêne-Bougeries a catégoriquement refusé ; cette circonstance a certainement influencé les membres du Conseil municipal de la ville de Carouge qui ont voté fr. 750,—, soit au total fr. 1.350,— sur une somme de fr. 5.000,— qui avait été proposée par Carouge.

Le Groupement des Conseils administratifs de la Ville et des communes suburbaines s'est réuni à l'Hôtel municipal, le lundi 9 avril pour examiner sur le plan municipal les conditions dans lesquelles l'arrêté du 20 mars a été voté par le Conseil municipal de la Ville de Genève, relativement aux mesures à prendre pour parer aux nouvelles restrictions du gaz. MM. les représentants des Conseils administratifs se sont déclarés d'accord sur les différents points qui leur ont été exposés, notamment en ce qui concerne les tarifs avantageux introduits par les Services industriels (voir p. 17).

Au début de la séance, M. le conseiller administratif SCHOENAU a fourni des renseignements sur les mesures prises par le Service social de la Ville relativement à l'application de la nouvelle ordonnance du Département fédéral de l'économie publique, du 2 février 1945, réglant les conditions de vente de chaussures à prix réduit aux personnes dans la gêne durant la période allant du 1^{er} mars au 31 décembre 1945 (voir p. 60).

La Conférence des capitales des cantons romands s'est réunie à Neuchâtel, le 24 janvier, et a mis au point l'acte de sa constitution. La ratification de ce statut a eu lieu à Genève, le 5 mai, au cours d'une séance où ont été examinées et discutées les questions suivantes : *Reclassement des fonctionnaires* et *Assurance vieillesse et survivants*. Dans une séance tenue à Sion, le 19 décembre, la Conférence s'est occupée : a) *de la fixation du contingent de ciment pour la construction de logements en 1946* et b) *de la constitution de la commission d'experts pour l'assainissement des vieux logements*.

La Ville de Genève a été désignée comme siège de la Conférence pour l'année administrative 1946 ; le Conseil administratif a délégué son président en charge pour fonctionner en qualité de président de la Conférence.

Depuis la guerre, les demandes de renseignements, de délivrance de certificats, de déclarations et de pièces de toutes espèces ont considérablement augmenté ; elles ont nécessité de nouvelles dispositions pour la réception du public au Secrétaire général dont le vestibule a été transformé et aménagé en conséquence.

Dans sa séance du 5 octobre, le Conseil administratif a nommé M. Roger MEROZ, avocat, pour une année à titre d'essai, en qualité de fonctionnaire juriste au Secrétariat général, avec entrée en fonction le 1^{er} janvier 1946.

* * *

Le 19 mai est décédé M. Alphonse BALLANSAT, ancien conseiller administratif de la Ville de Genève durant la législature qui précéda la fusion dont il fut un ardent défenseur (1927-1931). Vice-président en 1927, il fut élu président en 1928, puis encore vice-président en 1930 ; délégué aux finances, M. Alphonse BALLANSAT s'efforça de maintenir le bon crédit de la Ville de Genève à laquelle il était très attaché. Le Conseil administratif s'est fait représenter officiellement aux obsèques de cet ancien magistrat.

Le Conseil administratif a eu le vif chagrin de perdre en M. Eugène ROY un fonctionnaire des plus consciencieux qu'il avait chargé des délicates fonctions de chef de bureau du Secrétariat général, chargé de l'économat municipal. M. Eugène ROY est décédé le 26 février, après 27 ans d'activité dans l'administration durant lesquels ce regretté fonctionnaire a pleinement justifié la confiance et l'estime des autorités municipales.

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES ET FÉDÉRALES

Des entretiens ont eu lieu au cours de l'année entre MM. les représentants des autorités cantonales et du Conseil administratif pour l'examen de diverses questions, parmi lesquelles il convient de citer :

La rétrocession aux Caisses de secours et de retraite des sapeurs-pompiers de la taxe perçue par le canton des Compagnies d'assurances.

L'attribution du ciment nécessaire aux travaux de la Ville.

La discussion du plan d'urbanisme pour Genève.

Le blocage des appareils électriques pour la cuisson en vue de leur répartition équitable à la population, en raison des restrictions du gaz. Cet entretien a été suivi d'un examen avec les représentants des Services industriels de l'arrêté pris par le Conseil municipal, le 20 mars, en vue de venir en aide à la population.

Le séjour éventuel de contingents américains en Suisse.

Les allocations d'automne 1945 et les allocations ordinaires à verser en 1946 au personnel de l'administration municipale.

La situation du Service du loyer de mobilisés.

La convention pour la reprise par la Ville de l'entretien du square des Alpes.

L'examen de la situation du théâtre de la Comédie et de celle du Kursaal.

L'examen des doléances de l'Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme, en ce qui concerne la part de bénéfice qui lui est attribuée par le Sport-Toto.

La procédure à suivre ensuite des arrangements provisoires pris par les Nations unies à San-Francisco, du 25 avril au 26 juin 1945, relativement au transfert éventuel des immeubles de la Société des Nations, eu égard aux dispositions de la convention signée le 26 mars 1929 entre la Société des Nations et la Confédération Suisse.

Le 11 septembre a eu lieu à l'Hôtel de Ville une cérémonie, à laquelle le Conseil administratif s'est fait représenter, en l'honneur de M. Guillaume FATIO à qui un plat a été offert par l'Etat et la Ville à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire.

M. Marc BERGER, chancelier d'Etat, est décédé subitement le 9 février. Le Conseil administratif a adressé à M^{me} Berger, ainsi qu'au Conseil d'Etat ses profondes condoléances pour la perte de ce haut fonctionnaire dont il avait pu apprécier au cours des années, la parfaite courtoisie et les mérites. Les autorités municipales se sont fait représenter aux obsèques officielles ordonnées par le Conseil d'Etat.

Les autorités municipales ont enregistré avec un vif chagrin le décès, survenu le 7 novembre, de M. Isaac ANKEN, conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de l'agriculture. Le départ de ce magistrat modeste et travailleur qui rendit de grands services au canton a été unanimement regretté. Les autorités municipales se sont fait représenter aux obsèques officielles qui ont eu lieu le samedi 10 novembre, à 14 h. 30, suivant le protocole établi par le Conseil d'Etat. Le Conseil administratif a offert à la famille un emplacement dans le cimetière de Plainpalais pour y déposer l'urne funéraire.

* * *

En conformité de l'arrêté du Conseil fédéral du 26 janvier 1943 et de l'ordonnance N° 1 de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail du 24 juin 1943 qui règlent la matière, les opérations de ramassage et de récupération des métaux à Genève ont continué durant l'année 1945, sous la conduite de la commission des vieux fers. Ses délégués ont pris congé des autorités municipales en date du 27 octobre, en informant le Conseil administratif que la campagne de ramassage à Genève a donné à ce moment un total de 1.622 tonnes, la commission estimant à au moins 1.700 tonnes le chiffre de ses interventions à la fin de l'année. La commission a relevé avec un plaisir tout particulier que les livraisons faites par la Ville de Genève et les Services industriels représentent plus du quart du total. Des instructions spéciales avaient été données à cet égard dans l'administration municipale par un ordre de service N° 175, du 6 janvier 1945.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes en ce qui concerne les règlements :

9 janvier. — Le Conseil administratif décide d'appliquer par analogie les dispositions de l'art. 24 du statut de la Caisse d'assurance du personnel aux anciens employés qui sont au bénéfice d'une pension prévue au budget de la Ville.

9 mars. — Modalités d'application du règlement de la Bourse Charles Galland, du 24 janvier 1939, modifié le 26 avril 1940 et le 22 juillet 1941.

10 août. — Augmentation du montant des ressources de base (conjoint) indiqué dans l'arrêté du Conseil municipal du 22 novembre 1932, modifié en dernier lieu le 22 janvier 1943, applicable pour les allocations aux familles nombreuses.

2 octobre. — Adoption du nouveau règlement de la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire.

SERVICES MUNICIPAUX

Par décision du Conseil administratif, les chômeurs travaillant dans les services de la Ville ont reçu leur salaire plein pendant les fêtes de Pâques, soit le vendredi 3 avril, le lundi de Pâques et le samedi matin avant Pâques, c'est-à-dire deux jours et demi.

Le personnel supplémentaire a également reçu son salaire plein le 10 mai, jour de l'Ascension, le lundi de Pentecôte et le jour du Jeûne genevois, 6 septembre, jours de congés officiels.

Les ouvriers chômeurs ont été payés intégralement pendant les jours fériés et de congés officiels de fin d'année, soit les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier 1946, au total 4 jours.

Dans le courant de l'année, le tarif des chômeurs occupés temporairement dans les services municipaux a passé respectivement de fr. 1,93 pour les célibataires et fr. 1,95 pour les mariés à fr. 2,05 et fr. 2,07.

Dans un ordre de service N° 183, en date du 17 juillet, et par décision du 27 novembre, le Conseil administratif a arrêté les règles à suivre pour l'engagement du personnel temporaire à occuper dans les différents services municipaux et dont les frais sont prélevés sur la rubrique budgétaire « Dépenses extraordinaires occasionnées par la période d'après-guerre ».

Les mêmes dispositions que l'an dernier ont été prises en ce qui concerne l'octroi de deux jours de congé au personnel possédant un petit jardin, pour lui permettre d'effectuer les travaux de plantation au printemps 1945.

Les bureaux de l'administration municipale ont été fermés le samedi de Pâques 31 mars, dans les mêmes conditions que ces dernières années. Le personnel désireux de prendre congé l'après-midi du 1^{er} mai a reçu cette autorisation, comme l'an dernier, sans être tenu cette année de remplacer ce congé par une demi-journée de travail.

En raison de la cessation des hostilités, le personnel a été licencié, conformément aux ordres du Conseil d'Etat, le 8 mai à 10 heures.

Pendant la période d'été, le Conseil administratif a autorisé le personnel à sortir à 17 h. par rotation, pour autant que les nécessités des services le permettent, les bureaux restant ouverts jusqu'à 18 heures. La reprise normale de l'horaire de travail a eu lieu dans les différents services dès le lundi 3 septembre.

Les bureaux, caisses et chantiers de l'administration municipale ont été fermés les lundi 24 et mardi 25 décembre, le lundi 31 décembre 1945 et le mardi 1^{er} janvier 1946. Un horaire spécial a été appliqué pour les services de l'état civil, des pompes funèbres et des bibliothèques, salles de lecture municipales et musées.

Le Conseil administratif a décidé, le 20 mars, d'appliquer aux huissiers de la Ville la même indemnité qu'aux huissiers de l'Etat pour leurs services qui s'effectuent en général en même temps. Les heures consacrées à ces services ne sont pas compensées par un congé correspondant ; les services d'huissiers effectués pendant les heures de travail ne sont pas indemnisés.

Le Conseil administratif a décidé de déclasser, à dater du 1^{er} juillet, les ouvriers jardiniers (pares et promenades et jardin botanique) de la 4^{me} dans la 3^{me} catégorie et les fossoyeurs de la 5^{me} dans la 4^{me} catégorie de l'échelle des salaires du personnel ouvrier. Il a également procédé au déclassement général des cadres des jardiniers des dits services en 2^{me} catégorie.

Sur la proposition du Conseil administratif, le Conseil municipal a pris les arrêtés suivants :

25 septembre 1945 :

Article premier. — Il est accordé aux magistrats, au personnel régulier de la Ville de Genève ainsi qu'au personnel engagé dans l'administration municipale à titre temporaire mais travaillant de façon constante, une allocation extraordinaire d'automne fixée comme suit :

Traitements jusqu'à 6.000 francs	Fr. 300,—
» de 6.001 à 8.000 francs	» 225,—
» » 8.001 francs et plus	» 150,—

En outre, dans chaque ménage de plus de deux personnes, pour chaque enfant ou charge légale supplémentaire : 40 francs.

Art. 2. — Cette dépense figurera au compte rendu de l'exercice 1945, au chapitre XIX, Dépenses diverses, Allocations au personnel.

27 décembre 1945 :

Article premier. — Une allocation extraordinaire pour renchérissement du coût de la vie est accordée aux magistrats et au personnel régulier et temporaire, employés et ouvriers de l'administration municipale pour l'exercice 1946. Elle est calculée comme suit :

a) Mariés, célibataires, veufs et divorcés avec une charge légale :

Traitements jusqu'à 5.000,—	Fr. 100,— par mois
» de 5.001,— à 5.500,—	» 90,— » »
» » 5.501,— à 6.000,—	» 85,— » »
» » 6.001,— à 6.500,—	» 80,— » »
» » 6.501,— à 7.000,—	» 72,50 » »
» » 7.001,— à 7.500,—	» 70,— » »
» » 7.501,— à 8.000,—	» 67,50 » »
» » 8.001,— à 8.500,—	» 65,— » »
» » 8.501,— à 9.000,—	» 62,50 » »
» » 9.001,— et plus	» 55,— » »

b) Célibataires, veufs et divorcés sans charge de famille :

Le 50 % des prestations précitées.

Art. 2. — En plus de ces montants, il est accordé pour 1946, à tous les bénéficiaires des allocations ci-dessus :

Un supplément de 60 francs par mois, payable sans distinction de catégorie et d'état civil (mariés ou célibataires).

L'octroi de ces allocations ne comporte pas de déclassement. Pour les employés mariés ou supportant une charge légale complète de famille, aussi bien en ce qui concerne le personnel régulier que le personnel engagé à titre temporaire mais travaillant de façon constante, le salaire annuel — y compris les allocations précitées — ne pourra pas être inférieur à 5.700 francs.

Le total des gains réalisés par le conjoint et les enfants, pour autant qu'il dépasse 720 fr. par année, sera additionné au montant du traitement pour servir de base à l'attribution de ces allocations.

Art. 3. — Une allocation complémentaire de 25 francs par mois est accordée pour tout enfant âgé de moins de vingt ans et par charge légale complète de famille. Ces allocations ne sont versées aux célibataires, veufs et divorcés avec charges que pour la deuxième charge et les suivantes.

Art. 4. — Les périodes de service militaire ne sont pas considérées comme absences.

Art. 5. — La dépense concernant 1946 sera portée au budget, Chapitre XIX, « Dépenses diverses », article 31, « Allocations au personnel ».

Art. 6. — Cet arrêté annule celui du 3 octobre 1944.

27 décembre 1945 :

Article premier. — Il est institué, à dater du 1^{er} janvier 1946, une allocation à la naissance pour le personnel de l'administration municipale. Elle consiste en une somme de 300 francs à verser aux fonctionnaires, employés et ouvriers nommés et surnuméraires réguliers, lors de la naissance de chacun de leurs enfants.

Art. 2. — Cette dépense sera inscrite au budget de la Ville de Genève, chapitre des dépenses diverses (XIX). Pour 1946 elle sera inscrite en 5000 francs.

La commission que le Conseil administratif avait chargée de l'estimation de la valeur locative des appartements des concierges logés dans les bâtiments municipaux, afin de fixer exactement les éléments de location a déposé son rapport au mois d'avril.

Avant de prendre des mesures, le Conseil administratif a tenu à consulter le Service fédéral du contrôle des prix. Par lettre, en date du 26 octobre, le Bureau cantonal de surveillance des prix auquel le Service fédéral a renvoyé la requête de la Ville a autorisé cette dernière à appliquer les loyers des loges des concierges des bâtiments municipaux et scolaires, suivant énumération. L'application des nouveaux taux n'a donné lieu à aucune récrimination.

Par un ordre de service n° 184, du 17 juillet, l'attention du personnel a été attirée sur le fait que, si la Ville met des garages à disposition dans certains de ses bâtiments, elle n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne des dégâts ou des vols qui pourraient y être commis.

Le Conseil administratif a décidé d'appliquer, par analogie, aux anciens employés de l'administration municipale qui bénéficient d'une pension prévue au budget de la Ville, l'art. 24 du Statut de la Caisse d'assurance du personnel. Ces dispositions prévoient que, si le bénéficiaire d'une rente occupe un emploi permanent dans l'administration ou hors de l'administration, qui lui rapporte avec sa rente une somme supérieure au chiffre de son ancien gain, la rente est diminuée de l'excédent pendant la durée de cet emploi.

Diverses demandes ont été formulées par le Syndicat du personnel des Services industriels et de la Ville avec les représentants duquel le Conseil administratif a eu des entretiens, notamment en ce qui concerne les fonctions nouvelles et les postes à repourvoir dans l'administration municipale, la révision de la classification du personnel. Ces objets sont à l'étude.

Il a été procédé, les 25 et 26 avril à l'élection des 12 membres appelés à faire partie de la commission du personnel prévue au chapitre V articles 58 et 59 du Statut du personnel de l'administration municipale. Cette élection a eu lieu, en application des dispositions réglementaires du 3 août 1935 (ordre de service n° 71), au système proportionnel. Ont été élus :

de l'Association de personnel d'administrations publiques genevoises : MM. Jean JARNIER, Raymond STOESSEL, Louis JEANMONOD, Henri MAIROT, Alfred RENTSCH, Alfred CLAVENA et André GERBER ;

du Syndicat du personnel des Services industriels et de la Ville de Genève : MM. Frédéric BORNAND, Henry ROY, Roger VACHOUX et Henri CABUZAT ;

de l'Association des syndicats professionnels autonomes genevois : M. Henri FORESTIER.

La commission du personnel qui est présidée par un membre du Conseil administratif, restera en fonctions jusqu'à la fin de la législature, soit jusqu'en mai 1947.

Le Conseil administratif a dû prendre une décision de renvoi contre un ouvrier du service des parcs et promenades, en raison de son comportement inadmissible ayant pour conséquence une infraction grave à la discipline.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

28 janvier. — Réception par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif des participants aux Championnats suisses des gymnastes à l'artistique, au Palais Eynard.

Le même jour, réception à l'Hôtel municipal des participants au match de football Ligue du Lyonnais-Suisse romande.

26 février. — Réception par les autorités genevoises, à La Grange, des délégations économiques américaine, anglaise et française à la Conférence de Berne.

27 février. — Réception par les autorités genevoises des commissions fédérales du Conseil national et du Conseil des Etats venues à Genève pour visiter les terrains d'aviation.

10 mars. — Vernissage de l'exposition Maurice BARRAUD, 40 ans de peinture, organisée avec la collaboration de la Société de l'exposition permanente et de la classe des beaux-arts de la Société des arts, au Musée Rath.

11 mars. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, des participants au grand match de football organisé en faveur des sinistrés de la Maurienne et de la Haute-Savoie.

17 mars. — Réception offerte par les autorités genevoises aux journalistes américains, anglais et français, au Buffet de la Gare.

24 mars. — Vernissage de l'exposition Rembrandt, choix d'eaux-fortes de la collection I. de Bruijn, organisée sous le patronage du comité genevois d'aide à la Hollande, au Musée Rath.

26 mars. — Réception par les autorités genevoises des équipes de ski franco-suisse, participant au concours du Ski-club de Genève, au Palais Eynard.

14 avril. — Réception de M. le consul général de France Xavier de Gaulle, à La Grange.

19 avril. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, à l'occasion de l'ouverture de la saison officielle de musique lyrique française au Grand Théâtre.

22 avril. — Inspection périodique du Service de secours contre l'incendie, après la manœuvre générale, puis réception dans les salons du Cercle de Genève.

11 mai. — Réception offerte à MM. les ingénieurs cantonaux de Suisse, à La Grange, à l'occasion de leur assemblée annuelle.

13 mai. — Réception par les autorités genevoises, au Grand Théâtre, des participants à l'assemblée des délégués de la Société suisse des carabiniers.

17 mai. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, à l'issue de la dernière représentation de la saison de musique lyrique française.

25 mai. — Réception, à La Grange, en l'honneur de Lady Baden-Powel, chef mondial des éclaireuses, lors de son passage à Genève, suivie, le lendemain, d'un feu de camp organisé en son honneur au parc des Eaux-Vives.

31 mai. — Réception par les autorités genevoises, à La Grange, de la délégation de la Presse et des Lettres françaises.

2-7 juin. — Foire de Genève succédant à la Maison genevoise, organisée sur la plaine de Plainpalais.

2 juin. — Cérémonie de la commémoration du Premier Juin au Port-Noir où M. le président M. Raisin prononce l'allocution officielle.

3 juin. — Répondant à l'invitation de l'Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg, le Conseil administratif se fait représenter par M. le vice-président F. Cottier aux cérémonies du XIV^e centenaire de la mort de Sainte Clotilde, princesse genevoise, devenue par son mariage avec Clovis reine de France.

7 juin. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, de MM. les participants à l'assemblée annuelle de la Société suisse des hôteliers.

8 juin. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard de l'équipe franco-suisse de boxe et des participants au match.

9 juin. — Inauguration de l'exposition des tissus dans le monde au Musée d'ethnographie.

10 juin. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, de MM. les membres du Comité central de l'Union suisse des techniciens.

16 juin. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, de MM. les participants au XXX^e anniversaire de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université et au jubilé de MM. les professeurs Folliet et Hersch.

17 juin. — Réception au Palais Eynard, à l'occasion du match de football travailliste France-Suisse.

17 juin. — Réception offerte à La Grange à MM. les participants à la XXXIX^e conférence des chanceliers d'Etat suisses.

22 juin. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, de MM. les participants à l'assemblée générale du Syndicat suisse des fabricants de bonneterie.

23 juin. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, de MM. les délégués à l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge suisse.

23 juin. — Réception par les autorités genevoises, à La Grange, à l'occasion de la conférence des ingénieurs-ruraux et délégués cantonaux chargés des services d'améliorations foncières.

24 juin. — Réception, au Palais Eynard, à l'occasion du match de hockey France-Suisse.

24 juin. — Réception, à La Grange, du comité central de la Société fédérale de gymnastique.

24 juin-19 août. — Jeux de Genève organisés par le Comité genevois des sports sous le patronage du Conseil administratif.

29 juin-3 juillet. — Cérémonies des promotions des établissements d'instruction publique.

7 juillet. — Réception des autorités et des dirigeants ferroviaires français et des délégués des C.F.F. et des douanes suisses à l'occasion de la reprise des relations ferroviaires directes Paris-Genève.

9 juillet. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, de MM. les participants à l'assemblée générale de l'Association suisse des teinturiers et établissements de nettoyage chimique.

10 juillet. — M. le président J. PENEY et M. le vice-président F. COTTIER représentent le Conseil administratif aux cérémonies du 900^e anniversaire de la fondation de la ville de Schaffhouse.

1^{er} août. — Cérémonie patriotique de la Fête nationale sur la plaine de Plainpalais, avec la participation de M. le conseiller fédéral Max Petitpierre.

5 août. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, à l'occasion du concert donné en faveur d'œuvres de bienfaisance françaises par la fanfare du 13^e Bataillon de chasseurs alpins (Chambéry).

18 août-17 septembre. — Quinzaine de Genève, avec la participation financière des autorités genevoises.

25 août. — Réception par les autorités genevoises du Général Henri GUISAN, à La Grange.

1^{er} septembre. — Réception à La Grange de S. E. M. Henri HOPPENOT, ambassadeur de France en Suisse et de M. GUILLEMIN, attaché culturel.

Vernissage de l'exposition des œuvres récentes de la gravure française, organisée sous les auspices de l'Association française d'action artistique, au Musée Rath.

Réceptions par les autorités genevoises :

9 septembre. — Au foyer du Grand Théâtre, à l'occasion de la visite à Genève de l'Arbeiter Musik Union de Zurich, accompagnée d'autorités zurichoises ;

13 septembre. — A La Grange, en l'honneur des délégués du Conseil de l'Union interparlementaire.

21 septembre. — Réception à La Grange de MM. les membres du Conseil administratif de la Ville de Schaffhouse, ensuite de la remise des œuvres d'art destinées au musée de cette ville.

22 septembre. — Concert offert aux autorités par l'Orchestre symphonique de Genève, sous la direction de M. Georges Kaufmann, sur la terrasse de l'Hôtel de Ville.

24-29 septembre. — Semaine médicale franco-suisse aux manifestations de laquelle les autorités municipales ont participé.

29 septembre. — Réception offerte aux membres du jury et aux candidats du 6^e Concours national suisse d'exécution musicale, au Palais Eynard.

29 septembre. — Réception des équipes participant au tournoi international organisé par le Servette Basket-Ball, au parc des Eaux-Vives.

Réceptions par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre :

29 septembre. — Des participants à la 72^e assemblée générale de la Société médicale de la Suisse romande ;

30 septembre. — Des participants à l'assemblée générale de l'Association de la Presse suisse ;

30 septembre. — Au Palais Eynard, des participants aux assises annuelles de l'Association suisse des sous-chefs de gare ;

2 octobre. — Des participants au 3^e cours d'hygiène mentale de l'enfance ;

8 octobre. — A la Salle de l'Alabama, à l'occasion de la réunion à Genève de la commission fédérale d'experts pour l'assurance-vieillesse et survivants ;

13 octobre. — Au foyer du Grand Théâtre, de Mesdames les participantes à l'assemblée générale annuelle de l'alliance nationale des sociétés féminines suisses.

13 octobre. — Vernissage de l'exposition des graveurs contemporains des Etats-Unis, organisée sous le patronage du Département de la presse, Légation des Etats-Unis en Suisse, au Musée d'art et d'histoire.

18 octobre. — Réception par les autorités genevoises, au Palais Eynard, en l'honneur des participants à la semaine d'étude organisée par le Département de l'instruction publique de Bâle-Ville.

21 octobre. — Réception de MM. les membres de l'Union romande des sociétés de fonctionnaires cantonaux, au Palais Eynard.

Réceptions par les autorités genevoises, au Palais Eynard :

25 octobre. — En l'honneur des délégués à la Conférence consultative convoquée par la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ;

27 octobre. — De MM. les participants à l'assemblée annuelle de l'Association suisse des experts-comptables.

28 octobre. — Cérémonie des Promotions civiques au Victoria-Hall.

Réceptions par les autorités genevoises :

3 novembre. — Au Palais Eynard, en l'honneur des représentants de la Radio-diffusion française en mission à Genève ;

10 novembre. — Au foyer du Grand Théâtre, à l'issue du Gala de bienfaisance organisé en faveur du secours suisse d'hiver ;

21 novembre. — Au Palais Eynard, à l'occasion de la visite à Genève d'un groupe d'hôteliers français venu en Suisse pour un voyage d'études ;

25 novembre. — Des participants au match international de football Suède-Suisse.

29 novembre. — Réception offerte par le Conseil administratif à MM. les membres de la Commission internationale des Arts populaires, à La Grange.

2 décembre. — Réception par les autorités genevoises, au foyer du Grand Théâtre, de MM. les délégués à l'assemblée annuelle de la Caisse d'assurance pour la lutte contre la tuberculose.

6 décembre. — M. le conseiller administratif M. RAISIN, délégué au Service du feu, assiste à la réception officielle que l'Inspecteur départemental des services d'incendie et de secours a organisée à Annecy, à l'occasion du don d'une échelle fait par la Ville de Genève à cette cité.

15 décembre. — Réception au foyer du Grand Théâtre de Mesdames et Messieurs les collaborateurs du Service de secours aux sans-abri.

Au cours de l'année, plusieurs fanfares militaires ont donné des aubades aux autorités dans la cour de l'Hôtel de Ville.

* * *

Le 2 mars est décédé à l'âge de 87 ans, M. Jean-Louis CAYLA, qui fut maire de l'ancienne commune du Petit-Saconnex. Les autorités municipales se sont fait représenter officiellement, selon le protocole, aux obsèques de cet ancien et regretté magistrat.

Le Conseil administratif a adressé ses condoléances au Conseil d'Etat du canton de Fribourg, s'associant au deuil du diocèse, ensuite du décès de S. E. Monseigneur Marius BESSON, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, survenu le 24 février.

Aussitôt que parvint la triste nouvelle du décès de M. le Président des Etats-Unis d'Amérique Franklin ROOSEVELT, survenu le 12 avril, le Conseil administratif fit part à M. le consul général des Etats-Unis à Genève de sa profonde émotion, en lui exprimant la respectueuse sympathie des autorités municipales.

L'annonce officielle, le 8 mai, attendue impatiemment de la fin des hostilités fut précédée, la veille déjà, de manifestations enthousiastes de la part de la population. De toutes les maisons surgirent des drapeaux nationaux et les couleurs des pays alliés. La foule se répandit dans les rues et sur les places ; les temples et les églises virent accourir les fidèles et la plus grande animation régna dans la ville durant deux à trois jours.

La vingt-cinquième cérémonie annuelle à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la patrie a revêtu cette année un caractère particulièrement émouvant. Elle s'est déroulée au parc Mon-Repos, devant le monument commémoratif, le dimanche 11 novembre, en présence des autorités, du Général GUIBAN et d'une foule considérable.

Le Conseil administratif s'est fait représenter par M. le vice-président F. COTTIER et M. le conseiller M. RAISIN aux cérémonies de la consécration épiscopale de Monseigneur François CHARRIÈRE, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, en la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg, le 21 novembre.

M. le vice-président F. COTTIER a représenté le Conseil administratif à la réception offerte par le Conseil d'Etat à S. E. Monseigneur François CHARRIÈRE, à l'occasion de sa visite aux autorités genevoises, le 23 novembre.

TOURISME

Le comité de coordination, en établissant le projet de programme des manifestations de la saison 1945, n'avait pas la tâche facile. En effet, les hostilités continuaient en Europe et dans le monde entier et il fallait être très optimiste, à fin 1944, pour oser mettre sur pied des festivités importantes dans de telles circonstances.

L'arrêt de la guerre en Europe, en mai 1945, ne pouvait pas transformer immédiatement les conditions de vie des peuples du continent. Ses conséquences sur le tourisme en Suisse ne se feront vraisemblablement sentir que dès 1946.

Néanmoins, et grâce au concours de nombreuses bonnes volontés, un programme relativement copieux fut établi. Plusieurs semaines de beau temps incitèrent nos confédérés, de même que beaucoup d'étrangers, à venir jusqu'à Genève ou à prolonger leur séjour dans nos murs.

Les principales festivités prévues étaient les suivantes : Galas d'art lyrique français au Grand Théâtre, en avril-mai ; Exposition canine à la promenade des Bastions, en mai ; Exposition des

tissus dans le monde, au Musée d'ethnographie, de juin à novembre ; Foire de Genève, du 2 au 17 juin ; Représentations à l'occasion du 80^e anniversaire de M. Jaques-Daleroze, en juin ; Jeux de Genève, en juillet et août ; Quinzaine de Genève (Exposition montres et bijoux — Concours hippique) du 18 août au 16 septembre ; Représentations d'*Aliénor* au Grand Théâtre, en septembre ; Spectacles de tréteaux, en septembre.

Comme ces dernières années, l'Association des intérêts de Genève avait reçu mission d'organiser, dans la Suisse entière et à l'étranger, la propagande en faveur de ces diverses manifestations.

Le budget de la Ville de Genève comprenait une subvention de fr. 60.000,— pour la propagande générale et une allocation spéciale de fr. 25.000,— pour la publicité à l'occasion des manifestations de l'été 1945.

Ces sommes ont été excellemment utilisées par l'Association au moyen de publications illustrées, dont les « Dépliants Genève-Saison 1945 », listes d'hôtels, affiches illustrées placardées dans les principales gares CFF, panneaux décoratifs installés dans le buffet de la gare de Zurich, etc.

La campagne d'annonces a été poursuivie, de concert avec les cinq autres grandes villes suisses, dans les principaux quotidiens. Les villes des bords du Léman se sont aussi entendues pour une publicité efficace dans les périodiques illustrés de langue allemande.

Une action de grande envergure a été réalisée à l'occasion de la Foire de Bâle ; des agrandissements photographiques ont pu être exposés dans les plus grands magasins de cette ville.

L'Association des intérêts de Genève a en outre participé à l'organisation des « Vacances horlogères », provoquant la venue, par train spécial, d'un grand nombre d'habitants des Montagnes neuchâteloises.

Vingt-quatre congrès ont tenu leurs assises dans notre cité ; des centaines de confédérés ont fait connaissance de cette manière avec le berceau de la Croix-Rouge.

L'Association a encore collaboré aux travaux de la Fédération suisse du tourisme et à la Conférence du tourisme romand, prêtant ainsi son concours actif aux problèmes qui se posent pour le rétablissement du tourisme international.

Le passage à Genève de plusieurs milliers de permissionnaires de l'armée américaine a constitué une excellente occasion d'amorcer cette reprise, en faisant une publicité directe à l'intention de ces hôtes occasionnels. Conjointement avec les autorités municipales et le syndicat des hôteliers, l'Association a procédé à la distribution de pochettes contenant chacune 3 cartes postales en couleurs ; cette action a remporté un grand succès.

Les concerts de l'Orchestre symphonique à la promenade du Lac ont continué à recueillir les suffrages de la population et de nos visiteurs qui apprécient tout particulièrement cet élément agréable de Genève « station d'été ».

L'Association des intérêts de Genève, sous l'impulsion de son nouveau directeur, envisage un programme copieux de festivités pour les années à venir ; souhaitons que les événements mondiaux en permettent la réalisation. La fermeture des frontières en 1945 était encore trop hermétique pour que nous puissions compter sur la venue de nos amis des régions avoisinantes qui sont tout de même « l'Hinterland » naturel de Genève.

D'autre part, le développement touristique de notre ville dans le cadre de la Suisse reste dépendant des tarifs que consentiront les CFF, comme des facilités occasionnelles — retours gratuits ou trains spéciaux — qu'ils accorderont lors de grandes manifestations.

L'aéroport de Cointrin, grâce aux travaux intelligemment exécutés par les services cantonaux, est un instrument de premier ordre pour le tourisme international. Une fois l'aérogare construite, il sera à même de fonctionner à plein rendement, à l'entière satisfaction des voyageurs qui utiliseront ce moyen de transport rapide.

Malgré tout, les résultats tangibles de cette année de la Paix demeurent très favorables, surtout en ce qui concerne la fréquentation de nos hôtels. Le chiffre des nuitées, déjà en augmentation en 1944, est arrivé à 892.723 en 1945, ce qui représente 193.022 voyageurs descendus en hôtel.

Ceux-ci ont éprouvé une certaine difficulté à trouver de la place ; suivant le moment, ces établissements étaient pour ainsi dire au complet. La question très importante de l'hôtellerie est étudiée par les autorités cantonales et municipales, avec la collaboration de l'Association des intérêts de Genève.

Le tableau comparatif des « arrivées » et des « nuitées » en 1944 et 1945, est le suivant :

	Arrivées		Nuitées	
	1944	1945	1944	1945
Janvier	8.243	8.989	61.349	62.281
Février	6.929	8.834	57.609	58.666
Mars	8.205	10.767	63.925	66.630
Avril	9.347	11.296	66.817	67.958
Mai	9.747	13.116	66.793	73.818
Juin	8.958	14.365	61.324	71.180
Juillet	9.577	13.639	59.350	67.877
Août	9.596	21.750	56.513	82.939
Septembre	11.092	24.781	61.753	90.960
Octobre	11.170	22.418	67.240	82.939
Novembre	9.657	23.792	63.568	85.184
Décembre	9.942	19.575	64.241	82.291
	112.463	193.022	750.482	892.723

Pour conclure, on peut constater que la parfaite entente entre les autorités et les groupements privés continue à engendrer des résultats brillants, dont bénéficient toutes les corporations et la population dans son ensemble.

L'année 1946 verra certainement notre cité reprendre une place d'honneur dans le monde enfin pacifié. Il faudra que tous nos concitoyens persistent dans leurs efforts pour obtenir des réalisations substantielles en vue de compenser les longues années pendant lesquelles Genève a souffert de son isolement.

CERTIFICATS, DÉCLARATIONS, RAPPORTS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le secrétariat général a délivré durant l'année :

104 certificats pour l'expédition de mobiliers à des personnes quittant la commune de Genève pour se rendre à l'étranger (56 en 1944).

86 déclarations de situation pour l'obtention de chaussures militaires (154 en 1944).

253 attestations pour « clearing » (423 en 1944).

2327 déclarations diverses (789 en 1944).

1099 attestations concernant les Caisses de compensation (2022 en 1944).

64 affaires diverses ayant nécessité une enquête (36 en 1944).

250 attestations sur formules officielles diverses (abonnements C.F.F., assurance militaire pour ses pensionnés et divers).

D'autre part, il a été expédié 1219 (1172 en 1944) rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, se répartissant comme suit :

61 Greffe de la Cour de justice civile (61).

357 Tribunal de première instance (358).

42 Caisse cantonale d'assurance scolaire (80).

92 Justice militaire, assurance militaire fédérale et soins dentaires (118).

362 Département fédéral de l'économie publique (334).

305 Enquêtes diverses (pour Hôpitaux, municipalités, œuvres sociales de l'armée, etc.) (221).

La recette totale réalisée par le Secrétariat général pour la délivrance de déclarations s'est élevée à la somme de 5391 fr. 65. La finance est perçue directement par ce bureau, dès le 1^{er} novembre, contre remise de timbres-quittance de différentes valeurs.

Les nouvelles dispositions du vestibule du Secrétariat général pour la réception du public sont appréciées et facilitent le service.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD

L'administration de l'Hospice général qui gère cette fondation a présenté aux autorités 32 demandes (40 en 1944) qui toutes ont été acceptées. Il a été dépensé fr. 4225.— (fr. 4425.— en 1944).

ECONOMAT

L'Economat a reçu, au cours de l'année, 1435 demandes de fournitures de la part des services municipaux.

De son côté, ce service a adressé 1205 bons de commandes aux divers fournisseurs de la Ville. Les factures reçues se montent au total à fr. 105.301,95 pour les frais d'impression, la papeterie, les machines à écrire et à calculer, la reliure, la librairie, etc., et à fr. 8.094,85 pour les fournitures de conciergerie.

L'inventaire des marchandises en magasin à fin 1945 a fait ressortir une valeur totale de fr. 30.699,20 pour la papeterie et de fr. 6.434,55 pour les ustensiles de nettoyage et les produits d'entretien.

Il a été procédé en outre à 133.860 tirages au moyen de la machine à reproduire. Des enveloppes et cartes ont été affranchies au moyen de la machine ad hoc, pour un montant total de fr. 14.640,—.

CHAUFFAGE DES BATIMENTS MUNICIPAUX ET DÉCORATION

Chauffage. — Le contingent de combustible attribué à la Ville de Genève pour assurer le chauffage des bâtiments publics, administratifs et scolaires de 1941 jusqu'à la fin de la saison de chauffage 1944-45, n'a pas varié. Il a été distribué, en moyenne, le 40% de la consommation normale d'avant guerre.

Avec ce contingent, qui comprenait de l'anthracite importé, du coke et des briquettes Union, une très faible quantité de combustible de remplacement avait été utilisée comme appoint (5% sur l'ensemble), principalement pendant l'hiver 1944-1945, en vue de constituer une réserve de coke et d'anthracite pour l'hiver suivant (1945-1946).

Le prolongement des hostilités jusqu'en 1945 laissait prévoir un hiver difficile pour 1945-1946. Si l'on pouvait s'attendre à une diminution sensible dans l'attribution des combustibles importés, leur suppression totale était imprévisible.

Les attributions faites pour la saison en cours (1945/1946), ne comprenaient que des combustibles indigènes (anthracite du Valais, bois, tourbe et boulets suisses). Toutefois, en cours de saison, le bois disponible a pu être converti en coke, à raison de 50%.

Le prix moyen d'achat des combustibles indigènes est sensiblement égal à celui du coke, quoiqu'ils aient un pouvoir calorifique très inférieur. Il faut en effet 2 à 2½ fois plus de combustible indigène que de coke. Son utilisation dans des chaudières étudiées et construites pour recevoir du coke présente de graves inconvénients, étant donné sa haute teneur en produits volatiles, cendres, humidité, etc.

Les chauffeurs ont été instruits, avant la mise en marche des installations de chauffage, sur la composition des combustibles indigènes, leur utilisation rationnelle, et sur les dégâts qu'ils peuvent causer aux installations de chauffage par de fausses manœuvres.

La surveillance de la conduite des feux a été encore accrue ce dernier hiver.

L'utilisation de bois et de tourbe a nécessité l'exécution de décrassages intermédiaires.

Décoration. — Le matériel de décoration créé en 1938-1939 n'a pu être placé que partiellement en ville à l'occasion de certaines manifestations seulement.

Les difficultés rencontrées dans les moyens de transport du matériel, n'ont pas permis à l'administration municipale d'accorder toutes les demandes de décoration. Nous avons été obligés de limiter la pose du matériel à des décorations spéciales qui ont été faites dans divers secteurs de la ville notamment, à l'occasion des fêtes des Promotions des écoles, de la Fête nationale du 1^{er} août, de la Quinzaine de l'élégance, du Concours hippique, de la fête du 1^{er}-Juin, et des Jeux de Genève. De plus, des décorations de salles ont été exécutées en collaboration avec le Service des parcs et promenades.

Des travaux d'entretien, remplacement des pièces usées, réparation de bannières détériorées par le vent, ont été exécutés en 1945.

NATURALISATIONS

Une seule liste de candidats à la naturalisation a été soumise au vote du Conseil municipal en application de l'article 5 de la loi du 21 octobre 1905. Cette liste comprenait 12 nouveaux candidats et 2 dont la demande avait été refusée en première délibération. Ces 14 candidatures furent acceptées.

Conformément aux nouvelles dispositions sur l'acquisition de la nationalité suisse, le Conseil administratif a été appelé à préavis sur 15 demandes d'autorisation fédérale de naturalisation. Il a donné 2 avis préalables favorables et 13 avis préalables défavorables. D'autre part, il a confirmé son avis préalable défavorable dans les 5 recours qui lui ont été soumis. (Article 5.)

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de 2.116,60 fr.

Aucune demande de renonciation à la nationalité genevoise n'a été transmise au Conseil administratif.

Il a été reçu 4 avis de situation et enregistré 10 déclarations définitives d'option (5 jeunes gens et 5 jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés suisses.

UNION DES VILLES SUISSES

Les relations avec l'Office central de l'Union des villes suisses ont principalement porté cette année sur les questions suivantes : Rationnement du gaz qui a fait l'objet de deux séances tenues à Olten au début de l'année ; les postes de secours et l'abolition progressive des mesures de P. A. ; la participation des communes au Don Suisse ; les possibilités de travail ; les allocations de renchérissement de vie et les retraites ; le contrôle des prix des fruits, etc.

L'assemblée générale des délégués s'est tenue à Fribourg, les 22-23 septembre ; le Conseil administratif était représenté par M. le vice-président F. COTTIER, membre du comité de l'Union et MM. les conseillers administratifs H. SCHOENAU et M. RAISIN.

Des exposés ont été présentés concernant le ravitaillement ultérieur du pays, par M. M. Petitmermet, inspecteur fédéral des forêts, sur les bois de combustion, et par M. O. Kellerhals, directeur de la Régie fédérale des alcools, sur les fruits et pommes de terre.

M. J.-H. Addor, syndic de Lausanne, a donné connaissance d'un rapport très complet traitant de la réorganisation et des tâches futures de la protection antiaérienne. La résolution suivante a été adoptée par l'assemblée : « Le comité de l'Union des villes suisses est chargé de représenter les intérêts des villes auprès de la Confédération lors de l'organisation future de la P. A. Pour ce faire, il voudra bien tenir compte de la discussion relative aux conclusions présentées à l'assemblée. De leur côté, les communes sont invitées à soumettre au plus tôt au comité leurs propositions en la matière ».

L'assemblée a enregistré avec regret la démission de membre du comité de M. J. Kuntschen, conseiller national et Président de la Ville de Sion, qui a abandonné ses fonctions municipales. Les huit autres membres du comité ont été confirmés pour une nouvelle période de trois ans ; M. le Dr H. Meyer, président de la Ville d'Olten, a été élu à l'unanimité, en remplacement de M. J. Kuntschen, puis, sur la proposition de M. le syndic Addor, M. le Dr Naegeli a été réélu à l'unanimité comme président de l'Union pour une nouvelle période de trois ans.

DON SUISSE POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE

Indépendamment du crédit de cent millions de francs voté par les Chambres fédérales en faveur des victimes de la guerre dans tous les pays, une grande action de collecte a été organisée en Suisse dans un sentiment de solidarité humaine. L'activité du Don Suisse s'est déployée sous diverses formes pour obtenir de tous les milieux de la population les ressources nécessaires à cette œuvre d'entraide.

De même que toutes les villes suisses, l'administration municipale a été appelée à apporter sa collaboration à la collecte du *don du passant*. Dans différents quartiers de la ville, il a été placé des

panneaux mobiles pourvus de marmites obligeamment prêtées par l'Armée du Salut destinées à recevoir les offrandes du public. Cette collecte effectuée du 9 mars au 15 mai a produit une recette totale de fr. 9.117,92 plus un coupon d'obligation de l'emprunt genevois à lots 3 %. En outre, il a été recueilli 10 pièces d'or suisses et étrangères ; 16 alliances, 2 bagues et 4 bijoux divers en or ; 6 écus suisses (émissions spéciales) ; fr. 847,82 français (billets et pièces diverses) et des monnaies d'Etats étrangers. Signalons parmi ces dons, le geste généreux d'un passant anonyme qui, le 9 avril, a déposé un billet suisse de mille francs dans une marmite aux Eaux-Vives.

Une assez grande quantité de coupons de cartes de denrées et marchandises rationnées ont été recueillis et envoyés chaque jour, avec les pièces d'or, monnaies étrangères et objets divers au Bureau de gestion du Département de la collecte du Don Suisse à Zurich ; l'argent a été versé journallement au compte de chèque postal du « Comité cantonal de patronage Genève du Don Suisse pour les victimes de la guerre à Genève N° I 50 ».

D'autre part, le Conseil municipal, sur la proposition du Conseil administratif a ouvert, le 20 mars, un crédit de fr. 120.000,— « à titre de participation de la Ville de Genève au Don Suisse pour les victimes de la guerre ».

D'accord avec le Conseil municipal, le Conseil administratif a fait part au Comité cantonal de la collecte du Don Suisse de son désir que cette somme soit répartie de la façon suivante :

Fr. 50.000,— en faveur de la Hollande, notamment pour l'île de Walcheren,

Fr. 40.000,— pour la construction à Genève de pouponnières-type destinées aux régions sinistrées de France,

Fr. 6.000,— à remettre au recteur de l'Université de Genève en faveur de l'Université de Lyon,

Fr. 20.000,— pour les secours aux régions françaises limitrophes,

Fr. 4.000,— pour une affectation ultérieure.

RESTRICTION DU GAZ

Aussitôt qu'il eut connaissance des ordonnances N° 40 du Département fédéral de l'économie publique, du 7 février 1945, et N° 1 de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, du même jour, le Conseil administratif se préoccupa de la répercussion qu'aurait sur l'ensemble de la population l'application des prescriptions très strictes qu'elles contiennent tant sur la production que sur la consommation du gaz et de ses sous-produits.

Il fournit au Conseil municipal, au cours de sa séance du 23 février, par une communication de M. le président M. RAISIN, des renseignements corconstanciés sur les premières mesures qu'il fut appelé à prendre et sur celles qu'il envisageait pour venir efficacement en aide aux personnes de conditions modestes auxquelles s'intéresse notre Service social. Il indiqua de quelle façon il pensait pouvoir résoudre le problème intéressant l'ensemble de la population et surtout les ménages ne disposant que d'un réchaud ou d'une cuisinière à gaz à l'exclusion de tout autre moyen de cuisson. Il fit connaître les résultats des entretiens de ses représentants avec les comités des cuisines scolaires des différents quartiers de la ville, des sociétés des cafetiers-restaurateurs, des hôteliers, des bouchers et des charcutiers, en présence du directeur de l'Office cantonal de l'économie de guerre et des chefs de nos différents services municipaux intéressés et la possibilité d'appliquer d'une manière progressive et dans l'ordre d'urgence, au fur et à mesure des besoins, les mesures prévues. Le Conseil administratif ne manqua pas d'exprimer sa gratitude aux institutions et sociétés auxquelles il fit appel et à les féliciter pour l'esprit d'organisation et le désintéressement dont elles fournirent la preuve dans ces circonstances.

En ce qui concerne les Services industriels, le Conseil administratif s'efforça de rectifier les idées erronées répandues dans le public sur leur possibilité de production de l'énergie électrique ; il fit savoir que ceux-ci avaient été invités, néanmoins, à lui faire des propositions en vue de faciliter les ménages admis à bénéficier des prestations du service social et ne disposant que du courant au tarif d'éclairage, pour leur permettre — en cas d'absolue nécessité — d'utiliser à des conditions moins onéreuses un petit réchaud pour la cuisson des aliments.

Après un débat animé, l'assemblée désigna une commission chargée d'examiner la proposition déposée par M. le conseiller municipal Eugène BOREL « sur les mesures à prendre par la Ville de Genève en vue de permettre à la population de surmonter les difficultés résultant des prochaines restrictions du gaz », proposition qui avait motivé la convocation d'urgence du Conseil municipal. Cette commission rapporta en séance du 20 mars, par l'organe de M. le conseiller municipal Charles DUBOULE ; une longue discussion suivit, puis l'assemblée vota l'arrêté ci-après :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur la proposition de la commission,

Arrête :

Article premier. — Le Conseil municipal prend acte de l'organisation par les Services industriels de Genève d'un service de renseignements gratuits dont le but est de conseiller les ménages frappés par les restrictions apportées dans la fourniture du gaz. Il prend acte, également, de la suppression, dès le 7 février 1945, des taxes de raccordement jusqu'à concurrence de 2 kW.

Art. 2. — Le Conseil municipal approuve la démarche faite par le Conseil administratif auprès du Conseil d'Etat, sur la demande de la commission, en vue du blocage des réchauds électriques et des matières premières destinées à leur fabrication, et d'assurer la répartition équitable de ces appareils à la population.

Art. 3. — Le Conseil municipal demande instamment aux pouvoirs publics compétents de subordonner l'achat de ces réchauds à la production d'une autorisation délivrée par les Services industriels. Cette autorisation sera accordée d'abord aux usagers ne disposant d'aucun autre moyen de cuisson que le gaz ; puis aux usagers ne disposant d'aucun autre moyen de cuisson que le gaz, mais disposant d'un service quotidien d'eau chaude ; enfin, aux autres usagers des Services industriels.

Art. 4. — Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de fr. 200.000,— pour permettre d'accorder, en collaboration avec les Services industriels et dans la mesure des possibilités de livraisons :

- a) la fourniture gratuite et à titre de prêt de réchauds électriques aux personnes bénéficiant des normes d'assistance du Service social de la Ville de Genève ;
- b) une participation de 50 % (au maximum fr. 25,— par plaque) pour les abonnés bénéficiant des prestations fixées par l'ordonnance III du 17 août 1943 du Département fédéral de l'économie publique, concernant les personnes dans la gêne ;
- c) des facilités aux personnes de conditions modestes qui en feront la demande pour le paiement des appareils par versements mensuels.

Art. 5. — Le Conseil municipal demande aux Services industriels de Genève l'installation de compteurs pour tarif réduit, ou, à défaut, la réduction de tarif sur les suppléments de consommation.

Art. 6. — Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'entreprendre toutes démarches utiles aux fins d'obtenir de l'autorité compétente la prorogation de la validité des coupons de rationnement de combustibles pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de les utiliser avant fin mars 1945.

Art. 7. — Le Conseil municipal émet le vœu que les soupes communautaires soient livrées, dans la mesure du possible et suivant les circonstances, au prix de fr. 0,40 le litre et, le cas échéant, sans remise de coupons de repas.

Le 13 avril, M. le conseiller administratif F. COTTIER rendit compte au Conseil municipal des démarches entreprises conjointement par l'Etat et la Ville, en application de l'article 2 du susdit arrêté, en vue de la répartition de réchauds électriques aux personnes qui en avaient le plus besoin.

Dès lors, le Conseil administratif s'est plus spécialement appliqué à obtenir une répartition équitable de la fourniture des réchauds électriques sur la place de Genève ; par ses démarches directes, M. le président J. PENEY réussit à obtenir de la direction de la fabrique de Bâle la promesse de livrai-

sons de quantités importantes de ces appareils. Celles-ci avaient subi auparavant, un certain retard dû à diverses circonstances, notamment au fait que le prix de vente motiva l'intervention de l'Office fédéral de contrôle des prix.

Cependant, la réglementation pour l'achat des réchauds électriques était mise au point avec l'Office cantonal de l'économie de guerre ; de leur côté, les Services industriels, ainsi qu'ils y avaient été invités, adoptaient successivement des tarifs et de nouvelles mesures réduisant sensiblement le prix et les formalités pour l'utilisation de l'électricité par les abonnés ne disposant pas de compteurs spéciaux, pour l'emploi de petits appareils de cuisson.

En application de l'article 4, lettre c) de l'arrêté du Conseil municipal, du 20 mars 1945, le Conseil administratif a pris la décision, le 29 juin, d'accorder des facilités « aux personnes de conditions modestes, qui en feront la demande, pour le paiement des appareils par versements mensuels ». A cet égard, des arrangements sont intervenus avec l'Association des installateurs électriciens du canton de Genève, d'une part, et l'Office cantonal de l'économie de guerre, d'autre part, en vue de faciliter les démarches des intéressés pour se procurer un réchaud électrique. Ces mesures ont certainement rendu service aux bénéficiaires qui ont pu prendre immédiatement livraison de leur appareil auprès du fournisseur de leur choix, au fur et à mesure de la distribution des bons d'achat par l'Office cantonal de l'économie de guerre.

La Ville de Genève a avancé, de ce fait, au 30 décembre 1945, une somme totale de fr. 39.044,60 pour 937 réchauds, soit, en moyenne, fr. 41,70 par appareil, cela sans demander d'autres garanties qu'un engagement par écrit de rembourser l'administration municipale par mensualités de fr. 10,—, éventuellement réduites à fr. 5,— sur demande expresse de l'acheteur, les versements se succédant régulièrement, dès le mois suivant l'achat. En général, ces conditions ont été bien observées. (Voir page 21 la situation de ce compte.)

Le Bureau du loyer de mobilisés dont l'activité se trouvait réduite, a été chargé de l'application de ces mesures très libérales prises par le Conseil administratif, conformément à l'arrêté du Conseil municipal du 20 mars et à ses recommandations.

Les cuisines communautaires quoique très bien organisées par les cuisines scolaires de la Ville de Genève n'ont heureusement fonctionné que très peu de temps.

SERVICE MUNICIPAL POUR LE LOYER DE MOBILISÉS

	Inscriptions			Total
	admisses	refusées	en suspens	
Genevois	348	61	21	430
Confédérés	1.104	260	44	1.408
	1.452	321	65	1.838
A déduire, en suspens au 31 décembre 1944 :				
Genevois			37	
Confédérés			309	346
<i>Inscriptions en 1945</i>				1.492

L'examen des 1452 cas admis a réuni 24 fois les membres de la commission de conciliation toujours composée des délégués des Œuvres sociales de l'armée, du Bureau central de bienfaisance, de l'Hospice général, de l'Union genevoise des intérêts immobiliers et de l'Union des mobilisés sous la présidence d'un représentant de l'administration municipale.

Statistique, par canton, des litiges admis.

Litiges examinés pendant l'exercice 1945

Cantons	Propriét.	Locataires	O. S. A. *	H. G.	B. C. B.	V. G.	Total	en %	Nombre de cas
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		
Genève	6.822,80	40.257,10	3.051,70	3.532,75	—	21.949,55	75.613,90	25,20	348
Vaud	3.736,05	28.126,65	558,95	—	1.881,50	13.737,15	48.040,30	16,20	231
Berne	3.637,90	27.016,90	1.360,—	—	1.707,—	12.566,50	46.288,30	15,64	233
Fribourg	5.021,20	22.746,50	1.030,—	—	1.967,35	11.538,25	42.303,30	14,26	210
Neuchâtel	1.051,35	9.423,10	390,—	—	518,35	5.047,65	16.430,45	5,58	87
Valais	1.436,60	7.078,55	150,—	—	1.789,—	4.954,85	15.409,—	5,23	89
Zurich	1.421,20	7.126,20	887,50	—	550,10	3.108,85	13.093,85	4,42	40
Tessin	607,70	5.395,95	380,—	—	675,—	3.079,45	10.138,10	3,43	57
Argovie	620,05	4.526,65	—	—	401,35	2.454,75	8.003,25	2,70	38
Saint-Gall	599,10	4.000,25	—	—	—	1.522,50	6.121,85	2,07	26
Lucerne	201,40	1.714,70	—	—	—	1.221,75	3.137,85	1,07	26
Bâle	95,—	1.454,15	—	—	50,—	1.010,30	2.609,45	0,88	14
Soleure	135,—	1.089,65	—	—	85,—	530,—	1.839,65	0,63	11
Grisons	162,—	1.033,95	—	—	—	642,—	1.837,95	0,63	7
Appenzell	155,—	895,30	—	—	80,—	510,30	1.640,60	0,56	9
Thurgovie	90,—	901,30	—	—	—	400,—	1.391,30	0,47	8
Schwyz	85,—	614,45	—	—	—	607,45	1.306,90	0,45	8
Unterwald	40,—	343,70	—	—	—	160,—	543,70	0,19	2
Glaris	40,—	130,—	—	—	—	225,—	395,—	0,14	3
Uri	35,—	146,40	—	—	100,—	85,40	366,80	0,13	2
Schaffhouse	35,—	70,—	—	—	—	105,85	210,85	0,08	2
Zoug	10,—	30,—	—	—	—	50,—	90,—	0,04	1
	26.037,35	164.121,45	7.808,15	3.532,75	9.805,10	85.507,55	296.812,35	100,—	1.452

* Œuvres sociales de l'armée ; Hospice général ; Bureau central de bienfaisance ; Ville de Genève.

1975 litiges conciliés (545 Genevois, 1430 ressortissants d'autres cantons) ont été entièrement soldés et comptabilisés de la façon suivante :

Rabais accordés par les propriétaires	Fr. 45.648,70
Arrangements directs entre locataires et régies	» 75.596,25
	<u>Fr. 121.244,95</u>

Versements du service du loyer de mobilisés aux régies, propriétaires et quelques logeurs :

Participation des locataires	Fr. 154.963,45
Prestations de la Ville de Genève	» 112.676,40
(dont Fr. 98.883,40 mandatés en 1945)	
Prestations du Bureau central de bienfaisance	» 10.267,20
Prestations des Œuvres sociales de l'armée	» 8.038,70
Prestations de l'Hospice général	» 3.711,45
	» 289.657,20
Total	<u>Fr. 410.902,15</u>

Depuis sa première intervention en 1940, la commission pour le loyer de mobilisés a examiné :

cas de Genevois	4.797
» de Confédérés	13.193
	<u>17.990 cas</u>

représentant un total de Fr. 4.874.298,15 de loyers arriérés se détaillant de la façon suivante :

Rabais demandés aux propriétaires	Fr. 974.457,10
Participation des locataires	» 2.475.330,65
Prestations de la Ville de Genève	» 1.092.996,70
Prestations du Bureau central de bienfaisance	» 199.392,45
Prestations des Œuvres sociales de l'armée	» 48.816,70
Prestations de l'Hospice général	» 83.304,55
Total	<u>Fr. 4.874.298,15</u>

RÉCHAUDS ÉLECTRIQUES

Le Service municipal pour le loyer des mobilisés a été chargé de l'application des mesures arrêtées par le Conseil administratif en vue de faciliter les personnes de conditions modestes pour le paiement par mensualités d'un réchaud électrique dont le prix a été facturé à la Ville.

Au 31 décembre 1945 il a été payé à différents installateurs électriciens pour 937 réchauds :

	Fr. 39.044,60
Sur cette somme nous avons reçu en remboursement	» 26.115,65
Reste à percevoir un solde de	<u>Fr. 12.928,95</u>

A fin 1945, 256 débiteurs ont entièrement remboursé leur dette.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Les Services économiques, nés de la guerre en 1939, n'ont pas modifié leur activité en 1945, bien que les hostilités soient terminées depuis plus de sept mois. Les renseignements qui suivent donneront une idée des opérations diverses, des échanges, des cartes distribuées, etc., qui constituent le travail accompli cette année.

Depuis 1943, il n'avait été procédé à aucune émission de nouveaux titres de rationnement ; or, cette année, la carte de coupons bMc (coupons de repas à validité limitée) a été créée dans le but d'alléger le ravitaillement en denrées alimentaires des personnes touchées par le rationnement du gaz. Le succès escompté n'a pas été atteint, et cette nouvelle possibilité d'échange est très peu utilisée par le public.

Tableau de la diversité des cartes de rationnement et quantités distribuées en 1945

Carte alimentaire entière	1.419.359
Demi-carte alimentaire « A »	29.024
Demi-carte alimentaire « B »	6.381
Carte alimentaire enfant	92.234
Carte enfant sans lait (FE)	6.296
Carte de sucre	129.835
Carte de chaussures	125.577
Carte de savon	549.761
Carte de textiles 44/45	1.477
Carte alimentaire supplémentaire	478.300
Carte de lait supplémentaire	967.934
Carte de pain supplémentaire	429.178
soit au total	<u>4.235.356</u>

cartes distribuées, chiffre le plus important atteint au cours des six années de guerre.

Contrôle des cartes de légitimation et agrafage de nouveaux volets. — Ces opérations se sont déroulées pour les habitants de la Ville de Genève, du 3 au 16 mai, dans la grande salle de la Maison communale de Plainpalais.

Les attributions différentes de titres de rationnement selon les classes d'âge ont nécessité l'agrafage de volets de couleur distincte pour chaque catégorie, ce qui n'a pas été sans complications.

Un nombreux personnel supplémentaire a accompli ce travail consciencieusement, en s'efforçant de satisfaire un très nombreux public.

Cartes contrôlées et volets agrafés du 3 au 16 mai 1945

Volets agrafés et cartes contrôlées couleur	nombre	Classe d'âge	Donnant droit
rose	20.687	1884 et avant	1 carte alimentaire 1 carte suppl. lait
jaune	92.250	1885-1932	1 carte alimentaire
vert	6.596	1933-1939	1 carte alimentaire 2 cartes suppl. lait
bleu	7.314	1940-1945	1 carte alimentaire enf.

Malgré les nombreux avis, communiqués à la presse, affiches, etc., un nombre important de personnes ne se présentèrent pas aux dates fixées.

En raison des différentes couleurs de volets utilisées (selon les classes d'âge), des mutations sont nécessaires en fin d'année. C'est ainsi que dès la distribution des cartes de rationnement pour janvier 1946, les personnes nées en 1885, 1933 et 1940 reçoivent une attribution différente de celle remise en 1945. Les intéressés ont été invités à se présenter en décembre pour obtenir un nouveau volet qui modifie les attributions et les résultats suivants ont été enregistrés :

- 1549 volets jaunes furent échangés contre des volets roses (1885) ;
- 963 volets verts furent échangés contre des volets jaunes (1933) ;
- 980 volets bleus furent échangés contre des volets vers (1940).

Il a été également émis pendant cette période 963 cartes de légitimation différentielles cat. « J » au bénéfice des adolescents nés en 1933. Par contre, la même carte a été retirée aux jeunes gens nés en 1926 qui ne bénéficieront plus de ces suppléments dès janvier 1946.

Toutes les personnes intéressées ont été avisées par papillons spéciaux et communiqués dans la presse, des formalités à accomplir.

Renouvellement des cartes de légitimation différentielles.

Ces cartes étaient périmées à fin juin, et il a été procédé à leur renouvellement. 23.000 demandes environ ont été examinées à cette occasion. La classification a été établie selon le répertoire des professions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation à Berne. Plus de 500 enquêtes furent nécessaires.

Le classement des ayants droit est le suivant :

13.240	classés en catégorie 2
5.651	» » » 3
418	» » » $\frac{1}{3}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ ou 4 (saison)
1.093	» » » lait métiers toxiques
env. 2.598	refusés.

Chaque jour de nouvelles demandes sont adressées pour la mise au bénéfice du rationnement différentiel. A fin décembre, le total des ayants droit s'élevait à 22.585 pour la Ville de Genève seulement.

De nombreuses visites de grandes entreprises de la place ont été faites en collaboration avec des inspecteurs fédéraux, et ont permis d'établir une classification précise qui donne satisfaction.

Echanges. — Comme l'indique le tableau ci-dessous, les échanges de cartes ou fractions de cartes alimentaires contre des coupons de repas ont atteint le chiffre maximum en 1945.

Par contre, les échanges de coupons de lait contre des coupons de fromage accusent une diminution qui provient de l'amélioration de la ration de fromage figurant sur la carte alimentaire. En 1944, 2.264.707 coupons de 1 litre de lait furent échangés contre des coupons de fromage, alors qu'en 1945, ce chiffre ne s'élève qu'à 1.995.278 litres.

Les échanges de demi-cartes A contre demi-cartes B sont toujours très peu demandés (environ 3 % des cartes distribuées).

Cartes alimentaires ou fractions de cartes échangées contre des coupons de repas.

Années	200 cps	160 cps	125 cps	100 cps	80 cps	75 cps	50 cps	Total cps
1941		22.634		510	22.046			5.436.120
1942	7.522	60.129	282	5.595	53.679	422	540	16.072.760
1943	107.958			63.772		7.131	8.432	28.925.225
1944	111.906			60.569		11.276	10.387	29.803.150
1945	124.870			61.727		13.558	12.425	32.784.800

Cartes de légitimation. — Il a été établi 15.234 nouvelles cartes de légitimation, alors que 8.821 furent annulées (décès, départs pour l'étranger ou pour un autre canton, etc.).

De nombreuses cartes irrégulières (validité périmée, date de naissance raturée ou surchargée, etc.) ont été retirées dans les locaux de distribution et déposées au fichier. Ces cartes ont été restituées ou remplacées sur présentation de pièces d'identité régulières.

Le livre spécialement destiné à enregistrer le mouvement de toutes les cartes de légitimation (entrées et sorties) a rendu d'appréciables services pour le contrôle et les recherches.

Fourrages, engrais, miel, huile, œufs.

Possesseurs de volailles. — 992 propriétaires de poulaillers ont déclaré un effectif de 6.679 poules et coqs d'élevage.

81.128 coupons d'œufs ont été livrés par les possesseurs de volaille astreints au ramassage.

Il a été distribué :

- 23.339 kg. de grains fourragers,
- 35.477 kg. d'aliment concentré,
- 1.037 kg. d'aliment spécial pour poussins.

Apiculteurs. — 239 possesseurs de ruchers ont présenté régulièrement leur formule aux dates fixées pour le contrôle.

Pressurage de grains oléagineux. — Les personnes domiciliées en ville et qui cultivent du pavot, du colza, de la cameline, de la navette et éventuellement des noyers présentent une requête pour l'obtention de cartes de pressurage délivrées par l'Office cantonal pour l'économie de guerre.

Comptabilité. — Une comptabilité bien comprise permet de tenir les comptes avec précision et dans de bonnes conditions. De nombreux contrôles fédéraux, cantonaux et communaux ont été opérés et ont donné satisfaction.

Correspondance. — Un volumineux courrier est expédié journallement. Les mois de vacances (de mai à septembre) sont extraordinairement chargés et des cartes de rationnement sont demandées et adressées dans toute la Suisse, pour des habitants de Genève provisoirement absents.

Personnel. — Le nombre des employés est en diminution sur 1944 et passe de 24 à 21. Au cours de l'année, 185 personnes ont été occupées pour la distribution des cartes, l'agrafage et travaux divers.

Suppression du rationnement. — Les prévisions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation à Berne sur ce qu'il appelle le « démentèlement des denrées alimentaires » ne peuvent être faites pour l'instant que sur la base de suppositions, de pronostics et sous toute réserve, bien que l'on espère voir disparaître le rationnement le plus rapidement possible.

Les denrées pour lesquelles la pénurie se fera le plus sentir seront, dit-on, la viande, le lait et les produits laitiers. En ce qui concerne les denrées importées, deux facteurs sont déterminants : le problème des transports et les possibilités d'approvisionnement.

Le désir de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation est de pouvoir liquider tout le rationnement d'ici fin 1946.

En attendant, la carte de produits textiles a été supprimée dès le 15 octobre 1945, de même que le rationnement du café, du thé, du cacao et du millet. Le 11 novembre, la carte de chaussures délivrée en septembre 1945 était à son tour abandonnée, alors que les légumineuses étaient livrées à la libre consommation.

Une sensible amélioration s'est manifestée depuis quelques mois. Une augmentation des rations a été enregistrée en octobre pour les matières grasses, le pain, les pâtes alimentaires, et en décembre, pour le sucre. Le riz, réservé aux enfants depuis longtemps a été accordé, à raison de 250 gr. pour novembre et décembre, à toute la population.

Il y a lieu de souligner pour terminer, les excellents rapports entretenus avec l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation à Berne ainsi qu'avec l'Office cantonal de l'économie de guerre à Genève, rapports qui ont permis aux Services économiques de travailler en s'efforçant de rendre service à la population de la Ville de Genève.

SERVICE DE SECOURS AUX SANS-ABRI

L'activité du Service durant l'année 1945 a consisté à compléter son organisation et le recrutement de son effectif qui a été porté à 2450 dames et 950 messieurs. Les différents groupes ont travaillé en vue de la participation du Service à un exercice qui avait été prévu par l'Arrondissement territorial pour la date du 18 mai, avec la collaboration de la section sanitaire de la P.A. et des gardes locales.

La cessation des hostilités étant survenue, cet exercice n'a pas eu lieu.

Dès lors, le Service s'est préparé à une démobilisation qui devait intervenir aussitôt que lui parviendraient les instructions de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance à Berne, en réponse à sa demande de renseignements du 9 mai.

Cet Office a fait savoir, en date du 11 juin, qu'aucun changement n'était à prévoir avant que le Conseil fédéral ait abrogé ses arrêtés des 9 avril et 29 juillet 1943. Cette mesure a été prise le 24 septembre.

Le Service a alors dénoncé le contrat qu'il avait passé avec Galénica pour les médicaments remis en consignation par cette société. Concurrément, nous avons libéré les cartons de médicaments que nous avons en dépôt dans différentes pharmacies de la ville.

Le 19 octobre, l'Office cantonal de l'économie de guerre a adressé des instructions définitives concernant la liquidation du Service dont les effectifs pouvaient être licenciés. Les instructions fédérales prévoyaient que tout le matériel acquis avec les subventions de la Confédération et du canton devait être remis en dépôt sous la garde de la P.A. A cet égard, un accord est intervenu

au cours d'une séance commune avec la P.A. et tous les chefs des services de secours des communes du canton astreintes à la défense aérienne.

En ce qui concerne la Ville de Genève, tout le matériel acquis avec l'aide de subventions a été déposé dans les locaux sanitaires de la P.A. au sous-sol de l'école de la Roseraie. Il a été soigneusement serré dans 18 armoires. Dans ce local se trouvent les masques à gaz; 726 couvertures de laine ont été déposées dans le local de la P.A. 11, rue de l'Hôtel-de-Ville. Un inventaire de tout ce matériel a été dressé; il représente une valeur d'achat de fr. 115.918,—. Décharge a été donnée à notre Service de secours par la P.A.

Le matériel non subventionné, propriété de la Ville de Genève, a été déposé dans un local de l'immeuble 7, rue de la Mairie. Là également un inventaire a été dressé et un exemplaire remis au Secrétariat général du Conseil administratif ainsi qu'à la Comptabilité générale; il s'agit de couvertures de laine, de traversins, de paillasses et d'essuie-mains, d'une valeur d'achat de fr. 20.000,— environ. Le Service des bâtiments a pris possession de 5 cuisines qui avaient été achetées par la Ville en vue des soupes communautaires.

Ajoutons que, dès le début de l'année 1946, le Conseil fédéral a pris de nouvelles dispositions par lesquelles les communes sont autorisées à liquider le matériel acheté à l'aide des subventions fédérales prévues par l'arrêté du Conseil fédéral du 9 avril 1943. Il en est de même du matériel acheté à l'aide de subventions fédérales prévues par l'arrêté du Conseil fédéral du 29 juillet 1943, en ce qui concerne la création de postes de secours et la préparation de matériel sanitaire pour la population. Il est bien entendu que la Confédération et le canton participeront chacun pour un tiers au produit des ventes, au titre de remboursement de leur subvention.

Le Conseil administratif a tenu à offrir une modeste réception au foyer du Grand Théâtre, le 15 décembre, en l'honneur de Mesdames et Messieurs les collaborateurs du Service de secours aux sans-abri, chefs des quartiers et secteurs de la ville de Genève. M. le président PENEY a fait part à tous des vifs remerciements du Conseil administratif, exprimant plus particulièrement sa vive gratitude à M^{mes} Aubert et Oltramare qui ont respectivement assuré la direction de la rive gauche et de la rive droite, à M^{me} de Rham, présidente du Service civil féminin suisse (section de Genève), à M^{mes} Richard et Rossier, chefs des aides mobiles et à M^{me} Gouy, chef des refuges, à M. le Dr Alec Cramer pour l'organisation du service sanitaire de nos infirmeries provisoires et de nos postes de secours, à M^{mes} Turrettini et Droin qui ont voué tous leurs soins à la formation des groupes d'infirmiers et infirmières.

M. le président a dit toute la reconnaissance des autorités municipales à M. Jean UHLER qui déjà, en qualité de conseiller administratif avait présidé à l'organisation de ce Service dont il assumait par la suite la responsabilité, la mise au point puis la liquidation.

Le Conseil administratif a été satisfait de constater que ce Service de secours aux sans-abri aurait été prêt à répondre à l'appel si, malheureusement, notre ville avait dû subir les effets de bombardements ou d'attaques.

Plaques d'identité. — Chargé de l'inscription et de la distribution des plaques d'identité pour enfants, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 26 octobre 1943, le Service de secours aux sans-abri a établi, indépendamment de son fichier et d'un registre par ordre numérique, trois registres par ordre alphabétique répartis comme suit: 2 au Département de justice et police et 1 à l'Etat civil de la Ville.

Par arrêté, en date du 8 janvier 1946, le Conseil d'Etat a abrogé ses dispositions du 26 octobre 1943 rendant obligatoires l'achat et le port de plaques d'identité pour les enfants âgés de moins de 6 ans. La distribution de ces plaques a alors immédiatement cessé. Il en a été distribué au total 12.974.

Camps de réfugiés. — Les dispositions prises pour l'administration des camps de réfugiés, par l'autorité civile, en cas de mobilisation générale, ont été abrogées par décision du Commandant territorial. Le personnel engagé par l'administration municipale a été prévenu et remercié.

II

Conseil municipal

Au cours de l'année 1945, le Conseil municipal a tenu 16 séances, dont 4 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne et 12 en sessions extraordinaires. Les séances extraordinaires des 23 février et 31 août ont été convoquées en conformité de la loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931, article 25, soit lorsque la demande écrite en est faite par le tiers des membres du Conseil municipal.

46 délibérations ont été prises et portées à la connaissance des électeurs par voie d'affichage ; elles ont été soumises à l'approbation du Conseil d'Etat conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes susvisées.

Une liste de candidats à la naturalisation genevoise a été examinée ; le Conseil municipal a admis dans une seule séance tenue à huis-clos, les 14 candidats que contenait cette liste (voir article *Naturalisations*, page 16).

Le 5 juin, le Conseil municipal a renouvelé comme suit son Bureau pour l'année législative 1945-1946 :

Président : M. Charles GORGERAT ;
1^{er} vice-président : M. Arnold WURSTEN ;
2^e vice-président : M. Maurice THÉVENAZ ;
Secrétaires : MM. Edouard OSTERMANN et Alphonse CHARROT.

Le nouveau Bureau s'est réuni une fois, le 7 juin, et a confirmé les décisions prises par le précédent Bureau.

M. Conrad FELMRICH (arrondissement des *Eaux-Vives*) a donné sa démission de conseiller municipal, le 1^{er} juillet ; il n'a pas été remplacé pour le moment, la liste du parti ouvrier auquel il appartient étant épuisée dans cet arrondissement. En effet, la loi sur les votations et élections du 3 mars 1906 prévoit à son article 132 que pour le Conseil municipal de la Ville de Genève le remplacement obligatoire a lieu lorsque la vacance est de 6 membres. En conséquence, il y a un poste de conseiller municipal qui ne sera pas repourvu.

M. Charles DUBOULE, élu conseiller d'Etat, a donné sa démission de conseiller municipal (arrondissement du *Petit-Saconnex*), le 27 novembre ; il a été remplacé, le 14 décembre par M. Georges AUBERT de la liste du parti radical.

M. Pierre CHESEAUX (arrondissement de Plainpalais) a démissionné le 29 novembre ; M. Jean PESSON de la liste du parti radical a été appelé à le remplacer le 1^{er} février 1946.

Arrêtés pris par le Conseil municipal

30 janvier. — Crédit de fr. 300.000,— pour la construction de la première étape d'un stade municipal d'athlétisme et de gymnastique à Champel.

30 janvier. — Crédit de fr. 390.000,— en vue de l'acquisition de deux propriétés à la route de Malagnou (consorts Martin et Freundler).

20 mars. — Crédit de fr. 120.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au *Don suisse pour les victimes de la guerre*.

20 mars. — Crédit de fr. 100.000,— en vue des travaux de consolidation des fondations et de réfection du bâtiment du Musée Rath.

20 mars. — Crédit de fr. 2.500,— destiné à subventionner l'Institut Jaques-Dalcroze.

20 mars. — Expropriation de l'immeuble des consorts Ecuyer sis angle des rues de la Terrassière 31 et de Jargonnant. Crédit de fr. 21.500,— pour l'achat.

20 mars. — Arrêté concernant les mesures destinées à parer aux difficultés résultant des nouvelles restrictions du gaz.

13 avril. — Crédit de fr. 5.000,— destiné à garantir des manifestations théâtrales pendant l'été et l'automne 1945.

13 avril. — Crédit de fr. 16.000,— en vue de l'aménagement de la place de la Synagogue.

13 avril. — Crédit supplémentaire de fr. 30.000,— destiné à garantir les manifestations théâtrales prévues pour les saisons de printemps et d'été 1945.

13 avril. — Subvention de fr. 25.000,— pour l'organisation de la Foire de Genève 1945 et garantie d'égale somme en cas de déficit.

13 avril. — Sommes à porter annuellement au budget, dès 1945, en faveur du « Fonds de bourses d'apprentissage », du « Fonds de bourses des enseignements secondaires » et pour paiement partiel des consultations demandées à l'Institut d'orientation professionnelle.

13 avril. — *Liste de présentation de 2130 jurés de la Ville de Genève auprès des tribunaux pour l'année 1946.

22 mai. — *Modification partielle des statuts de la Caisse maladie du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève.

22 mai. — Autorisation donnée au Conseil administratif de miser aux enchères publiques et à se rendre acquéreur des immeubles rue Jean-Jaquet 5, 7, 9 et 11.

22 mai. — Crédit de fr. 5.000,— à titre de garantie au « Pavillon des Arts » de la Foire de Genève 1945.

5 juin. — Crédit de fr. 25.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie des Jeux de Genève de 1945.

29 juin. — Crédit de fr. 83.000,— ouvert au Conseil d'Etat en vue de la réfection complète de la chaussée du pont du Mont-Blanc.

29 juin. — Acquisition de deux petites parcelles de terrain nécessaires à l'exploitation des Services industriels de Genève.

29 juin. — Crédit de fr. 3.000,— à titre de subvention en vue de l'organisation à Genève, du 24 au 29 septembre 1945, de la « Semaine médicale franco-suisse ».

13 juillet. — Crédit de fr. 30.000,— à titre de participation de la Ville de Genève au capital de garantie de la Quinzaine de Genève.

13 juillet. — Crédit de fr. 676.000,— en vue de la restauration du Victoria-Hall.

13 juillet. — Approbation des comptes rendus administratif et financier de l'administration municipale pour l'année 1944.

7 septembre. — Crédit de fr. 144.000,— pour l'aménagement de la voie navigable du Rhône.

7 septembre. — Crédit de fr. 55.000,— pour la construction d'un kiosque-abri à la place Claparède.

7 septembre. — Acquisition de l'immeuble rue de la Tour-de-Boël 29 et cession de droits de copropriété dans l'immeuble rue de la Tour-de-Boël 26.

7 septembre. — Crédit de fr. 58.880,— demandé par le Département des travaux publics en vue de subventionner l'assainissement des groupes d'immeubles de la vieille ville.

25 septembre. — *Versement au personnel de l'administration municipale d'allocations d'automne 1945.

25 septembre. — Acquisition de l'immeuble Lydiard, à l'angle des rues du Môle nos 8-10 et de Bâle, pour le prix de fr. 27.000,—.

25 septembre. — Acquisition de l'immeuble de l'hoirie Bourne, Cité de la Corderie 127, pour le prix de fr. 6.500,—.

25 septembre. — Acquisition de l'immeuble de M. et M^{me} de Mirbach, rue des Battoirs 10-12, pour le prix de fr. 20.000,—.

12 octobre. — Acquisition de terrains dans les communes de Versoix et de Genève (Cité) nécessaires à l'exploitation des Services industriels.

12 octobre. — Acquisition de la propriété de M^{me} Werthmuller au Petit-Saconnex, chemin de Crêts, pour le prix de fr. 21.000,—.

6 novembre. — * Allocation extraordinaire d'automne 1945 aux pensionnés de l'administration municipale.

6 novembre. — Achat d'une parcelle de terrain, à Vessy, devant servir de réserve naturelle.

6 novembre. — Budget concernant la voirie et les travaux publics de la Ville de Genève pour l'année 1946.

27 novembre. — Acquisition de la propriété de M^{me} Maunoir-Girard, au Grand-Pré-Asters et Schaub pour le prix de fr. 130.000,—.

27 novembre. — Crédit de fr. 40.000,— pour couvrir les déficits de la Société romande de spectacles (saison 1943-44) et de la Comédie et l'augmentation du prix des services de musiciens au Grand Théâtre (saison 1944-45).

27 novembre. — Crédit de fr. 50.000,— en vue de la participation de la Ville de Genève au capital de garantie nécessaire à l'organisation à Genève, en 1946 et pour l'avenir, du Grand Prix suisse de canots automobiles.

27 novembre. — Approbation du compte rendu administratif et financier, des comptes annuels et du bilan des Services industriels de Genève pour l'exercice 1944.

14 décembre. — Approbation des budgets d'exploitation et de construction des Services industriels de Genève pour 1946.

14 décembre. — Crédit de fr. 190.000,— en vue de l'aménagement d'un stade d'athlétisme à Richemont (Eaux-Vives).

27 décembre. — * Allocations de renchérissement pour 1946 au personnel de l'administration municipale, en raison de l'augmentation du coût de la vie.

27 décembre. — * Allocation à la naissance en faveur du personnel de l'administration municipale.

27 décembre. — Allocations de renchérissement pour 1946 aux retraités et pensionnés de l'administration municipale ne bénéficiant que d'une modeste pension.

27 décembre. — Budget de l'administration municipale pour l'année 1946.

* *

Les délibérations en regard desquelles figure l'astérisque (*) n'avaient pas besoin de la sanction de l'Etat. Celles en date du 29 juin et du 12 octobre ayant trait à des acquisitions de terrain pour les Services industriels ont fait chacune l'objet, de la part de l'autorité cantonale, de la réserve suivante : « C) L'approbation de la délibération ci-dessus ne comporte en aucune façon l'approbation de la thèse » du Conseil municipal, selon laquelle les biens mobiliers et immobiliers affectés aux Services industriels » de Genève seraient la propriété exclusive de la Ville de Genève. »

Enfin, la délibération du 27 décembre concernant le budget de la Ville de Genève pour l'année 1946 et la fixation du taux des centimes additionnels a donné lieu à un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 29 janvier 1946, qui rectifie la seconde partie de la délibération du Conseil municipal visant la répartition des centimes additionnels ; cet arrêté a fait l'objet d'une communication du Conseil administratif au Conseil municipal, le 1^{er} février 1946.

L'arrêté du Conseil d'Etat a la teneur suivante :

« Le Conseil d'Etat,

I

Vu la décision du Conseil municipal du 27 décembre 1945 arrêtant le budget de la Ville de Genève pour l'année 1946 comme suit :

<i>Article premier.</i> — Les recettes budgétaires de la Ville de Genève pour l'exercice 1946, l'amortissement du capital investi dans les Services industriels excepté, sont évaluées à la somme de	Fr. 24.564.937,85
et les dépenses budgétaires, les amortissements des emprunts consolidés exceptés, sont évaluées à la somme de	» 26.868.820,90
faisant apparaître un excédent de dépenses sur les recettes administratives de	Fr. 2.303.883,05

<i>Art. 2.</i> — Les amortissements des emprunts consolidés, prévus pour l'exercice 1946, sont évalués à la somme de	Fr. 4.980.000,—
et l'amortissement du capital investi dans les Services industriels, prévu pour l'exercice 1946, est évalué à la somme de	» 3.976.119,25
laissant une différence de	» 1.003.880,75
Le résultat final, représentant l'excédent des dépenses budgétaires, s'élève à	Fr. 3.307.763,80

qui sera porté au compte des « Résultats généraux » et couvert par des rescriptions ou des bons de caisse.

Art. 3. — Le taux des centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux de l'exercice 1946, en conformité de l'art. 40 de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931 et de la loi générale sur les contributions publiques, collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928, art. 291 et ss. est fixé comme suit :

45 centimes additionnels ordinaires,

8 centimes additionnels pour l'aide à la vieillesse (loi votée par le Grand Conseil le 7 octobre 1939),

5 centimes additionnels pour couvrir les dépenses occasionnées par les grands travaux d'urbanisme et l'équipement de la ville,

2 centimes additionnels en couverture des dépenses effectuées pour la construction d'abris de défense contre les attaques aériennes et de celles nécessitées par certains travaux d'utilité publique destinés à lutter contre le chômage selon l'arrêté du Conseil municipal du 27 mai 1941 (5^e annuité sur 7).

Art. 4. — Le Conseil administratif est chargé de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de prendre un arrêté approuvant, en ce qui concerne la Ville de Genève, le taux de 60 centimes additionnels pour l'exercice 1946.

II

a) considérant que postérieurement à cette décision le Grand Conseil — en raison de la mise en vigueur dès 1946 de l'arrêté du Conseil fédéral du 9 octobre 1945 sur le régime transitoire à l'assurance vieillesse et survivants — a augmenté, par arrêté législatif du 29 décembre 1945, les

prestations versées au titre de l'aide cantonale à la vieillesse, tant en ce qui concerne les allocations elles-mêmes qu'en ce qui concerne le cercle des bénéficiaires ;

qu'en ce qui a trait au nombre des bénéficiaires, il y a lieu de considérer l'effet de l'élévation sensible des barèmes de gêne tant individuels que familiaux et le fait que l'aide est étendue aux veuves et aux orphelins ; qu'ainsi le nombre des bénéficiaires a presque doublé ;

que ces nouvelles mesures légales entraînent un supplément prévisible de dépenses en regard desquelles il est nécessaire de porter de 8 à 12 les centimes additionnels communaux affectés à cet objet, en application des art. 13 et 14 de la loi créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève ;

b) que d'autre part les contribuables seront particulièrement chargés cette année par l'impôt pour la défense nationale dont ils auront pour la plupart à acquitter deux tranches, et par le 2^e sacrifice pour la défense nationale, dont la perception a commencé ;

c) qu'en ce qui concerne les grands travaux d'urbanisme envisagés par la Ville, il y a lieu de considérer qu'ils ne pourront être engagés avant que le programme n'en ait été approuvé par le Conseil municipal ;

que, dès lors, les prévisions de dépenses pour ces travaux peuvent être réduites de telle manière que le chiffre de 5 centimes envisagé pour leur couverture peut être abaissé à un centime pour l'année 1946 ;

vu les art. 38 et 40, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 28 mars 1931, les art. 13 et 14 de la loi créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève ;

ARRÊTE :

1) D'approuver la décision du Conseil municipal du 27 décembre 1945, relative au budget de la Ville de Genève pour l'année 1946, sous réserve des dépenses prévues pour l'aide à la vieillesse et les grands travaux, qui sont modifiées de manière à correspondre à une recette de 12 centimes additionnels pour l'aide à la vieillesse et de un centime additionnel pour les grands travaux.

De fixer en conséquence, comme suit, le taux des centimes additionnels relatifs à ces objets :

12 centimes additionnels pour l'aide à la vieillesse (loi du 7 octobre 1939 modifiée le 28 mars 1942 et arrêtés législatifs des 4 novembre 1944 et 29 décembre 1945) ;

1 centime additionnel pour couvrir les premières dépenses occasionnées par les grands travaux d'urbanisme et l'équipement de la ville.

2. De constater que les centimes additionnels ordinaires restent fixés à 45 centimes, de même que les centimes additionnels en couverture des dépenses effectuées pour la construction d'abris de défense contre les attaques aériennes et de celles nécessitées par certains travaux d'utilité publique destinés à lutter contre le chômage, selon l'arrêté du Conseil municipal du 27 mai 1941 (5^e annuité, sur 7) à 2 centimes, le total des centimes additionnels restant ainsi fixé au chiffre de 60 centimes votés par son Conseil municipal. »

Cet arrêté, pris par le Conseil d'Etat le 29 janvier 1946, est donc définitif.

Il maintient un centime additionnel pour couvrir les premières dépenses occasionnées par les grands travaux d'urbanisme et l'équipement de la ville et consacre, de ce fait, le principe du financement de ces travaux prévus par les autorités municipales.

Il n'apporte pas d'autres modifications au budget dont tous les postes ont été intégralement maintenus.

Les autres délibérations du Conseil municipal ont été sanctionnées par le Conseil d'Etat.

III

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1945
ARRONDISSEMENTS CITÉ, PLAINPALAIS, EAUX-VIVES, PETIT-SACONNEX

<i>Genevois</i>	<i>Masculins</i>					<i>Féminins</i>					Total général	Religions des Genevois			
	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Hommes	Protest.	Cathol.	Israél.	Divers	Total Femmes		Protestants	Catholiques	Israélites	Divers ou sans
Mariés	7.443	4.008	177	322	11.950	7.039	4.526	153	399	12.117	24.067	27.736	15.776	584	1.851
Célibataires.	1.843	1.046	57	194	3.140	2.878	1.314	44	137	4.373	7.513	45.947			
Veufs-veuves	445	210	9	14	678	2.360	1.279	38	169	3.846	4.524				
Divorcés	341	142	6	41	530	820	410	13	99	1.342	1.872				
Total des majeurs	10.072	5.406	249	571	16.298	13.097	7.529	248	804	21.678	37.976				
Mineurs	2.388	1.428	34	260	4.110	2.179	1.413	53	216	3.861	7.971				
Totaux des Genevois	12.460	6.834	283	831	20.408	15.276	8.942	301	1.020	25.539	45.947				
<i>Confédérés :</i>												Religions des Confédérés			
Mariés	10.231	4.641	77	894	15.843	8.928	5.349	80	1.826	16.183	32.026	40.320	21.494	305	6.522
Célibataires.	3.843	2.070	34	715	6.662	4.923	2.689	22	724	8.358	15.020				
Veufs-veuves	446	156	6	36	644	2.128	933	34	243	3.338	3.982				
Divorcés	569	264	3	62	898	1.055	555	15	215	1.840	2.738				
Total des majeurs	15.089	7.131	120	1.707	24.047	17.034	9.526	151	3.008	29.719	53.766	68.641			
Mineurs	3.908	2.267	10	884	7.069	4.289	2.570	24	923	7.806	14.875				
Totaux Confédérés	18.997	9.398	130	2.591	31.116	21.323	12.096	175	3.931	37.525	68.641				
<i>Etrangers :</i>												Religions des Etrangers			
Mariés	579	3.460	441	325	4.805	1.095	3.269	436	314	5.114	9.919	3.617	14.607	1.949	1.724
Célibataires.	303	1.282	252	355	2.192	613	2.457	176	232	3.478	5.670				
Veufs-veuves	51	323	29	27	430	237	1.425	167	119	1.948	2.378				
Divorcés	28	115	19	12	174	78	191	18	21	308	482				
Total des majeurs	961	5.180	741	719	7.601	2.023	7.342	797	686	10.848	18.449	21.897			
Mineurs	321	1.020	226	143	1.710	312	1.065	185	176	1.738	3.448				
Totaux Etrangers	1.282	6.200	967	862	9.311	2.335	8.407	982	862	12.586	21.897				
<i>Récapitulation générale :</i>												Religions des Etrangers			
Mariés	18.253	12.109	695	1.541	32.598	17.062	13.144	669	2.539	33.414	66.012	71.673	51.877	2.838	10.097
Célibataires.	5.989	4.398	343	1.264	11.994	8.414	6.460	242	1.093	16.209	28.203				
Veufs-veuves	942	689	44	77	1.752	4.725	3.637	239	531	9.132	10.884				
Divorcés	938	521	28	115	1.602	1.953	1.156	46	335	3.490	5.092				
Total des majeurs	26.122	17.717	1.110	2.997	47.946	32.154	24.397	1.196	4.498	62.245	110.191	136.485			
Mineurs	6.617	4.715	270	1,287	12.889	6.780	5.048	262	1.315	13.405	26.294				
TOTAL GÉNÉRAL.	32.739	22.432	1.380	4.284	60.835	38.934	29.445	1.458	5.813	75.650	136.485				

En 1944: 134.678

Répartition des Confédérés

Cantons	Hommes		Total	Femmes		Total	Total général
	Majeurs	Mineurs		Majeures	Mineures		
Appenzell	188	51	239	190	87	277	516
Argovie	1.047	293	1.340	1.151	374	1.525	2.865
Bâle.	625	155	780	703	213	916	1.696
Berne	5.325	1.644	6.969	6.602	1.725	8.327	15.296
Fribourg	2.932	1.013	3.945	3.760	1.018	4.778	8.723
Glaris	123	25	148	103	38	141	289
Grisons	270	92	362	310	98	408	770
Lucerne	479	142	621	582	194	776	1.397
Neuchâtel	2.104	595	2.699	2.666	531	3.197	5.896
St-Gall	569	165	734	611	251	862	1.596
Schaffhouse	213	70	283	280	80	360	643
Schwyz	124	36	160	145	56	201	361
Soleure	481	133	614	524	155	679	1.293
Tessin	759	195	954	825	213	1.038	1.992
Thurgovie	396	115	511	396	110	506	1.017
Unterwald	67	14	81	77	32	109	190
Uri	34	17	51	50	18	68	119
Valais	1.341	444	1.785	1.844	541	2.385	4.170
Vaud	5.560	1.535	7.095	7.449	1.636	9.085	16.180
Zoug	50	11	61	50	12	62	123
Zurich	1.360	324	1.684	1.401	424	1.825	3.509
	24.047	7.069	31.116	29.719	7.806	37.525	68.641

En 1944 : 66.182

Nombre des foyers : 49.318

En 1944 : 47.650

Répartition des Etrangers

Pays	Hommes			Femmes			Total général
	Majeurs	Mineurs	Total	Majeures	Mineures	Total	
Europe :							
Allemagne	556	153	709	1.012	121	1.133	1.842
Belgique	55	12	67	93	16	109	176
Bulgarie	62	5	67	65	10	75	142
Danemark	26	2	28	15	5	20	48
Espagne	81	20	101	86	31	117	218
Estonie	2	1	3	6	2	8	11
Finlande	2	—	2	3	—	3	5
France	2.627	650	3.277	4.605	709	5.314	8.591
Grande-Bretagne	135	26	161	226	19	245	406
Grèce	45	8	53	48	5	53	106
Hollande	83	26	109	113	27	140	249
Hongrie	126	30	156	117	17	134	290
Italie	2.549	525	3.074	3.285	566	3.851	6.925
Irlande	1	—	1	—	—	—	1
Lettonie	16	2	18	19	6	25	43
Liechtenstein	7	1	8	11	1	12	20
Lituanie	9	—	9	12	1	13	22
Luxembourg	12	1	13	17	3	20	33
Norvège	4	2	6	6	1	7	13
Pologne	183	75	258	229	64	293	551
Portugal	8	1	9	9	2	11	20
Roumanie	66	13	79	78	13	91	170
Russie	255	41	296	282	39	321	617
Suède	16	4	20	17	3	20	40
Tchécoslovaquie	68	22	90	83	17	100	190
Turquie	148	18	166	93	14	107	273
Yougoslavie	99	12	111	75	9	84	195
Apatrides	67	18	85	43	1	44	129
Afrique :							
Egypte	27	2	29	14	1	15	44
Autres Etats	7	2	9	9	1	10	19
Amérique :							
Argentine	8	1	9	3	1	4	13
Brésil	5	—	5	5	2	7	12
Canada	2	2	4	5	2	7	11
Etats-Unis	65	7	72	54	2	56	128
Autres Etats	42	11	53	37	5	42	95
Asie :							
Arménie	60	2	62	36	6	42	104
Chine	16	4	20	7	2	9	29
Japon	4	4	8	3	1	4	12
Autres Etats	56	7	63	27	12	39	102
Océanie :							
Australie	1	—	1	—	1	1	2
Total	7.601	1.710	9.311	10.848	1.738	12.586	21.897

En 1944 : 22.990

GENÈVE-VILLE

RÉCAPITULATION 1945

Migrations selon la provenance ou la destination.

Répartition.

	IMMIGRÉS						ÉMIGRÉS						GAIN
	MASCULINS			FÉMININS			MASCULINS			FÉMININS			
	G	C	E	G	C	E	G	C	E	G	C	E	
Ville de Genève	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carouge	81	165	34	90	192	42	88	190	31	99	197	54	— 55
Chêne-Bougeries	56	66	25	59	122	43	42	55	18	36	75	24	121
Lancy	52	78	21	55	115	39	41	87	22	37	105	22	46
Vernier	32	81	5	40	79	10	35	63	4	32	57	7	49
Communes rurales	290	494	114	296	613	171	243	344	97	283	456	143	412
Total	511	884	199	540	1.121	305	449	739	172	487	890	250	573
CANTONS													
Appenzell	1	18	3	1	39	3	1	18	—	—	30	2	14
Argovie	4	108	12	4	151	7	3	96	3	1	166	6	11
Bâle	14	184	27	4	230	26	20	136	10	8	188	11	112
Berne	27	528	46	32	641	55	16	330	33	22	515	43	390
Fribourg	8	144	16	7	198	24	15	97	8	11	152	12	102
Glaris	—	10	1	1	10	2	—	6	2	—	19	2	5
Grisons	3	46	21	3	83	12	3	40	3	6	69	10	37
Lucerne	2	80	5	2	100	23	2	50	5	2	94	5	54
Neuchâtel	14	182	11	12	212	16	13	113	10	7	136	11	157
Saint-Gall	5	94	11	3	170	18	—	70	5	—	163	11	52
Schaffhouse	4	36	2	—	42	5	—	22	1	—	39	4	23
Schwyz	1	15	—	—	23	—	2	11	1	—	32	—	7
Soleure	—	63	1	2	76	4	1	53	1	1	49	3	38
Tessin	5	80	29	5	91	32	2	64	18	2	66	20	70
Thurgovie	1	45	5	—	77	3	—	31	1	—	72	2	25
Unterwald	—	6	3	—	18	3	1	6	1	—	14	2	6
Uri	—	6	—	—	18	—	—	5	—	—	10	—	9
Valais	12	132	25	12	260	42	9	74	16	10	199	20	155
Vaud	71	558	141	73	745	155	81	329	43	67	551	82	581
Zoug	—	12	2	1	28	—	—	5	1	—	15	—	22
Zurich	39	463	65	31	550	44	32	336	27	21	473	40	333
Total	211	2.810	426	193	3.832	474	201	1.901	189	158	3.032	286	2.179

* G = Genevois C = Confédérés E = Etrangers

GENÈVE-VILLE

RÉCAPITULATION 1945

Migrations selon la provenance ou la destination

PROVENANCE OU DESTINATION :	IMMIGRÉS				ÉMIGRÉS				GAIN			
	G	C	E	Total	G	C	E	Total	G	C	E	Total
MASCULINS												
Canton de Genève	511	884	199	1.594	449	739	172	1.360	62	145	27	234
Autres cantons	211	2.810	426	3.447	201	1.901	189	2.291	10	909	237	1.156
Suisse	722	3.694	625	5.041	650	2.640	361	3.651	72	1.054	264	1.390
Allemagne	14	25	60	99	3	3	8	14	11	22	52	85
France	49	65	168	282	101	191	607	899	52	126	439	617
Italie	2	4	18	24	3	1	209	213	1	3	191	189
Autres pays d'Europe	9	16	58	83	18	36	231	285	9	20	173	202
Pays d'outre-mer	14	13	29	56	9	23	81	113	5	10	52	57
Etranger	88	123	333	544	134	254	1.136	1.524	46	131	803	980
Inconnus	33	395	280	608	6	102	93	201	27	193	187	407
Total	843	4.112	1.238	6.193	790	2.996	1.590	5.376	53	1.116	352	817
FÉMININS												
Canton de Genève	540	1.121	305	1.966	487	890	250	1.627	53	231	55	339
Autres cantons	193	3.832	474	4.499	158	3.032	286	3.576	35	800	188	1.023
Suisse	733	4.953	779	6.465	645	3.922	536	5.103	88	1.031	243	1.362
Allemagne	11	30	41	82	1	2	6	9	10	28	35	73
France	74	94	229	397	89	210	673	972	15	116	444	575
Italie	3	3	31	37	3	11	214	228	—	8	183	191
Autres pays d'Europe	17	25	64	106	14	44	245	303	3	19	181	197
Pays d'outre-mer	19	13	29	61	15	18	89	122	4	5	60	61
Etranger	124	165	394	683	122	285	1.227	1.634	2	120	833	951
Inconnus	40	351	287	678	6	105	78	189	34	246	209	489
Total	897	5.469	1.460	7.826	773	4.312	1.841	6.926	124	1.157	381	900
RÉCAPITULATION												
Canton de Genève	1.051	2.005	504	3.560	936	1.629	422	2.987	115	376	82	573
Autres cantons	404	6.642	900	7.946	359	4.933	475	5.767	45	1.709	425	2.179
Suisse	1.455	8.647	1.404	11.506	1.295	6.562	897	8.754	160	2.085	507	2.752
Allemagne	25	55	101	181	4	5	14	23	21	50	87	158
France	123	159	397	679	190	401	1.280	1.871	67	242	883	1.192
Italie	5	7	49	61	6	12	423	441	1	5	374	380
Autres pays d'Europe	26	41	122	189	32	80	476	588	6	39	354	399
Pays d'outre-mer	33	26	58	117	24	41	170	235	9	15	112	118
Etranger	212	288	727	1.227	256	539	2.363	3.158	44	251	1.636	1.931
Inconnus	73	646	567	1.286	12	207	171	390	61	439	396	896
Total	1.740	9.581	2.698	14.019	1.563	7.308	3.431	12.302	177	2.273	733	1.717

* G = Genevois C = Confédéré E = Etranger.

CHAPITRE II

FINANCES

La Caisse hypothécaire a fixé à fr. 15.— par part la répartition du bénéfice réalisé par cet établissement durant l'année 1945. La Ville de Genève, propriétaire de 19.063 parts a encaissé de ce fait une somme de fr. 285.945.—.

Lors des trois années précédentes, la répartition était de fr. 13.— par part. Nous n'avions ainsi touché en 1944 que fr. 247.189.—.

A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Chef de service : M. Jean JARNIER

B. CAISSE MUNICIPALE

Chef de service : M. Auguste SCHILLING

(Voir le rapport du Conseil administratif à l'appui du compte rendu financier).

C. IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

Taxe professionnelle fixe. — En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les contributions publiques collationnée suivant arrêté législatif du 20 octobre 1928 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 octobre 1944, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1945.

Le résultat de l'exercice 1945 s'établit comme suit :

PRODUCTION	
Reliquat à fin 1944	Fr. 99.092,80
Production de l'exercice 1945	» 2.550.509,60
Total	Fr. 2.649.602,40
PERCEPTION	
Sur reliquat à fin 1944	Fr. 60.540,65
Sur taxes fixes de l'exercice 1945	» 2.401.392,15
Total	Fr. 2.461.932,80

Recettes « hors rôle »

surtaxes	Fr. 4.061,—	
Remboursement de frais de poursuites	» 3.169,45	
Intérêt sur compte de chèques postaux	» 42,75	Fr. 7.273,20
Total général de la perception		Fr. 2.469.206,—

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat		Fr. 10.166,50
Sur taxes fixes de l'exercice 1945		» 84.313,20
Total		Fr. 94.479,70

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat à fin 1944 et taxes fixes 1945	Fr. 2.649.602,40	
Perception sur taxes fixes et reliquat		Fr. 2.461.932,80
Dégrèvements sur taxes fixes et reliquat		» 94.479,70
Remboursements		» 2.511,05
Solde, soit reliquat à fin 1945		» 90.678,85
Fr. 2.649.602,40		Fr. 2.649.602,40

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques postaux de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 2.079.717,— soit le 85 % de la recette totale (15.680 versements).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué pendant l'année 1945 : 4.648 enquêtes, se répartissant comme suit :

Pour le compte de la Taxe municipale :

- 2.331 enquêtes concernant les changements de domicile des contribuables, l'établissement de nouveaux contribuables et requêtes en dégrèvement,
- 171 productions pour remises de commerce et à l'Office des poursuites,
- 200 encaissements.

- 2.702 enquêtes pour la Ville.

Pour le Département des finances et contributions (Etat) :

- 1.946 enquêtes sur déclaration incomplète, requête en dégrèvement ou demande de remise d'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

- 4.648 total général.

En outre, notre service d'enquêtes a poursuivi le recensement des entreprises établies sur le territoire de la Ville, dans le but de rechercher de nouveaux contribuables.

Commission taxatrice. — La commission taxatrice, présidée par M. le conseiller administratif Jules PENEY, délégué aux finances, a tenu 5 séances consacrées à l'examen des requêtes en dégrèvement et au classement des nouveaux contribuables.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 862 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, 10 recours ont été transmis à la commission cantonale de recours avec le préavis du Conseil administratif.

Recours aux tribunaux. — Néant.

ADMINISTRATION CANTONALE DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

Situation des comptes de la Commune de Genève au 31 décembre 1945

	Centimes additionnels		Créances hypothécaires	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Reliquat à fin 1944	956.399,59		13.337,31	
Production de l'exercice courant. . .	9.052.467,05		96.057,60	
Suppléments et amendes	805.505,55		—	
s/total	10.814.372,19		109.394,91	
Dégrèvements (à déduire).	619.634,35		96.132,15	
Net à percevoir	10.194.737,84		13.262,76	
Perception		9.068.334,94		13.262,76
Remboursements (à déduire)		199.051,80		—
Perception nette		8.869.283,14		13.262,76
Solde à percevoir		1.325.454,70		—
Totaux (sommes nettes)	10.194.737,84	10.194.737,84	13.262,76	13.262,76

Valeur du centime = 150.874,45.

COMPTE GÉNÉRAL	Production nette	Perception nette	Déductions		Solde en faveur de la commune
			Escompte	Frais de perception 2%	
Centimes pour construction des abris et lutte contre le chômage 2%	339.824,60	295.642,75	3.196,70	5.848,90	286.597,15
Centimes communaux 45%	7.646.053,34	6.651.962,34	71.925,80	131.600,75	6.448.435,79
Centimes pour la vieillesse . . . 8%	1.359.298,40	1.182.571,10	12.786,80	23.395,70	1.146.388,60
Centimes pour loyer des mobilisés 5%	849.561,50	739.106,95	7.991,75	14.622,30	716.492,90
Créances hypothécaires	13.262,76	13.262,76	143,40	262,40	12.856,96
Totaux 60%	10.208.000,60	8.882.545,90	96.044,45	175.730,05	8.610.771,40

D. LOYERS ET REDEVANCES

Chef de service : M. Antoine PERRET

Immeubles locatifs et terrains. — Au cours de l'année 1945, la Ville de Genève a acquis les immeubles suivants : route de Malagnou, 3, Villereuse, 25, route de Malagnou, 7, rue des Battoirs, 10-12, Cité de la Corderie, 127, rue du Môle, 8, rue de Bâle, 10, rue de la Tour-de-Boël, 29, chemin des Crêts, 5, rue du Grand-Pré, 59, rue Jean-Jaquet, 5-7-9-11, rue de la Terrassière, 31 ; ce dernier a été démoli dès la prise de possession. Les immeubles rue du Môle, 13-15, entièrement transformés ont été remis en exploitation dès le 15 mai 1945. Les buanderies des immeubles ont été pourvues de récipients pour les cendres.

Les loyers encaissés s'élèvent à fr. 500.602,85 en augmentation de fr. 50.602,85 sur les prévisions budgétaires, cette augmentation est donc due en partie à l'acquisition de nouveaux immeubles. Les dépenses se montent à fr. 370.917,90 se répartissant comme suit : balayage des escaliers, fr. 4.736,65 ; fournitures, fr. 2.497,90 ; nettoyages divers, fr. 533,05 ; eau, fr. 11.856,30 ; éclairage, fr. 15.637,55 ; contentieux, fr. 795,10 ; contributions, fr. 9.014,45 ; ramonage, fr. 306,25 ; chauffage, fr. 28.412,40 ; publicité, fr. 1.176,40 ; vidange hydraulique des canalisations, fr. 2.766,70 ; réparations, fr. 293.185,15.

Intérêts payés pour achat de terrains à la Ville : fr. 28.379,60, chiffre conforme aux intérêts à recevoir des sociétés immobilières.

Square Paul Bouchet. — Loyers encaissés, fr. 98.543,45 contre fr. 98.355,40 en 1944. Les dépenses ascendent à fr. 36.610,55, soit : nettoyages et ramonages, fr. 177,60 ; eau, fr. 2.448,— ; éclairage, fr. 1.651,45 ; contributions, fr. 2.011,30 ; fournitures, fr. 583,— ; réparations, fr. 29.739,20. Réductions de loyer justifiées.

Kiosques-abris, kiosques à journaux, kiosques dans les promenades. — Loyers, fr. 66.076,30 ; dépenses, fr. 11.748,15, soit : contributions, fr. 1.333,15 ; divers, fr. 448,75 ; réparations, fr. 9.966,25. Le kiosque des Bastions a été mis gracieusement à la disposition de l'Union avicole de Genève, les 2-3-4 mars.

Water-closets payants. — Recettes, fr. 9.756,50 ; dépenses, fr. 5.088,05, soit : nettoyage, fr. 3.323,25 ; éclairage, fr. 565,— ; vidange, fr. 17,10 ; réparations, fr. 1.182,70. Le nettoyage des installations est confié à la maison Treuter-Naegelin.

Buanderie municipale rue du Nant. — Recettes, fr. 19.587,90 ; dépenses, fr. 43.284,90, se répartissant comme suit : combustibles, fr. 28.401,60 ; éclairage et force motrice, fr. 415,70 ; fournitures et divers, fr. 155,15 ; ramonage, fr. 158,40 ; réparations, fr. 5.983,65 ; traitement du gardien, du chauffeur et assurances, fr. 8.170,40. Le faible contingent de combustible attribué nécessite l'emploi de grandes quantités de bois dur et résineux et l'augmentation des prix sont la cause essentielle du déficit. L'établissement a été fermé du 9 au 28 juillet pour l'exécution de travaux urgents à la chaudière.

Champ de foire. — Les forains se sont installés sur la plaine de Plainpalais à l'occasion des fêtes de Pâques, du 25 mars au 29 avril, des Ecoles, du 24 juin au 1^{er} juillet, d'Escalade et de Noël, du 2 au 25 décembre et sur le Grand-Quai pour les fêtes de fin d'année. Le cirque Knie a séjourné du 7 au 17 septembre. Des fêtes foraines ont été organisées au Pré l'Evêque, aux Pâquis et à Saint-Gervais.

Redevances pour empiètements sur la voie publique. — En conformité de la loi sur la fusion, les redevances sont encaissées par l'Etat pour le compte de la Ville. Le droit de stationnement des autos-taxis et des fiacres a été maintenu au tarif réduit de fr. 15,— et de fr. 2,—.

Salles de réunions. — Nous constatons une reprise plus marquée de l'activité des sociétés. Les salles sont toujours utilisées pour la distribution des cartes de rationnement.

Maison du Faubourg. — Le produit des locations comprenant : salle de réunion, café-restaurant, association des salles de réunions ouvrières, bureau des automobiles et divers locaux s'est élevé à fr. 24.200,55. Les dépenses à fr. 25.237,60, soit : gardes, ustensiles et produits de nettoyage, chauffage, machinistes, éclairage et dépenses diverses, fr. 10.143,90 ; réparations, fr. 9.201,70 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.892,—. La buvette de la salle de réunion est maintenant assurée par les sociétés à leur entier profit. Cette nouvelle disposition a immédiatement produit un plus grand nombre de manifestations.

Maison communale de Plainpalais. — Locations des salles et du poste de gendarmerie, fr. 37.333,35. Dépenses, fr. 45.133,90, se répartissant comme suit : salaire des nettoyeurs, remplaçant du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde, fr. 28.906,80 ; réparations, fr. 10.782,10 ; traitement du concierge et prime d'assurance, fr. 5.445,—.

Salle du Môle. — Locations, fr. 4.159,20 ; dépenses, fr. 2.708,25 ; soit : allocation au concierge, nettoyage, machinistes, gardes, chauffage, eau, éclairage, fournitures diverses, fr. 2.637,85 ; réparations, fr. 70,40.

Salle communale des Eaux-Vives. — Locations, fr. 10.167,40 ; dépenses, fr. 14.889,10, comprenant : frais de garde, chauffage, éclairage, eau, machinistes, électricien, fr. 6.780,50 ; réparations, fr. 4.028,60 ; traitement du concierge, fr. 4.080,—. Cette salle est toujours très fréquentée par les sociétés.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes, fr. 3.099,75 contre fr. 4.988,75 en 1944. Dépenses, fr. 1.314,35, soit : éclairage, fournitures, allocation et réparations. Le fléchissement

des recettes constaté l'année dernière s'est encore accentué, toujours en raison du faible contingent de combustibles ; il en est résulté une utilisation réduite du poids par les maisons de combustibles. Il y a lieu aussi de tenir compte des travaux importants de réfection du boulevard Georges Favon qui ont empêché une utilisation normale du poids.

Parc des Eaux-Vives. — Loyer du Tennis-Club et du restaurant, fr. 6.501,—. Réduction de loyer renouvelée en raison des circonstances actuelles.

Bains des Pâquis. — Recettes : entrées, vestiaires, cabines, abonnements et loyer de la buvette fr. 29.488,65 (fr. 31.482,75 en 1944). Dépenses, fr. 29.370,05 (fr. 31.137,30 en 1944) soit : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses, fr. 21.899,35 (fr. 19.577,95 en 1944), réparations, fr. 7.470,70 (fr. 11.559,35 en 1944). Début et fin de saison mauvais. Les recettes sont de ce fait en diminution de fr. 2.000,— sur la saison précédente. Il a été enregistré 49.269 entrées adultes contre 58.230 en 1944 et 55.603 en 1943 ; 17.255 entrées enfants contre 23.084 en 1944 et 19.263 en 1943. Les vestiaires payants ont été utilisés par 27.892 personnes contre 27.264 en 1944 et 32.499 en 1943. Les gardiens ont été appelés à faire des exercices de natation et de sauvetage. L'établissement a été ouvert du 19 mai au 30 septembre.

Rue du Soleil Levant, 6. — Loyers encaissés fr. 11.526,25. Dépenses, fr. 13.177,65 (combustibles, électricité, eau, fournitures diverses et transformation de la chaudière du chauffage central général.

Rendement des immeubles dépendant des fondations suivantes :

Fondation Revilliod. — Immeuble rue de l'Hôtel-de-Ville, 12 : loyers, fr. 10.397,— ; dépenses, fr. 7.506,85 comprenant : traitement du concierge, électricité, fournitures, prime assurances, fr. 3.366,30, entretien, fr. 4.140,55. Immeuble place Claparède, 2 : loyers, fr. 17.009,45 ; dépenses, fr. 5.058,85 comprenant : électricité, fournitures, prime assurances, fr. 2.928,15 ; entretien, fr. 2.130,70.

Fondation Diday, immeuble rue Adhémar Fabri, 4 : loyers perçus, fr. 28.048,75 ; dépenses, fr. 19.936,30.

Succession Maget, immeuble rue Ferdinand Hodler, 5. — Loyers, fr. 13.692,— ; dépenses, fr. 3.174,20.

Legs Diodati-Plantamour, immeuble promenade du Pin, 5. — Loyers, fr. 4.624,85 ; dépenses, fr. 8.839,36.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland :

Châtelaine ; rue du Nord ; Navigation, 4, Léman, 11 ; Louis Favre, 19, 21, 20, 22, 22bis ; Pâquis, 30-32 ; Sécheron, 3-5 ; Gustave Moynier, 4-6 ; Montchoisy, 15 ; Madeleine, 7-11. Loyers encaissés, fr. 255.807,—. Dépenses, fr. 120.852,20. Réductions temporaires maintenues à des ménages en difficulté et pour part de la Ville dans le payement du loyer de mobilisés.

Divers. — Le service assure aussi la rentrée des loyers :

- a) du Café du Théâtre ;
- b) de divers locaux aux Abattoirs ;
- c) de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) de la villa Moynier, de la Perle du Lac et de la villa Bartholoni ;
- e) des arcades sous la terrasse du Kursaal ;
- f) des appartements du poste central de secours contre l'incendie et de locations pour les services des cimetières et des parcs et promenades.

En outre, nous effectuons : la perception des redevances concernant l'éclairage des chemins privés, des horloges électriques et divers ; nous sommes chargés également de la perception des recettes des stades de Frontenex, de Varembe et du parc des Eaux-Vives.

Total général de l'encaissement : Fr. 1.838.890,21 contre Fr. 1.779.580,50 en 1944.

CHAPITRE III

SERVICE IMMOBILIER, DES ÉTUDES ET BATIMENTS

Chef de service : M. Frédéric GAMPERT

Personnel

Au 31 décembre 1945 le personnel comprenait 20 employés et surnuméraires.

Durant l'année il y a eu 1 entrée et 1 sortie (mutation).

Au 31 décembre 1946 l'effectif est donc semblable à celui de l'année précédente.

Commission des travaux

Le Conseil municipal, dans sa séance du 30 janvier 1945, a nommé, pour faire partie de la commission des travaux publics prévue à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes : MM. les conseillers municipaux F. Baud, L. Billy, J. Bommer, F. Bouchet, J. Calame, P. Corbat, A. Dentan, G. Guignet, P. Guinand, A. Hausmann, H. Loutan, H. Rossire, M. Thévenaz, R. Tschudin et B. Voutaz.

La commission a tenu, en 1945, 33 séances plénières et de sous-commission présidées, conformément à l'article 21 de la loi sur l'administration des communes, par M. H. Schoenau, conseiller administratif délégué.

La commission a rapporté sur les objets qui lui ont été renvoyés par le Conseil municipal et a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

Section I : SERVICE IMMOBILIER

A. Affaires immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1945, les opérations ci-après :

Acquisitions :

- 30 janvier : Route de Malagnou et rue de Villereuse 25 (propriété des consorts Martin).
- 30 janvier : Route de Malagnou (propriété des consorts Freundler).
- 7 septembre : Immeuble Tour de Boël 29 (S. I. Le Nouveau Mur).
- 25 septembre : Rue du Môle 8-10 (Lydiard).
- 25 septembre : Cité de la Corderie 127 (Consorts Bourne).
- 25 septembre : Rue des Battoirs 10-12 (de Mirbach).
- 12 octobre : Chemin des Crêts 5 (Werthmuller).
- 6 novembre : Terrain à Vessy.
- 27 novembre : Grand-Pré 59-rue des Asters (Maunoir).

Expropriation :

- 20 mars : Immeuble rue de la Terrassière 31 (Consorts Ecuyer).

Vente :

- 7 septembre : Cession de droits de la Ville dans l'immeuble rue de la Tour-de-Boël 26.

Créances hypothécaires :

Les immeubles rue Jean-Jaquet 5-7-9-11, sur lesquels la Ville avait des créances ayant été déclarés en faillite, le Conseil administratif a été autorisé, par arrêté du Conseil municipal du 22 mai 1945, à miser aux enchères publiques et à se rendre éventuellement acquéreur des dits immeubles. Depuis, la Ville est devenue propriétaire de ces immeubles.

Incorporation au domaine public

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagement ont été conclues en 1945 :

Avenue de Champel	hors-ligne	8,00 m ²
Rue de Lyon	»	3.052,00 »
Rue de Lyon-angle rue de la Poterie	»	294,00 »
Rue des Délices-angle rue Voltaire	»	499,00 »
Rue du Prieuré	»	86,00 »
Avenue de Champel	»	117,00 »
Rue du Grand-Pré	»	330,00 »
Rue de Lyon	»	381,00 »
» » »	»	563,00 »
Rue de Saint-Jean	»	19,00 »
» » » »	»	1,00 »
Rue du Valais	»	492,00 »
Rue de Lyon	»	510,00 »
Rue du Môle	»	75,50 »
Sentier du Château	»	268,00 »
Rue de Lyon	»	677,00 »
Rue Chandieu	»	136,00 »
Rue du Prieuré	»	31,00 »
Rue de la Ferme-rue de la Colline	»	262,00 »
Total		7.801,50 m ²

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement de 19 recueils de titres.

L'incorporation au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus a nécessité l'intervention du service en vue de la radiation ou de modification d'inscriptions hypothécaires.

Le Service immobilier a régularisé les opérations suivantes :

— Plusieurs actes d'achats de propriétés dans les communes de Genève, Troinex et Versoix au nom de l'indivision « Ville de Genève-Services industriels de Genève » ont été passés sans que ces actes préjugent le droit de propriété de la Ville de Genève.

— Rectification de limite entre les propriétés Menu et Ville de Genève, à Vernier.

— Cession par la Ville de Genève à la Société coopérative anti-alcoolique d'alimentation de tous ses droits dans deux parcelles, à la rue des Barrières.

— Acquisition de l'immeuble de la Paroisse évangélique de la rive droite, rue de la Prairie, angle rue Tronchin.

— Rétrocession par l'Etat et la Ville de Genève d'une petite bande de terrain, rue Ferrier, angle rue du Prieuré.

— Acquisition de la propriété des consorts Freundler, route de Malagnou 7.

— Acquisition de la propriété des consorts Martin, route de Malagnou 3 et rue de Villereuse 25.

— Nouvelles conditions pour les prêts hypothécaires aux colonies de vacances.

— Cession par l'Etat et la Ville de Genève d'une petite bande de terrain à la rue du Grand-Pré (Crivelli).

— Expropriation de l'immeuble rue de la Terrassière 31 (consorts Ecuyer).

— Cession par l'Etat et la Ville de deux petites bandes de terrain à la route de Chêne.

— Radiation d'une inscription prise en garantie du paiement d'une facture à la Ville de Genève (Mennet).

- Rectification de limites de propriétés avec changement de surfaces entre les Sociétés immobilières Sésia A-B-C-D-E-F-H et I, la Maison de retraite du Petit-Saconnex et le domaine public.
- Vente d'un terrain (partie d'un chemin) à Tavano, à l'avenue d'Aire.
- Rectification de limites de plusieurs parcelles appartenant à la Ville de Genève, au bois des Frères, à Vernier.
- Modification de l'assiette d'une servitude de passage sur les parcelles 3349 et 3351 de Vernier.
- Rectification de limite avec changement de surface entre les propriétés Rappard et de la Ville de Genève, au Conservatoire botanique.
- Acquisition de l'immeuble Tour-de-Boël 29 et cession de droit de la Ville dans l'immeuble Tour-de-Boël 26.
- Acquisition de l'immeuble Cité de la Corderie 127 (consorts Bourne).
- Acquisition de l'immeuble rue des Battoirs 10-12 (de Mirbach).
- Acquisition de l'immeuble rue du Môle 8-10 (Lydiard).
- Acquisition de l'immeuble chemin des Crêts 5 (Werthmuller).
- Radiation d'hypothèque légale prise contre la Société immobilière Voltaire-Genève.
- Radiation d'une servitude de passage sur la parcelle 2638, à Vernier.
- Acquisition d'une parcelle de terrain à Vessy.

Noms de rues. — Par arrêtés du Conseil d'Etat du 15 août 1945, le nom d'avenue de Sainte-Clotilde (en souvenir de Sainte-Clotilde, princesse de Genève et reine de France, dont le XIV^e centenaire a été célébré en 1945) a été donné à l'avenue des Abattoirs, à la Jonction et du

6 novembre 1945, le nom d'avenue Henri Golay (ancien maire de la commune de Vernier) a été donné au tronçon du chemin limitrophe d'Aire, compris entre le pont Butin et Châtelaine.

Ces deux nouvelles dénominations entreront en vigueur dès le 1^{er} janvier 1946.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1945, le Service a examiné 413 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc. (358 en 1944) soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville de Genève. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au bureau du Registre foncier et des études en raison des gabarits autorisés ainsi que des conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

B. Aménagements de quartiers

PLANS — ENQUÊTES PUBLIQUES

L'autorité cantonale a soumis à l'enquête publique du 6 février au 22 mars 1945, le plan N° 21.442-66 I, du 29 janvier 1945, pour la prolongation du boulevard de la Tour jusqu'à la rue Prévost-Martin.

Démolitions d'immeubles. — La Ville a fait procéder aux démolitions suivantes :

- Immeuble rue du Pré-Jérôme N° 5. Le terrain devenu libre a été aménagé en petits jardins.
- Immeuble rue des Voisins 12, ancienne buanderie.
- Immeuble de la Paroisse évangélique, sis à l'angle des rues de la Prairie et Tronchin ; cet emplacement a été aménagé en jardin public avec établissement de bancs et d'un jeu de sable.
- Immeuble rue de la Terrassière 31 ; acquis par voie d'expropriation, cette opération a permis d'aménager convenablement l'angle des rues de Jargonant-Terrassière, ce qui facilitera la circulation parfois très importante à ce carrefour.
- Un petit bâtiment à la rue de Lyon 50, angle rue de la Poterie, ce qui termine l'opération d'élargissement entreprise dans ce tronçon de la rue de Lyon.

C. Etudes et négociations

Rue de la Tour de l'Île. — Des négociations en vue de l'acquisition par la Ville de l'immeuble rue de la Tour de l'Île N° 1 n'ont pas abouti.

Vieille ville. — Plusieurs opérations d'assainissement sont prévues dans différents mas d'immeubles de la vieille ville : rue de la Cité 15-17, Tour-de-Boël 26-28-30, Grand'Rue 15 et rue des Chaudronniers 16.

Une subvention municipale a été votée par le Conseil municipal pour contribution de la Ville à ces travaux.

Rue des Barrières. — Des pourparlers sont intervenus entre la Société coopérative anti-alcoolique d'alimentation, en vue de la cession gratuite par la Ville de Genève de tous ses droits dans deux parcelles sises rue des Barrières.

Une contribution de la Ville a été versée à cette Société pour l'abaissement de toitures et la réfection de façades.

Route de Chêne. — Le dégagement d'un chemin privé sur la route de Chêne a nécessité la rétrocession de deux petits hors-ligne.

Rue de Montchoisy. — Des négociations sont en cours avec les propriétaires de l'immeuble rue de Montchoisy 37-39 et 39bis en vue d'un échange contre les immeubles rue de la Fontaine 35-37, appartenant à la Ville.

Rue du Beulet et chemin Furet. — Par suite de l'aménagement de la nouvelle voie des C.F.F. dans le quartier de Saint-Jean, il a été procédé à l'échange de divers hors-ligne avec les C.F.F., l'Etat et des propriétaires.

Rue des Délices, angle rue Voltaire. — L'acquisition à l'amiable du hors-ligne de la propriété Meyer s'étant faite normalement, les pouvoirs publics ont entrepris cette rectification qui est actuellement achevée et qui paraît donner entière satisfaction aux habitants de ce quartier.

Rue du Grand-Pré. — Le crédit pour l'aménagement de cette artère ayant été voté par le Conseil municipal en 1941, l'administration municipale a procédé à l'acquisition du hors-ligne de la propriété Crivelli.

Des pourparlers sont en cours pour l'acquisition de propriétés sises angle Grand-Pré-rue Chauvet.

Rue de Lausanne. — Les travaux d'élargissement de la rue de Lausanne, au droit de l'immeuble N° 34, propriété de M. Comte, ont été complètement achevés.

Rue de Lyon. — Une partie de la propriété de M. Montessuit, sise rue de Lyon 50, angle rue de la Poterie, a été acquise par voie d'expropriation. L'aménagement en voie publique s'est poursuivi régulièrement et ces travaux sont actuellement terminés.

Le Département des travaux publics désirent poursuivre l'aménagement de la grande artère de la rue de Lyon a prié la Ville d'entamer des négociations avec les propriétaires riverains soit depuis la rue Lamartine à la hauteur des ateliers Hispano-Suiza, en vue de l'acquisition de hors-ligne et leur cession au domaine public.

Les pourparlers eurent lieu rapidement et il faut reconnaître que les propriétaires ont très bien compris que la rue de Lyon devait être élargie et rectifiée. Les travaux d'aménagement sont en cours et seront terminés dans le courant de 1946.

Élargissement de la rue des Pâquis. — L'opération d'élargissement et d'aménagement de la rue des Pâquis, entre la rue du Môle et la rue J.-A. Gautier a été exécutée rapidement et une amélioration sensible du quartier en est résultée.

Rue de Saint-Jean. — Par suite de la reconstruction du pont des Délices sur les voies des C.F.F. et de l'élargissement de la rue de Saint-Jean au droit du pont, un hors-ligne a dû être acquis en vue de son incorporation au domaine public.

Vernier. — L'administration municipale a examiné diverses modifications du régime immobilier de ses propriétés dans la commune de Vernier, ainsi que celles ayant trait à la propriété commune avec les Services industriels de Genève.

Chemins privés. — Par suite d'un accord avec les propriétaires intéressés, le sentier du Château, à la Roseraie, a été incorporé au domaine public (voies publiques de la Ville de Genève).

Immeubles et terrains. — Le Service a examiné plusieurs propositions d'acquisitions ou d'échanges d'immeubles.

Kiosques-abris de la C.G.T.E. — L'administration municipale a contribué à la reconstruction du kiosque-abri situé route des Acacias et à la construction d'un nouveau kiosque-abri au Mervelet.

D. Conditions d'ordre social

Notre Service a assuré, comme il en a été chargé, le contrôle des fournisseurs en ce qui concerne les conditions d'ordre social imposées par l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Le Service tient à jour le rôle des maisons et entreprises qui adhèrent au contrat collectif de leur branche et qui sont en règle avec leur caisse professionnelle de compensation.

Ce contrôle signale régulièrement à l'Office cantonal de placement, aux organisations patronales et ouvrières, ainsi qu'à l'Union des mobilisés, toutes les commandes importantes passées par notre service et celles portées à notre connaissance par les autres services de l'administration, lesquels sont également tenus d'en donner avis au contrôle.

Dix-huit listes de commandes ont ainsi été communiquées durant l'année 1945 à l'Office de placement et aux 12 organisations intéressées afin de leur permettre d'exercer leur contrôle et de nous signaler les infractions éventuelles aux prescriptions de l'arrêté municipal.

Aucune réclamation ne nous est parvenue en 1945.

Les mesures adoptées, d'accord avec les organisations intéressées paraissent donner toute satisfaction et répondent au but proposé.

Elles ont permis d'augmenter encore le nombre des adhérents aux organisations que l'administration désire voir respecter par ses fournisseurs et les entreprises travaillant pour son compte.

Section II : ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Études

La fin de la guerre permet d'espérer une amélioration dans l'approvisionnement en matériaux de construction pour l'année prochaine. Mais les difficultés de transport, la destruction massive des industries de tous genres, l'épuisement des stocks, la pénurie de charbon ont atteint dans les pays voisins de telles proportions que cette amélioration ne peut être que progressive et n'a pas encore eu d'effet dans l'année 1945 sur l'industrie du bâtiment. Les restrictions dans l'emploi de nombreux matériaux et surtout du ciment n'ont pas encore été levées et ont empêché d'entreprendre des constructions neuves.

D'autre part le chômage, que l'on craignait avec la fin de la guerre et la démobilisation de l'armée ne s'est heureusement pas produit ; l'action de subventionnement pour les travaux inscrits au programme des possibilités de travail, dit « plan Zipfel » n'est pas entrée en vigueur et il paraît peu probable que la nécessité de son application se fasse sentir dans un avenir prochain.

Ensuite d'un travail présenté par le Service des études le Conseil administratif avait approuvé, le 30 novembre 1945, un programme de grands travaux divisé en trois groupes :

1. Travaux prévus au budget ordinaire ou pour lesquels les crédits nécessaires ont été votés ;
2. Travaux financés par cinq centimes additionnels (env. fr. 700.000,— par an) ;
3. Travaux devant faire l'objet de demandes de crédits spéciaux et séparés.

Le mode de financement du groupe 2 n'ayant pas été approuvé par le Conseil d'Etat, les travaux qui y étaient incorporés, à part deux exceptions, ont été transférés dans le groupe 3.

Toutefois l'étude de plusieurs projets a été poursuivie par des architectes privés sous la direction de la section des études pour être prêts, dès que les circonstances favorables à leur exécution se présenteraient ou que leur réalisation constituerait une nécessité absolue.

Victoria-Hall. — Les études entreprises par deux bureaux d'architectes, réunis en association pour ce travail, ont abouti à l'établissement d'un projet complet. Après de nombreuses compressions de dépenses et modification du projet demandées par la commission des travaux, le coût estimatif des travaux a été ramené de fr. 876.000,— à fr. 676.000,—.

Par un arrêté du 13 juillet 1945 le Conseil municipal a approuvé l'utilisation du fonds Galland pour la construction d'un hôtel municipal à la couverture de cette dépense.

Les architectes ont reçu le mandat de préparer tous les plans d'exécution de telle sorte que les travaux soient entrepris dès la fin de la saison des concerts 1945-1946.

Kursaal. — Le mauvais état de la couverture du dancing entraîne chaque année des frais élevés d'entretien sans apporter une solution définitive ; d'autre part l'aspect inesthétique de cette partie du bâtiment, le caractère précaire de la construction du toit en tôle le long du quai, ont amené à envisager une réfection complète du dancing, pour laquelle des études ont été demandées à un bureau d'architecte privé.

Le coût élevé de ce travail et d'autres questions d'ordre juridique n'ont pas encore permis de présenter des propositions au Conseil municipal.

Salle de réunion à Sécheron. — Les études pour l'agrandissement de cette salle et son aménagement pour des représentations, qui avaient déjà été entreprises en 1943 avec un architecte privé, ont été reprises avec un autre bureau d'architectes en vue d'obtenir des solutions différentes et d'une réalisation plus facile.

Auberge de jeunesse. — La proposition présentée par le Conseil administratif pour la création d'une auberge de jeunesse dans l'immeuble 15, rue du Môle, avait été écartée en 1943 par la commission des travaux qui estima que ce bâtiment ne se prêtait pas à cette institution et un aménagement provisoire dans un appartement de la rue Guillaume-Tell fut adopté pour la durée de la guerre.

L'étude d'une solution définitive a été reprise et un architecte chargé d'étudier la possibilité d'installer l'auberge de jeunesse sur un autre emplacement.

Bibliothèques. — A la demande du conseiller délégué, une étude de *centralisation des bibliothèques de beaux-arts* dans l'immeuble *promenade du Pin 5*, qui appartient à la Ville, a été confiée à un architecte. Le relevé complet du bâtiment a été effectué par le personnel du bureau d'entraide technique.

Un architecte a été chargé d'établir un projet pour la construction d'un bâtiment entre la rue du Centre et la rue Dancet destiné à abriter un *dépôt du service du feu* et une *bibliothèque municipale*. Ce projet, qui permettra de mieux loger la bibliothèque se trouvant actuellement dans un sous-sol de la salle communale et de remplacer un dépôt du service du feu vétuste et trop petit, aurait aussi l'avantage de créer de l'ordre dans ce quartier par la suppression de vieilles bâtisses en mauvais état. Des discussions longues et laborieuses avec la commission d'urbanisme ont considérablement entravé l'avancement de cette étude.

Cimetières. — L'étude de la construction de *chambres mortuaires dans le cimetière de Plainpalais* a été poursuivie pendant quelques mois puis interrompue en raison de la relation de ce problème avec ceux qui se posent au *cimetière de Saint-Georges*.

Ensuite d'une demande de crédit de fr. 130.000,— présentée le 23 février au Conseil municipal en vue de divers travaux extérieurs et intérieurs à exécuter aux bâtiments de l'entrée du cimetière de Saint-Georges, la commission des travaux a demandé une étude d'ensemble des aménagements de l'entrée, des bâtiments et des abords de ce cimetière. La section des études prépare en collaboration avec le chef du service de l'urbanisme et le chef du service des cimetières un programme de concours pour la solution de ces problèmes.

Vieille ville. — Les études dont il a été fait mention dans le précédent compte rendu pour la restauration d'immeubles et l'assainissement de groupes de construction dans la vieille ville (Cité-

Bémont ; Tour-de-Boël ; Péliiserie-Grand'Rue ; rue des Chaudronniers) ont abouti au vote d'un arrêté du Conseil municipal du 7 septembre 1945 pour le subventionnement de ces opérations, dans lesquelles la Ville participe pour le « dénoyautage » et l'assainissement, par l'Etat et la Confédération au titre des occasions de travail.

Un architecte a été chargé de l'étude de la restauration des immeubles *Cité 19-21-23* qui appartiennent à la Ville et font partie de ces opérations.

Kiosque et édicules. — Le Conseil municipal a voté le 7 septembre le crédit de, fr. 55.000— nécessaire pour la construction d'une *station-abri à la place Claparède* dont il est question depuis plusieurs années.

Malheureusement la pénurie de ciment a empêché d'entreprendre, en 1945, l'exécution du projet mis au point par un architecte privé. Toutes les dispositions ont été prises pour que cette construction soit mise en chantier au début de 1946.

Par contre le projet de construction d'un édicule à la *place de la Fusterie* pour abriter des w.-c. publics, des cabines téléphoniques et un kiosque à journaux a été abandonné. L'agence des journaux ayant renoncé à l'exploitation d'un kiosque à cet emplacement, et les commerçants du quartier ayant demandé la suppression des w.-c., ce projet de construction n'a plus sa raison d'être. La Ville de Genève a demandé au Département des travaux publics d'étudier l'aménagement de cette place sans kiosque ainsi que de celle de la place du Lac et de celle du Stand pour répondre aux désirs des habitants du quartier.

L'agence des journaux ayant aussi renoncé à l'exploitation du *kiosque de la place des Alpes*, un architecte a été chargé d'étudier sa transformation pour une meilleure utilisation comme salle d'attente du tram.

Stade de Champel. — Sur la base du crédit de fr. 300.000,— voté en 1944, les architectes mandatés ont établi les plans d'exécution de la première étape. Les travaux seront entrepris en 1946.

Concours

Les deux sculpteurs classés ex-æquo dans le *concours pour l'érection d'un monument à la mémoire de Ferdinand Hodler*, ont présenté de nouveaux projets pour un concours au 2^e degré.

Le jury réuni sous la présidence de M. Emile Unger, ancien conseiller administratif, a écarté les projets de M. Henry Kœnig et recommandé pour l'exécution un des projets de M. J. Probst dans un rapport qui a été remis le 16 juin 1945 au Conseil administratif. L'œuvre de M. Probst et le choix de l'emplacement ont donné lieu à des observations qui ont été examinées le 17 octobre 1945 au cours d'une entrevue entre MM. les conseillers S. Baud-Bovy et F. Cottier, délégués du Conseil administratif et le jury ; le Service immobilier était représenté dans le jury par l'architecte de la Ville. L'artiste s'est déclaré d'accord de tenir compte des remarques du jury concernant son œuvre et il a été chargé de poursuivre l'étude du monument avec son collaborateur M. Lesemann, architecte, sur l'emplacement du talus de la place Sturm, envisagé au cours de cette réunion.

Le *concours pour la construction d'un groupe scolaire dans la campagne Trembley* a été jugé au mois de juillet ; 52 projets ont été soumis à l'examen du jury qui était présidé par M. le vice-président F. Cottier, conseiller délégué aux écoles. Le Service immobilier était représenté par l'architecte de la Ville.

La somme de fr. 18.000,— mise à la disposition du jury pour récompenser les auteurs des meilleurs projets a été répartie de la façon suivante :

1 ^{er} prix	Fr. 4.000,—	« Balance »	D ^r Roland Rohn.
2 ^e »	» 3.500,—	« Messidor »	Robert Barro
3 ^e »	» 3.000,—	« Parc »	René Murset.
4 ^e »	» 2.800,—	« Fiat Lux »	F. Quétant.
5 ^e »	» 2.500,—	« M. Crépin »	J. de Stoutz.
6 ^e »	» 2.200,—	« A.B.C. »	M. et M ^{me} A. Rivoire.

Sur la proposition du jury, 2 projets ont été achetés à fr. 1.550,— chacun : « Labor et Circenses » Peyrot et Bourrit ; « Polygone » G. Brera.

En outre 20 projets ont reçu des indemnités pour un montant total de fr. 18.000,—.

Après ce concours, l'auteur du projet classé en 1^{er} rang a reçu le mandat de présenter un avant-projet de l'école primaire pour la réalisation d'une première étape de construction.

Constructions

Nouvel abattoir. — L'avancement des travaux s'est beaucoup ressenti, comme dans les années précédentes, du fait de la longue période de suspension pendant les mois d'été pour se conformer aux prescriptions fédérales en matière de chômage.

Le bâtiment des frigorifiques a été mis sous toit avant l'hiver, l'exécution de la partie affectée au chauffage a subi un retard par suite de la découverte d'une nappe d'eau souterraine qui a contraint les architectes à modifier leurs plans et à faire des travaux spéciaux d'étanchéité.

Les travaux d'isolation sont en voie d'exécution.

Immeubles 4-6-8-10 rue du Cendrier. — Les travaux de gros-œuvre de cette importante entreprise de restauration ont été terminés à la fin de l'année ; les façades sur la rue Kléberg sont reconstruites ; les bâtiments sont sous toit. Les travaux d'aménagement seront terminés dans le courant de 1946.

Les travaux adjugés s'élèvent, à fin 1945, à la somme de fr. 505.897,— et 29 entreprises ont été chargées à ce jour de l'exécution des travaux.

Entrée du cimetière de Châtelaine. — La construction est près d'être achevée ; les aménagements extérieurs sont en voie d'exécution.

Des vitraux ont été commandés pour la chapelle à un artiste verrier et un sculpteur a été chargé du motif qui doit orner la petite place à l'intérieur du cimetière.

La restauration des *immeubles 13-15 rue du Môle* est achevée et tous les appartements sont occupés. Le toit a été entièrement refait. Des mesures importantes ont dû être prises pour éloigner l'humidité à la suite de la découverte d'une nappe d'eau souterraine.

Les travaux se sont élevés à fr. 250.000,— et ont été répartis à 29 entrepreneurs.

La reconstruction d'un *édicule au parc des Eaux-Vives* a été confiée à un architecte privé. Le coût des travaux qui ont été achevés en automne s'est élevé à fr. 21.800,—.

Le sous-sol du *pavillon de musique* de la promenade du Lac a été transformé. Un vestiaire pour les musiciens a été aménagé ; un escalier extérieur a remplacé avantageusement la trappe dans le plancher.

Répondant au vœu de la direction de la *bibliothèque publique et universitaire*, un escalier extérieur a été construit qui permet d'isoler complètement la chaufferie des magasins de livres.

La peinture décorative de M. Louis Goerg, acquise par la Ville, a été placée par les soins du service dans le vestibule de la bibliothèque de droit.

L'aménagement de *l'appartement du concierge de l'Hôtel municipal* a libéré au rez-de-chaussée des locaux qui ont permis la création de salles de commissions ; des locaux d'archives ont pu être aménagés dans les combles, par suite d'une meilleure utilisation de la place.

Sur l'initiative de l'association du quartier, la Ville a donné suite à un projet d'*aménagement de la place de la Synagogue* avec une fontaine décorative, couronnée d'un motif de sculpture.

Une *plaque commémorative de la fondation du comité international de la Croix-Rouge* a été placée sur le bâtiment de l'Athénée, propriété de la Société des Arts.

Une inscription a été gravée sur le *portail de la propriété des Délices* à la mémoire de Voltaire.

Subventions

L'action de subventionnement pour la restauration des façades dans la vieille ville a été poursuivie. Il est tenu compte dans chaque cas de la valeur architecturale et artistique des bâtiments ainsi que de la nature des travaux envisagés et de la dépense occasionnée.

Commissions

L'architecte de la Ville a représenté l'administration municipale à la commission régionale de l'*Association suisse du plan d'aménagement national* le 31 octobre 1945 à Lausanne.

Il a participé régulièrement aux séances de la *Commission d'étude pour le développement de Genève*.

Il a accompagné le délégué du Conseil administratif à la *réunion des capitales romandes* le 19 décembre à Sion.

Section III. — BATIMENTS, ENTRETIEN ET DIVERS

L'augmentation très sensible du prix des travaux nous a obligés à en réduire un peu le volume et à remettre à des temps meilleurs des réparations ou améliorations dont l'exécution aurait entraîné un dépassement des crédits votés.

Nous ne détaillons que les réparations présentant une certaine importance. Notre service s'est appliqué à ne confier des travaux qu'à des entrepreneurs en règle avec leur caisse de compensation, selon l'arrêté du Conseil municipal du 4 avril 1941.

Les concessionnaires des travaux de vitrerie dans les bâtiments de la Ville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1945 ont été :

1. Pour l'arrondissement rive droite : MM. Louis Rastello & Fils.
2. » » » gauche : MM. A. Alvazzi & Fils.
3. » » de Plainpalais : M. J. Voltolini.

Bâtiments publics

Bibliothèque publique et universitaire. — Ensuite d'un tassement, renforcement de la poutraison par des poutrelles de fer au magasin N° 4. Fourniture et pose de meubles et rayonnages pour la salle de lecture. Remplacement d'une fenêtre à la salle de lecture de la faculté de droit. Modification de l'éclairage du local du catalogue.

Bibliothèque de la Madeleine. — Remplacement de la descente d'eaux pluviales sur la rue de la Madeleine.

Bibliothèque de la rue des Alpes 10. — Le Conseil municipal a voté, le 18 avril 1944, un crédit spécial de fr. 150.000,— pour la rénovation de ce bâtiment. Les travaux, commencés le 1^{er} juin 1944 se sont terminés à fin janvier 1945 et ont été répartis entre 25 entrepreneurs de la place.

Les nouveaux locaux de cette bibliothèque de la rive droite comprennent une salle de prêt de livres avec local du personnel au 1^{er} étage et une salle de lecture et salles des jeunes au 2^e étage. Le rez-de-chaussée et le 3^e étage sont restés à l'usage locatif.

Muséum d'histoire naturelle. — Réfection du laboratoire d'entomologie au sous-sol et pose d'un linoléum dans un autre laboratoire. Construction d'un plancher et pose de consoles métalliques dans l'atelier du menuisier. Installation de w.-c. pour dames et messieurs au rez-de-chaussée et transformation des w.-c. du personnel, au sous-sol. Réfection d'une canalisation et pose d'un siphon au sous-sol. Réparation et peinture de toutes les fenêtres du bâtiment. Remplacement d'une partie de la ferblanterie. Etude et surveillance des travaux pour la construction de vitrines.

Musée d'art et d'histoire. — Construction de planchers dans le sous-sol. Réfection d'une canalisation en grès. Transformation des w.-c. de la salle de conférences et pour le public, au sous-sol. Installation d'un parc pour bicyclettes à l'extérieur.

Musée Rath. — Ensuite d'un affaissement de la façade nord-ouest des sondages révélèrent que le système de pilotis sur lequel reposaient les fondations avait disparu. Des mesures immédiates furent prises pour parer à tout danger et le Conseil municipal vota le 9 mars 1945 un crédit spécial de fr. 100.000,— pour l'exécution rapide des travaux en vue du renforcement en sous-œuvre des fondations. La direction et la surveillance des travaux a été confiée à M. J. Calame, ingénieur, en collaboration avec notre service. Les travaux, entrepris en janvier furent terminés en juillet 1945.

Musée d'ethnographie. — Réparation et peinture de la ferblanterie, remise en état de la couverture. Travaux de charpente et peinture des avant-toits du corps central. Installation de l'éclairage pour les cadrans de l'horloge du fronton. Fourniture et pose de stores en bois pour les fenêtres du rez-de-chaussée. Etude et surveillance des travaux pour la construction de 6 vitrines.

Conservatoire botanique. — Réfection des canalisations des petites serres et création d'une nouvelle canalisation pour l'écoulement des eaux des petites serres et de la citerne. Construction d'une citerne en maçonnerie servant à récolter l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes. Démolition et reconstruction complète de la cheminée des petites serres. Peinture de l'intérieur d'une petite serre. Continuation de la révision des bouches d'arrosage.

Hôtel municipal. — Aménagement de 2 salles et d'un vestiaire pour les commissions, au rez-de-chaussée. Création d'un bureau et vestiaire pour les employés du service des spectacles et concerts au rez-de-chaussée. Remise en état de 2 bureaux au 2^e étage. Remise en état des locaux des services de la caisse et des titres et coupons, au 1^{er} étage. Création d'un local pour les archives du service des titres et coupons au sous-sol. Pose de doubles-fenêtres aux bureaux de l'architecte et du service de l'éclairage public. Remise en état et peinture de la ferblanterie du bâtiment.

Cour de Saint-Pierre 2. — Remplacement de fenêtres à guillotine par des fenêtres à battant au bureau du chef du service des loyers et redevances.

Halles de l'Île. — Continué la remise en état des 2 frigorifiques. Modification des installations d'eau et de gaz par suite du gel. Installation d'une ligne électrique pour le chauffage du local du garde et alimenter le bouilleur et le réchaud de la buvette. Remise en état et peinture de la ferblanterie et de la verrière de la rotonde. Enlèvement des ardoises et pose de tuiles, avec réfection de la ferblanterie, de la toiture située sur l'allée centrale.

Halles : de l'Île : continué la remise en état des 2 frigorifiques. Modification des installations d'eau et de gaz par suite du gel. Installation d'une ligne électrique pour le chauffage du local du garde et alimenter le bouilleur et le réchaud de la buvette. Remise en état et peinture de la ferblanterie et de la verrière de la rotonde. Enlèvement des ardoises et pose de tuiles, avec réfection de la ferblanterie, de la toiture située sur l'allée centrale.

de Rive : transformation et modernisation d'un magasin pour nouvelle location et continuation de la suppression des ferrures et remise en état des cases situées au centre de la halle.

Secours contre l'incendie. — Poste central du service de la rue Ferdinand Hodler 2. Réfection complète du hall d'entrée. Fourniture et pose d'un plafond isolant pour le bureau du rez-de-chaussée. Installation de lignes électriques pour cuisinières dans les 2 appartements du 2^e étage. Peinture des portes des garages. Réfection complète, modification des niveaux, empierrement et colassage de la cour et agrandissement du dallage pour le lavage des bâches.

Grand Théâtre. — Transformation et aménagement des loges du 2^e étage. Création de nouveaux locaux pour les douches et w.-c. du même étage. Remplacement de colonnes de chute en plomb pour les eaux pluviales par de la fonte. Installations de l'eau au compteur aux w.-c. du côté administration. Par suite de changement du titulaire, transformation et modernisation de l'appartement du concierge et du local de renseignements au rez-de-chaussée. Transformation et adjonction de bouches à incendie sur la colonne haute pression du côté administration. Installation de la ventilation des foyers de danse au 4^e étage. Modification des barrières des guichets du hall d'entrée. Renfor-

cement des ferrures et de la charpente pour les supports des mâts. Remplacement du placage en plomb sur un fronton. Dépose de la barrière et réfection du trottoir côté rue Diday.

Bâtiments des décors, Victoria-Hall, Kursaal et Cercle, Abattoir, ancien Hôtel Métropole. — Travaux divers.

Horloges électriques. — Fourniture et pose d'une horloge sur la façade de l'immeuble rue des Alpes 10. Construction d'une console et horloge posée contre la façade de l'immeuble Caran d'Ache, à la Terrassière.

Horloges et clochers. — Temple de la Madeleine ; remise en état du mouvement et aménagement du local de la machinerie. Terminé la remise en état de l'horloge du temple de la Fusterie.

Garderies et jardins d'enfants. — Petit-Saconnex, 2, rue Lamartine. Remplacement de garnitures métalliques sur la toiture de la dépendance. Fourni 1 meuble avec casiers pour le vestiaire, exécuté divers travaux de peinture, remplacement de papiers-peints, pose de linoléums, modifié des appareils sanitaires, placé une porte neuve entre deux salles de jeux, révisé les stores et réparé le sol de la terrasse.

Cité, 8, rue Lissignol. — Travaux d'entretien courant.

Plainpalais, 2, rue des Minoteries. — Transformation de la poutraison et réfection de la 2^e salle de jeux, au rez-de-chaussée, fourniture et pose de linoléums et peinture du local. Transformé les w.-c. du rez-de-chaussée.

Immeubles locatifs divers

L'immeuble rue du Pré-Jérôme 5 a été démoli, ainsi que le N^o 12 de la rue des Voisins et la cheminée de l'ancienne buanderie.

Rue des Alpes 10. — Par suite du déménagement de la salle de lecture de l'arcade située angle rue des Alpes et rue de Berne, le marchand de cycles occupant déjà l'arcade côté rue des Alpes a loué tous les locaux du rez-de-chaussée ; nous avons transformé, modernisé et aménagé les locaux d'exposition, l'atelier et les dépôts. Réfection complète des 2 appartements au 3^e étage.

Rue Barthélemy Menn 23-25. — Réfection complète du mur mitoyen, remplacement des garnitures métalliques sur toitures. Remise en état du vestibule de l'appartement du rez-de-chaussée.

Rue Beauregard 1. — Réfection d'une partie de l'égout principal côté rue Saint-Léger. Installation de 3 bouilleurs électriques à eau chaude, avec participation des locataires. Construction d'un canal de cheminée pour l'arrière d'une arcade, l'ancien canal de fumée étant entièrement fissuré.

Rue Calvin 2. — Réfection complète des w.-c. d'un local industriel au rez-de-chaussée. Réparations locatives dans un appartement. Transformé un pan de toiture qui avait une pente insuffisante et réparé des souches de cheminées.

Rue Calvin 7. — Réparation d'un local au 1^{er} étage.

Rue du Cendrier 13. — Réfection des canalisations d'égout dans la cour qui étaient effondrées et obstruées. Réparation de l'appartement du 3^e étage qui a été reloué.

Rue du Cendrier 19-23bis. — Réparé la cheminée de la fonderie. Transformé l'installation d'eau du bâtiment sur cour. Réparé une partie des locaux de la fonderie.

En outre, il a été effectué des travaux divers (réparations, installations, entretien courant, etc.) dans 46 *immeubles locatifs divers* ; dans 10 immeubles du *square Paul Bouchet* ; dans 21 immeubles locatifs dépendant du *Fonds Galland* et dans 3 immeubles de la *Fondation Revilliod*.

Salles de réunions

Maison du Faubourg. — Isolation du plancher de scène et du local sous scène. Remise en état des tentures et rideau de la scène. Pose d'une ligne électrique et fourniture d'un percolateur dans l'office. Fourniture et pose d'armoires et remise en état de l'office du 1^{er} étage. Remise en état de 22 tables pour la buvette.

Salle des Eaux-Vives. — Révision et peinture des fenêtres et vitrages. Remise en état et peinture des murs du fond de la scène. Remplacement des 2 escaliers de service de la scène. Pose d'un radiateur dans les w.-c. dames.

Salle rue de Carouge. — Continuation des travaux de remise en état de la couverture et de la ferblanterie. Remise en état et ponçage du parquet de la salle du 1^{er} étage (galerie vitrée). Installation de caisse dans l'escalier du théâtre. Remise en état des frigorifiques. Bouchardage du perron et de l'escalier de l'entrée. Installation de prises de courant pour radiateurs et réchaud.

Kiosques et édicules

Divers travaux.

Entretien des monuments

Colonne barométrique place des Bergues. — La roche a été rhabillée et repolie, la barrière repeinte et les appareils rénovés. Une plaque nouvelle indiquant les distances kilométriques par la route de Genève à diverses localités suisses et étrangères a été posée après entente avec les « Intérêts de Genève ».

Bâtiments dans les parcs

Parc des Eaux-Vives. — Par suite des restrictions sur le gaz, installation d'un bouilleur électrique au sous-sol du restaurant en remplacement du chauffe-eau à gaz.

Parc La Grange. — Pose d'un câble neuf pour l'amenée du courant à la crémierie de la Ligue suisse des femmes abstinentes, la ligne actuelle étant trop faible pour permettre l'installation d'un bouilleur à eau chaude et d'une cuisinière électrique. Consolidation de la charpente et réparation de la toiture du bâtiment adossé à l'orangerie. Remplacé la fenêtre du vestiaire-personnel.

Les Tilleuls. — Construction d'un w.-c. pour l'appartement du jardinier.

Rue Adhémar Fabri 4 (Legs Diday). — Réfection d'une partie de la façade sur la corniche au 5^e étage. Réparations locatives dans 2 appartements. Réfection du canal de fumée du chauffage central.

Buanderie rue du Nant

Retubage complet de la chaudière à vapeur. Peinture des plafonds et murs de l'intérieur du bâtiment avec une peinture spéciale résistant aux vapeurs acides.

Stades municipaux et bains

Stade de Frontenex. — Remplacement de 2 buts de football. Diverses réparations locatives à l'appartement du gardien. Installation d'un radiateur électrique, avec prise spéciale, à l'infirmierie.

Stade de Varembé. — Achèvement de l'aménagement du terrain B, construction du bâtiment des vestiaires et du dépôt d'engins de gymnastique. Réparation de la tuyauterie d'arrivée d'eau qui avait sauté dans le terrain. Peinture des barrières en fer. Pose d'une isolation au caveau à bière de la buvette.

Terrain de sports, avenue Gallatin. — Pose de panneaux neufs au terrain de basket ball. Remise en état de la piste et des plateformes d'appel du saut en hauteur et en longueur. Pose d'une grande armoire dans le vestiaire.

Bains des Pâquis. — Divers travaux de peinture comme chaque année, soit peinture des portes des cabines et huilage des claies. Réparation de l'application étanche sur les toitures-terrasses. Création d'un canal d'écoulement spécial pour éviter que l'eau savonneuse des douches ne s'écoule vers le bassin de « fond moyen ».

Bains de sociétés. — Pose de crochets supplémentaires dans les cabines. Remise en état des claies. Déplacement du portail d'entrée. Inscriptions sur les portes.

Panneaux d'affichage officiel. — Cette année encore, les circonstances ne nous ont pas permis de procéder aux réparations nécessaires, tous les panneaux devant rester à disposition des autorités.

Etudes diverses. — Etude pour la démolition de l'immeuble rue des Voisins 12 et l'aménagement futur de son aménagement ; restauration extérieure et intérieure de l'immeuble rue des Voisins 10. Etude confiée à M. Dentan, ingénieur, pour la consolidation de l'immeuble rue de Cornavin 5, sur cour. Etude pour la rénovation de l'immeuble rue Guillaume Tell 7. Etude pour la démolition de dépendances complètement délabrées et la restauration du restaurant de la Tour, au Bois de la Bâtie. Etudes préliminaires pour le stade prévu sur le terrain de Richemont. Etude pour la construction d'un canal recevant les eaux du nant entre le jardin botanique et la propriété Rappard. Etude pour l'isolation de la poutraison de la scène de la Maison du Faubourg au moyen de supports spéciaux afin d'éviter la transmission du bruit à l'immeuble voisin. Etude pour réfection complète des façades de l'immeuble place des 22 Cantons 1. Etude de la ventilation de la salle du théâtre de la Maison communale de Plainpalais.

Installations de chauffage des bâtiments

Le chauffage général de 4 immeubles locatifs a été supprimé pour l'hiver 1945-46. Il a été procédé à la pose de calorifères dans les appartements suivant les arrêtés cantonaux.

L'utilisation de combustibles indigènes dans les installations de chauffage des bâtiments locatifs, publics et administratifs, a nécessité l'exécution de nombreux décrassages intermédiaires, et un entretien poussé des cheminées.

En plus des travaux ordinaires d'entretien des installations, les transformations suivantes ont été faites en 1945 :

Conservatoire botanique. — Extension de l'installation du chauffage des petites serres pour tempérer l'eau des bassins.

Abattoirs de la Jonction. — Installation d'une chaudière électrique de 1200 kW, destinée aux nouveaux abattoirs de la Praille.

Buanderie municipale, rue du Nant. — Remplacement de la tubulure intérieure.

Maison communale de Plainpalais. — Pose d'un avant-foyer pour bois.

Rue du Soleil Levant 6. — Pose d'un avant-foyer pour bois.

Installation d'un chauffage par calorifère au cimetière de Plainpalais.

Installation du chauffage central dans le pavillon d'entrée du cimetière de Châtelaine.

Musée Rath. — Pose d'un circulateur et modification dans la tuyauterie.

Installation de chaudières électriques pour le service d'eau chaude dans les immeubles : rue de la Madeleine 7 et 11 et rue de Montchoisy 15.

Mise en parallèle des chaudières et des installations de chauffage de la Maison communale des Eaux-Vives et du bâtiment scolaire adjacent, ainsi que pose d'un circulateur.

CHAPITRE IV

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. Antoine LOGEAN

Personnel. — M. Gustave Montchal, chef du service, a pris sa retraite dès le 30 septembre 1945, après plus de 28 ans de service dont 14 ans en qualité de secrétaire de la mairie de l'ancienne commune de Plainpalais. Il a été remplacé, dès le 1^{er} octobre, par M. Antoine Logean. M. Joseph Rollini a été nommé sous-chef de service et M. Albert-John Maire, chef de bureau. D'autre part, il y a eu 1 entrée, 1 sortie et 1 permutation. Au 31 décembre 1945, l'effectif est le même que celui de l'année précédente.

Frais de bureau. — Le développement du Service nécessita de nombreux imprimés, l'achat de machines et de matériel.

La comptabilité et la statistique du service de l'assurance scolaire et de l'aide aux familles nombreuses ont été mécanisées.

Cette réorganisation moderne a porté ses fruits. La mécanisation permet de réaliser un gain de temps appréciable dans la passation des écritures.

L'adaptation de la mécanographie supprime les possibilités d'erreurs dans les « reports » puisque plusieurs documents sont élaborés par une seule frappe.

La comptabilité générale a été réorganisée afin de répondre aux multiples exigences des différents organes de notre Service, et de faciliter le contrôle financier. Par une méthode rationnelle et appropriée, nous sommes à même d'obtenir instantanément tous documents comptables ou renseignements désirés.

Les frais de bureau se sont élevés à fr. 14.824,73 sur fr. 15.000,— prévus au budget.

Réception. — Le Service social possède plus de 20.000 dossiers. Au cours de l'année il a été accordé des secours à 5.509 ménages, totalisant 11.403 personnes, se répartissant comme suit :

Genevois	: 1.900 familles représentant 3.643 personnes	=	32 %
Confédérés	: 2.888 » » 6.517 »	=	57,1 %
Etrangers	: 721 » » 1.243 »	=	10,9 %
Totaux	: 5.509 familles (foyers) 11.403 personnes		

La Ville de Genève comptant 136.485 habitants au 31 décembre 1945, les personnes qui bénéficièrent de notre action représentent le 8,35 % de la population.

Le Service reçoit en moyenne 220 personnes par jour.

Divers. — Le Service possède un fichier des assistés, celui des subventionnés (subventions fédérales), le fichier de l'assurance scolaire, celui des familles nombreuses et les fichiers de la statistique. Ces derniers sont indispensables pour établir les comptes des allocations bénéficiant des subventions fédérales.

Le service municipal des enquêtes nous documente régulièrement sur la situation des personnes qui sollicitent des secours. De plus, le contrôle est facilité par les déclarations patronales.

Comme précédemment, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent à diverses œuvres sociales.

Nos rapports avec les Services de l'Etat, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance, les Œuvres sociales de l'armée et autres institutions philanthropiques ont été excellents.

Le Service social a pris, durant ces dernières années, un développement considérable. Il a pour tâche principale de secourir et de conseiller les personnes et les familles dans les circonstances où

leurs ressources matérielles et leur activité productrice sont insuffisantes pour leur permettre de subvenir à leurs besoins normaux.

Son extension est due, pour une large part, aux répercussions économiques du fait de la guerre, aux problèmes complexes posés par la mobilisation, au rationnement et à l'augmentation constante du coût de la vie.

Durant ces cinq dernières années, les dépenses totales de chaque exercice se présentent comme suit : 1941, fr. 1.045.610,70 ; 1942, fr. 1.208.149,25 ; 1943, fr. 1.870.691,15 ; 1944, fr. 2.500.130,80 ; 1945, fr. 2.487.080,24. Quant aux recettes, elles ont été, en 1941, de fr. 100.829,45 ; en 1942, de fr. 92.708,55 ; en 1943, de fr. 244.813,75 ; en 1944, de fr. 626.395,55 et, en 1945, de fr. 623.855,20.

Dépenses pour réchauds (fr. 19.088,75) et soupes communautaires (fr. 557,—) non comprises. (Voir page 11.)

PRESTATIONS DU SERVICE SOCIAL

Peuvent bénéficier des prestations du Service social :

Les personnes qui justifient de leur situation d'indigent.

Les familles nombreuses de condition modeste.

Les personnes et les familles de militaires tombées dans la gêne par suite de la guerre et de la répercussion des événements internationaux sur notre situation économique (arrêtés du Conseil fédéral des 10 octobre 1941 et 17 août 1943).

En outre, le Service social participe à l'aide cantonale à la vieillesse, sous forme de contribution de la Ville de Genève, en application de l'art. 13 de la loi du 17 octobre 1939.

Figurent également au budget de ce Service : les subventions octroyées par les autorités municipales aux œuvres sociales et de la jeunesse (institutions d'utilité publique) telles que : dispensaires, asiles, pouponnières, crèches, préventoria, foyers pour adolescents, etc.

A. Prestations accordées par la Ville de Genève dans le domaine de la prévoyance et de l'aide à apporter à la famille

1. — ASSURANCE SCOLAIRE

En application de la loi du 22 décembre 1924 sur l'assurance infantile obligatoire, il avait été porté au budget la somme de fr. 42.000,— pour les cotisations facturées à la Ville de Genève par la Caisse cantonale genevoise d'assurance scolaire en cas de maladie. Il a été dépensé fr. 34.057,40.

Aux recettes, il avait été prévu fr. 18.000,— et il a été récupéré fr. 18.526,60. La ristourne cantonale pour familles nombreuses, fr. 1.540,60 ainsi que la subvention fédérale pour les indigents, fr. 4.017,— sont comprises dans ce montant.

Conformément à l'article 10 de la loi du 22 décembre 1924, la Ville de Genève a payé en 1945, à la Caisse cantonale, les cotisations impayées en classe, de janvier à décembre 1945, soit pour 10 mois de cotisations exigibles :

Fr. 34.057,40 représentant 13.099 cotisations réparties sur les exercices :

1944 :	53 cotisations à fr. 2,60	Fr.	137,80	
1945 :	13.046 cotisations à fr. 2,60	»	<u>33.919,60</u>	<u>Fr. 34.057,40</u>

Pour l'exercice 1945, il a été facturé :

13.046 cotisations à fr. 2,60, soit	Fr.	<u>33.919,60</u>	
Il a été encaissé, durant l'année 1945.	Fr.	8.010,60	
Il a été pris en charge par la Ville, pour indigents	»	14.393,60	
Il reste un solde à récupérer de 4.429 cotisations	»	<u>11.515,40</u>	
			<u>Fr. 33.919,60</u>

Répartition par exercice des cotisations récupérées par le Service social en 1945 :

Sur : exercice 1939	5 cotisations à Fr. 2,20	=	Fr.	11,—
» 1940	— » » 2,40	=	»	—,—
» 1941	19 » » 2,40	=	»	45,60
» 1942	5 » » 2,50	=	»	12,50
» 1943	68 » » 2,50	=	»	170,—
» 1944	1.453 » » 2,60	=	»	3.777,80
» 1945	1.883 » » 2,60	=	»	8.010,60
Surtaxes perçues en 1945 : 1.883 à 0,50		=	»	941,50
				Fr. 12.969,—

Les recettes totales pour l'exercice 1945 s'établissent comme suit :

a) Cotisations et surtaxes encaissées	Fr. 12.969,—
b) Ristourne cantonale pour familles nombreuses	» 1.540,60
c) Subvention fédérale pour indigents	» 4.017,—
	Fr. 18.526,60

Tableau synoptique du mouvement sur exercices 1939 à 1945 (situation au 31 décembre 1945).

Cotisations payées par la Ville de Genève, selon factures de la Caisse cantonale.			Encaissement des cotisations par le Service social.		Liquidation par gratuité aux indigents.		Solde des cotisations à récupérer sur les exercices antérieurs.	
Années	Fiches	Factures	Encaissements :		Indigents		Fiches	Sommes
			Fiches	Sommes	Fiches	Sommes		
1939	11.945	Fr. 26.279,—	3.108	Fr. 6.837,60	8.755	Fr. 19.261,—	82	Fr. 180,40
1940	13.333	» 31.999,20	4.041	» 9.698,40	9.181	» 22.034,40	111	» 266,40
1941	12.983	» 31.159,20	3.912	» 9.388,80	8.792	» 21.100,80	279	» 669,60
1942	13.273	» 33.182,50	4.232	» 10.580,—	8.968	» 22.420,—	73	» 182,50
1943	13.174	» 32.935,—	4.570	» 11.425,—	8.471	» 21.177,50	133	» 332,50
1944	13.317	» 34.624,20	4.555	» 11.843,—	7.983	» 20.755,80	779	» 2.025,40
1945	13.046	» 33.919,60	3.081	» 8.010,60	5.536	» 14.393,60	4.429	» 11.515,40
	91.071	Fr. 224.098,70	27.499	Fr. 67.783,40	57.686	Fr. 141.143,10	5.886	Fr. 15.172,20

2. — ALLOCATIONS POUR ENFANTS DE FAMILLES NOMBREUSES

En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, une rente pour enfants de moins de 18 ans est accordée par la Ville de Genève aux familles nombreuses genevoises, résidant en ville, et confédérées, domiciliées depuis au moins 5 ans sur le territoire de la ville de Genève.

L'art. 6 de cette loi fixant les normes des ressources pour bénéficier de cette aide, a été amendé par le Conseil administratif, le 10 août 1945, en portant les ressources de base à fr. 300,— (conjoints) et fr. 50,— par personne pour les autres membres de la famille.

Cette décision a été prise pour tenir compte du renchérissement du coût de la vie, qui affecte plus particulièrement les familles nombreuses.

Ces allocations partent du 3^e enfant. Elles sont fixées à fr. 20,— par enfant et par mois. La dépense s'est élevée en 1945 à fr. 91.200,—.

Pour faciliter les familles nombreuses dans la recherche d'un appartement, le Conseil administratif a décidé d'admettre que des délégations soient établies en faveur des régisseurs.

En 1945, 54 familles ont bénéficié d'une semblable délégation ; elles se répartissent comme suit : Genevoises 28 ; Fribourgeoises 9 ; Bernoises 5 ; Saint-Galloise 1 ; Tessinoises 2 ; Vaudoises 7 ; Valaisanne 1 ; Lucernoise 1. Total 54 familles.

Répartition des familles mises au bénéfice de cet arrêté :

Familles :	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants	8 enfants	9 enfants	12 enfants
Genevoises	49	24	10	4	4	—	1	—
Confédérées	89	45	21	4	3	1	1	1
Au total	138	69	31	8	7	1	2	1

Au cours des cinq dernières années, soit de 1941 à 1945, ces allocations ont été réparties comme suit :

Années	1941		1942		1943		1944		1945	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Familles :										
Genevoises	58	227	69	278	88	352	98	384	92	354
Confédérées	106	439	129	546	165	679	176	700	165	626
Au total	164	666	198	824	253	1031	274	1084	257	980
Dépenses	Fr. 62.295,—		Fr. 86.850,—		Fr. 99.190,—		Fr. 104.630,—		Fr. 91.209,—	
									Genevois 36%	Confédérés 64%

Répartition par canton d'origine des familles confédérées :

Cantons	1941		1942		1943		1944		1945	
	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants	Familles	Enfants
Schwyz	2	7	1	4	2	8	2	8	2	8
Lucerne	2	9	2	9	3	13	4	16	5	18
Zurich	2	12	1	8	3	18	3	15	1	3
Berne	16	70	23	99	37	153	39	156	39	155
Fribourg	32	125	37	145	43	169	46	180	38	150
Soleure	—	—	1	6	1	6	1	6	—	—
Bâle	—	—	1	4	1	4	1	4	2	8
Schaffhouse	—	—	—	—	2	6	3	9	2	6
Appenzell	1	7	1	8	1	8	1	8	1	8
Saint-Gall	2	8	2	8	2	8	2	9	2	9
Grisons	1	7	1	7	—	—	—	—	1	3
Argovie	1	4	2	7	4	13	3	10	2	7
Thurgovie	1	3	2	9	2	8	2	8	—	—
Tessin	5	17	6	24	6	25	6	23	7	29
Vaud	25	106	29	125	35	148	40	159	36	139
Valais	13	51	13	52	14	54	14	55	16	61
Neuchâtel	3	13	7	31	9	38	9	34	7	26
Totaux	106	439	129	546	165	679	176	700	161	630

Notons, d'autre part, qu'en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941 (action de secours aux personnes dans la gêne) des subventions fédérales ont été demandées pour des allocations versées à des familles répondant aux conditions du dit arrêté.

3. — AIDE AUX INDIGENTS

Le service a participé au règlement de 8.223 factures gaz et électricité et délivré 59.185 jetons. Dépense : fr. 67.667,55.

Il a délivré 14.450 kg. de grésillon, 21.250 kg. de tourbe et 443.615 kg. de bois provenant du Chantier du Pré l'Evêque. Coût fr. 68.967,35 ; les frais de camionnage se sont élevés à fr. 511,50.

Il a remis pour fr. 6.296,07 de bons de pétrole, d'alcool à brûler et divers.

La vente de chaussures à prix réduit a coûté fr. 2.675,60 (voir page 60).

Ces différentes sommes totalisées donnent fr. 146.118,07. Il avait été prévu au budget fr. 250.000,—.

Les bénéficiaires se répartissent comme suit :

Genevois : 388 ménages représentant 723 personnes.

Confédérés : 375 ménages représentant 792 personnes.

Etrangers : 410 ménages représentant 625 personnes.

Il s'agit là de personnes complètement ou pour l'essentiel à la charge de l'assistance publique et ne pouvant pas bénéficier des subventions fédérales.

Ajoutons qu'aux recettes figure une somme de fr. 84.249,25. Il avait été porté au budget fr. 90.000,—, évaluation de la ristourne des Services industriels sur le montant des factures payées par le Service social.

B. Service de secours en faveur des personnes dans la gêne

(arrêtés du Conseil fédéral des 10 octobre 1941-17 août 1943)

Rappelons que ce service a été créé en décembre 1941, en application de l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941. Sa première action a été de procurer aux ayants droit, à prix réduits, des pommes de terre et des pommes de table.

Par la suite, ce service a pris une grande extension, du fait que plusieurs produits de première nécessité ont été englobés dans son action.

Pour quelques produits de première nécessité, la Confédération prend à sa charge le tiers du montant des secours accordés, en vertu de l'arrêté fédéral susmentionné, à condition que les bénéficiaires ne soient pas des « assistés », c'est-à-dire des personnes étant, d'une façon régulière, à la charge de l'assistance publique.

En effet, l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, modifié le 17 août 1943, dit notamment :

Art. 6. — Seront mis au bénéfice des œuvres de secours, etc. :

d) « Les familles ou individus qui, d'une manière ou d'une autre, sont tombés dans la gêne par suite de la guerre. »

Art. 8 (2^e alinéa). — « Les personnes qui, jusqu'ici, étaient complètement ou pour l'essentiel, à la charge de l'assistance publique, ne peuvent bénéficier des œuvres de secours ».

Ce dernier article délimite l'intervention de la Confédération qui se borne à subventionner les actions de secours en faveur des « familles et individus tombés dans la gêne par suite de la guerre », tandis qu'elle laisse l'assistance proprement dite à charge des cantons ou des communes, ainsi que le prévoit l'article 45 de la Constitution fédérale.

Ces dispositions nous ont obligés, conformément aux instructions reçues de Berne, à séparer en deux catégories bien distinctes, la clientèle du Service social et de créer deux fichiers :

1. Les « assistés », pour lesquels les secours accordés sont entièrement à la charge de la Ville de Genève.

2. Les « personnes dans la gêne », pour lesquelles la Confédération nous accorde une subvention d'un tiers sur le montant des secours délivrés.

Les conditions à remplir par les intéressés pour obtenir le droit à ces prestations ont été fixées par le Département fédéral de l'économie publique (ordonnance du 17 août 1943).

Voici quelles ont été les actions du « service de secours en faveur des personnes dans la gêne » pendant l'exercice 1945 :

1. POMMES DE TERRE

<i>Prix d'achat par 100 kg. :</i> fr. 23,90, 21,50, 20,50 et 19,50			
556.020 kg. vendus à	fr. 10,—	les 100 kg. =	Fr. 55.602,—
2.000 »	» 19,50	» =	» 390,—
<i>Totaux</i>	558.020 kg.		Fr. 55.992,—

2. POMMES DE TABLE

<i>Prix d'achat par 100 kg. :</i> fr. 27,—			
50.120 kg. vendus à	Fr. 0,12 le kg.	=	Fr. 6.014,40
5.000 »	» 0,27 »	=	» 1.350,—
300 »	» 0,30 »	=	» 90,—
2.570 »	» 0,35 »	=	» 899,50
<i>Totaux</i>	57.990 kg.		Fr. 8.353,90

Ces marchandises ont été vendues et payées au Service social et retirées par les acheteurs, à Beaulieu.

3. TEXTILES

Flanelle coton (Oxford) . . .	1.664,75 mètres à	Fr. 1,60 =	Fr. 2.663,55
Flanelle écrue	2.488,10 »	» 1,25 =	» 3.111,40
Flanelle rayée	528,15 »	» 1,35 =	» 713,30
Loden	790,55 »	» 8,— =	» 6.324,40
Tissu chemises militaires . . .	582,95 »	» 1,60 =	» 932,70
<i>Totaux</i>	6.054,50 mètres		Fr. 13.745,35
Pantalons	173 à	Fr. 14,— =	Fr. 2.422,—
»	300 »	17,— =	» 5.100,—
Culottes	49 »	10,— =	» 490,—
Salopettes bleues	123 »	13,— =	» 1.599,—
Salopettes grises	110 »	15,— =	» 1.650,—
Couvertures laine	50 »	20,— =	» 1.000,—
»	49 »	22,— =	» 1.078,—
»	19 »	24,— =	» 456,—
			» 13.795,—
<i>Recette totale de la vente de textiles</i>			Fr. 27.540,35

1.146 familles (foyers), représentant 2.736 personnes, ont bénéficié en 1945 de notre vente à prix réduits de textiles (tissus divers, pantalons d'hommes, culottes d'enfants, salopettes et couvertures).

Précisons que les produits textiles sont vendus aux mêmes prix que nous les achetons (frais généraux à notre charge). Ces prix sont inférieurs de 40 % environ à ceux en vigueur dans le commerce.

Les textiles nous sont fournis par l'intermédiaire de l'Office fédéral de guerre pour l'assistance, à Berne, à qui nous avons adressé chaque mois les coupons afférents à nos ventes.

4. PAIN ET LAIT

Depuis le 1^{er} janvier 1942, nous accordons des bons « en compensation de l'augmentation du prix du pain et du lait ». La valeur de ces bons est de 40 ct. pour le pain et de 50 ct. pour le lait, par personne et par mois, ce qui revient à dire que les bénéficiaires de ces prestations paient le pain et le lait au même prix qu'avant guerre.

Cette action ayant été très appréciée, nous l'avons continuée. Les bons de lait ont été délivrés toute l'année ; par contre, les bons de pain ont été supprimés dès le 15 octobre 1945, du fait que le prix du pain qui s'était élevé progressivement à 53 ct. le kilo a été abaissé à 48 ct. à cette date.

Dépensé pour cette action : pain fr. 20.291,75 ; lait fr. 29.692,50.

5. BEURRE

En application de l'« Ordonnance I (du 18 avril 1944) du Département fédéral de l'économie publique, réglant la vente de marchandises à prix réduits pour un but d'assistance », notre service délivre, depuis le 1^{er} juillet 1944, des bons d'achat de beurre à prix réduit.

Ces bons permettent à leurs bénéficiaires d'acheter leur ration de beurre à moitié prix, la réduction étant de 40 ct. par 100 grammes.

Nous accordons mensuellement un bon donnant droit, pour chaque personne, à une réduction de fr. 1,— sur l'achat de 250 gr. de beurre.

Cette nouvelle action a été accueillie avec une grande satisfaction par les bénéficiaires dont beaucoup nous ont déclaré qu'ils n'avaient pas pu acheter de beurre depuis longtemps parce qu'il était trop cher.

4.909 familles (foyers), représentant 10.048 personnes (7.713 adultes et 2.335 enfants) ont bénéficié de l'action du beurre pour un montant de Fr. 53.930,45.

6. COMBUSTIBLES

Le combustible — bois, grésillon et tourbe — est accordé gratuitement ou vendu à prix réduit, selon un barème qui tient compte des ressources des bénéficiaires et du nombre de personnes en ménage.

Grésillon : Prix d'achat, fr. 8,25 les 100 kg., pris à l'Usine à gaz, plus 2 % impôt s/ chiff. d'aff., plus camionnage, fr. 3,30 par 100 kg.

Prix de revient par 100 kg. : fr. 11,71.

Vendu à prix réduit	5.200 kg. à Fr 8,— les 100 kg.	=	Fr.	416,—
Délivré gratuitement	32.750 »	=	»	—,—
<i>Totaux</i>	37.950 kg.		Fr.	416,—

Bois dur : Prix d'achat, fr. 12,40 les 100 kg., plus 2 % impôt s/ chiff. d'affaire.

Prix de revient par 100 kg. : fr. 12,648.

Vendu à prix réduit	51.250 kg. à Fr. 6,— les 100 kg.	=	Fr.	3.075,—
Délivré gratuitement	185.400 »	=	»	—,—
<i>Totaux</i>	236.650 kg.		Fr.	3.075,—

Bois résineux : Prix d'achat, fr. 16,— les 100 kg., plus 2 % s/ chiff. d'affaire.

Prix de revient par 100 kg. : fr. 16,32.

Vendu à prix réduit	192.345 kg. à Fr. 8,— les 100 kg.	=	Fr.	15.387,60
Délivré gratuitement	671.320 »	=	»	—,—
<i>Totaux</i>	863.665 kg.		Fr.	15.387,60

Tourbe : Prix d'achat, fr. 16,30 les 100 kg. plus 2 % impôt s/ chiff. d'affaire.

Prix de revient par 100 kg. : fr. 16,62.

Vendu à prix réduit	8.250 kg. à Fr. 8,— les 100 kg.	=	Fr.	660,—
Délivré gratuitement	37.300 »		»	—,—
<i>Totaux</i>	45.550 kg.		Fr.	660,—

Soit au total 1.183.815 kg. pour une recette de fr. 19.538,60.

Récapitulation du combustible délivré ou vendu à prix réduit par le Service social (aide aux indigents et personnes dans la gêne) :

Action de secours (personnes dans la gêne)	1.183.815 kg.	dépense Fr.	169.003,—
Aide aux indigents (personnes assistées).	479.315 kg.	dépense »	69.478,85
Au total	1.663.130 kg.	dépense Fr.	238.481,85

7. GAZ ET ÉLECTRICITÉ

Le Service social a participé (aide aux indigents et personnes dans la gêne) au paiement de 31.947 factures de gaz et d'électricité et accordé 145.725 jetons pour compteurs à paiement préalable, soit une dépense totale de fr. 239.277,94.

Cette dépense se répartit comme suit :

Personnes dans la gêne (action de secours)

factures	Fr.	161.225,59	
jetons	»	10.384,80	Fr. 171.610,39

Personnes assistées (aide aux indigents)

factures	Fr.	60.532,35	
jetons	»	7.135,20	» 67.667,55
au total			Fr. 239.277,94

8. CHAUSSURES A PRIX RÉDUIT

Une vente de chaussures à prix réduit a été organisée, en application de l'Ordonnance II du Département fédéral de l'économie publique, du 2 février 1945.

La réduction de prix a été fixée à 50 % pour les chaussures d'enfants et à 35 % pour les adultes.

La Confédération accorde une subvention de 1/3 sur le montant de la réduction de prix, le solde étant à la charge de la Ville.

Toutefois, la Confédération ne subventionne pas les ventes aux personnes « régulièrement assistées », mais seulement aux personnes « dans la gêne » visées par l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941.

Le Conseil administratif a néanmoins décidé de mettre les « assistés » au bénéfice des bons de chaussures ; dans ce cas, le montant de la réduction de prix est entièrement à la charge de la Ville. Nous avons dû établir deux modèles de bons distincts pour les deux catégories de bénéficiaires.

Cette action répondait à un réel besoin ; elle a été accueillie avec une très grande satisfaction, surtout par les familles nombreuses.

Détail des paires vendues :

Périodes (1945)	Avec subvention fédérale (gêne)		Sans subvention fédérale (assistés)	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
du 1 ^{er} avril au 30 juin	210	325	23	39
du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	94	224	69	79
du 1 ^{er} octobre au 30 décembre	168	330	56	123
Totaux	472	879	148	241

Au total : 1.740 paires de chaussures ont été vendues, à prix réduits, à 1.083 familles (foyers).

Détail des réductions de prix sur les chaussures vendues :

	A déduire subvention fédérale (gêne)		Sans subvention fédérale (assistés)	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
du 1 ^{er} avril au 30 juin	Fr. 1.427,65	Fr. 2.059,15	Fr. 165,20	Fr. 250,80
du 1 ^{er} juillet au 30 septembre	» 702,75	» 1.478,30	» 486,20	» 509,95
du 1 ^{er} octobre au 30 décembre	» 1.310,40	» 2.334,60	» 465,40	» 798,05
Totaux	Fr. 3.440,80	Fr. 5.872,05	Fr. 1.116,80	Fr. 1.558,80
	Fr. 9.312,85		Fr. 2.675,60	

Dépense :

Montant total des réductions de prix	Fr. 11.988,45
A déduire subvention fédérale (versements effectués 2 ^e et 3 ^e trimestres) . . .	» 1.887,20
Dépense nette, exercice 1945 à charge de la Ville de Genève	Fr. 10.101,25

Si l'on déduit de cette somme, la subvention fédérale pour le 4^e trimestre 1945 de fr. 1.215,— qui figurera au compte rendu de l'exercice 1946, la dépense réelle est de fr. 8.886,25.

9. LÉGUMES A PRIX RÉDUITS

En plus des actions mentionnées ci-dessus, une vente permanente de légumes et fruits divers, à prix réduits, a lieu à la campagne Beaulieu, sous le contrôle du Service des parcs et promenades.

Les légumes et fruits sont fournis par les grossistes et maraîchers du canton, ainsi que par les cultures municipales et sont revendus aux ayants droit contre remise de bons spéciaux délivrés par notre service, à des prix inférieurs aux prix de gros, la Ville de Genève prenant à sa charge la différence de prix.

Nous avons vendu les fruits et légumes suivants :

Pommes	kg. 126.244
Fruits divers	» 7.920
Pommes de terre	» 309.223
Carottes	» 57.577
Poireaux	» 32.800
Oignons	» 20.616
Raves et navets	» 14.217
Choux	» 32.997
Haricots	» 6.206,500
Epinards	» 6.864
Autres légumes	» 36.409,250
<i>Total</i>	kg. 651.073,750

Le montant de la recette de cette vente s'est élevé à fr. 229.639,—.

La grande quantité de fruits et légumes divers vendus à Beaulieu témoigne éloquemment combien cette action est utile et appréciée, surtout par les familles nombreuses.

La vente de légumes a été faite en étroite collaboration avec le Service des parcs et promenades. Le personnel de ce service a grandement facilité notre tâche, et a fait le maximum pour donner satisfaction à notre clientèle, ce qui n'est pas toujours sans présenter quelques difficultés.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Recettes. — Le total des recettes du « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne » a été de fr. 341.063,85.

Récapitulation :

<i>Recettes</i>	Vente de pommes de terre	Fr. 55.992,—
	» de pommes de table	» 8.353,90
	» de textiles	» 27.540,35
	» de combustibles	» 19.538,60
	» de légumes (Beaulieu)	» 229.639,—
	<i>Total.</i>	Fr. 341.063,85

Dépenses. — Les dépenses afférentes au « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne » se sont élevées à fr. 907.425,24.

La dépense nette est donc de fr. 566.361,39.

Précisons que les dépenses indiquées ci-dessus, ne concernent que les frais d'acquisition de marchandises que nous vendons à prix réduits ou que nous accordons gratuitement, ainsi que le montant des prestations délivrées. Ne sont pas compris dans ces dépenses, les frais administratifs qui figurent dans des comptes spéciaux.

La somme de fr. 907.425,24 pour l'acquisition de marchandises se répartit comme suit :

Textiles (tissus divers et pantalons)		Fr. 23.762,35	
Combustibles :			
Bois dur, résineux et allumage	Fr. 157.996,90		
Tourbe	» 7.248,90		
Grésillon	» 2.638,10		
Camionnages	» 1.119,10	» 169.003,—	
Fruits (pommes)		» 21.887,40	
Légumes (pommes de terre)		» 117.666,75	
Ventes à Beaulieu (fruits et légumes divers)		» 271.056,50	
Gaz et électricité :			
Factures	Fr. 161.225,59		
Jetons	» 10.384,80	» 171.610,39	
Pain		» 20.291,75	
Lait		» 29.692,50	
Beurre		» 53.930,45	
Chaussures		» 9.312,85	
Frais généraux		» 19.211,30	
<i>Dépenses</i>		Fr. 907.425,24	

10. SUBVENTION FÉDÉRALE

Nous avons reçu de Berne au total fr. 177.319,70, portés sur l'exercice 1945.

Cette somme se décompose comme suit :

	4 ^{me} trimestre 1944	1 ^{er} trimestre 1945	2 ^{me} trimestre 1945	3 ^{me} trimestre 1945
Œuvres générales	Fr. 48.409,15	Fr. 55.632,10	Fr. 22.323,25	Fr. 17.047,85
Pommes de terre	» 15.170,95	» 4.350,30	» —	» —
Pommes de table	» 1.484,60	» —	» —	» —
Beurre	» 11.014,30	» —	» —	» —
Chaussures	» —	» —	» 1.162,05	» 725,15
<i>Totaux</i>	Fr. 76.079,—	Fr. 59.982,40	Fr. 23.485,30	Fr. 17.773,—

Une demande semblable a été adressée pour le 4^{me} trimestre 1945. Cette dernière figurera au compte rendu de 1946.

Bénéficiaires. — Nous répétons que les prestations qui figurent dans cette rubrique « Service de secours en faveur des personnes dans la gêne », ne sont accordées qu'aux personnes qui remplissent les conditions prescrites par l'arrêté du Conseil fédéral du 10 octobre 1941, modifié le 17 août 1943.

4.336 ménages (foyers), représentant 9.263 personnes, ont bénéficié de l'ensemble des prestations accordées par le Service de secours en faveur des personnes dans la gêne.

Ces bénéficiaires se répartissent comme suit :

Genevois	1.512 ménages (foyers)	=	2.920 personnes
Confédérés	2.513 »	=	5.725 »
Etrangers	311 »	=	618 »
<i>Totaux</i>	4.336 ménages (foyers)	=	9.263 personnes

C. Aide accordée à la population en raison du rationnement des combustibles, du gaz et de l'électricité

(arrêté du Conseil municipal du 20 mars 1945.)

1. RÉCHAUDS ÉLECTRIQUES

Le sévère rationnement du gaz, décrété par l'OGIT en février 1945, a suscité un mécontentement général dans la population qui se voyait pratiquement privée de son principal moyen de cuisson.

Cette réduction massive des contingents de gaz était particulièrement pénible à supporter par les assistés et les familles dans la gêne ne possédant pas de cuisinière ou de réchaud électriques et n'ayant pas les moyens de manger au restaurant.

Le Conseil municipal, soucieux de venir en aide aux familles et personnes de conditions modestes, a voté, dans sa séance du 20 mars 1945, un arrêté stipulant notamment :

Art. 4. — Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de fr. 200.000,— pour permettre d'accorder, en collaboration avec les Services industriels et dans la mesure des possibilités de livraison :

- a) *la fourniture gratuite et à titre de prêt de réchauds électriques aux personnes bénéficiant des normes d'assistance du Service social de la Ville de Genève ;*
- b) *une participation de 50% (au maximum fr. 25,— par plaque), pour les abonnés bénéficiant des prestations fixées par l'ordonnance III du 17 août 1943 du Département fédéral de l'économie publique, concernant les personnes dans la gêne ;*
- c) *des facilités aux personnes de conditions modestes, qui en feront la demande, pour le paiement des appareils par versements mensuels.*

En application de cet arrêté, nous avons délivré gratuitement ou vendu à prix réduit des réchauds électriques à une plaque aux ayants droit qui en ont fait la demande. Pour éviter des accidents, et d'entente avec les Services industriels et l'Association des installateurs-électriciens, nous n'avons délivré les bons de réchauds que contre remise d'une attestation signée par un concessionnaire, certifiant que l'installation électrique du domicile des demandeurs était conforme aux prescriptions de sécurité du Service de l'électricité.

Répartition et nombre des bénéficiaires de réchauds

	Nombre de réchauds	Bénéficiaires	
		Familles	Personnes
Délivré gratuitement	162	162	302
Vendu à prix réduit	443	443	942
<i>Totaux</i>	605	605	1.244

La dépense pour l'exercice 1945 s'est élevée à fr. 19.088,75, pour ce qui concerne le paiement des factures de réchauds gratuits ou à prix réduits. Cependant, cette dépense n'est pas définitive, étant donné que des bons délivrés en 1945 ne nous ont pas encore été retournés et facturés par les concessionnaires.

Au surplus, le Conseil administratif ayant décidé de prolonger l'action des réchauds jusqu'au 30 juin 1946, la dépense totale exacte ne pourra être connue qu'après cette date.

Nous avons demandé à Berne de bien vouloir admettre cette action dans le cadre de l'arrêté du Conseil fédéral, du 10 octobre 1941, afin d'obtenir la subvention fédérale, mais notre demande a été refusée.

En outre, il y aura lieu d'ajouter les sommes avancées aux concessionnaires par le Service des réchauds, 2, Cour de Saint-Pierre, pour les ventes de réchauds à tempérament et non récupérées. (Voir page 21).

2. SOUPES COMMUNAUTAIRES

Pour atténuer encore les inconvénients du rationnement du gaz, le Conseil administratif simultanément avec l'action des réchauds, a décidé de délivrer dès le 20 février, des jetons valables pour de la soupe préparée par les cuisines scolaires.

Ces jetons, d'une valeur de 50 ct., ont été accordés aux bénéficiaires du Service social pour compenser la diminution de leurs bordereaux des Services industriels, résultant de la réduction de l'attribution du gaz.

Nous devons constater que ces jetons de soupe n'ont pas eu le succès escompté, puisque la dépense ne s'est élevée qu'à fr. 557,—, soit une moyenne de fr. 50,— par mois environ. La très grande majorité des ayants droit ont refusé ces jetons, ce qui prouve bien que la population de Genève n'apprécie pas les soupes communautaires.

D. Participation à l'aide à la vieillesse

En application de l'art. 13 de la loi du 7 octobre 1939, modifié le 4 novembre 1944, créant et réglementant l'aide à la vieillesse dans le canton de Genève, les communes genevoises ont dû prévoir tout d'abord 5 centimes additionnels pour couvrir le 70 % à leur charge.

En 1945, il a été demandé 8 centimes. Il avait été prévu que ces 8 centimes rapporteraient fr. 960.000,— ; ils ont atteint, pour la Ville, fr. 1.146.388,60 (1944 : 1.067.370,55).

En 1940, la contribution de la Ville avait été de fr. 489.411,90.

E. Conclusions

Au budget, il avait été prévu fr. 458.100,— de recettes ; elles ont été de fr. 623.855,20. Les dépenses budgétées à fr. 2.480.915,—, se sont élevées à fr. 2.517.637,14. Le budget du Service social, recettes déduites des dépenses, laissait prévoir une différence de fr. 2.022.815,—. Elle atteint la somme de fr. 1.893.781,94, d'où une réduction sur les prévisions budgétaires de fr. 129.033,06.

La Ville de Genève est venue largement en aide aux indigents et personnes dans la gêne, action nécessaire en tant qu'elle s'adresse à la population qui souffre du manque de ressources, aux familles de militaires et aux vieillards. Cette action, par contre, ne doit pas servir à parfaire le gain des salariés qui ont un emploi régulier, de ceux qui ont une place stable. Une telle conjoncture tend à l'avilissement de la main-d'œuvre et favorise indirectement les entreprises peu scrupuleuses.

Du fait de la cessation des hostilités en Europe, le 7 mai 1945, l'économie mondiale est entrée dans une phase nouvelle, laissant prévoir une amélioration des conditions d'existence par la reprise de la production.

Les efforts nécessités par la guerre sont révolus.

Reste comme l'un des facteurs les plus importants l'adaptation des salaires au coût de la vie, afin que les couches travailleuses aient une capacité d'achat suffisante pour leur permettre de vivre normalement.

F. ŒUVRES DIVERSES SUBVENTIONNÉES

Aperçu sur l'activité déployée par les œuvres pour la jeunesse et les œuvres sociales émergeant au budget de la Ville : fr. 59.300,—.

Œuvres pour la jeunesse

Crèche de Saint-Gervais. — Pas de documentation sur cette Œuvre, son rapport ne nous étant pas parvenu malgré plusieurs interventions de notre part. Subvention de la Ville fr. 2.500,—.

Crèche de Plainpalais. — Journées d'enfants : 8.739 ; dépense moyenne par journée : fr. 1,92. Dépenses courantes : fr. 16.780,01. Recettes : fr. 15.924,19. Déficit de l'exercice : fr. 855,82. Les parents ont participé pour la somme de fr. 9.253,— représentant une moyenne de fr. 1,06 par journée. Subvention de la Ville fr. 2.500,—.

Crèche des Acacias. — Journées d'enfants : 2.449 ; dépense moyenne par journée d'enfant : fr. 2,64. Dépenses totales : fr. 14.990,25. Recettes : fr. 9.326,20. Perte de l'exercice : fr. 5.664,05. Il convient de tenir compte de la dépense exceptionnelle occasionnée par les réparations du bâtiment se montant à fr. 8.511,50. Le déficit sera partiellement couvert par les allocations fédérales et cantonales promises. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Crèche de la Jonction. — Le chiffre des journées d'enfants accuse une progression sensible sur l'année 1944. Journées d'enfants : 10.865 dont 792 gratuites. Moyenne mensuelle la plus forte : 60. La plus faible : 22. Moyenne annuelle : 44. Prix de revient de la journée d'enfant : fr. 1,20. Les recettes se sont élevées à fr. 13.225,95. Les dépenses à fr. 13.021,89, excédent des recettes : fr. 204,06. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Crèche des Eaux-Vives. — La Crèche a été fermée pendant les mois d'avril, mai et juin pour cause de manque de personnel. Pendant le mois de juillet elle n'a été ouverte que la journée pour le même motif. Depuis cette date et après bien des avatars la Crèche fonctionne normalement. Elle a été fréquentée journalièrement par 25 à 35 enfants. Journées d'enfants : 3.812. Recettes : fr. 14.847,71. Dépenses : fr. 18.751,68. Déficit : fr. 3.903,97. Subvention de la Ville fr. 2.500,—.

Crèche du Petit-Saconnex « Le Gazouillis » Maison d'accueil pour enfants. — Le bilan au 31 décembre 1945 apparaît comme suit :

Actif		Passif	
Matériel	Fr. 6.965,89	Amortissement du matériel	Fr. 4.165,82
Débiteurs	» 694,26	Créanciers	» 5.356,61
Caisse, banque et chèques postaux	» 3.116,45	Capital au 31.12.45	» 1.274,17
Avance traitements	» 20,—		
	Fr. 10.796,60		Fr. 10.796,60

Journées d'enfants : 10.036. Prix de revient : fr. 3,38.

Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Crèches — Exercice 1945

	Journées	Dépense Journée	Dépenses	Recettes	Boni	Déficit
Saint-Gervais	—	—	15.960,93	13.965,43	—	1.995,50
Plainpalais	8.739	1,92	16.780,01	15.924,19	—	855,82
Acacias	2.449	2,64	14.990,25	9.326,20	—	5.664,05
Jonction	10.865	1,20	13.021,89	13.225,95	204,06	—
Eaux-Vives	3.812	—	18.751,68	14.847,71	—	3.903,97
fermée : avril, mai et juin.						
Petit-Saconnex	10.036	3,38	9.522,43	10.796,60	1.274,17	—
			89.027,19	78.086,08	1.478,23	12.419,34

La Maternelle, Bachet de Pesay. — Cette œuvre relève de l'Armée du salut. Recettes : fr. 29.795,68. Dépenses : fr. 31.450,67. Déficit de l'exercice : fr. 1.654,91. Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Foyer de Saint-Vincent. — Maison d'éducation recevant les enfants des familles de condition modeste. Nombre de pensionnaires : 43. La maison étant trop petite, elle ne peut abriter un nombre supérieur d'enfants. Les dépenses se sont élevées à fr. 53.338,58. Les recettes à fr. 44.260,05. Le déficit se monte à fr. 9.078,03. — Le Dispensaire catholique duquel dépend le Foyer de Saint-Vincent, a pris à sa charge ce déficit. — Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Œuvre de la Goutte de Lait. — Cette œuvre a contribué, comme par le passé, à maintenir chez les nouveau-nés, un état de santé aussi satisfaisant que possible en fournissant la nourriture nécessaire à des enfants nécessiteux. Les recettes se sont élevées à fr. 46.400,70 dont fr. 20.746,90 provenant du paiement des parents, et les dépenses à fr. 44.560,07, laissant un solde actif de fr. 1.840,63. — Subvention de la Ville fr. 1.500,—.

Préventorium de La Chapelle-sur-Carouge. — Au cours de l'année 1945, cet établissement a accueilli 47 enfants, représentant 10.424 journées se répartissant en 13 Genevois avec 3.335 journées, 26 Confédérés avec 4.901 journées, 8 Etrangers avec 2.188 journées.

Les pensions encaissées s'élèvent à fr. 29.951,55, en augmentation de fr. 2.588,90 sur 1944. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à fr. 43.872,58. Les recettes ont été de fr. 42.523,43, laissant un déficit d'exercice de fr. 1.349,13. — Le comité a l'intention d'améliorer les installations et d'agrandir son établissement. Des projets sont à l'étude. — Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Rayon de soleil. — 116 enfants ont été inscrits au Rayon de Frontenex, totalisant 3.535 journées et comprenant 26 Genevois, 78 Confédérés et 12 étrangers. Le Rayon de Varembe a enregistré 107 inscriptions et 2.722 journées, dont 30 Genevois, 58 Confédérés et 9 étrangers. — Dépenses : fr. 13.304,81. Recettes : fr. 13.566,55, dont fr. 5.038,25 versés par les parents, laissant un boni de fr. 262,34. Subvention de la Ville fr. 2.500,—.

Les œuvres de la jeunesse ont totalisé pour fr. 22.000,— de subventions.

Œuvres sociales

Armée du Salut. (Œuvre des Bas-Fonds). — Cette institution a distribué gratuitement 1.148 objets de ménage, 1.085 pièces de vêtement, 200 paquets d'épicerie et de légumes, pour une valeur de fr. 3.101,90. Dépensé en espèces fr. 2.709,35. A l'occasion des fêtes de Noël il a été distribué : 218 paquets de vêtements neufs évalués à fr. 2.709,50, 300 bons d'épicerie = fr. 1.600,— et versé en espèces fr. 2.288,80. En plus : 600 bons d'épicerie ont été distribués lors d'une fête qui a eu lieu à la salle communale de Plainpalais. Il a été fait : 4.229 visites à des familles, vieillards et malades nécessiteux ayant besoin de soins. — Subvention de la Ville fr. 500,—.

Association pour le Bien des Aveugles. — L'A.B.A. a patronné 132 aveugles, 128 à Genève et 4 dans les autres cantons romands. Elle a organisé 2 réunions récréatives, 11 réunions de dames aveugles et distribué 93 paquets de Noël. Elle a fourni du travail à 37 ouvriers aveugles qui ont retiré un gain net de fr. 10.788,60. A ce gain net s'ajoute une somme de fr. 2.046,75 de sursalaires d'invalidité. Elle a payé des pensions à 54 aveugles indépendants représentant fr. 12.357,50 et contribué au paiement de la pension de 22 aveugles hospitalisés, pour une somme de fr. 3.739,50, soit au total fr. 16.107,—. L'A.B.A. a accordé des secours occasionnels à 119 aveugles pour une somme de fr. 2.390,95. Le vestiaire a délivré 147 objets à des personnes aveugles et à leur famille ainsi qu'à des pensionnaires du Foyer Romand. Elle a mis 4.774 volumes en circulation prêtés à 147 lecteurs aveugles (nombre de sociétaires au 31 décembre 1945 : 2.138). Subvention de la Ville fr. 500,—.

Section genevoise de la Croix-Rouge suisse. — Elle dirige le Dispensaire d'hygiène sociale et suit de très près le développement de la Croix-Rouge des jeunes. Le dispensaire des infirmières-visiteuses a toute sa sollicitude. Les comptes se présentent comme suit : Dépenses : fr. 74.086,43 dont fr. 55.886,34 concernent le Dispensaire d'hygiène sociale. Recettes : fr. 61.769,30, laissant un solde déficitaire de fr. 1.946,18. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Comité international de la Croix-Rouge. — En septembre 1939, le nombre des collaborateurs du C.I.C.R. était de 39. A la fin de 1944, il s'est élevé à 3.383. Ce chiffre a été ramené à 2.547 pour 1945. Les membres du comité (dont l'action est entièrement bénévole) et les délégués en mission temporaire, ne figurent pas dans ces chiffres. Le C.I.C.R. occupe 6 bâtiments, soit : Palais du Conseil Général, Hôtel Métropole, Hôtel Beau-Séjour, Palais Wilson, Société de Banque Suisse, Villa Moynier, ainsi que plusieurs entrepôts. La superficie des immeubles occupés par le C.I.C.R. est de 70.200 m². Il a été expédié aux prisonniers de guerre et internés civils : 34.301.943 colis, représentant un poids de 417.423 tonnes. Les transports maritimes (Service transatlantique européen du C.I.C.R.) atteignent 410.243 tonnes dont 7.129 sont venues en retour.

		1945
Courrier	Arrivée	13.439.606
	Départ	13.704.375
Télégrammes	Arrivée	112.680
	Départ	86.421
	Taxe d'expédition	2.609.966

1945

Fiches faites	S. Dactylographique	596.304
	Sect. auxiliaires	2.237.473
	S. Watson	1.894.283
Fiches classées	S. Clas. préliminaire	6.484.065
	S. Watson	25.949.291
Listes enregistrées	(Nombre de pages)	1.312.100
Photocopies faites		1.323.442
Tirage au duplicateur	(Pages imprimées)	2.216.590
Renseignements verbaux	(Nombre de demandes)	30.562
Enquêtes ouvertes		128.043
Familles dispersées	(Cartes reçues)	155.948
Messages transmis	Messages civils	4.772.789
	Messages « exprès »	547.189
Livres expédiés	Secours intellectuels	239.930

Les chiffres de la rubrique « Courrier » n'ont pas de rapport direct avec le nombre des prisonniers de guerre, internés et civils en liberté dont le cas a été examiné au C.I.C.R.

Subvention de la Ville fr. 8.000,—.

Dispensaire antituberculeux. — Activité en 1945 :

Soins donnés à	1.890 personnes
Envoyés à l'hôpital ou dans des sanatoria	700 malades
Visites à domicile	7.974
Renseignements fournis	4.812

Les dépenses se sont élevées à fr. 241.690,55. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire de la Croix-Rouge Genevoise (dispensaire d'hygiène sociale). — Les infirmières visiteuses, au nombre de 11, ont fait, en 1945, 45.743 visites à 4.327 indigents. Les recettes représentées par des allocations, dons et collectes se sont élevées à fr. 29.811,—. Les dépenses à fr. 56.647,89. Le déficit se monte à fr. 26.836,89. Le Dispensaire des infirmières visiteuses dirige les Dispensaires antivénéériens. Subvention de la Ville fr. 4.500,—.

Dispensaire médical des Eaux-Vives. — Les consultations comprenant les spécialités suivantes : pédiatrie, médecine, chirurgie, dermatologie, gynécologie, laryngologie, ont été fréquentées par 3.159 malades, dont 444 nouveaux, soit une baisse de 1.045 sur 1944. Cette diminution semble devoir être attribuée à une amélioration des conditions sociales par suite de la fin de la guerre et de la diminution du nombre de jours de mobilisation. Les visites en ville et soins à domicile au nombre de 434 ont été exécutés par les Samaritains et la directrice du Dispensaire. Dépenses : Fr. 3.343,09, couvertes grâce à la subvention de la Ville de Genève au solde du dernier exercice et à des dons particuliers. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Dispensaire ouvrier des Pâquis. — Les services du Dispensaire ont fonctionné dans d'excellentes conditions. Son fichier compte 6.600 malades qui venaient en consultation quotidienne et suivaient les traitements prescrits par les médecins pendant la journée (ondes courtes, injections, massages, etc.). Sa plage artificielle connaît un grand succès puisque près de 150 enfants y ont participé. Les recettes se sont montées à fr. 12.340,04 et les dépenses à fr. 12.111,87, laissant un bénéfice disponible au 31 décembre 1945 de fr. 228,17. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Foyer d'accueil (Cartel genevois d'hygiène sociale et morale). — Créé en septembre 1940, sa mission est de venir en aide spirituellement, moralement et matériellement aux femmes se livrant à la prostitution et désirant se relever. Le Foyer d'accueil s'est occupé, du 1^{er} octobre 1940 au 15 mars 1945, de 255 femmes et 25 hommes. Subvention de la Ville fr. 600,—.

Ouvroir de l'Union des femmes (LABEL). — L'Ouvroir a pour but de venir en aide aux femmes de chômeurs ayant des enfants, aux épouses de mobilisés et aux Suissesses retour de l'étranger. Il a occupé 30 ouvrières de façon continue et 60 par tour de rotation. Les salaires payés s'élèvent à fr. 40.032,45. L'achat des tissus a coûté fr. 33.589,19. Dépenses : fr. 90.636,99. Recettes : fr. 89.779,38. Boni de l'exercice : fr. 857,61. — Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Aide et conseils aux femmes enceintes. — En 1945, cette œuvre s'est occupée de 136 mamans (cas nouveaux). Mariées : 98, célibataires : 34, divorcées : 4, ce qui donne le 26 % de mères célibataires contre 22 % en 1944. Le bureau a enregistré 400 réceptions, 189 visites, 459 conversations téléphoniques, 95 démarches et écrit 144 lettres. Dépenses fr. 5.006,45. Recettes fr. 3.973,64. Déficit fr. 1.032,81. La « Layette éducative » a pour but de fournir à des mamans le trousseau du bébé et d'encourager le travail à l'aiguille. Les recettes représentées par des dons et cotisations se montent à fr. 2.087,10, les dépenses à fr. 1.870,66. Boni fr. 216,44. Subvention de la Ville fr. 600,—.

Sanatorium populaire genevois, Montana. — Les dépenses d'exploitation se sont élevées à fr. 528.573,— et les recettes à fr. 410.174,60, laissant un déficit d'exploitation pour 1945 de fr. 118.398,40. Journées de pensionnaires : 51.541. Journées colonies : 11.150. Journées école d'altitude 10.454, au total 73.145 journées. Le prix de revient de la journée s'élève à fr. 5,96. Subvention de la Ville fr. 3.000,—.

Société des Samaritains. — Activité en 1945 :

Cas traités	4.887
Soins à domicile	1.062
Prêts d'objets pour soins aux malades	745

Le Dispensaire a organisé des cours élémentaires de soins d'urgence d'octobre à décembre. 77 élèves ont participé à ces cours théoriques et pratiques. Il a également collaboré avec les services hospitaliers, les cliniques et policliniques. Il a assuré le contrôle médical lors de convois d'enfants et de grands blessés. Les dispensaires comptabilisent plus de 2.500 présences. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Œuvre de l'Asile de la Retraite. — Grâce à l'avance de fr. 6.000,— accordée par l'Hospice Général sur le legs Reverdin, cette œuvre arriva au bout de l'année sans déficit. Les journées des pensionnaires (mères et enfants) s'élevèrent à 5.504 et celles du personnel à 750. Recettes fr. 24.991,—. Dépenses fr. 24.105,63. Boni fr. 886,17. Subvention de la Ville fr. 1.000,—.

Institution « Les Ormeaux ». — Créée à Chouilly avec succursale à Genève, ce foyer pour adolescents a permis de ramener dans la bonne voie un grand nombre de jeunes gens. Les comptes établis du 1^{er} janvier 1944 au 31 mars 1945 (15 mois) se présentent comme suit : Dépenses : fr. 103.498,72. Recettes : fr. 47.285,10. Déficit général : fr. 56.213,62 prélevé sur le compte capital. Subvention de la Ville fr. 2.000,—.

Communauté d'action pour la famille. — L'année 1944 a marqué l'heureux aboutissement des démarches de la C.A.F. : loi cantonale pour les allocations familiales et initiative fédérale en faveur de la famille. Elle a mis en chantier l'étude des questions concernant l'instauration de services sociaux dans les usines. Son équipe sociale et économique étudie la question du prêt au mariage, de la prime à la natalité ainsi que toute la question des salaires et sursalaires familiaux. Son équipe juridique a mis en chantier l'étude d'un projet de loi visant à instaurer à Genève un service médical donnant des renseignements sur toutes les relations sexuelles découlant tant des rapports entre individus que des rapports conjugaux. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Pouponnière « La Providence ». — Les journées d'hospitalisation d'enfants se sont élevées à 17.804. Maximum : 56 enfants abrités en même temps. Il est entré 23 mères célibataires, dont 19 suisses et 4 étrangères. Les journées d'hospitalisation des mères s'élevèrent à 2.940, donnant un total avec celles d'enfants de 20.744. La santé des enfants fut particulièrement bonne durant l'année 1945. Recettes : fr. 52.436,55. Dépenses : fr. 52.208,09. Boni de l'exercice : fr. 227,46. Subvention de la Ville fr. 600,—.

Groupement des chômeurs âgés. — Ce groupement a enregistré une importante diminution de membres dès le début de 1945, beaucoup de vieux chômeurs ayant passé à l'Aide à la vieillesse. Les recettes se sont élevées à fr. 728,29 et les dépenses à fr. 678,80. Subvention de la Ville fr. 500,—.

Pour les œuvres sociales, la Ville a accordé des subventions pour un montant de fr. 59.300,—.

CHAPITRE V

SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS

Chef de service : M. Marcel LADÉ

A. SPECTACLES POPULAIRES, CONCERTS ET DIVERS

1. *Concerts gratuits d'été*

Les concerts de l'Orchestre Symphonique de Genève ont débuté le 19 mai et se sont terminés le 16 septembre. Les 141 concerts de cet ensemble ont été donnés à la promenade du Lac, les 2/3 ayant lieu l'après-midi et le 1/3 le soir. M. Georges Kaufmann les a dirigés pour la presque totalité.

Dans ce nombre sont compris 10 concerts de gala, préparés avec la collaboration de la Ville et donnés aux dates suivantes :

- 16 juin : direction Kaufmann ; soliste : René Chambaz, baryton ;
- 23 juin : direction Ansermet ;
- 30 juin : direction Kaufmann ; soliste : Charles Denizot, ténor ;
- 7 juillet : direction Meylan ;
- 21 juillet : direction Closset ; soliste : Michel Schwalbé, violoniste ;
- 28 juillet : direction Gugolz ; soliste : Child Neufeld, violoniste ;
- 4 août : direction Lehmann ; soliste : Charles de Ribaupierre, violoncelliste ;
- 11 août : direction Beck ;
- 19 août : direction Kaufmann ; soliste : Flore Wend, cantatrice ;
- 25 août : direction Kaufmann ; solistes : Hélène Dentz, Denise Orval, Charles Denizot et Claude Alain.

Les harmonies, les fanfares et les principales sociétés chorales ont donné 52 concerts gratuits organisés par la Ville. Pour la plupart, ils ont eu lieu aux promenades du Lac et des Bastions. Comme chaque année, divers corps de musique ont fonctionné pour les fêtes du 1^{er} juin et du 1^{er} août de même que pour les grands tournois des Jeux de Genève. Des transformations ont été faites au kiosque à musique de la promenade du Lac, de façon à avoir un dépôt ainsi qu'un vestiaire convenable pour les musiciens.

C'est M. Pierre Segond qui a assuré les concerts de carillon à Saint-Pierre.

2. *Concerts payants en plein air*

L'Harmonie nautique, la Landwehr, la Lyre et la Fanfare du 13^e Bataillon de chasseurs alpins ont donné 6 concerts payants.

3. *Concerts d'hiver*

Les concerts préparés par la Ville avec le concours de la Société des Emissions Radio-Genève et donnés par l'Orchestre de la Suisse romande au Victoria-Hall ont tous rencontré un plein succès.

a) Concerts symphoniques populaires (places à fr. 0,50) :

- 7 février : direction Niklaus Aeschbacher ; soliste : Aïda Stücki, violoniste.

b) Concerts à tarif très réduit (places à fr. 1,—, 2,— et 3,—) :

- 7 mars : direction Richard Beck ; soliste : Christine Eftimiadis, cantatrice.
- 4 novembre : direction Ernest Ansermet ; soliste : Henri Honegger, violoncelliste.
- 19 décembre : direction Ernest Ansermet.

c) Concerts pour la jeunesse (places à fr. 0,80) :

- 24 février : direction Ernest Ansermet.
14 avril : direction Jean Meylan ; soliste : Ellen Benoît, cantatrice.
17 novembre : direction Ernest Ansermet.

4. Représentations théâtrales populaires

Le nombre des spectacles d'art dramatique donnés par la troupe du Théâtre de La Comédie et par diverses compagnies théâtrales a été de 16 :

- 8 janvier : *Eblouissement*, de Keith Winter, par le Théâtre Jean-Bard.
18 janvier : *Le Retour*, de J.-P. Zimmermann, par les Compagnons du Rhône.
31 janvier : *Un Homme impossible*, de Marcel Rosset, par La Comédie.
19 février : *Madame Béliard*, de Charles Vildrac, par le Théâtre Jean-Bard.
28 février : *Les Parents terribles*, de Jean Cocteau, par La Comédie.
12 mars : *Le Gendre de Monsieur Poirier*, d'Emile Augier et Jules Sandeau, par La Comédie.
19 mars : *Famille*, de Monique et Denys Amiel, par le Théâtre du Temps.
26 mars : *La Belle Marinière*, de Marcel Achard, par la Compagnie des Cinq.
27 septembre : *La Surprise de l'Amour*, de Marivaux, par le Théâtre du Temps.
6 octobre : *Le Voleur*, d'Henry Bernstein, par le Théâtre Jean-Bard.
14 octobre : *Le Bal des Voleurs*, de Jean Anouilh, et *Le Tragique malgré lui*, d'Antone Tchekhov, par la Compagnie des Cinq.
28 octobre : *Jean-Gabriel Borkman*, d'Henrik Ibsen, par les Compagnons du Rhône.
11 novembre : *Le Dépit amoureux*, de Molière, et *Les Huit Jours à la Campagne* de Jules Renard, par le Théâtre Jean-Bard.
21 novembre : *Le Barbier de Séville*, de Beaumarchais, par La Comédie.
2 décembre : *Notre Petite Ville*, de Thornton Wilder, par la Compagnie des Masques.
12 décembre : *Un Monde meilleur*, de Marcel Rosset, par La Comédie.

Le prix des places pour ces spectacles de comédie a été maintenu à fr. 0,75.

A l'occasion de la saison de printemps, préparée par la Société romande de spectacles sous le patronage de l'Association française d'action artistique, une représentation populaire de *Véronique*, de Messager, et une de *Lakmé*, de Léo Delibes, ont eu lieu les 6 et 13 mai, aux prix de fr. 1,15 et 2,25.

Un groupe d'artistes suisses a monté pour la Ville, sous la direction de M. Jean-Bard, avec la collaboration du Cercle choral de Genève, du Cercle choral féminin et de l'Orchestre de la Suisse romande, *L'Arlésienne*, de Georges Bizet, qui a été jouée le 8 septembre.

Les 14 et 15 septembre, la Compagnie du Théâtre lyrique, avec la collaboration des chœurs de la Société romande de spectacles et de l'Orchestre de la Suisse romande, a donné *La Traviata*, de Verdi.

Le prix des places pour ces deux spectacles lyriques populaires a été de fr. 1,—.

5. Orchestre de la Suisse romande

La liste des concerts d'abonnement du grand ensemble symphonique romand s'établit comme suit :

- 17 janvier : Grand Théâtre, direction : Luc Balmer ; soliste : Clara Haskil, pianiste.
31 janvier : Victoria-Hall, direction : Paul Kletzki ; soliste : Michel Schwalbé, violoniste.
21 février : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Dinu Lipatti, pianiste.
28 février : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Ginette Neveu, violoniste.
14 mars : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Nikita Magaloff, pianiste.
21 mars : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Paul Burger, violoncelliste.
10 octobre : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Dinu Lipatti, pianiste.
24 octobre : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Ninon Vallin, cantatrice.
7 novembre : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Wilhelm Backhaus, pianiste.

- 21 novembre : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; soliste : Jacques Thibaud, violoniste.
5 décembre : Grand Théâtre, direction : Charles Munch.
16 décembre : Grand Théâtre, direction : Ernest Ansermet ; avec le Chœur de Lausanne, direction : Hans Haug.

Quelques concerts extraordinaires s'ajoutent à la liste ci-dessus :

- 14 février : Victoria-Hall, direction : Wilhelm Furtwängler.
28 mars : Victoria-Hall, direction : Samuel Baud-Bovy ; organisé par la Société de Chant Sacré avec le concours de la Chorale des Eaux-Vives.
11 avril : Victoria-Hall, direction : Wilhelm Backhaus et Ernest Ansermet ; en faveur du Don suisse.
28 mai : Victoria-Hall, direction : Hans Haug, organisé par le Chœur de Lausanne.
26 septembre : Victoria-Hall, direction : Ernest Ansermet ; solistes : Max Egger, pianiste, et Michel Schwalbé, violoniste ; sous les auspices de la Société des Emissions Radio-Genève et en faveur de la création de « Sanart ».
17 octobre : Victoria-Hall, direction : Manuel Rosenthal ; soliste : Monique Haas, pianiste, organisé par la Société des Emissions Radio-Genève.

La Fondation de l'Orchestre de la Suisse romande et la Radio envisageant de reviser la convention les liant, ont demandé à la Ville de participer aux études du nouveau texte.

6. *Concours national d'exécution musicale*

Le 6^e Concours, placé sous la présidence artistique de M. Henri Gagnebin, directeur du Conservatoire de musique, a eu lieu en octobre. Il a été organisé avec l'appui de la Ville de Genève qui a accordé une allocation de fr. 7000,—, de l'Etat, fr. 2000,—, de Pro-Helvetia, fr. 2000,—, de la Société suisse de Radiodiffusion, fr. 1000,—, et de souscriptions privées.

D'entente avec le Comité de l'Association des musiciens suisses, les compositeurs suivants ont été désignés pour écrire les morceaux imposés : M. Jean Binet (Genève) pour la flûte, M. Bernard Reichel (Genève) pour la clarinette, et M. Willy Burkhard (Zurich) pour le cor.

76 candidats se sont présentés aux examens éliminatoires de ce 6^e Concours national et 34 ont été admis au concours définitif.

Quelques lauréats : M^{me} Michèle Auclair (violon), M^{lles} Adrienne Miglietti (chant) et Marthe Schneider (piano), MM. Nico Kaufmann (piano) et Diégo Ochsenbein (chant), se sont fait entendre lors du concert de gala du 6 octobre donné avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction de M. Ernest Ansermet. Ce concert a été entièrement retransmis par les postes suisses de radiodiffusion, partiellement par la National Broadcasting Company américaine et, pour la première fois, par la Radiodiffusion française.

Les résultats du Concours ont été proclamés lors de ce concert :

Flûte : Deux seconds prix à MM. Antonio Zuppiger et Edmond Oechslin ; médaille à M. Martin Würmli.

Clarinette : Second prix à M. Bernard Bellay ; diplôme à M. Kurt Burri.

Cor : Diplôme avec médaille à M. Gérald Dentz.

Violoncelle : Diplômes à M^{lle} Heidi Zürcher et M. Walter Haefeli.

Chant (dames) : Premier prix à M^{lle} Adrienne Miglietti ; deux seconds prix à M^{lles} Marie-Lise de Montmollin et Katharina Marti ; médaille à M^{lle} Agnès Wolff ; diplômes à M^{lles} Sylvia Courtin et Verena Hitzig.

Chant (hommes) : Second prix à M. Diégo Ochsenbein ; médaille à M. Claude Gafner ; diplôme à M. Heinz Ehrensperger.

Violon : Premier prix à M^{me} Michèle Auclair ; second prix à M. Bruno Straumann ; médailles à MM. Donald Wipf, Giorgio Silzer et Laurent Jaques.

Sonates piano et violon : Seconds prix à M^{lle} Huguette Bolle et M. Roger Elmiger.

Piano dames : Trois seconds prix à M^{lle} Marthe Schneider et M^{me} Marguerite Viala-Brandt, ex-aequo, M^{me} Kitty Tschirren ; médaille à M^{lle} Marie-Louise Boy de la Tour ; diplômes à M^{lles} Madeleine Dupuis et Nunja Schmid.

Piano hommes : Premier prix à M. Nico Kaufmann ; deux seconds prix ex-aequo à MM. Wilfred de Boé et Albert Schneeberger ; médaille à M. Louis Hiltbrand.

Le but de ce Concours, qui est de créer une propagande efficace en faveur des jeunes artistes de talent, a été cette fois encore atteint par ses initiateurs dévoués.

7. Conservatoire de musique

Des bourses ont été attribuées par la Ville à des élèves méritants qui font des études professionnelles dans notre haute école de musique.

La Ville a participé aux frais du concert des œuvres de M. Emile Jaques-Dalcroze donné en mai au Conservatoire.

8. Théâtre de La Comédie

Napoléonette, la pièce tirée du célèbre roman de Gyp, fut le spectacle de Nouvel-An. Puis vinrent :

Retour par Dunkerque, de J. Chabannes.

Les Flambeaux, de Bataille.

Les Parents terribles, de J. Cocteau.

Les J 3 ou *La Nouvelle Ecole*, de Roger Ferdinand.

La Fleur d'Oranger, de Birabeau et Dolley.

Le Gendre de Monsieur Poirier, d'Augier.

Gala de la pièce en 1 acte, création de trois pièces d'auteurs romands :

1. *La Noce à Thomas*, d'Henri Tanner.

2. *Brouillards*, de Camille Hornung.

3. *Leçon de Choses*, de William Peloux.

Le Feu de Satan, création d'Henri Mugnier.

Après sa saison d'hiver 1944/1945, La Comédie fit une tournée en Suisse et joua *Les Femmes savantes*, de Molière.

Au printemps, diverses compagnies donnèrent des spectacles sur la scène du boulevard des Philosophes. La Compagnie de la Saint-Grégoire y joua *Les Bas-Fonds*, de Gorki, la Compagnie Jean Hort, *La Sauvage*, d'Anouilh, et *Un Ennemi du Peuple*, d'Ibsen, la Compagnie des Masques, *Meurtre dans la Cathédrale*, d'Eliot, et *Caligula*, d'Albert Camus. On y vit également *Sous-sol*, d'Alfred Gehri, le Gala des Cigales, celui des Poètes prisonniers, etc. Le Théâtre de l'Atelier joua *Antigone*, d'Anouilh, et, enfin *Un Incident à Bacova*, de Sandor Martinescu, fut donné par les Comédiens associés.

La saison 1945-1946 s'ouvrit le 4 octobre avec *Les Gueux au Paradis*, d'André Obey, d'après Gaston-Marie Martens.

Elle fut précédée de deux tournées, l'une conduite par Jean Sarment qui joua *Les Deux Pigeons* et *Les plus beaux Yeux du Monde*, et l'autre venant du Théâtre Gramont avec *Au Petit Bonheur*, de Sauvajon.

Ensuite, et poursuivant l'effort qu'elle s'était imposé afin de présenter au public genevois des pièces d'un niveau élevé, La Comédie joua :

Emily Bronte, de Simone.

Huis clos, de Jean-Paul Sartre.

La Comédie du Bonheur, d'Evréinoff.

Un Monde meilleur, de Marcel Rosset (création).

Le Dîner de Famille, de J.-Bernard Luc.

Margot, d'Edouard Bourdet.

La Caverne des grands Voleurs, d'Alfred Gehri (création).

Henri IV, de Pirandello.

Le Rosaire, d'après Florence Barclay, qui fut le spectacle de la semaine de Noël.

Cyrano de Bergerac, d'Edmond Rostand, qui fut celui du Nouvel-An.

Les œuvres suivantes furent données en matinées classiques :

Le Gendre de Monsieur Poirier, d'Augier.

Hernani, de Victor Hugo.

Les Femmes savantes, de Molière.

Le Barbier de Séville, de Beaumarchais.

Britannicus, de Racine.

Le Jeu de l'Amour et du Hasard, de Marivaux.

Une allocation extraordinaire de fr. 10.000,— a été consentie à La Comédie pour couvrir le déficit de la saison 1944-1945.

9. Fêtes des Promotions

Voir Chapitre XV — Ecoles enfantines et primaires

10. Promotions civiques

La cérémonie des Promotions civiques s'est déroulée au Victoria-Hall le dimanche après-midi 28 octobre.

A la demande du Conseil d'Etat, elle fut, comme les années précédentes, organisée par le Conseil administratif et plus particulièrement par son vice-président, M. Fernand Cottier, qui la présida et prononça le discours de circonstance.

467 jeunes gens et 580 jeunes filles atteignant leur majorité en 1946 prêtèrent ensuite serment de fidélité au pays, en présence de nombreux représentants des autorités cantonales et municipales et d'une foule d'auditeurs, parents et amis.

M^{lle} Isaline Cherbuliez et M. Georges Damay firent ensuite de courtes allocutions à leurs camarades appelés à participer à cette cérémonie.

Le corps de musique de Landwehr prêta son concours à la manifestation au cours de laquelle chacun des participants reçut le diplôme de citoyen, la médaille-souvenir et le livre civique.

B. GRAND THÉÂTRE

La liste des spectacles donnés sur la scène de Neuve est la suivante :

1 ^{er} janvier, en matinée et en soirée :	<i>Valses de Vienne</i> (Société romande de spectacles).
26 et 27 janvier :	<i>L'Heure Espagnole</i> , de Franc-Nohain et Maurice Ravel, et <i>Daphnis et Chloé</i> , de Maurice Ravel (S. R. S.).
29 janvier :	Récital de violon Jacques Thibaud.
9 février et 22 mars :	<i>Les Tréteaux de Maître Pierre</i> , de Manuel de Falla, et <i>L'Histoire du Soldat</i> , de C.-F. Ramuz et Igor Strawinsky (S. R. S.).
24 février, en soirée,	
25 février, en matinée :	<i>Haensel et Gretel</i> , <i>L'Après-midi d'un Faune</i> et <i>La Valse</i> (S. R. S.).
9 et 10 mars :	<i>Don Pasquale</i> (S. R. S.).
17 mars :	Récital de danse Ulysse Bolle.
24 mars :	Gala Molière (Secours suisse d'hiver).
3 et 5 avril, en soirée,	
8 avril, en matinée :	<i>Miguel Manara</i> , mystère de O. V. de L. Milosz (Compagnons de Romandie).
6 avril :	Gala <i>Les Mains tendues</i> (Don suisse).
18 et 21 avril, 6 mai :	<i>Carmen</i> (S. R. S.).

20 avril, en soirée,	
22 avril, en matinée :	<i>Le Jongleur de Notre-Dame et Une Education manquée</i> (S. R. S.).
25 avril et 15 mai :	<i>Lakmé</i> (S. R. S.).
27 avril et 3 mai :	<i>Véronique</i> (S. R. S.).
2 et 5 mai :	<i>Mireille</i> (S. R. S.).
12 et 16 mai :	<i>Werther et La Poule noire</i> (S. R. S.).
14 et 17 mai :	<i>Manon</i> (S. R. S.).
2, 7, 9, 13 et 16 juin, en soirée,	
3, 10 et 17 juin, en matinée :	<i>Le Petit Roi qui pleure</i> (Compagnons de Romandie).
12 juin :	Récital de violon François Capoulade.
1 ^{er} septembre :	<i>Le Pèlerin et Les Caprices de Marianne</i> (Les Cheminots de France).
2 septembre, en matinée :	Hommage à Edmond Rostand, conférence illustrée de textes choisis, et <i>Les Romanesques</i> , 1 ^{er} acte (Les Cheminots de France).
2 septembre, en soirée :	<i>Le pain de ménage et Les caprices de Marianne</i> (Les Cheminots de France).
21 et 22 septembre, en soirée,	
23 septembre, en matinée et en soirée,	
26 et 29 septembre, en soirée,	
30 septembre, en matinée :	<i>Aliénor</i> (Comité d'organisation des représentations d'« Aliénor »)
5 et 7 octobre :	<i>Così fan tutte</i> (S. R. S.).
19 et 20 octobre :	<i>Madame Butterfly</i> (S. R. S.).
23 octobre :	Récital de danse José Torrès.
3, 4 et 6 novembre :	<i>Faust</i> (S. R. S.).
10 novembre :	Spectacle du Secours suisse d'hiver.
16 et 17 novembre, en soirée,	
18 novembre, en matinée :	<i>La Veuve Joyeuse</i> (S. R. S.).
19 novembre :	Spectacle <i>Edith et Gilles</i> .
20 novembre :	Récital de danse Milos Ristic.
30 novembre et 1 ^{er} décembre :	<i>Malvina ou Les Trois Glorieuses</i> (S. R. S.).
13 décembre :	Récital de danse Ulysse Bolle.
29 décembre, en soirée,	
30 décembre, en matinée et en soirée,	
31 décembre, en soirée :	<i>La Fille du Tambour-Major</i> (S. R. S.).

La statistique des 99 représentations peut se résumer comme suit : 41 représentations lyriques données par la Société romande de spectacles, 7 représentations d'*Aliénor*, 8 du *Petit Roi qui pleure*, 3 de *Miguel Manara*, 4 de comédies, 3 spectacles de variétés, 4 récitals de danse, 2 concerts, 6 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, 21 représentations populaires dont 16 de comédies et 5 lyriques.

Parmi les spectacles organisés durant la saison d'hiver par la Société romande de spectacles et qui tous ont été donnés dans d'excellentes conditions, il convient de signaler plusieurs créations pour Genève : *Daphnis et Chloé*, symphonie chorégraphique dont l'argument est de Michel Fokine, d'après la fable de Longus, et la musique de Maurice Ravel ; *L'Heure Espagnole*, pièce en 1 acte de Franc-Nohain et musique de Maurice Ravel ; *Les Tréteaux de Maître Pierre*, adaptation musicale et scénique d'un épisode de *Don Quichotte*, musique de Manuel de Falla ; la reprise de *L'Histoire du Soldat*, de C.-F. Ramuz et Igor Strawinsky, et des représentations de *Don Pasquale*, opéra-bouffe de Donizetti, et de *Così fan tutte*, de Mozart, données en italien par des interprètes de grand talent.

Malvina, une création pour notre ville, a également été jouée à Neuve et dirigée par le compositeur de cette œuvre, M. Reynaldo Hahn.

Le gros effort de rénovation de la mise en scène accompli par la société concessionnaire de la saison lyrique présidée par M. Philippe Albert, a été apprécié à juste titre par un public extrêmement nombreux puisque la plupart des représentations se donnèrent à guichet fermé.

Mais le fait le plus marquant est la mise sur pied d'une saison de printemps préparée avec la collaboration de l'Opéra et de l'Opéra Comique, sous le patronage de l'Association française d'action artistique, ce qui a permis de représenter toute une série d'œuvres du répertoire français, connues et aimées du public et qui n'avaient pu être jouées depuis la guerre.

La Ville de Genève a accordé une allocation aux Galas du Vieux Genève qui ont joué *Andromaque*, de Racine, précédée d'un avant-propos de Gerval et Penay, dans la cour de l'Hôtel du Résident de France. Elle a également accordé son aide aux représentations du Théâtre de 9 heures, données dans les salons de l'Hôtel Beau-Rivage.

Le Conseil administratif s'est livré à une étude approfondie de la situation du Théâtre à Genève et il en a donné connaissance dans un rapport au Conseil municipal.

Le Conseil administratif envisage de fixer à 20 le nombre des spectacles et à 60 le nombre des représentations lyriques de la saison 1946-47 et de prévoir dans ce chiffre quelques représentations populaires.

Un crédit de fr. 30.000,— a été accordé en faveur du Grand Théâtre : fr. 10.000,— pour augmentation du prix des services musiciens durant la saison 1944/1945, fr. 20.000,—, allocation à la Société romande de spectacles pour l'amortissement des dettes de la saison 1943-1944.

Il est sorti de la bibliothèque du Grand Théâtre :

a) <i>Musique symphonique :</i>	Partitions	Parties	Piano et chant	Total
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	610	30.650	50	31.310
Conservatoire de musique	12	960	—	972
Orchestre symphonique d'été	90	4.500	40	4.630
b) <i>Musique lyrique :</i>				
Orchestre de la Suisse romande et Radio-Genève	15	450	30	495
Société romande de spectacles	25	250	85	360
Orchestre symphonique d'été	20	600	50	670

Le secrétariat de l'Orchestre de la Suisse romande a provisoirement été installé dans la bibliothèque du Théâtre, la Fondation n'ayant pu conserver la disposition des locaux qu'elle occupait à la Corraterie et n'en ayant pas trouvé d'autres tout de suite.

Diverses modifications ont été effectuées dans le bâtiment (voir chapitre III, section bâtiments).

Plusieurs décors ont été construits et des transformations importantes ont été apportées aux décors existants.

Les grilles du Théâtre (du côté de la rue Diday) ainsi que les piliers et les chaînes placés à l'angle de cet édifice, sur la face place Neuve, ont été enlevés à la demande de la Commission fédérale de récupération du vieux fer.

C. VICTORIA-HALL

Le tableau des 79 utilisations de la grande salle indique : 19 concerts de l'Orchestre de la Suisse romande (7 organisés par la Ville, à tarif très réduit ou pour les écoles), 13 concerts divers, 6 conférences et congrès, 31 cultes de l'Association chrétienne évangélique et 10 cérémonies de distribution de prix. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres plus de 50 répétitions.

Le Victoria-Hall ne répondant plus aux exigences du public et des exécutants, le Conseil administratif a fait une étude pour une complète rénovation de la grande salle de concert de la rue Général Dufour, afin de la moderniser sans modifier la structure de la salle et d'obtenir des dégagements conformes aux règles établies par le Service de la sécurité des constructions.

Cette suggestion a été accueillie favorablement par le Conseil municipal qui, le 13 juillet, a décidé d'importantes transformations et améliorations techniques ainsi que l'installation d'orgues nouvelles.

Le coût de cette transformation est assuré par l'emploi d'un fonds constitué selon arrêté du Conseil municipal du 18 avril 1902 (chiffre 13, succession Galland, pour la construction d'un hôtel municipal).

D. KURSAAL

La saison du Kursaal a commencé le 4 mai et s'est terminée le 16 septembre.

Le programme a été principalement consacré à des opérettes et revues.

Représentations

13	du 4 au 14 mai	Le Ballet de Mireille Bonafé, Mel et Ray, Lupescu, Otty Riegert et les Lorrison, etc.
19	du 15 au 31 mai	<i>Ketty Boxeur</i> , opérette de Luc Morier, couplets de P. Varenne, musique de Gaston Gabaroché, avec Henri Lauriac, Rimert, René Chambaz, Henry Giquel, Edouard Vierne, Jean Darmance, Jane Savigny, Lise Bratschi, Violette Fleury, Eliane Granet, Lotte Denizot, etc., et le ballet.
24	du 1 ^{er} au 21 juin	<i>Flossie</i> , opérette de Marcel Gerbidon, lyrics de Ch. Pothier, musique de Joseph Szule, avec Badès, Rimert, Lauriac, André Talmès, Jean Darmance, Jane Savigny, Claire Gérard, Eliane Granet, Liliane Aubert, Lotte Denizot, André Mel, et le ballet.
32	du 22 juin au 19 juillet	<i>Un Bon Garçon</i> , opérette d'André Barde, lyrics et musique de Maurice Yvain, avec André Mel, Badès, Lauriac, Rimert, Pierre Darmant, Paul Herbier, André Davier, Jean Fleury, Jean Darmance, Edouard Vierne, Pauline Carton, Violette Fleury, Lise Bratschi, Claire Gérard, Eliane Granet, et le ballet.
24	du 20 juillet au 9 août	<i>La Chaste Suzanne</i> , opérette d'Antony Mars et M. Desvallières, musique de Jean Gilbert, avec René Chambaz, André Talmès, Pierre Darmant, Jean Darmance, André Mel, Edouard Vierne, Noëlle Demas, Germaine Dufresne, Liliane Aubert, Lotte Denizot, Denise Aubier, et le ballet.
36	du 10 août au 9 sept.	<i>Revue 1945</i> , de Jules Bad et Achès, avec Badès, Rimert, Lauriac, Edouard Vierne, Pierre Darmant, Jean Darmance, Paul Herbier, René Chambaz, Mel, Ray et Gréco, Monique Bert, Yvonne Vionnet, Noëlle Demas, Germaine Dufresne, Lotte Denizot, Jacqueline Séjean, et le ballet.
8	du 10 au 16 septembre	<i>Trois heures de Paris</i> , avec Mireille et Jean Nohain et la compagnie des Chansonniers libres de Radio-France.

156 représentations.

L'avenant du 28 avril 1943 à la convention du 23 janvier 1935 passée avec la Société concessionnaire pour l'exploitation du Kursaal prévoit qu'au cas où des charges financières supplémentaires seraient imposées par suite de la mise en vigueur de nouvelles dispositions touchant au droit des pauvres et aux taxes cantonales de police, des allègements d'égale importance doivent être supportés par l'Etat et par la Ville et jusqu'à concurrence d'un montant de fr. 20.000,— par an.

Du fait du nouveau régime du droit des pauvres et des taxes de police en ce qui concerne le Kursaal, la Ville a supporté la moitié du supplément de fr. 18.742,45, soit fr. 9.371,20.

CHAPITRE VI

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur: M. H. DELARUE

Dépenses pour acquisitions et reliure

Il a été dépensé pour acquisitions et reliure :

I. Imprimés :			
a) Ouvrages neufs	Fr.	15.584,10	
b) Ouvrages d'occasion	»	2.016,85	
c) Suites	»	5.083,90	
d) Périodiques	»	7.796,65	Fr. 30.481,50
II. Manuscrits			» 1.319,—
III. Estampes et portraits			» 895,30
			Fr. 32.695,80
IV. Reliure			» 23.274,20
			Fr. 55.970,—
	Total . . .		

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :			
a) Intérêts du Fonds Brunswick	Fr.	7.495,15	
b) Allocation de la Ville	»	31.690,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention) . .	»	7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat). .	»	6.000,—	Fr. 52.185,15
II. Ressources extra-budgétaires :			
e) Allocation de la Société médicale.			» 500,—
f) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »			» 3.284,85
	Total . . .		Fr. 55.970,—

A cette somme s'ajoutent les achats effectués directement par :

a) le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque (Société Académique) .	Fr.	323,60
b) la Faculté de médecine	»	1.305,01

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures	Brevets	Thèses et pièces acad.	Cartes
Dons	2616	2605	5257	915	336
Achats	1916	227	—	—	91
Remis par cinq sociétés suivant convention	75	—	—	—	—
Totaux . . .	4607	2832	5257	915	427

CATALOGUE. — 2.972 ouvrages, 2.366 brochures et articles, 402 thèses d'universités suisses et étrangères ont été catalogués.

1.505 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises. Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 9.440 fiches et le catalogue par matières de 8.627.

1.233 volumes ont été enregistrés comme suite d'ouvrages en cours de publication.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture et la Salle Moynier ont été fermées du 13 août au 1^{er} septembre, la Salle Naville du 1^{er} au 9 janvier et du 16 juillet au 6 septembre. Il a été délivré 1.276 nouvelles cartes de lecteurs, dont 468 à des étudiants.

65.315 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services :

	Volume	Moyenne quotidienne	Nombre de lecteurs
Salle de lecture	18.736*	65	—
Salle Naville	3.635	15	—
Prêt à l'extérieur	42.944	145	4.146 (1.629 étudiants)
	65.315	225	

Le service du soir (20-22 h.) a fonctionné du 3 janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 28 décembre, avec un total de 1.135 présences.

Le service du prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1.302 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 5.833 et transmis 3.496 émises par d'autres bibliothèques.

5.314 volumes ont été expédiés, soit :

<i>Emprunts à :</i>		<i>Prêts à :</i>	
50 bibliothèques suisses	1.452 volumes	39 bibliothèques suisses	3.303 volumes

545 ouvrages ont été en outre empruntés à 38 bibliothèques genevoises.

Salle Moynier (périodiques). — 252 jours, 3.381 consultations (dont 1.471 par des étudiants). Moyenne par jour : 13 lecteurs (dont 6 étudiants).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 3 août au 2 septembre), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 33 lecteurs par jour et a prêté à domicile 3.109 volumes.

DONATEURS. — 214 particuliers ont donné 760 volumes et 655 brochures et pièces diverses. 343 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 1.856 volumes, 7.173 brochures et pièces diverses (dont 5.257 brevets), 915 thèses et pièces académiques, et 275 cartes.

Les dons les plus importants ont été faits par :

M^{me} Henry DEONNA, 27 volumes, 16 brochures et 85 cartes.

M^{me} DISERENS, 87 volumes.

M. Pierre HOFFER, 106 volumes.

M^{me} KERN, 74 volumes et 49 brochures.

M. R. A. MOOSER, 148 volumes et 206 brochures.

Les ARCHIVES d'ÉTAT, 108 volumes et 826 brochures.

Le FONDS AUXILIAIRE de la Bibliothèque publique, le tome IV de la Bernerchronik de D. Schilling.

PRESSE et RADIO, Division de l'Etat-major général, 778 volumes et 446 brochures.

WAR PRISONERS' AID U. S. Armée Forces Institute, 146 volumes.

SERVICE TOPOGRAPHIQUE FÉDÉRAL, 190 cartes.

Département des manuscrits

CATALOGUE. — 104 manuscrits ont été catalogués et 31 dossiers versés dans la Collection d'autographes.

* Ces volumes, prêtés en moyenne un peu plus de deux fois chacun, ont donné lieu à 40.672 communications.

CONSULTATION. — 620 manuscrits ont été utilisés par 92 personnes au cours de 455 consultations.

21 manuscrits ont été prêtés à 7 bibliothèques ou archives et à un particulier. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers lecteurs, 3 manuscrits des Archives cantonales vaudoises.

ACHATS. — 101 recueils et documents ont été achetés, notamment :

3 lettres signées « N », de Napoléon I^{er} au duc de Feltre, ministre de la guerre, relatives à Genève, datées de Paris les 4, 11 et 14 janvier 1814 ; 84 dossiers contenant les notes scientifiques d'Henri-Albert Gosse, la correspondance et les papiers du D^r Louis-André Gosse, la correspondance, les notes d'archéologie et de médecine légale du D^r Hippolyte-Jules Gosse ; le journal de Jean Janot du 22 mars au 14 décembre 1781 ; un dossier de lettres adressées au D^r Alexandre Marcet, contenant 1 lettre d'A.-P. de Candolle (1802), 11 lettres de Francis d'Ivernois (1794-1821), 9 lettres d'Etienne Dumont (1795-1817), 10 lettres de Ch.-Michel Lullin (1802-1817), 8 lettres de Jean-Pierre Maunoir (1796-1813), 45 lettres de Marc-Auguste Pictet (1800-1820) et 2 lettres de Gaspard Vieusseux (1811) ; une copie de lettres écrites d'Espagne, 1750-1760, par J.-F. et G.-A. De Luc ; le Voyage au Mont-Jura, en 1782, de Jean-André De Luc ; un dossier de lettres autographes adressées à Jean-André De Luc par Philibert Cramer (1778), Fortuné-B. de Félice (sans date), Ami Lullin (1781), Ch. Saladin-Egerton (1795) et un brouillon de lettre de J.-A. De Luc à Voltaire (1765) ; des lettres autographes de H.-F. Amiel (1876), J.-P. Beranger (1770), Alph. de Candolle (s. d.), Ch. Coindet (1783-1786), le marquis Costa de Beauregard (1862), Etienne Dumont (1784), le syndic Masbou (1825), J.-F. Osterwald (1734), Firmin Massot (1828), Ch. Stanhope (1774-1780), A. Thiers (1876), Alex. Vinet (1839) ; 4 lettres signées de Voltaire à Jacob Tronchin (1763), et à Abr. Freudenreich (1766).

DONS. — 12 personnes et 3 institutions ont donné 614 volumes, recueils et documents, notamment :

M. William-E. DEMOLE, des poèmes de jeunesse de Henry Spiess.

M^{me} Henry DEONNA, un Cours de botanique d'A.-P. de Candolle.

M. Guillaume FATIO, « Genève et les Anglo-Saxons » et « Les séjours de Chateaubriand à Genève », œuvres inédites du donateur.

M. Jaques LE FORT, un recueil de plans des maisons Eynard.

M^{me} MAILLART-GOSSE, un recueil de chansons du XVIII^e siècle.

M. R.-Aloys MOOSER, un manuscrit sur le « Théâtre à Moscou ».

M. F.-Louis PERROT, trois lettres autographes du pasteur F. Coulin à M^{lle} J. Perrot, une lettre de Monvert à J.-L. Perrot et un projet de société pour la construction d'un pont en fil de fer entre le Cendrier et les Pâquis, 1824.

M^{me} Albert RICHARD, un dossier de lettres adressées au professeur Pierre-François Bellot, entre 1818 et 1831.

M. ROUX, un dossier de lettres et brouillons de lettres adressées à ou écrites par Pierre et Paul Moulton, XVIII^e siècle.

M. Pierre-François THOMAS, le manuscrit d'une étude sur « La notion de loi en philosophie comparée ».

LA COMPAGNIE DES PASTEURS, un Cours d'exégèse de l'Ancien Testament par Louis Segond.

LA SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE, ses Archives, 284 volumes et recueils de 1834 à 1920.

Portraits, estampes et cartes

CATALOGUE. — 584 fiches ont été insérées dans le catalogue.

CONSULTATION. — Les portefeuilles d'estampes ont été consultés 58 fois et ceux de cartes 12 fois par 46 personnes.

ACHATS. — 654 pièces, notamment : 452 portraits de la Collection Maillart-Gosse.

DONS. — 13 personnes et 4 institutions ont donné 618 pièces, notamment :

M^{me} CLAPARÈDE-SPIR, portrait à l'huile de Edouard Claparède, naturaliste.

Le REGISTRE FONCIER (Cadastré), 56 feuilles de la Carte du Canton au I : 2.500 et 5 autres cartes de Genève.

Le SERVICE TOPOGRAPHIQUE FÉDÉRAL, 190 cartes.

Le classement et le cataloguement de la Collection des Cartes suisses a fait l'objet du travail de diplôme de M^{lle} Renée BARTH, élève de l'Ecole d'études sociales qui a rédigé plus d'un millier de fiches.

Divers

Les objets précieux mis en lieu sûr pendant la guerre ont heureusement repris leur place dans les magasins et la salle Ami Lullin.

Deux expositions ont été organisées dans la Salle Ami Lullin : « Voltaire et Genève » et « Cartes du Pays de Genève et du Léman ».

M. P.-P. Plan est resté occupé dans le département des manuscrits et M. Jean Violette a continué son aide bénévole.

Une aide temporaire accordée au relieur, à partir du mois de septembre, en la personne de M^{lle} E. Suppeck, a sensiblement augmenté le rendement de l'atelier.

Deux stagiaires, M^{lles} S. Dreher et M. Rolli ont effectué le dépouillement des périodiques intéressant l'histoire de la littérature française contemporaine et rédigé environ 5.000 fiches destinées au catalogue bio-bibliographique.

TRAVAUX. — Une grande amélioration a été réalisée dans le bâtiment par la création d'une issue directe pour la chaufferie et la soute à charbon qui ont été rendues indépendantes des magasins qu'il fallait, jusqu'ici, traverser pour l'élimination des scories.

DÉCISION ADMINISTRATIVE. — Le Conseil administratif a adopté, le 2 octobre, le nouveau règlement de la salle de lecture.

CHAPITRE VII

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

Transformation de la bibliothèque de la rue des Alpes. — Le début de l'année a été marqué par la réouverture de la bibliothèque de la rue des Alpes. La salle de lecture fut ouverte le 12 février, et le prêt des livres commença le 20 février. Durant l'été, les services ont procédé à l'aménagement de la bibliothèque d'enfants au 2^e étage. Elle a été inaugurée le 1^{er} décembre avec un stock de 1532 volumes.

Stocks de livres. — A fin 1945 le stock de livres se répartissait comme suit :

Madeleine	25.381	volumes (périodiques non compris)
Bibliothèque des jeunes .	3.837	»
Alpes	9.508	» (périodiques non compris)
Alpes-jeunes	1.532	»
Crêts	3.242	»
Plainpalais	7.000	» environ, l'inventaire est à refaire
Servette	6.600	» » » »

Total : 57.000 volumes, dont environ 1100 volumes de consultatifs dans nos salles de lecture.

Donateurs. — 40 personnes ont donné 140 volumes ; dans ce nombre sont comptés 80 volumes et brochures qui nous ont été remis par les Archives d'Etat.

Dépenses pour les acquisitions, la reliure et l'entretien du stock. — Il a été dépensé fr. 20.037,62 pour l'acquisition de 2931 volumes, les abonnements des journaux et revues, et fr. 33.180,— pour la reliure et l'entretien du stock.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1945, nous avons pour l'ensemble de la ville 26.113 lecteurs adultes (contre 23.400 en 1944) et 3204 enfants (contre 2778 en 1944) inscrits pour le prêt des livres à domicile.

L'augmentation de notre stock de livres n'est malheureusement pas en proportion avec l'augmentation du nombre de nos lecteurs. Alors que le stock normal d'une bibliothèque populaire est calculé sur la base de 3 à 4 volumes par lecteur (ce qui pour Genève équivaldrait à un stock de 100.000 volumes, et nous en avons 56.000), la moyenne des volumes que nos bibliothèques ont à la disposition du public est de 1,8 volume par lecteur.

Prêt des livres. — Durant l'année 1945, il a été prêté un total de 548.515 volumes (contre 495.001 en 1944), ce qui correspond à 18 volumes par lecteur, enfants compris. Nos bibliothèques municipales continuent à être de loin celles qui prêtent le plus de volumes parmi nos bibliothèques suisses : en 1944 Zurich avait prêté 210.000 volumes et Bâle 224.900 volumes.

Ce qui a été lu :

BIBLIOTHÈQUE DE LA MADELEINE

	1944	1945	%	(% en 1944)
Généralités, périodiques	2.286 volumes	2.897 volumes	1,1	(1)
Philosophie	3.146 »	3.747 »	1,3	(1,2)
Religion	2.133 »	2.485 »	1	(0,9)
Sciences sociales	4.375 »	5.116 »	2	(2)
Philologie	1.247 »	1.449 »	0,5	(0,5)
Sciences pures, appliquées	16.849 »	20.180 »	7,7	(7,2)
Beaux-arts, arts récréatifs	9.031 »	11.082 »	4,2	(4)
Littérature	20.033 »	23.687 »	9,2	(9)
Histoire	9.689 »	10.404 »	4	(4)
Géographie et voyages	13.145 »	15.261 »	6	(6)
Biographies	20.079 »	22.789 »	9	(9)
Romans	117.634 »	138.001 »	54	(55)

Total : 257.098 volumes.

Moyenne journalière : 880 volumes.

Salle de lecture. — En 300 jours ouvrables, nous avons eu 40.000 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 133.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

	1944	1945	%	(% en 1944)
Vulgarisation	7.042 volumes	7.180 volumes	15,2	(15,5)
Histoire et voyages	4.020 »	3.941 »	8,3	(9)
Biographies	2.942 »	3.095 »	6,5	(6,5)
Contes et légendes	6.147 »	6.590 »	14	(13)
Romans	25.027 »	26.340 »	56	(56)

Total : 47.146 volumes prêtés.

Moyenne journalière : 162 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DES ALPES

	1943	1945	%	(% en 1943)
Périodiques	— volumes	2.255 volumes	4,2	—
Philosophie, religion	539 »	530 »	1	(1)
Sciences	1.749 »	2.878 »	5,5	(3)
Beaux-arts, arts récréatifs	689 »	1.031 »	2	(1)
Littérature	2.009 »	2.237 »	4,3	(3,3)
Histoire	2.450 »	1.574 »	3	(4)
Voyages	2.858 »	3.445 »	6,4	(4,6)
Biographies	2.758 »	2.882 »	5,4	(4,7)
Romans	46.539 »	36.265 »	67	(78,4)
Livres d'enfants	— »	854 »	1,2	—

Total : 54.151 volumes.

Moyenne journalière : 210 volumes.

Salle de lecture. — En 266 jours ouvrables nous avons eu 22.694 entrées, ce qui fait une moyenne journalière de 85 entrées.

BIBLIOTHÈQUE DES CRÊTS

	1944	1945	%	(% en 1944)
Vulgarisation	1.027 volumes	767 volumes	8,4	(10)
Histoire et voyages	1.023 »	793 »	8,6	(10)
Biographies	1.034 »	733 »	8	(10)
Romans	6.645 »	6.241 »	67,5	(64,5)
Livres d'enfants	568 »	684 »	7,5	(5,5)

Total : 9.218 volumes prêtés (contre 10.297 en 1944).

Moyenne journalière : 68 volumes (contre 75 en 1944).

BIBLIOTHÈQUE DE PLAINPALAIS

	1944	1945	%	(% en 1944)
Périodiques	1.869 volumes	1.963 volumes	2,1	(1,9)
Philosophie, religion	720 »	635 »	0,7	(0,8)
Sciences	2.231 »	2.289 »	2,5	(2,4)
Beaux-arts, arts décoratifs	1.306 »	1.391 »	1,5	(1,4)
Littérature	1.684 »	1.642 »	1,8	(1,8)
Histoire	3.012 »	2.954 »	3,3	(3,2)
Voyages	4.112 »	4.125 »	4,5	(4,3)
Biographies	4.963 »	5.082 »	5,5	(5,2)
Romans	70.803 »	67.051 »	74	(74)
Livres pour enfants	4.858 »	3.738 »	4,1	(5)

Total : 90.869 volumes prêtés (contre 95.558 en 1944).

Moyenne journalière : 311 volumes (contre 325 en 1944).

Le recul du nombre de prêts est dû au mauvais état des volumes et au manque de nouveautés. Le stock de livres n'a pas été renouvelé ces dernières années dans l'espoir de pouvoir sous peu complètement réorganiser cette bibliothèque.

Salle de lecture. — Nous avons eu 27.059 entrées (contre 29.400 en 1944), ce qui fait une moyenne journalière de 90 entrées (contre 98 en 1944).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SERVETTE

	1944	1945	%	(% en 1944)
Périodiques	1.674 volumes	1.119 volumes	1,3	(1,6)
Philosophie, religion	1.090 »	649 »	0,8	(1)
Sciences	3.465 »	2.987 »	3,1	(3,5)
Beaux-arts, arts récréatifs	1.896 »	1.778 »	2	(1,9)
Littérature	3.863 »	3.514 »	4	(4)
Histoire	3.931 »	3.571 »	4	(4)
Voyages	6.705 »	6.458 »	7,2	(6,7)
Biographies	6.301 »	5.663 »	6,3	(6,3)
Romans	63.936 »	57.271 »	63,7	(63)
Livres pour enfants	7.976 »	6.823 »	7,6	(8)

Total : 90.033 volumes prêtés (contre 100.655 en 1944).

Moyenne journalière : 309 volumes (contre 342 en 1944).

Le recul du nombre des prêts provient du mauvais état des volumes. Pour 1946 il a été prévu un crédit extraordinaire de fr. 10.000,— qui permettra d'améliorer cette situation.

Société des amis de la Bibliothèque moderne. — Durant l'année 1945 il a été prêté 631 clichés pour projection lumineuse.

CHAPITRE VIII

MUSÉES ET COLLECTIONS

JOURNAL « LES MUSÉES DE GENÈVE »

Rédacteur responsable : M. Bernard Gagnebin.

Dix numéros des *Musées de Genève* ont été publiés en 1945. Comme l'année précédente, ce bulletin a renseigné ses lecteurs sur les expositions organisées par les musées et sur les principales collections municipales.

Aux collaborateurs habituels des *Musées de Genève* se sont joints MM. Constantin Brailoiu, professeur à l'Académie de musique de Bucarest, M. Raymond Cogniat, graveur à Paris, M. William Cuendet, pasteur à Lausanne, M. Fernand Grébert, ancien missionnaire au Gabon, M. Paranhos da Silva, vice-consul du Brésil à Genève, M^{me} Melek Celal Sofu, artiste-peintre à Istanbul, M. Alfred Steinmann, directeur du Musée d'ethnographie de Zurich, ainsi que M. Henri Wild, attaché à l'Institut français du Caire. Leur collaboration bénévole a été particulièrement appréciée.

Comme en 1944, *Les Musées de Genève* ont paru sur quatre pages : trois pages de texte abondamment illustrées et une page d'annonces. Le chiffre du tirage a oscillé entre 7800 et 8800. L'accueil réservé à ce journal a continué d'être tout à fait encourageant.

A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le professeur W. DEONNA

ADMINISTRATION

Commission. — Une commission pour l'achat d'estampes a été nommée le 16 janvier et a été constituée comme suit : MM. S. Baud-Bovy, conseiller administratif délégué ; W. Deonna, directeur ; L. Gielly, conservateur des beaux-arts ; Ed. Haberjahn ; Alex. Mairet ; Aimé Martinet ; C. Muriset-Gicot.

Personnel. — Le Conseil administratif a nommé M. Emile Jaquemet brigadier en remplacement de M. L. Hurny, retraité le 31 décembre 1944. M. Francis Blanc, gardien-nettoyeur, a été transféré à la B.P.U., et M. Auguste Donnat, concierge du Musée d'ethnographie, au Musée d'art et d'histoire, comme gardien-nettoyeur. M. Ernest Bujard, menuisier-gardien, a été admis à la retraite le 1^{er} juin.

La surveillance permanente du musée a été confiée à Sécouritas de 17 h. à 7 heures. Cette décision, qui simplifie le service, a permis de permuter les gardes de nuit Jaccoud et Hermanjat aux fonctions de gardiens-nettoyeurs, en remplacement des gardes Dehlen et Margueron, retraités en 1943 et 1944.

Ouverture du musée. — Le musée a été ouvert en son entier au public du 15 avril au 15 novembre. Vu les restrictions de combustible, il n'a été ouvert à partir du 16 novembre que les jours gratuits, soit jeudi, samedi et dimanche, de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 h. 30.

Statistiques des entrées :

	1945		1944
	payantes	gratuites	
Entrées à Fr. 0,50 = 1.261			
» à Fr. 0,25 = 672	1.933		1.004
» gratuites		30.817	29.011
» des écoles et cours.		4.997	2.529
Total des entrées = 37.747	1.933	35.814	32.544

EXPOSITIONS

Du 24 mars au 2 mai :

« Choix d'eaux-fortes de Rembrandt » de la collection de M. J. de BRUIJN. Le bénéfice de cette exposition et du concert de musique hollandaise ancienne organisé par la Ménestrandie, soit fr. 5.000,—, a été versé à la Croix-Rouge internationale, à destination du Don suisse pour l'aide à la Hollande.

Du 13 octobre au 11 novembre :

« Graveurs contemporains des Etats-Unis d'Amérique », sous les auspices du Service de presse de la Légation des Etats-Unis en Suisse.

Du 8 au 16 décembre :

Souvenirs et documents de l'Escalade de 1602.

Conférences. — La salle de conférences, remise en état en automne, est de nouveau disponible.

Publicité. — Nous avons remis aux hôtels, pensions et agences de voyages, des cartes-horaires illustrées, à l'intention des étrangers en séjour dans notre ville.

Aménagement des salles. — Par décision du Conseil administratif, les œuvres d'art évacuées hors du Musée en mai 1944, ont réintégré leurs places originelles.

Archéologie. — Les marbres antiques, qui avaient été groupés et protégés par des sacs de sable, ont été remis en place. Les dépôts de la salle des armures ont été révisés et pourvus de nouvelles armoires.

Beaux-Arts. — L'acquisition de nouvelles œuvres a amené la modification de quelques salles. Nous avons enlevé du cabinet n° 43a les dessins et les avons remplacés par des peintures de Fréd. Dufaux, D. Ihly, Th. Douzon, H. Salzmann, L. Rheiner, etc. La salle n° 47 a été aussi remaniée.

Dans le dépôt des tableaux en sous-sol, les tableaux ont été regroupés par ordre alphabétique des auteurs.

Passage à voitures. — La fin des hostilités a permis de récupérer certains locaux utilisés comme dépôt de matériel. Le service des bâtiments a fait placer un plancher à mi-hauteur des 6 grands dépôts, pour augmenter la place disponible.

Bâtiment. — En plus de l'entretien de la toiture, le service des bâtiments a entièrement transformé et modernisé les w.-c. du sous-sol.

Conservation des collections. — Les armures blanches ont été revisées, nettoyées et préservées de l'humidité qui résultait du manque de chauffage pendant ces années de guerre. On a traité de même de nombreux objets en métal et en terre cuite des collections archéologiques.

Pour faciliter la consultation des estampes et des gravures, nous avons pourvu les rayonnages de leurs meubles de glissières métalliques.

Une nouvelle armoire avec rayonnages sur glissières a reçu les clichés photographiques dont le nombre s'accroît rapidement.

Environ 150 cadres et passe-partout ont été confectionnés dans nos ateliers pour l'exposition « La gravure française contemporaine ».

Une revision complète des clichés d'impression a été nécessaire, beaucoup ayant été endommagés par un vernis protecteur de mauvaise qualité. Ce travail sera continué l'année prochaine.

Plusieurs tableaux ont été restaurés. Par M. Ed. G. Castres : n° 1909-52, Agasse, Le chien blanc ; n° 1910-141, id., Chien ; n° C.R. 6, Ane ; n° C.R. 2, id., Renard en fuite ; n° 1938-5, A. Calame, Souvenir du Pilate ; n° C.R. 213, A. W. Tœpffer, Paysage d'hiver ; n° 1887-18, Rod. Tœpffer, Paysage de Meillerie. Par M. Aimé Martinet : n° 1942-20, Neffs, Intérieur d'église.

On a restauré de nombreux cadres et commandé d'autres.

Section d'horlogerie. — La classification des salles d'horlogerie a été continuée. Plusieurs pièces avec automates ont été réparées dans les ateliers du musée.

Les documents ont été mis grandement à contribution pour le livre « Histoire et technique de la montre suisse de ses origines à nos jours », de MM. Eugène Jaquet et Alfred Chapuis, publié sous les auspices de la Société suisse de chronométrie. Plus de 100 pièces de notre musée y sont reproduites.

Plusieurs automates ont été filmés en fonction, pour un film artistique et technique sonore, « La féerie des automates », créé par Gloriafilm S.A. à Zurich.

Prêts à l'extérieur. — A la Foire de Genève, du 2 au 17 juin : objets divers des collections du Vieux-Genève.

Exposition « Montres et Bijoux », à Genève, du 18 août au 16 septembre : quatorze horloges, pendulettes et montres anciennes.

Exposition « Souvenirs de voyages », au Gewerbemuseum de Bâle, 14 plaques et broches émaillées, émaux de Genève.

Au musée Voltaire (maison des Délices), mobilier, tableaux et gravures, vêtements, etc., dépôt de la Société auxiliaire du musée.

Le musée a prêté à divers bureaux de l'administration cantonale et municipale des tableaux et des céramiques.

Acquisitions, dons et legs. — Les enrichissements de nos collections par achats, dons, legs ou dépôts sont décrits, comme chaque année, dans Genava, bulletin du musée d'art et d'histoire.

Bibliothèque. — La bibliothèque a été ouverte du 23 avril au 12 octobre 1945, de 14 à 18 heures, samedis et dimanches exceptés.

Lecteurs	962
Volumes consultés	1.659

La bibliothèque s'est enrichie de 302 volumes et brochures, soit :

Acquisitions	85
Dons	61
Périodiques	10
Anciens fonds non encore catalogués	146

Prêts à l'extérieur. — 371 volumes, dont 161 par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire.

La bibliothèque est fermée en hiver en raison des restrictions de combustible. Les livres peuvent être consultés à la Bibliothèque publique et universitaire, qui est chauffée.

Reliure. — 68 volumes.

Echanges. — 26 publications de sociétés savantes, de musées suisses et étrangers.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin n° 5.* — Des locaux sont occupés depuis le début des hostilités par les services territoriaux militaires. La Société d'histoire et d'archéologie utilise, comme auparavant, les locaux du 1^{er} étage pour ses conférences et ceux du 4^e pour sa bibliothèque.

B. *Halle de la Maison de Ville.* — Notre personnel procède régulièrement à l'entretien des canons et des armures placés sous les portiques.

B. MUSÉE RATH

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Statistique des entrées et des ventes

Dates	Noms	Entrées:		Recettes:		Droit des pauvres	Total net
		gratuites	payantes	entrées	ventes		
3/25 février	MM. Denzler, Benoit di Stetto, Ch. De la Tour et Ch. Fontanez	3.021	199	115,20	338,50	14,95	438,75
10 mars/15 avril	M. Maurice Barraud	2.798	4.068	2.339,10	3.904,55	304,10	5.939,55
5/27 mai	M. Henri Duvoisin	898	59	35,40	—	4,60	30,80
1 ^{er} /18 juillet	Concours pour le monument de Ferd. Hodler	504	—	—	—	—	—
21 juillet/19 août	Concours d'architecture pour le groupe scolaire de la cam- pagne Trembley	1.291	—	—	—	—	—
1/30 septembre	Œuvres récentes de la gravure française contemporaine . .	250	984	1.180,—	440,35	153,50	1467,65
6/28 octobre	Section des Beaux-Arts de l'Institut	2.711	168	91,80	25,—	11,95	104,85
3/25 novembre	MM. H. Kœnig, René Guinand et H. Theurillat	2.635	245	140,40	454,50	18,25	576,65
8/30 décembre	Les Frères Barraud	2.254	184	102,60	126,—	13,35	215,25
	Totaux	16.362	5.907	4.004,50	5.288,90	520,70	8.773,50

Par décision du Conseil administratif, les recettes des expositions Maurice Barraud et de la Gravure Française contemporaine ont été virées en déduction des dépenses de la rubrique N° 25 « Expositions et propagande », ramenant ainsi le total des recettes du Musée Rath à la somme de fr. 1.151,05.

Les expositions de M. Maurice Barraud, « 40 ans de peinture » et de la « Gravure française contemporaine », étaient placées sous les auspices du Conseil administratif et organisées par le musée.

Les œuvres des candidats aux bourses Galland, Lissignol et Chevallier ont été exposées dans la salle du sous-sol, du 22 au 30 décembre.

Les fondations du musée Rath, construit en 1824 sur les anciennes fortifications, se sont affaïssées, et ont nécessité d'importants travaux de réfection en sous-œuvre, réalisés par le Service des bâtiments.

C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Statistique des entrées et des ventes

	Entrées :		Recettes :		Recettes mensuelles Fr.
	gratuites	payantes	entrées Fr.	ventes Fr.	
Du 3 au 31 mai (entrée gratuite) . . .	473	—	—	19,15	19,15
Ouverture journalière dès le 1 ^{er} juin . .	489	69	29,25	26,45	55,70
Juillet	359	54	24,25	23,—	47,25
Août	662	179	67,75	21,20	88,95
Septembre	899	163	65,—	15,25	80,25
Octobre	1.463	324	108,—	20,30	128,30
Novembre (ouverture jusqu'au 15) . . .	471	86	25,75	0,60	26,35
Totaux	4.816	875	320,—	125,95	445,95

L'augmentation sensible des entrées (5.691 en 1945 contre 4.195 en 1944) est due aux permissionnaires américains qui ont visité le musée après leur visite au palais de la S.d.N.

Les collections de porcelaines, évacuées en 1944, ont été réinstallées en mai 1945.

La Société des amis de la céramique suisse, constituée à Genève les 9 et 10 juin, a visité le musée Ariana et y a été reçue par le Conseil administratif.

D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Boulevard Carl Vogt, 65-67

Directeur : M. le professeur Eugène PITTARD

Aucune modification n'est intervenue dans la composition de la commission du Musée d'ethnographie, nommée le 21 septembre 1943.

Durant cet exercice, 337 objets ont été inventoriés, déterminés et catalogués : 97 concernent l'Afrique, 36 l'Amérique, 157 l'Asie, 37 l'Europe, 9 l'Océanie et 1 de provenance indéterminée.

Nous remercions ici les donateurs qui ont aidé à l'enrichissement du Musée : M^{mes} CAMOLETTI, DOUROUZE, FOL, RAMBAL ; M^{lles} D^r J. DEBARGE, HEINZEN, REIBOLD de la TOUR ; M. le D^r et M^{me} H. REVILLIOD-MASARYK ; MM. BIGOGNO, BOUCHET, Ch. CONSTANTIN, W. COLOMB, DENIS, le prof. W. DEONNA, HABIB, le prof. B.P.G. HOCHREUTNER, le prof. M. LUGEON, MONBON, PELICHET, Musée de Nyon, PITON, le prof. E. PITTARD, le D^r L. REHFOUS, A. de ROULET, M. SCHENKER, C. SOGUEL, J. TORCAPEL, le D^r WYSS-DUNANT.

Voici un rapide inventaire des objets incorporés aux collections :

Afrique. — Une chaise en bois sculpté, Aïtoutou, trois chasse-mouches en bois sculpté et gravé, une poignée de canne de chef en ivoire sculpté, une pirogue, Côte d'Ivoire ; deux entrées de case en bois sculpté, une coupe en terre cuite, un tambour en bois sculpté, Cameroun. — Un attirail de magie (dix-huit pièces), un jeu de feuilles divinatoires (quinze pièces), Cameroun, don de M^{lle} D^r Josette Debarge. — Deux statuettes en bois sculpté, Fang, Gabon. — Une statuette en bois sculpté, Congo belge, dépôt M. Gras. — Un masque en bois sculpté, Bayaka, un masque en raphia et cauris, un lot

de dix flèches (région de Stanleyville), Congo belge ; un masque en bronze, Benin. — Un vêtement en coton blanc, Maroc. — Un objet en bois peint, Afrique du Nord, une tunique en coton brun, Maroc, don de M. le Dr Wyss-Dunant. — Un grand sabre d'exécution, Dahomey. — Un groupe en bois sculpté, un grand arc en bois, neuf flèches, un bâton de chef casse-tête, deux cannes en bois sculpté, une petite épingle, Zambèze, don de M. Bouchet. — Deux pipes, quatre outils pour sculpter le bois, un soufflet de forge, une paire de pinces, un marteau, trois grands clous en fer forgé, un outil pour la vannerie, une houe, une double cloche en fer forgé, un grand plat en bois, une marmite ronde, un balai rond, un petit plat en bois, une monnaie en coquille, un gris-gris, trois spatules-mouchoirs en fer, un petit crocodile en os, un petit serpent en os, un petit éléphant en ivoire, Zambèze. — Cinq fragments de tissus, une grande sacoche en cuir, un chapeau de paille, huit éventails et écrans, un tambourin, une paire de castagnettes, deux colliers d'âne, trois flûtes en bambou, un casse-tête, un rebab (mandoline), un poignard, une flissah, un tromblon, Biskra, Algérie, don de M^{me} Camoletti. — Une ceinture, Mauritanie. — Un bâton de danse en bois sculpté Yoruba, Nigeria, don de M. Laurent Rehfous. — Quatre poignards, Afrique du Nord, don de M^{lle} Heinzen. — Un sac en cuir, Afrique du Nord, don de M. le prof. W. Deonna. — Une gandourah, Tunisie, don de M^{me} Dourouze.

Amérique. — Une coupe en bois sculpté Tlinkit, Colombie britannique. — Une paire de mocassins, Canada, don de M. C. Soguel. — Une paire de pantalons, une paire de bottes de femme, un collet de perles, une paire de poignets, une décoration de tête, Esquimaux du Gröenland, don de M. le Dr Wyss-Dunant. — Un mors de cheval hispano-péruvien, Pérou. — Une pince à épiler en or, deux petites plaques décoratives en or, un petit gobelet en or, un très petit oiseau en or, un très petit oiseau en bronze, un vase en terre cuite, Chimbote ; un vase en terre cuite, Chancay ; une statuette en bronze ; une coupelle en terre cuite, Ica ; un vase en terre cuite noir, un vase noir, un vase en terre cuite, Pachacamac (?) ; une rame en bois, Ancon, Pérou précolombien. — Une pierre sculptée, Amérique centrale ou Mexique précolombien ; une pierre sculptée zapotèque ; une urne funéraire aztèque, Oaxaca ; une urne funéraire zapotèque, Mexique précolombien. — Une demi-tête en terre cuite, Maya, Mexique précolombien, don de M. L. Rehfous. — Un modèle de chapeau de Panama, province de Chiriqui, deux assiettes jumelées en acajou, province de Veraguas, Panama, don de M. W. Colomb. — Un vase sphérique, Chiriqui, Panama-Costa-Rica précolombien. — Un récipient à maté en argent, République Argentine, don de M. le prof. E. Pittard. — Une aquarelle figurant des tatouages, une poterie, un casse-tête en bois, Venezuela ; une bouteille, La Martinique, don de M^{me} Fol. — Un modèle de pirogue en bois, embouchure de l'Amazone, Brésil, don de M. le prof. W. Deonna.

Asie. — Une boîte en bois, Malaisie (?), don de M. Torcapel. — Trois figurines, Japon, don de M. Ch. Constantin. — Un fourreau de sabre, quatre sabres, trois sculptures, une boîte à peinture, une boîte en métal, deux modèles d'armures, une figurine, trois tasses à thé en porcelaine, quatre plateaux en bois, deux poignards et fourreaux, une boîte carrée en argent, un tapis, deux coquilles laquées et peintes, une enseigne en papier, deux lampions, deux boîtes à toilette, deux boîtes, deux paquets de bâtons d'encens, six lamelles en bois, neuf flèches en bois, Japon. — Un masque de Nô, Japon, don de M. le prof. W. Deonna. — Deux montants en bois sculptés, un pivot en bois sculpté, Java, don de M. le prof. Hochreutiner. — Un personnage de théâtre javanais, Java, don de M. Monbon. — Une boîte à bétel, deux godets en cuivre, une petite corbeille, une coiffure en vannerie, un puisoir à eau, deux cuillers en noix de coco, trois jouets en feuilles de pandanus, deux poupées, un disque en vannerie, un éventail, un fourneau de pipe, un morceau de caoutchouc brut, un récipient en bois, trois sifflets en laiton, un coupe-papier en bois et os, une terre cuite, un service à manger, dix fruits en cire, Java ; un châle, Asie occidentale (?) ; un coffre de voyage en feuilles de pandanus, Célèbes, don de M^{me} Rambal. — Onze batiks, Java. — Une aquarelle, Chine, don de M^{lle} E. Reibold de la Tour. — Deux assiettes en porcelaine, une pipe en métal, deux statuettes en bronze, Ming, un éventail de guerre, Ming, deux statuettes en porcelaine, deux statuettes en stéatite, un rouleau de monnaies, un modèle de chaise-litière en bois, deux vases en stéatite, une pipe en métal et laque, trois éventails, un masque pour enfant, une arbalète, cinq feuilles en papier doré, un lot de papier, une sonnette, une paire de pantoufles, deux paires de pantoufles d'enfant, cinq modèles d'architecture, deux corbeilles à fleurs, Chine. — Une petite cloche en bronze, Extrême-Orient, don de M. Pélichet, Musée

de Nyon. — Un chaudron en bronze, un morceau de cuir, cinquante-six cartes, un arc et sept flèches, Extrême-Orient. — Une étagère, Proche-Orient. — Un bouclier, Philippines. — Une toile ancienne imprimée à la planche, Perse, don de M. Habib.

Europe. — Une couronne de mariée, Val d'Hérens, Valais, don de M. Ch. Constantin. — Trois jouets valaisans, Valais, don de M. le prof. Lugeon. — Un animal en bois sculpté, jouet, une chaîne en fer, Val d'Hérens, Valais. — Une boîte à sel en bois, une lame pour tissage, deux masques, Lötschental, Valais. — Un médaillon du XIX^e s., une grande croix de cimetière en fer forgé, Sursee, Lucerne, don de M. M. Schenker. — Un vieux pistolet, Genève, don de M^{me} Camoletti. — Une poussette d'enfant, un poids de 500 gr., Genève, don de M. A. Bigogno. — Un vase, période gréco-romaine, don de M^{me} Fol. — Un fume-cigarettes, Vieille Serbie, don de M^{me} Dourouze. — Un chapeau de garçon, Tchécoslovaquie, don de M. et M^{me} Revilliod-Masaryk.

Océanie. — Un bambou gravé, Nouvelle-Calédonie. — Une fronde, Nouvelle-Calédonie. — Une fourchette en bois sculpté, un chevet sculpté, Nouvelle-Guinée. — Un haut de poteau de case, sculpté et peint, Nouvelle-Guinée allemande. — Une spatule à bétel, Iles Trobriand. — Un casse-tête en bois sculpté, Iles Fidji. — Une pagaie en bois gravé, Iles Salomon. — Un vase en bois, Ile Tami.

Provenance indéterminée. — Un éventail en vannerie, don de M. Torcapel.

Expositions. — Du samedi 9 juin au 20 novembre 1945, une exposition intitulée *Les Tissus dans le Monde* attira de nombreux visiteurs au Musée d'ethnographie. Dans les deux salles réservées aux expositions temporaires, des tissus provenant du monde entier, de la technique la plus simple aux somptueuses soieries de l'Extrême-Orient, meublaient les vitrines et les parois. De nombreuses photographies de méthodes de filage, de métiers à tisser, européens et exotiques, illustraient et complétaient l'intérêt des pièces exposées. Quelques objets judicieusement mêlés aux tissus agrémentaient l'ensemble de la collection. Nous tenons à remercier ici les personnes qui ont bien voulu prêter des pièces pour cette exposition. Ce sont : M^{lle} Reinbold, conservateur du Musée historique cantonal de Lausanne, M^{mes} Ed. Claparède et Constandaki, la Légation de Roumanie à Berne, MM. le prof. W. Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire, le prof. E. Pittard, le prof. Ch. Baehni, directeur du Conservatoire de botanique, le prof. Paréjas, le prof. P. L. Mercanton, Habib (pour la Maison Mori, tapis d'Orient), H. Wild et J. Rusillon. La collaboration de tous ces amis du musée nous fut précieuse. En ville, des affiches annonçaient cette exposition. Nombreux furent ceux qui profitèrent de l'enseignement spécial que présentaient les pièces exposées. La presse, en d'élogieux articles, souligna l'effort du Musée d'ethnographie, qui, chaque année, présente au public, sous une forme claire et didactique, une partie de ses collections.

Le 18 octobre, les consuls des deux Amérique et la Presse étaient conviés à inaugurer la nouvelle salle consacrée à l'Amérique précolombienne. Le Musée d'ethnographie possède, pour ces régions, surtout pour ce qui concerne le Pérou, un ensemble d'objets remarquables. M. Düsendschön a bien voulu nous prêter quelques pièces précolombiennes (au nombre de cinq) du Marajo, Brésil, d'une grande rareté. Nous le remercions ici pour son obligeance. M. de Chastonay a réussi à présenter, avec le maximum de rendement, les divers spécimens appartenant au musée. Grâce au nouvel éclairage intérieur des vitrines les pièces prennent toute leur valeur. Cette salle consacrée à l'Amérique précolombienne est un exemple de ce que le musée espère être un jour dans son entier.

Prêts à l'extérieur. — Le musée a prêté de nombreux objets pendant l'année, pour des institutions variées. Rien ne marque mieux que cet appel — venu de côtés divers — les enrichissements réguliers de nos collections et l'intérêt qu'elles présentent :

26 mars, 16 objets africains pour l'exposition dans les vitrines du Bureau des Chemins de fer français à Genève, « l'Afrique noire française ».

27 avril, 7 objets roumains, aux Librairies Coopératives Réunies, le Locle.

18 mai, 105 pièces africaines au Kunstgewerbemuseum de Zurich, pour l'exposition d'Art africain.

19 octobre, 4 costumes nationaux tchécoslovaques à la Légation de Tchécoslovaquie à Berne.

19 novembre, 12 objets d'Indochine, principalement des sculptures khmères, au Bureau des Chemins de fer français, pour une exposition dans leurs vitrines.

Une centaine de volumes ont été empruntés à la bibliothèque du musée. Celle-ci, grâce à sa spécialisation, peut rendre de précieux services à de nombreux travailleurs qui ne pourraient se documenter ailleurs.

Demandes de renseignements. — Comme chaque année, plusieurs personnes de Genève et d'autres cantons, sont venues au musée demander des renseignements d'ordre ethnographique avant de faire des voyages, ou pour des jeux radiophoniques et autres manifestations à la Radio, ou encore pour des thèses universitaires, pour des conférences et travaux de laboratoire, pour des concours scolaires de fin d'année, pour l'industrie (chaussures), pour des leçons dans les établissements scolaires officiels, etc.

Archives internationales de musique populaire. — L'activité de cette institution s'est manifestée, en particulier, par une série de conférences données, soit au musée, soit à la Maison de la Radio, et dont la liste est indiquée ci-dessous.

Les 29 et 30 novembre, la première réunion internationale que nous ayons vue à Genève depuis la guerre : la Commission internationale des arts populaires, a siégé dans la bibliothèque du musée. Sept pays étaient représentés : l'Angleterre, la Belgique, la France, la Grèce, la Norvège, la Roumanie et la Suisse. Les membres de la commission visitèrent longuement, sous la conduite de M. le prof. Eugène Pittard, les salles du musée ; ils furent conviés par le Conseil administratif à un déjeuner au parc de La Grange ; une excursion en Gruyère leur fut offerte par l'Office central suisse du tourisme. Profitant de la présence, au sein de la dite commission, de M. Dévigne, directeur de la Phonotèque nationale du Musée de la parole de l'Université de Paris, la direction du musée lui demanda une conférence qui fut écoutée par un nombreux auditoire. Depuis lors, M. Dévigne nous a fait parvenir quelques disques fort intéressants de musique exotique. Ils se sont joints aux exemplaires de musique populaire roumaine, enregistrés et donnés par M. le prof. C. Brailoiu. MM. le prof. S. Baud-Bovy, Jean Binet, Bernheim-Bornet, etc., ont eu l'amabilité de donner au musée des disques et des publications.

D'autre part, les Archives ont fait enregistrer, sous la direction de MM. F. Mathil et C. Brailoiu, quelques chansons populaires genevoises exécutées par une classe d'école primaire. Leur émission fut fort appréciée par les membres de la commission.

Un fichier spécial a été créé par le conseiller technique des archives, M. le prof. C. Brailoiu, pour la mise en ordre des disques et des volumes concernant les archives.

Le musée cherche à augmenter le plus possible sa documentation concernant le folklore musical en général et celui de la Suisse en particulier. Les recherches sont, dans notre pays, très difficiles, la musique populaire étant, la plupart du temps, déformée par des harmonisations qui lui ôtent toute valeur scientifique. Nous faisons ici un appel pressant auprès de ceux qui pourraient nous fournir une documentation intéressante, sous forme de disques, de notations ou de publications.

Assemblées et réunions. — Elles furent nombreuses et marquent aussi l'activité du musée.

18 janvier, réunion de presse pour les Archives internationales de musique populaire.

2 novembre, réunion du comité des Archives internationales de musique populaire.

29 et 30 novembre, réunion de la Commission internationale des arts populaires dans la bibliothèque du musée, prise de contact avec les Archives internationales de musique populaire.

17 mai-28 juin-1^{er} novembre, réunions des membres de la Société suisse des amis de l'Extrême-Orient dans la bibliothèque du musée, sous la présidence de M^{me} Lobsiger-Dellenbach : 1^o (17 mai) à la suite des conférences de M. de Tschärner à l'Université ; 2^o (28 juin) communication de M. M. Huguenin : *La transcription du chinois et du japonais* ; 3^o (1^{er} nov.) causerie de M. Jean Romieux : *Quelques points de la linguistique japonaise interprétés par la linguistique comparative*.

23 juin, assemblée annuelle de la Société des amis du musée de la parole avec causerie de M. le prof. C. Brailoiu.

18 octobre, réunion des consuls de l'Amérique et de la presse pour l'inauguration de la salle précolombienne.

27 octobre, assemblée annuelle de la Société auxiliaire du musée d'ethnographie, visite des collections précolombiennes.

Commission du musée. — La commission du musée s'est réunie le 21 juin dans la bibliothèque. Le directeur, M. le prof. E. Pittard, insista, entre autres desiderata, sur la nécessité d'installer les « dépôts » du musée qui à tout prix doivent décharger les vitrines d'exposition. L'aménagement des caves a commencé avec un matériel de fortune. Dans les salles, les vitrines sont encore insuffisantes, les objets non enfermés risquent d'être détériorés ou volés.

Le musée lui-même ayant des locaux trop exigus, M. Torcapel présenta un plan d'agrandissement du musée. Une aile de deux étages pourrait être construite parallèlement à la rue des Bains, ce qui augmenterait considérablement la surface du bâtiment avec un minimum de frais.

Ce projet, fort intéressant, fut envoyé à M. S. Baud-Bovy, conseiller administratif délégué aux musées et collections, avec la recommandation instante et unanime des membres de la commission.

Conférences. — 27 janvier, M. le prof. A.-E. Cherbuliez de l'Université de Zurich : *Le Folklore musical suisse, quelques aspects de son étude*, avec audition de disques (à la Maison de la Radio).

10 février, M. le Dr Fritz Berger de Bâle : *Fifre et tambour à Bâle et en Suisse*, avec audition de disques et de fifres et tambours bâlois (à la Maison de la Radio).

17 février, M. R.-O. Frick, délégué romand de la Société suisse des traditions populaires : *Les réjouissances du carnaval, leurs rapports avec le culte des morts*, avec projections lumineuses (au musée).

24 février, M. le prof. Samuel Baud-Bovy : *Les chansons grecques des fêtes de l'année*, avec audition de disques (à la Maison de la Radio).

10 mars, M. le prof. Const. Brailoiu, de Bucarest : *La musique populaire roumaine*, avec audition de disques (à la Maison de la Radio).

24 mars, M. Paul Stoeklin, de Bâle : *La musique populaire du Valais*, avec audition de disques (à la Maison de la Radio).

7 avril, MM. Jean Gabus et Z. Estreicher : *Rites et musique des Esquimaux-Caribous*, avec projections lumineuses et audition de disques (au musée).

21 avril, M. le prof. Jacques Handschin, de Bâle : *Un problème d'ethnologie musicale*, avec audition de disques (à la Maison de la Radio).

23 juin, M. le prof. Const. Brailoiu, de Bucarest : *L'utilité des musées de la parole*, avec audition de disques (au musée, assemblée générale de la Société des amis du musée de la parole).

6 octobre, M^{me} Melek Celal Sofu, d'Istanbul : *L'Art turc, architecture et arts décoratifs*, avec projections lumineuses (au musée).

10 novembre, M. Th. Burnier, ancien missionnaire au Zambèze : *Rites et chants zambéziens*, chœur de 20 exécutants, batterie de 3 tambours zambéziens, projections lumineuses (au musée).

1^{er} décembre, M. le prof. Roger Dévigne, directeur de la Phonotèque nationale du musée de la parole de l'Université de Paris : *Survivances au XX^e siècle, dans le sud-ouest de la France, d'antiques superstitions folkloriques*, avec audition de disques (au musée).

15 décembre, M. R.-O. Frick, délégué romand de la Société suisse des traditions populaires : *La merveilleuse histoire du sapin de Noël*, avec projections lumineuses (au musée).

Visites. — Au cours de l'année, les collections furent visitées par plusieurs établissements scolaires et sociétés : école des Pervenches ; école ménagère ; école supérieure des jeunes filles ; école des beaux-arts ; école des arts industriels ; cours commerciaux ; école complémentaire d'apprentissages ; école de la Roseraie ; école internationale ; école Dumuid ; Ames vaillantes (enfants du Grand-Lancy) ; collège d'Aubonne ; école de Chauffreoud (dép. du Doubs) ; école des arts et métiers de Zurich ; M. le Dr Steinmann, directeur de la Sammlung für Völkerkunde der Universität, de Zurich, avec ses étudiants ; Etudiants américains ; Association des commis de Genève.

Aménagements intérieurs et travaux de détermination. — Les caves du musée ont été provisoirement aménagées pour recevoir les dépôts de nos collections. Les salles d'Asie, d'Europe et de Suisse ont été munies d'un éclairage dans les vitrines. Ce travail a également été entrepris à la fin de l'année dans les salles consacrées à l'Afrique et à l'Océanie.

La salle d'Amérique précolombienne a été entièrement installée et ouverte au public dès le 28 octobre.

M^{me} Dr M. Stiassny a bien voulu continuer à déterminer les objets d'Extrême-Orient qui appartiennent au musée et qui figureront, pour la plupart, dans les deux salles, non encore ouvertes au public, consacrées à l'Asie.

Publications. — Hochreutiner B.P.G., *L'origine du toupin, la clochette du bétail suisse*. Extrait des « Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel ». Vol. LVI, 2^e part., 1945, 1 pl. h. t. Brignoni S. et Herdeg H., *Masken der Primitiven*, Graphis, N^o 5/6, 1945, vol. 1.

Dans le Journal des musées. — Janvier, M^{me} Lobsiger-Dellenbach : *Comment on lit les gravures sur bambous de la Nouvelle-Calédonie*.

Février, M. le prof. E. Pittard : *Voltaire et l'ethnographie*.

Mars, M. le prof. C. Brailoiu : *Les archives internationales de musique populaire*.

Avril, M. M. Paranhos da Silva : *Collections brésiliennes*.

Mai, M. F. Grébert : *Ethnographie du Gabon : le fétiche « Byéri »*.

Juin, M. le prof. E. Pittard : *Les tissus dans le Monde*.

Juillet-août, M^{me} Melek Celal Sofu : *Broderies turques*.

Septembre, M. le D^r A. Steinmann : *Le batik*.

Octobre, M. le prof. E. Pittard : *Une salle consacrée à l'ethnographie précolombienne*.

Novembre-décembre, M. M. Paranhos da Silva : *Céramique de Marajo*.

Société auxiliaire du musée. — La Société auxiliaire du musée d'ethnographie a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 27 octobre 1945 à 17 heures, dans la salle de conférences du musée.

Le président, M. Raoul Montandon, rappela, dans son rapport, l'activité du musée pendant le dernier exercice. Il évoqua la mémoire de M. Eugène Roy, mort au printemps 1945, qui fut le fidèle trésorier de la société pendant de nombreuses années et l'ami dévoué du musée.

M. Fernand Kaeser, qui a bien voulu reprendre la charge de trésorier, présenta les comptes de la société.

E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

Commission. — M. le D^r Edouard PARÉJAS, récemment nommé professeur ordinaire, titulaire de la chaire de Géologie et Paléontologie de l'Université a été appelé à faire partie de la commission, ainsi que M. le D^r A. PÉRIER en remplacement de M. le D^r Roger de LESSERT, démissionnaire. Ce dernier est décédé le 31 décembre 1945. Nous perdons en lui un précieux collaborateur dont les titres à la reconnaissance de notre muséum ont été déjà mentionnés dans le précédent rapport.

Personnel, collaborateurs, visites, expositions. — M. Yvan LARSEN a été nommé en qualité d'aide taxidermiste. Le muséum a pu, comme par le passé, bénéficier du travail très consciencieux des auxiliaires de la section entomologique, soit de MM. LACREUSE pendant 200 heures, D^r Jean ROMIEUX qui au cours de l'année a travaillé pendant 9 mois et de M. Jean SIMONET pendant 581 heures, dont 281 bénévolement. Nous exprimons ici à M. SIMONET notre très vive gratitude, ainsi que pour ses heures de présence le samedi après-midi au palais Eynard.

Dans le but de faciliter l'accès des collections scientifiques régionales aux entomologistes de notre ville, il a été institué des visites de ces collections, les 2^e et 4^e samedi après-midi pendant les mois d'été. Il y a eu en tout 11 séances au cours desquelles plusieurs personnes ont été guidées par M. SIMONET et ont pu profiter de ses renseignements et comparer leur matériel avec les spécimens du musée.

M. G. STALDER a été occupé à la confection de cartes, tableaux, de la salle de Géologie et Minéralogie, au montage de spécimens, etc. ; M. BÉNÉ a fait des travaux de vérification au fichier de la bibliothèque entomologique. M. BURFORD, géologue, a été chargé de confectionner le fichier par matières de notre bibliothèque de Géologie ; il a classé les fiches sous de nombreuses rubriques et en a encore établi à double et à triple exemplaire. Le résultat est très satisfaisant et ce fichier rendra certainement de précieux services.

Nous avons bénéficié comme les années précédentes de la généreuse collaboration et du zèle de fidèles auxiliaires auxquels nous disons de nouveau en toute sincérité notre entière reconnaissance ; ce sont : M^{lle} P. BARDE, M. le D^r G. ROESSINGER, M. Ch. SAVARY et, pendant le début de l'année M^{me} VAUTIER.

La bibliothèque et les collections ont été souvent utilisées ; il a été consenti 169 prêts à l'extérieur de spécimens, livres et brochures. Les collections ont été étudiées entre autres par l'Institut d'anthropologie et le Musée zoologique de Zurich, l'Institut de zoologie de Fribourg, l'Institut de médecine dentaire de Genève, MM. les D^{rs} G. ROESSINGER, A. JAYET, A. PÉRIER, prof. de BEAUMONT, de Lausanne, D^r J. FLORIN, Aarau, M. F. SCHMID, Lausanne, RÜTIMEYER, Berne, D^r H. KUTTER, Flawil, M. BÄNNINGER, Giessen, MOREL, ing., Divonne, les élèves des exercices pratiques sur les minéraux opaques dirigés par M. R. GALOPIN, etc.

Parmi les visiteurs groupés, citons de nombreux groupes d'enfants français et belges de passage à Genève, des écoles des cantons de Vaud et de Fribourg, et cette année-ci, de plus nombreuses classes des écoles rurales du canton, descendues en ville pour des examens médicaux. Viennent aussi fréquemment des classes des écoles spécialisées, Ecole d'horticulture de Châtelaine, Cours d'hiver pour les agriculteurs, Ecole ménagère, Technicum, Ecole des beaux-arts, etc. Mentionnons aussi les visiteurs américains, soldats et étudiants.

Le nombre des visiteurs s'est élevé au chiffre rarement atteint de 22.973, soit 17.424 au Muséum (Bastions) et 5.549 au Musée régional (Palais Eynard), dont 3.159 élèves et étudiants au Muséum et 739 au Palais Eynard.

Une exposition temporaire de Papillons, soit tous les cadres de la famille des Piérides, a été installée du 28 avril au 13 mai dans le hall d'entrée, tandis que l'extrémité nord du 1^{er} étage était occupée par une exposition organisée par la Société entomologique de Genève, à l'occasion de son 40^e anniversaire. Elle comprenait des séries de cadres choisis dans les collections de ses membres, des photographies, dessins, aquarelles. Le Muséum a collaboré à cette exposition avec 17 cadres et 1 série de portraits d'entomologistes genevois et suisses et des appareils divers.

Dons, achats, transferts, bâtiment et mobilier. — Le nombre des dons faits au muséum s'est élevé à 107, parmi lesquels 24 de livres et brochures et 83 de collections, d'échantillons et spécimens dont la liste se trouve à la fin du rapport. Nous relèverons le don qu'a bien voulu faire M. Alexandre JULLIEN de la collection de Chrysidés de Suisse constituée autrefois par M. John JULLIEN, son père ; nous mentionnerons aussi une collection d'une centaine d'espèces de Mollusques des Balkans et de Pologne donnée par M. Jules FAVRE ; une trentaine d'Oiseaux exotiques provenant de la collection Gustave PERDONNET, donnés par M^{me} J. MARTIN-ADOR. Notre généreux collaborateur le D^r J. ROMIEUX nous a encore donné cette année quelques échantillons de minéraux du Congo belge, dont 1 spécimen très rare de Dumontite ainsi que diverses séries de Mollusques et d'Orthoptères d'Asie mineure. M. R. PONCY a fait don d'une riche documentation ornithologique en deux portefeuilles contenant de nombreux extraits d'ouvrages et des planches diverses. Que tous les donateurs reçoivent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Les achats ont eu pour principal but l'enrichissement de la bibliothèque, puisque les acquisitions d'animaux à l'étranger ne pouvaient, comme autrefois, avoir lieu à cause de la fermeture des frontières. Cependant il a été fait l'acquisition d'un Tigre, d'un Casoar, d'un Chamois et de divers Mammifères du pays. On a cherché à se procurer les représentants de la grande faune du pays en prévision de l'établissement de nouveaux dioramas. Pour réaliser de tels projets, nous sommes nécessairement dépendants de la bonne volonté des cantons habités par une faune montagnarde ou forestière. Nos demandes ont reçu un accueil si favorable qu'il nous est un agréable devoir d'exprimer dans ce rapport notre sincère gratitude aux autorités des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, notamment au Département de l'agriculture du canton de Vaud, à MM. Fred. GRIVAZ, inspecteur forestier cantonal, à M. F. AUBERT, inspecteur forestier, A. DUFOUR, syndic d'Arzier, CUJEAN, RUFFET grâce auxquels notre muséum a reçu un permis ornithologique, puis l'autorisation et l'aide pour le prélèvement de branches utilisées dans la présentation des Oiseaux naturalisés.

Le Département de police du canton du Valais et le chef du Service de la chasse, M. le commandant Ch. GOLLUT ont droit à toute notre reconnaissance, ainsi que le chef garde-chasse R. FELLAY et les gardes NICOLLIER et MACHOUD, leur intervention et leur aide ont permis le succès de l'expé-

dition de chasse au Val de Bagnes de notre taxidermiste H. LARSEN. Les spécimens obtenus, Chamois Marmottes, un Bouquetin, seront naturalisés en vue de nouveaux dioramas.

Les collections qui avaient été déposées en lieu sûr ont été remises à leur place au Muséum.

Deux vitrines anciennes, une pour les Mammifères et une pour les Oiseaux, ont été remplacées par des vitrines métalliques. Le Service des bâtiments a remis à neuf le laboratoire d'entomologie du sous-sol, il a fait établir au rez-de-chaussée un local pour les toilettes à l'usage du public et restaurer celles du sous-sol.

Publications. — Le tome 52 de la *Revue suisse de Zoologie* paru en 1945 comprend 4 fascicules comptant un total de 633 pages avec 27 travaux, 1 planche, 246 figures et 32 tabelles. Un fascicule supplémentaire de 109 pages est illustré de 71 figures, 59 photographies, 9 schémas, 6 tableaux ; les frais pour ce fascicule ont été couverts presque entièrement par une subvention de la fondation D^r Joachim de GIACOMI, de la Société helvétique des Sciences naturelles.

H. GISIN, *Protoures de la Suisse*, Rev. suisse Zool., t. 52, p. 513-534, avec 7 figures.

Les articles parus dans le Bulletin des musées sont dus à MM. P. REVILLIOD, G. MERMOD, E. DOTRENS, J. FAVRE, R. GALOPIN, Ch. FERRIÈRE, H. GISIN, H. LARSEN.

Vertébrés, préparations. — Les collections d'Oiseaux sont en pleine réorganisation, par les soins de MM. REVILLIOD, DOTRENS et LARSEN. D'une part il est procédé à une révision complète des exemplaires exposés, dont un assez grand nombre sont éliminés et mis en peau pour prendre place dans les collections scientifiques. Les spécimens montés à nouveau, rafraîchis et moins nombreux seront mieux exposés et accompagnés d'explications. Leur classement est modifié et débutera dans la travée gauche, de façon que la lecture des explications et la succession des familles soient dans une suite logique. Cela nécessite de grands remaniements dans la salle d'exposition. La révision a concerné les familles de Passereaux des Corvidés aux Alaudidés, et celles des Coureurs et Phasianidés.

D'autre part la collection d'Oiseaux en peau s'augmente continuellement, soit de peaux préparées de spécimens frais, soit des exemplaires démontés mentionnés plus haut. Il a fallu construire de nouveaux meubles à tiroirs et continuer à remanier les séries des Passereaux. Les peaux de grandes dimensions seront rangées dorénavant dans des sacs en papier et suspendues dans un local prévu dans ce but, ce qui récupère une place précieuse dans les tiroirs.

Le classement des Mammifères subit aussi quelques modifications au fur et à mesure de la transformation des vitrines. Le texte des commentaires, dû à M. DOTRENS est composé en ce qui concerne les Marsupiaux et Edentés, mais non encore exposé. Les grands spécimens de Mammifères exposés ont été munis d'étiquettes d'un type uniforme portant les noms et la carte de répartition géographique. Des explications illustrées ont été placées auprès de divers spécimens exposés dans le passage vitré.

Il a été naturalisé par MM. H. et Y. LARSEN une trentaine d'Oiseaux, dont 28 de Suisse et 2 exotiques, 1 Perroquet et 1 Casoar ; 11 Mammifères dont 3 Sangliers en vue d'un nouveau diorama. 24 Mammifères ont été préparés en peau pour être naturalisés ultérieurement ; 7 Oiseaux mis en peau. Plusieurs squelettes ont été préparés, dont 2 montés pour la collection exposée.

L'étude des petits Mammifères, des Amphibiens, Reptiles et Poissons de Suisse a été poursuivie, ainsi que celle des ossements fossiles de la station lacustre de Saint-Aubin ; en corrélation avec ces recherches, M. DOTRENS a entrepris l'étude comparative des phalanges chez les Bovidés récents. Des essais continuent avec des liquides conservateurs susceptibles de retenir la couleur naturelle des Batraciens et Poissons.

M. J. FLORIN, d'Aarau, a étudié les Corégones suisses de la collection de Poissons.

Collections malacologiques. — M. G. MERMOD a terminé la mise au point des Lamellibranches de la collection LAMARCK, puis il a intercalé dans la collection générale les espèces du genre *Cytherea* de la collection MORICAND. Une révision complète des spécimens de *Conus* de la collection B. de LESSERT a été entreprise et a conduit à l'établissement d'un fichier qui se trouve d'autant plus utile que la correspondance étant de nouveau ouverte avec tous les continents, les demandes de renseignements reprennent. Or la collection de LESSERT renferme une partie des Cônes des collections HWASS décrits par BRUGUIÈRE dans l'Encyclopédie méthodique, de celles de LAMARCK, SOLIER, TEISSIER, MORICAND, toutes collections bien connues des spécialistes. Il s'agissait d'identifier si possible tous

ces échantillons et les types figurés dans l'Encyclopédie et dans l'ouvrage de KIENER. Ce travail a permis de retrouver environ la moitié des types ou originaux de HWASS. Ils ont été rangés à part avec ceux de la collection LAMARCK. Pour 181 espèces de *Conus* mentionnées par LAMARCK, le muséum possède environ 1.900 échantillons.

Les spécimens de Mollusques que M. J. ROMIEUX avait rapportés d'Asie mineure et donnés au Muséum ont été confiés à M. le D^r FORCART de Bâle qui les a déterminés et rendus. Ils ont été en partie intercalés.

Les exemplaires de la collection LAMARCK mis en lieu sûr pendant les années précédentes ont été réintégrés et leur classement a été modifié et établi selon la classification de LAMARCK.

ARTHROPODES.

Hyménoptères. — Après quelques années de travail, la réunion de la collection de Fourmis d'Auguste FOREL à la collection générale a été terminée cette année. La collection ainsi constituée est renfermée dans 205 cadres logés dans des meubles spéciaux occupant une salle de la Maison Boissier. Elle comprend 3.750 espèces et 6.740 formes diverses, dont 3.509 types de A. FOREL. Une série de Fourmis de Suisse sera constituée par M. GISIN, 9 cadres sont déjà préparés.

M. FERRIÈRE fait une révision complète des Chrysidides à l'occasion de l'intercalation de la collection J. JULLIEN, donnée cette année par son fils M. A. JULLIEN et qui comprend 61 espèces représentées par 1.525 exemplaires et de la collection A. VAUCHER, donnée précédemment par M. Jacques VAUCHER. Il a entrepris une révision de tous les spécimens du genre *Gasteruption* Latr. (*Evaniidae*) en étudiant à nouveau les types de TOURNIER et en examinant les exemplaires des musées de Berne et de Lausanne.

L'étude des Ichneumonides du Parc national est terminée.

Diptères. — Les spécimens de la collection André NAVILLE appartenant aux *Dolichopodidae* et aux Muscides supérieurs ont été incorporés à la collection générale, qui a subi de ce fait un remaniement complet. Après cette révision, nos séries de Dolichopodides comprennent 31 genres et 93 espèces (4 cadres) et les Muscides 227 genres et 449 espèces.

Trichoptères. — La collection des Phryganes après les déterminations de M. F. SCHMID à Lausanne est contenue dans 20 cadres ; elle a été augmentée de spécimens nouveaux remis en échange par M. SCHMID.

Plécoptères. — C'est aussi au musée de Lausanne que les Perlariés ont été confiés pour révision à un spécialiste, M. J. AUBERT.

Orthoptères. — Les Sauterelles récoltées en Asie mineure par M. J. ROMIEUX ont été intercalées. L'étiquetage des tiroirs d'Orthoptères a été terminé par M. MOSSAZ.

Aptérygotes. — M. GISIN a introduit dans cette série les exemplaires types et paratypes des Protoures de la Suisse dont il a fait une étude.

Coléoptères. — M. SIMONET a continué l'intercalation dans la collection générale des Cérambycides des collections JUNOD, MAERKY et AUDÉOUD. Jusqu'à ce jour 173 cadres ont été remaniés et complétés. Il reste encore 38 boîtes à examiner. Les spécimens retenus pour les séries de doubles et dépôts ont été également classés ; il en résulte déjà une série d'environ 300 cadres tandis qu'il n'y en avait que 20 au début de 1944.

De nombreux exemplaires de Cétonides des collections MAERKY et AUDÉOUD ont aussi été intercalés. L'introduction des paillettes de provenance dans la collection AUDÉOUD a été terminée ainsi qu'un classement général de la collection MAERKY.

Au Musée régional, M. SIMONET a révisé la collection MAERKY, sa classification et sa nomenclature, puis a intercalé les spécimens des Elatérides et des Chrysomélides. De cette dernière famille, les représentants du genre *Chrysochloa* ont été confiés pour étude à un spécialiste, M. H. MARCHAND à Bâle.

Lépidoptères. — M. Ch. LACREUZE a classé les exemplaires de la famille des Danaïdes en y incorporant ceux de la collection AUDÉOUD, ce qui a augmenté le nombre des cadres relatifs à cette famille de 38 à 43. La famille des *Pieridae* a été remaniée par M. ROMIEUX (elle comprend actuellement 108 cadres) ainsi que celles des *Limacoidae*, *Agaristidae* et *Cymatophoridae* (14 cadres) et des *Pyralidae* (38 cadres); les spécimens des collections AUDÉOUD, ROMIEUX et REHFOUS ont été intercalés. M. ROMIEUX a réorganisé complètement la collection des doubles qui, à fin décembre, occupait 353 cadres de Macrolépidoptères et 10 de Microlépidoptères.

Au Musée régional M. ROMIEUX a terminé la révision des Microlépidoptères de Suisse qui compte actuellement 59 cadres renfermant 5.550 spécimens appartenant à 950 espèces. Quelques familles de Macrolépidoptères ont été revues et complétées dans une dizaine de cadres.

Collections biologiques et esthétiques. — Il a été constitué des cadres relatifs à divers phénomènes et problèmes concernant la biologie des Insectes, soit 2 cadres d'insectes hermaphrodites, 2 d'insectes atteints de malformations; 1 cadre sur le mimétisme; des cadres renfermant des préparations relatives à la nidification, au développement des Insectes et aux dégâts commis par eux sur les plantes. Ce matériel servira à compléter et développer les cadres didactiques relatifs à la biologie des Insectes et à la pathologie des plantes, exposés au Musée régional (Palais Eynard). Une série de 10 cadres renfermant des Insectes choisis pour leur beauté et classés selon certains principes d'esthétique est exposée dorénavant dans le hall d'entrée du Muséum (Bastions).

Paléontologie, Stratigraphie. — L'établissement par les soins de M. J. FAVRE de nouvelles vitrines concernant l'histoire de la terre continue et a concerné cette année les périodes du Permien et du Trias, qui occupent 6 vitrines. Pour le Permien, des cartes indiquent la répartition des terres et des mers; un tableau montre la coupe à travers un dôme de sels; les Vertébrés et les plantes sont représentés par des dessins; il y a de nombreux échantillons de Mollusques et de Brachyopodes. Pour le Trias, il y a aussi des cartes de répartition des mers et continents, un tableau représentant le paysage d'une lagune avec la flore et des Reptiles et Amphibiens; une série d'Ammonites et autres Invertébrés, des dessins de Vertébrés.

M. FAVRE a déterminé les Mollusques des tourbes interglaciaires de Grandson, des tufs quaternaires de la terrasse de Versoix récoltés par M. le Dr A. JAYET, les Mollusques des fouilles préhistoriques d'Arbon dirigées par M. le prof. KELLER-TARNUZZER. Ces matériaux donnés au Muséum seront classés.

M. le prof. G. ROESSINGER continue l'étude des Eponges calcaires fossiles de nos collections. M. le prof. H. LAGOTALA s'est occupé de classer et d'étiqueter les échantillons des sondages effectués à Peissy et à Dardagny.

La décomposition des fossiles pyriteux qui a lieu chaque fois que le bâtiment du Muséum n'est pas chauffé pendant quelques années, c'est-à-dire au cours des périodes de restriction de chauffage (pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1945) pose au conservateur de paléontologie un problème difficile à résoudre et lui cause de graves soucis. M. FAVRE s'est astreint à traiter à chaud dans de la vaseline tous les fossiles « malades » ou menacés des collections paléontologiques, soit un nombre considérable, renfermés dans un millier de boîtes.

Pétrographie, minéralogie. — Collections didactiques: faisant suite aux vitrines consacrées au volcanisme, des vitrines ont été occupées par des collections relatives aux roches métamorphiques. M. R. GALOPIN a pu constituer ces séries presque exclusivement avec des roches provenant de Suisse. Une cinquantaine d'échantillons accompagnés d'explications ont été classés selon le mode de métamorphisme (1° Métamorphisme thermodynamique; 2° M. de contact avec un magma; 3° M. d'injection et d'assimilation.)

La collection industrielle a été augmentée des chapitres relatifs au soufre, à l'antimoine et à l'arsenic, composés de beaux échantillons accompagnés d'explications et de dessins.

La série des minéraux radio-actifs a été complétée par quelques spécimens, dons de MM. le prof. M. GYSIN et Jean ROMIEUX.

La collection des pierres précieuses s'est enrichie de quelques petits grenats démantoides taillés, offerts par M. R. GOERG. Ils sont exposés à côté des démantoides bruts des Alpes tessinoises. M. le

D^r GUBELIN, à Lucerne, a bien voulu nous vendre un beau choix de microphotos de sa collection particulière ; quelques-unes montrant les inclusions dans les pierres précieuses naturelles ont été placées à côté des tableaux explicatifs.

Collections scientifiques. — Le dernier inventaire de la collection de minéraux datant de 1931, il a semblé utile de commencer à entreprendre un pointage et une vérification d'après le fichier. Ce travail a été effectué pour les éléments, les sulfures et les sulfo-sels et a déjà permis de constater certaines erreurs et certaines lacunes. Tout en effectuant ce pointage, on procède à la révision des pièces exposées en vue de la diminution de leur nombre et de l'amélioration de leur qualité ; ce travail entraîne le démontage et la remise en tiroirs de certains minéraux et le montage de quelques autres choisis parmi les meilleurs de ceux acquis ces dernières années.

Enfin, cet inventaire permet également de relever les lacunes et la relative pauvreté chez certaines espèces nouvelles ou anciennes et oriente notre choix en vue des acquisitions futures.

Une soixantaine de minéraux nouveaux ont été introduits dans cette collection. Ils proviennent, soit de dons divers, soit de soldes d'exemplaires des dons de MAGNY et ROMIEUX, provisoirement mis de côté en vue d'identification, soit surtout de minéraux de la collection Herbert REVILLIOD.

Minéraux métalliques. — La vérification et l'étude des sulfures et sulfo-sels de la collection industrielle et de la collection des minéraux ont été poursuivies en utilisant les méthodes chimique et optique d'examen des minéraux opaques. L'usage de la microchimie a été développé et se révèle d'une pratique très avantageuse et bien appropriée à une collection de minéraux de valeur comme celle du Muséum. Cette méthode peut s'appliquer à tous les minéraux et ne demande que d'infimes prélèvements, ce qui permet plusieurs analyses sans nuire à l'intégrité des échantillons.

Expertises. — A part un certain nombre de minéraux laissés par des visiteurs en vue de leur détermination, et les demandes de renseignements de quelques personnes, relatives aux matières premières et industrielles, quatre maisons de la place ont eu recours à notre laboratoire pour diverses expertises de pierres précieuses.

MM. WILD et BOROWSKY, du Musée d'art et d'histoire, ont demandé la détermination de la matière de quelque 250 petites pièces sculptées des civilisations égyptienne et babylonienne.

Les Services industriels de la Ville nous ont demandé une troisième expertise métallographique sur les conduites d'eau.

Bibliothèque. — Nous avons continué cette année à consacrer une grande part de notre budget d'acquisitions à des achats de littérature scientifique et à la reliure. Notre bibliothèque s'est augmentée d'une vingtaine de volumes importants et de trente recueils de brochures.

M. H. GISIN a entrepris la confection d'un fichier entomologique par matières, qui comprend actuellement tous les volumes et brochures des *Arthropoda varia*, l'entomologie appliquée, les Coléoptères, les Lépidoptères et quelques séries importantes.

M. BÉNÉ a fiché les périodiques entomologiques.

La reprise des relations internationales a commencé à se faire sentir vers la fin de l'année par l'arrivée en assez grand nombre de périodiques dont l'envoi avait été interrompu. Tout fait prévoir que notre prochain budget sera lourdement grevé par le paiement d'abonnements arriérés. Au problème budgétaire s'ajoutera celui du manque de place, deux difficultés que nous signalons depuis plusieurs années et qui deviendront aiguës dès 1946.

Dons et dépôts en 1945

1. Animaux, minéraux, divers

M. A. ACKERMANN : 1 Faucon crécerelle.

M. L. BARRO : 1 Buse.

M. G. BAUR : 1 Faucon pèlerin.

M. E. BAUMGARTNER : 1 Chouette effraye.

M. J. BECK : 1 Ecrevisse (*Astacus pallipes* Leb.) mâle, Rolle, Léman (40 m. prof.).

M^{lle} B. BERNEY : 1 Bouvreuil.

- M. BERNEY : 1 Vipère aspic. 1 Couleuvre à collier.
M. J. BOILLAT : 1 Couleuvre à collier.
M. E. BORY : 1 Chevreuil mâle, Eiken (Argovie).
M. et M^{lle} BRON : 1 Epervier femelle adulte.
M. J. BUFFLE : 1 Lotte, *Lotta vulgaris* L.
M. le Prof. BUJARD : 6 préparations diverses relatives à l'anatomie et au développement des Vertébrés.
1 collection d'œufs.
M. J. BURFORD : 2 échantillons d'Adulaire du Val Cristallina (Grisons).
M. E. BURI : 1 Faisan mâle.
M. le D^r J. BURNIER : 1 Poule d'eau ; 1 Sitelle.
M. B. CARRAUX : 1 Hirondelle de fenêtre ; 1 Epervier.
M. M. CHAMBAUD : 1 Nid de *Polistes opinabilis* Kohl sur touffe de lavande (Arare).
M. CHEVALIER : 1 Pie-grièche écorcheur.
M. le Prof. F. CHODAT : 1 Echantillon de Dufrenite de Lexington, Virginie ; 1 Echantillon de Zudlamite de Cornouailles.
M. D. COMBE : 1 Epervier mâle.
M. E. CONS : Exemplaires d'*Aromia moschata* ad., larve et galerie dans du bois de saule.
M. J. DELÉTRA : 2 Poissons monstrueux (Carpe et Vairon).
M. M. DUVILLARD : 1 nid de Chenille processionnaire du Pin. (*Cnethocampa pityocampa*.)
M. Ed. FAVRE : 1 Grand Cormoran.
M. J. FAVRE : série d'une centaine d'espèces de Mollusques des Balkans et de Pologne.
M. R. FELLAY : 1 Lagopède alpin mâle.
M. M. FERNEX : 1 Fouine.
M. F. FISCHER, Zurich : 1 Chamois mâle du Saint-Gothard.
M. D. FRAGUGLIONE : 1 Rouge-queue.
M. B. GAGNEBIN : Quelques minéraux de provenances diverses.
M. A. GEOFFROY : 1 Autour juv.
M. P. GÉROUDET : 1 Roitelet huppé.
M. Ed. GOELDLIN, Vevey : 1 Grèbe castagneux.
M^{lle} J. GUYOT : 1 Cardinal gris huppé rouge (*Paroaria cucullata* Lath).
M. le Prof. M. GYSIN : 1 échantillon de Molybdénite du Baltschiedertal ; 1 échantillon de Tétradrinite de Beccolion (Grimentz).
M. G. HORNGACHER : 1 crâne de Lion.
M. R. HAINARD : Mulots et souris divers.
M. Ed. HALDIMANN : 1 Milan noir.
M. le D^r J. C. HUBSCHER, Lausanne : Divers ossements provenant de stations lacustres du Lac de Neuchâtel.
INSPECTORAT DES FORÊTS : 1 Hermine mâle.
M^{me} JANIN : 1 Perroquet (*Amazona aestiva* Schlg.).
M. Ls JAQUET : 1 Grue de Numidie (*Anthropoides virgo* L) ; 1 Faisan doré.
M. A. JULLIEN : 1 collection de Chrysidés de Suisse de feu J. JULLIEN (5 cadres).
M. Ch. LACREUZE : 25 Chrysidés et Bombylius de l'Allondon, Genève.
M. H. LARSEN : 1 Hérisson mâle.
M. J. LEFEU : ossements de Cerf.
M. LIGGENSTORFER : 1 Cigogne blanche.
M^{me} LOUP : 1 collection d'environ 100 Mollusques de Floride.
M. MANDALLAZ : 1 Ecureuil.
M. L. MANDRY, Céligny : 3 Putois, mâle, femelle et jeune.
M^{me} J. MARTIN-ADOR : 1 collection de 31 oiseaux exotiques naturalisés.
M. H. MOLLY : 1 Domino blanc, *Uroloncha acuticauda* Hgds, var. *alba*.
M. M. MONNIER : Œufs de couleuvre.
M. A. MORET : 1 Buse.
M. F. NALLET : Ossements de vaches.
M. M. PERRÉARD : Poissons divers de Genève.
M. R. PONCY : 1 nid avec œufs de Rouge-queue, Vers l'Eglise, Diablerets ; 1 Milan noir ; 1 Freux ; 1 Chouette chevêche ; Pelottes et nids divers.
M. PROBST : 1 Sphinx Tête de mort, *Acherontia atropos* L.
M. le D^r H. REVILLIOD : Collection de minéraux de feu M. Herbert REVILLIOD.
M. le Prof. D^r M. ROCH : 1 bloc de quartz filonien avec chalcopyrrite.
M. J. ROMIEUX : 5 échantillons de minéraux de Likasi, Congo belge, et d'Insectes et Mollusques d'Asie mineure et de Cornouailles.
M. P. ROSSET : 1 exemplaire de *Ledra aurita* (Homoptères) Genève.
M. E. E. ROSSIER : 1 Cormoran.
M^{me} Ch. RUAU : 1 Gros bec ; 1 Caille.
M. P. SCHAUBENBERG : 3 nids de petits Mammifères.
M. SCHLAEFFER : 1 Chouette hulotte.

- M. A. SCHIFFERLI, Sempach : 2 Musaraignes, *Sorex araneus*, Sempach.
M. P. SCHMID : 1 corne de Bos brachyceros.
M. STEINMANN : 2 Ecureuils.
M. P. VUAGNAT : 1 Buse.
M. R. WIDMER : Corne et frontal de Bos brachyceros.

2. Volumes, brochures, publications, rapports

- Musée BALLY-PRIOR, Schoenenwerd : 1 volume, W. Dauwitz.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE : Rapport 1944.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE, Genève : Portefeuilles avec extraits d'ouvrages et planches divers, articles d'auteurs divers ; notes manuscrites de R. Poncy.
M. le D^r F. BONET, Mexico : 4 tirés à part Collemboles.
DÉPARTEMENT DU TRAVAIL, HYGIÈNE ET ASSISTANCE PUBLIQUE : Rapport B.E.T. 1944.
M. le D^r Ch. FERRIÈRE : 1 brochure Ferrière, Defago et Roos, La lutte contre le Doryphore.
INSTITUT DE GÉOLOGIE, Istanbul : 3 tirés à part.
M. le D^r C. DE JONG, Leiden : 6 tirés à part entomologiques.
RAPPORTS 1944 DES MUSÉES DE : Bâle, Coire, Fribourg, Musée d'ethnographie de Genève, Göteborg Museum, Musée de Lausanne, Rijksmuseum, Leiden, Musée d'Olten, Museum de Soleure, Museum de Zofingue.
M. W. ODIER : 2 volumes E. Penard.
M. le D^r J. OLIVIER : 2 gravures, portraits de Abraham Trembley et F. I. Mayor ; 1 brochure, le D^r Fr. Mayor, de Genève (1779-1854).
M. le Prof. E. PARÉJAS : 9 tomes complets et 7 incomplets de la *Revue suisse de Zoologie*.
M. R. PONCY : 2 portefeuilles de documentation ornithologique.
M^{me} J. SANZ-ECHERRIA, Madrid : 3 brochures.
M. le D^r O. SCHUBART, Pirassununga, Brésil : 1 brochure.

F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIKES

Directeur : M. le prof. Charles BAEHNI

M. Augustin Lombard a présidé les séances de la commission consultative de botanique. Cette commission a poursuivi ses travaux tendant à coordonner mieux encore les services de botanique.

I. Conservatoire botanique

Personnel. — M^{lle} Keller, malade, a été absente au début de l'année ; depuis le 5 mars elle a travaillé à demi-journées et a été suppléée par M^{me} Vautier et M. de Stutz. Depuis le mois de juillet M^{lle} Vautier a pris la charge complète d'assistante.

Bâtiment. — Le Service des bâtiments a fait installer l'électricité au vestiaire et dans le corridor principal du rez-de-chaussée ; les stores des grandes verrières, en mauvais état depuis longtemps, ont été réparés.

HERBIERS

Herbier général. — MM. Becherer et Weibel, ainsi que M^{lle} Vautier, ont sorti le matériel demandé en prêt et procédé aux intercalations des plantes achetées, reçues en don ou revenues après étude ; ils ont fait en outre les déterminations nécessaires. M. Weibel, aidé de M^{lle} Vogler, a classé les familles des Ombellifères aux Asclepiadacées et M^{lle} Vautier a commencé celle des Verbenacées. M^{lles} Margot et Keller ont préparé les plantes arrivées récemment (Aellen, Thellung, Martin, Schibler et Krukoff) et ont en outre revu le fixage dans les familles des Plumbaginacées jusqu'aux Apocynacées. M. Baehni a classé et étiqueté une partie des Sapotacées.

Herbier d'Europe. — M. Becherer a intercalé les nouvelles plantes reçues et surtout terminé (avec l'aide de M^{lle} Vogler) l'important classement des espèces du genre Hieracium déterminées par Zahn. On peut donc dès maintenant utiliser cette collection, unique en Suisse et peut-être en Europe. Il a également commencé à mettre en valeur et à déterminer les récoltes faites par John Briquet dans le Jura bugeysien et celui de Crémieu.

Herbier Boissier. — M. de Palézieux a fait de nombreuses déterminations, surtout des plantes de Suisse et adventices ; il a continué le tri de la collection Beauverd et la réorganisation de l'Herbier Barbey-Boissier, avec l'aide de 5 employés temporaires rétribués par le Bureau d'entr'aide technique ; cette aide a été très précieuse et il faut savoir gré à M. Roux, directeur du Bureau, de nous l'avoir si généreusement accordée.

Acquisitions. — Plantes sèches intercalées dans l'herbier général :

Herbier ROMIEUX (achat)	environ 15.000 n ^{os}
Fougères d'Australie (achat)	64 »
PORTA : Plantes de Genève et environs (don)	341 »
RAYMOND-HAMET : Sedum du Caucase et de France (don)	2 »
SKOVSTED : Malvacées d'Afrique (don).	3 »

Plantes sèches intercalées dans l'Herbier d'Europe :

AELLEN, P. : Thymus et Rubus (don).	68 »
INSTITUT BOTANIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE BALE : Epilobium de Suisse, leg. A. THELLUNG (don) .	32 »
SCHIBLER : Plantes de Davos (don)	102 »
Total	environ 15.602 »

Travaux scientifiques. — M. Becherer a poursuivi ses études sur la flore et la phytogéographie du Valais, ainsi que sur les Alpes pennines et lépontines en général. M. Weibel a entrepris une étude approfondie de la famille des Elaeocarpaceés, qui fait en quelque sorte suite à celle qu'il a menée à chef pour les Tiliacées et dont il a publié les résultats dans Candollea. M^{lle} Vautier a fait une série de travaux sur l'ovaire des Malvacées, puis a commencé une étude des Polygonum de Suisse et leurs hybrides. M. Baehni, enfin, a continué ses recherches de morphologie comparée chez les Solanées et de systématique chez les Sapotacées.

Bibliothèque. — 29 ouvrages, en 31 volumes, ont été achetés et 3 reçus en don ; en outre, la bibliothèque s'est enrichie de 264 fascicules représentant 58 périodiques (33 échanges, 22 achetés et 3 en don) et de 143 tirages à part.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à M^{me} Hellmayr qui nous a donné des notes de feu M. C. E. Hellmayr, son mari, notes concernant la distribution du Botrychium virginianum (L.) Sw. en Europe ; nous remercions aussi chaleureusement M. F. Cavillier, conservateur de l'Herbier Burnat, pour le don qu'il a fait de toute une série de lettres des botanistes Beauverd (1), Burnat (20), Christ (1), St-Yves (3), von Tavel (1) et Verguin (1).

M^{lle} Dubugnon, ainsi que tous les assistants, aidés de M^{me} Vautier, M^{lle} Vogler, M. Gerson et M. de Stoutz, ont établi, trié et classé de nombreuses fiches destinées à un nouveau répertoire d'articles de périodiques. M. Cavillier a continué l'index des numéros cités dans l'ouvrage de Merrill, Philippine Flowering Plants. Ce grand travail approche de sa fin. M^{lle} Dubugnon a répondu aux demandes de prêts de livres (171) et dépouillé les catalogues de libraires.

Musée. — 10 objets ont été prêtés au Musée d'ethnographie pour l'exposition « Les Tissus dans le Monde ».

Visiteurs, demandes de renseignements. — 116 visiteurs, de 8 pays différents, ont effectué 336 séances de travail.

Sans tenir compte des questions posées à M^{lle} Vautier au cours des visites journalières, ni de celles adressées aux jardiniers, nous arrivons au chiffre de 282 demandes : 73 concernent des plantes de Suisse sauvages ou cultivées, 157 des plantes étrangères, 26 des points de bibliographie, 26 encore se rapportent à des noms vulgaires, des traductions de noms étrangers, des indications de plantes mellifères ou fourragères, etc.

Publications.

- BAEHNI, Charles — Les grandes cultures du monde : le thé. (Revue Hort. Suisse 18, p. 23-28, 1945.)
Idem. — Les idées de François Tingry dans l'œuvre de Charles Bonnet. (Verh. Nat. Ges. Basel LVI, 2^e partie, p. 424-430, 1945.)
BECHERER, Alfred. — Note sur deux documents linnéens conservés à Genève. (Gesnerus, 2, p. 141-146, 1945.)
Idem. — Aethionema Thomasianum Gay. A propos du centenaire d'une découverte. (Revue Hort. Suisse 18, p. 235-236, 1945.)
Idem. — Bemerkungen zur Gattung Primula. (Verh. Nat. Ges. Basel, LVI, 2. Teil, p. 159-171, 1945.)
Idem. — Zur Erinnerung an Philippe Farquet (1883-1945). Berichte Schweiz. Bot. Ges., 55, p. 323-331, 1945.)
BOVAY, Ernest. — De la vitamine C chez Valeriana officinalis et de l'influence de la vitamine B₁ sur son métabolisme. (Thèse Fac. Sc. Univ. Lausanne, p. 1-71, 1944 : reçu en 1945.)
HEINIS, Fr. — Über das Vorkommen von Ornithogalum pyrenaicum L. var. flavescens (Lam.) Baker im Nordjura und der übrigen Schweiz. (Verh. Nat. Ges. Basel LVI, 2. Teil, p. 125-137, 1945.)
HUBER-MORATH, A. — Novitiae Florae Anatolicae IV. (Candollea X, p. 147-154, pl. IV-VII, 1945.)
Idem. — Ein Beitrag zur Kenntnis der anatolischen Flora II. (l. c., p. 179-240, 1945.)
KONRAD, P. — Règles internationales de la Nomenclature botanique. (Bull. Suisse de Mycologie, 23, p. 18-20, 37-41, 54-58, 69-74 et 85-89, 1945.)
de LITARDIÈRE, R. — Contribution à l'étude du genre Festuca. (Candollea X, p. 103-146, 1945.)
HOCHREUTINER, B. P. G. — L'origine du toupin, la clochette du bétail suisse. (Verh. Nat. Ges. Basel, LVI, 2^e partie, p. 481-484, pl. iii, 1945.)
MÜLLER, Arno. — Der Nachweis von Phytochromogenen mit Hilfe der EM-Reaktion. (Ber. Schweiz. Bot. Ges. 54, p. 625-638, déc. 1944, reçu en 1945.)
ROTHMALER, Werner. — Der Formenkreis von Dryopteris paleacea (Sw.) Hand.-Mazz. (Candollea X, p. 91-101, 1945.)
THOMMEN, Edouard. — Nouvelles observations sur la florule du bassin genevois. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXXVI, p. 91-102, 1944, paru 1945.)
Idem. — Linum narbonense L. im Wallis neu für die Schweiz. (Bull. Murith. LXII, p. 137-145, 1945.)
Idem. — Der Siegeszug von Butomus umbellatus L. in der Schweiz. (Verh. Nat. Ges. Basel LVI, 2. Teil, p. 138-148, 1945.)
VAUTIER, Simone. — Phytomélanes. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^e sér., XXXVI, p. 1-15, 1944, paru 1945.)
WEIBEL, Raymond. — Note préliminaire sur la placentation chez les Tiliacées. (Bull. Soc. Bot. Suisse LIV, p. 641, 1944 ; reçu en 1945.)
Idem. — La placentation chez les Tiliacées. (Candollea X, p. 155-177, 1945.)
ZIMMERMANN, A. — La disparition de la flore paludéenne genevoise. (Revue Hort. Suisse 18, p. 52-54, 1945.)
Histoire de plantes nos 27-55.
Articles divers dans *Les Musées de Genève* par M^{lles} et MM. Ch. Baehni, A. Becherer, E. Bois, N. Dubugnon, Ph. de Palézieux, S. Vautier et R. Weibel.

II. Jardin botanique

Personnel. — Deux nouveaux jardiniers, anciens élèves de l'école de Châtelaine, MM. Otto Hänni et Henri Streuli, ont été nommés par le Conseil administratif. Ils ont commencé leur travail au mois de mai. En outre, 5 ouvriers temporaires ont fourni 8277 heures de travail, compensant ainsi les journées de service militaire et celles de maladie des ouvriers réguliers. M. Léon Larderaz a consacré tout son temps au jardin et c'est M. François Gagnebin qui a travaillé à demi-journées pour la Station de botanique expérimentale.

Bâtiments. — Le 2 janvier, une explosion dans la chaufferie du jardin d'hiver détruisit une partie de notre installation de chauffage et brisa de nombreuses vitres des serres. Le Service des travaux a fait procéder aux réparations nécessaires et permis, grâce à la promptitude de son intervention, d'empêcher un désastre. Le même service a terminé la construction d'un bassin destiné à recevoir l'eau de pluie et installé la pompe et la tuyauterie nécessaires pour conduire cette eau dans les petites serres. En outre, il a fait poser un tuyau de chauffage dans le bassin de 8.500 litres que nous avons construit au milieu de la serre chaude. Grâce à cette installation, complétée par des gradins de bois construits au-dessus du bassin, nous pouvons dès maintenant cultiver des Orchidées et des Aroidées dans des conditions à peu près normales. On voit d'ailleurs, après plus de 6 mois d'application de ce nouveau mode de culture, les résultats excellents qui ont été obtenus.

Le Service des travaux a encore fait peindre l'intérieur de la serre chaude, reconstruire la cheminée des petites serres et réparer les stores. Enfin, nous avons procédé à divers aménagements intérieurs : pose d'une porte isolant une partie du couloir des serres (nous pourrions dorénavant faire hiverner dans ce couloir des plantes peu délicates), construction d'une couche chaude à multiplication et dallage des passages dans la serre froide.

Garde. — Le service de garde assuré par les agents municipaux a fonctionné à notre entière satisfaction.

Travaux. — Plusieurs groupes de rocailles ont été refaits complètement : 4 pour la culture des plantes d'Orient, 2 pour celles du Caucase et 1 pour celles des Carpathes ; 20 tonnes de pierres ont été utilisées pour ces transformations et seules des plantes dont la détermination était sûre ont été mises en place dans les nouvelles rocailles.

Les travaux d'aménagement du haut du jardin ont enfin pu commencer : l'emplacement de la future pépinière a été miné et un large chemin, destiné à disparaître, rendu à la culture. Devant le jardin d'hiver, le rideau d'arbustes a été enlevé pour permettre la construction projetée d'une terrasse. Le bassin de *Nelumbium* a été agrandi et l'ensemble garni d'une margelle de granit du Valais d'un effet plus heureux que le bord en béton qu'on voyait autrefois.

Le long de l'allée des platanes, de grands vases de ciment qui n'étaient plus utilisés ont été déterrés et placés près du lac pour la culture des plantes à bulbes.

Enfin, au bas du jardin, on a enlevé le rideau d'arbustes qui « masquait » les carrés de systématique : c'est la première étape d'une modification profonde de toute cette partie du Jardin. Dans les 6 premiers carrés, les plantes déterminées ont été transportées à leur nouvel emplacement et les plantes non encore déterminées mises en pépinière. 19 arbres, 29 arbustes et 800 plantes alpines ont été plantées ; 4 arbres (dont 2 malades et 2 mal placés au bord du lac) ont été abattus. M^{lle} Vautier, MM. Becherer, Weibel, Zimmermann et Baehni ont consacré de nombreuses heures à la détermination nouvelle d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces reçues d'autres jardins botaniques sous de faux noms et dont les étiquettes avaient disparu.

Le service des promenades, a mis aimablement à notre disposition camion et outils spéciaux que notre jardin ne possède pas.

Visiteurs. — Les leçons journalières à 16 h. ont attiré, du printemps à l'automne, 520 personnes, soit en moyenne 3 par jour. Une fois par semaine, nous avons, en outre, fait une causerie à 18 h. 15 ; participation assez bonne. C'est M^{lle} Vautier, remplacée occasionnellement par M. Becherer ou M. Weibel, qui a assuré ces services. Enfin, tous les 15 jours, le dimanche à 11 h., les assistants et le directeur ont fait visiter un secteur du Jardin ou traité d'un sujet spécial. 10 classes sont venues sous la direction de leurs professeurs ; 5 autres et 8 sociétés ont demandé une visite commentée. Durant le semestre d'été, M. Baehni a donné au Jardin son cours de botanique systématique.

Dons de plantes vivantes et de graines

JARDIN BOTANIQUE DE BERNE	18 plantes de serre chaude ;
» » » BALE	3 » » » »
M ^{mes} DELÉTRA	10 paquets de graines ;
HUDRY	2 plantes ;
S. JUNOD	1 <i>Opuntia</i> ;
GAUTHEY	1 <i>Araucaria excelsa</i> ;
Lady MACKINDER	2 Saxifragacées ;
MM. A. BECHERER, R. BLANCHE, M. BERNEY, G. WEBER et A. ZIMMERMANN : environ 150	plantes et paquets de graines ;
MM. GROSREY	2 <i>Gentiana</i> ;
ISLIN	graines d'Iris du Portugal ;
D ^r FR. PAYOT	une collection de 180 orchidées ;
E. THOMMEN	plantes et graines.

Prestations. — Nous avons fourni des matériaux d'étude pour les laboratoires de botanique générale, de botanique systématique et de pharmacognosie de l'Université, le Collège, l'Ecole d'horticulture, l'Ecole des beaux-arts. Nous avons décoré l'Ecole ménagère à l'occasion de la distribution des prix.

Divers. — M^{lle} Vautier a fait deux conférences sur les plantes du Jardin botanique et participé, au studio de la Radio, à une interview sur les arbres et la santé publique.

CHAPITRE IX

PRIX UNIVERSITAIRES

A) *Fondation Disdier*. — Dans sa séance du 12 septembre 1865, le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri DISDIER, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour la fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

B) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure STROEHLIN-AMIEL a constitué un fonds inaliénable de fr. 25,000,—, capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir des intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,— à décerner tous les deux ans, ensuite d'un concours, par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} STROEHLIN-AMIEL, en souvenir de son frère, le professeur Henri-Frédéric AMIEL et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal en date du 8 mai 1885.

Le compte rendu de l'année 1943 contient des renseignements sur l'emploi des fonds de ces deux Fondations depuis 1931.

Sur l'initiative de M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, l'Université a fait part au Conseil administratif d'un projet de constitution d'un fonds qui serait à la disposition de cette institution sans destination spéciale et qui ne dépendrait ni de l'Etat ni de la Ville. Le Conseil administratif a été sollicité de donner son autorisation à l'affectation à ce fonds de l'Université des revenus des Fondations Disdier et Amiel qui ont été capitalisés par l'Université, du fait que, certaines années, les prix n'ont pas été décernés. Ce capital se monte à environ fr. 12.000,— pour le fonds Amiel et à fr. 60.000,— pour le fonds Disdier.

Cette proposition a fait l'objet d'un examen attentif de la part du Conseil administratif, spécialement du point de vue juridique. Après avoir pris connaissance d'un avis de droit demandé à un juge fédéral lequel a déclaré qu'il n'y aurait aucune objection à donner suite au projet de M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, le Conseil administratif a approuvé, en ce qui concerne la Ville de Genève, le projet d'acte de constitution du Fonds général de l'Université. Il s'est, par conséquent, déclaré d'accord que les revenus des Fondations Disdier et Amiel qui ont été capitalisés par l'Université, soient attribués à ce Fonds.

Mais, en même temps, il a décidé de prier l'Université d'appliquer strictement à l'avenir les stipulations du testament Disdier et de procéder à la distribution des sommes qui lui sont versées par la Ville de Genève, quitte à accumuler les prix non distribués pour en faire bénéficier les auteurs des mémoires primés, comme prévu par le testament.

En ce qui concerne la Fondation Amiel, la Ville de Genève est tenue de verser les revenus à l'Université. Or, comme ceux-ci n'atteignent plus actuellement la somme de fr. 1.000,— prévue pour le prix, il devra être entendu que la Ville ne s'engage pas à compléter la somme, car il pourrait se faire que le Conseil municipal ne votât pas toujours ce complément en approuvant le budget. Dans ce cas, il appartiendra à l'Université de parfaire la somme en prélevant le montant nécessaire sur son Fonds général.

CHAPITRE X

FONDATEMENTS LISSIGNOL, CHEVALIER, CH. GALLAND

Le Conseil administratif a désigné, dans sa séance du 16 mars, les membres temporaires, pour 1945, des commissions A pour les bourses de peinture et de sculpture et pour les concessions d'ateliers et B pour les bourses d'art décoratif, ainsi que les membres temporaires suppléants.

L'objet du concours Charles Galland était : la décoration intérieure comprenant le meuble, la sculpture décorative, la ferronnerie et métaux ouvrés, le tissage, les broderies, tissus d'ameublement, impressions sur étoffes et ornements peints.

Le 18 décembre, le Conseil administratif a approuvé les propositions des commissions et a décidé d'attribuer :

A) Bourses LISSIGNOL-CHEVALIER :

(Bourses de fr. 1.200,—)

- à M. Jean DUCOMMUN, Neuchâtelois, peintre (1^{re} année) ;
- M. Jean-Pierre GUILLERMET, Genevois, peintre (3^e année) ;
- M. Jean-François LIENGME, Bernois, peintre (1^{re} année) ;
- M. Gérard MUSY, Fribourgeois, sculpteur (1^{re} année) ;
- M^{lle} Rita GALLMANN, Zurichoise, peintre (1^{re} année) ;
- M. André AEBERHARDT, Genevois, peintre (2^e année) ;
- M^{lle} Geneviève REVERDIN, Genevoise, peintre (2^e année).

La question des ateliers de la Maison du Faubourg fait l'objet d'un examen, les demandes de concession étant de moins en moins nombreuses.

B) Bourses Charles GALLAND :

Sur 4 candidats, 2 ont été retenus :

- M^{lle} Simone BONZON, Genevoise, peintre-décorateur, 1^{re} année (bourse de fr. 1.200,—) ;
- M^{lle} Anne-Marie SEGOND, Genevoise, ensemblier, 1^{re} année (bourse de fr. 1.500,—).

CHAPITRE XI

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

Deux grands projets d'aménagement d'emplacements de sport à Champel et aux Eaux-Vives ont été étudiés par le Conseil administratif puis soumis au Conseil municipal qui les a approuvés.

Pour *Champel*, le plan d'ensemble prévoit, en plusieurs étapes, la création d'un stade municipal d'athlétisme et de gymnastique, l'installation d'un grand terrain de compétition pour le football (avec tribunes et gradins) et d'une piscine.

La première partie des travaux, qui a fait l'objet d'un crédit de fr. 300.000,— voté le 30 janvier, comprend l'aménagement d'un terrain d'athlétisme avec une piste circulaire de 400 m., des empla-

cements de saut, de lancement du javelot, du disque et du boulet, deux terrains de basketball, des sols tendres pour les exercices aux engins, deux terrains de football, la construction de vestiaires avec douches et toilettes, des services sanitaires, dépôts d'engins, buvette, un logement pour le concierge, l'établissement d'une station de pompage dans l'Arve pour l'arrosage des terrains et des pistes et la création de chemins de dévestiture.

Les plans de distribution et de détail ont été confiés à un bureau d'architectes de notre ville.

Les travaux de terrassements sont très importants, surtout du fait de la création d'une piste olympique de 400 mètres.

Le Conseil administratif a dû renoncer à donner suite aux divers projets d'achat de terrains en vue de l'agrandissement du stade de Frontenex. En revanche, une étude a été faite pour l'utilisation, principalement comme terrain d'athlétisme, de la parcelle dite de *Richemont* située entre la route de Frontenex et la voie du chemin de fer, vis-à-vis du parc La Grange. Ce stade comportera diverses installations : saut, disque, javelot, boulet, hockey, une piste d'entraînement athlétique, ainsi que des bâtiments pour vestiaires, garage à vélos, etc. Là encore, le principal aménagement est celui d'une piste de 330 mètres.

En décembre, le projet a obtenu l'agrément du Conseil municipal. Les travaux d'aménagement s'effectueront en 1946.

Ce petit stade sera le pendant de celui qui fut aménagé l'an dernier à Varembe, du côté du chemin de Vermont, et qui rend de très grands services aux clubs d'athlétisme du Petit-Saconnex pour leur entraînement et aux divers groupements genevois pour des compétitions.

Les travaux de transformation du stade de *Varembe* ont été achevés. Les eaux de surface du stade se déversant partiellement sur la propriété voisine, la Ville a fait installer un caniveau d'écoulement de ces eaux entre ces deux propriétés.

Le projet pour la construction du groupe scolaire de la propriété *Trembley* comportera un terrain de football destiné à décongestionner le stade de Varembe.

Au début de l'hiver 1945/1946, un jeu de basketball pour les compétitions a été créé et pour cela un grand plancher posé dans l'ancien *manège des casernes* de Plainpalais. Cet aménagement s'est révélé très heureux pour les basketers qui n'ont pas encore de salle pour disputer des tournois ou des matches en présence d'un public de quelque importance. Mais les casernes devront être démolies et les autorités municipales se trouveront prochainement devant la nécessité de trouver une autre salle.

L'achèvement de l'équipement sportif de Genève se révèle de plus en plus indispensable car les terrains dont la Ville dispose actuellement, stades ou terrains de jeux, sont toujours insuffisants, la jeune génération s'intéressant de plus en plus au sport.

De nombreux travaux d'améliorations et d'entretien des stades ont été effectués en 1945. Citons entre autres : à *Frontenex*, l'installation de l'éclairage électrique pour le terrain de basketball, la modification des chauffe-eau pour les douches, la réparation de parois de soutènement derrière le bâtiment ; à *Varembe*, des aménagements complémentaires pour l'athlétisme et la gymnastique ; aux emplacements de basketball du *parc des Eaux-Vives* et à *l'avenue Gallatin*, la réfection de terrains ; le changement des buts de football de divers jeux.

Les *Jeux de Genève* se sont déroulés, cette année, sur une période assez étendue puisqu'ils eurent lieu du 24 juin au 19 août. Ils comprirent toute une série de manifestations auxquelles participèrent les adhérents à toutes les disciplines sportives ; ils remportèrent un succès indéniable.

CHAPITRE XII

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

(Les naturalisations et options sont également comprises dans ce service)

Chef de service : M. Marcel DÉPRAZ

PERSONNEL. — A la fin de l'année 1945 : 44 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1939 : 45), (1943 : 44).

Les fonctionnaires appartenant à notre service et qui ont été astreints au service militaire, ont effectué 785 journées de mobilisation au cours de l'année 1945. Ce nombre indique une moyenne dépassant deux hommes constamment mobilisés.

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin 1945, il y avait en location :

Halle de l'Ile : 51 cases concédées à 44 négociants, 24 greniers occupés par 18 locataires, 14 compartiments frigorifiques à 12 négociants.

Halle de Rive : 54 cases à 42 négociants.

Halle de l'Ile :	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Cases louées	71	66	63	59	57	57
Négociants	65	60	57	52	51	44
Greniers loués	18	23	21	25	20	24
Locataires	17	22	19	21	19	18
Frigos	14	14	14	14	14	14
Halle de Rive :						
Cases ou magasins	54	55	54	52	52	54
Négociants	45	43	42	40	40	42

Le Service des bâtiments a procédé à de nombreuses réparations et aménagements, notamment à la halle de Rive. Ces améliorations constituent une situation plus avantageuse pour l'ensemble des négociants. Aucun changement n'a été apporté dans l'horaire des deux halles.

La réduction accordée par le Conseil administratif le 8 septembre 1942 aux bouchers, charcutiers et tripiers des deux halles a été maintenue pour l'exercice 1945. Le prix normal de location pourra être rétabli moyennant simple avertissement et pour la fin du trimestre en cours.

La lutte contre les rongeurs a été continuée pendant toute l'année et l'entreprise de désinfection avec laquelle notre service a traité, a donné satisfaction comme antérieurement.

Les compartiments frigorifiques de la halle de l'Ile, loués à des négociants de la dite halle, ont été surveillés par le Service des bâtiments, afin d'obtenir un fonctionnement satisfaisant. L'activité à l'intérieur de la halle de l'Ile a continué à souffrir de l'horaire des jours sans viande (notamment le mercredi).

Marchés. — Aucun transfert provisoire du marché de gros (primeuristes et maraîchers) n'a pu être effectué au Palais des Expositions, au cours de l'année 1945, par suite de la destination provisoire de ce bâtiment affecté à la Croix-Rouge. Le marché de gros a donc eu lieu pendant toute l'année 1945 sur son emplacement habituel, c'est-à-dire au Grand-Quai et autour du Monument National.

Aucune modification n'a été apportée au marché des vieux objets (rue du Temple et rue Vallin) dont l'existence est liée au sort de la parcelle de terrain située au bas de la rue Vallin. Il y aura lieu d'autre part de modifier la partie située au bas de cette parcelle, afin d'y prévoir un arrêt (station), pour le service de trolleybus.

Les dispositions adoptées antérieurement par le Service fédéral du contrôle des prix pour la surveillance du non-dépassement des prix maxima, ont été appliquées pendant toute l'année et la surveillance effectuée par les agents municipaux qui ont adressé de nombreuses observations aux locataires des marchés de détail en plein air.

La liste des prix maxima a été transmise aux agents municipaux par l'Office fiduciaire des fruits et légumes frais. D'autre part, un certain nombre de rapports de dénonciation ont été dressés par nos agents et remis au dit office. Nous ajoutons que cette surveillance des prix a été faite par les agents municipaux, en plus de leurs attributions habituelles.

Comme les années précédentes, les événements mondiaux ont été préjudiciables à l'ensemble de nos marchés y compris les halles. Les importations habituelles de primeurs ayant diminué dans une forte proportion, il en est résulté un préjudice pour les intermédiaires (revendeurs). Les échanges commerciaux sur nos marchés ont donc subi une diminution d'une certaine importance.

En raison de la fermeture de la frontière franco-suisse, nous avons constaté comme antérieurement l'absence d'une certaine quantité de maraîchers.

Des réductions de location ont été accordées aux personnes abonnées, empêchées d'occuper leur place pour raison de service militaire. Ces dispositions ont été conformes à celles adoptées antérieurement, en faisant exception toutefois pour ceux laissant occuper leur place par des parents ou employés.

Elles représentent les sommes suivantes :

	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939
Fr.	707,30	1.200,90	1.094,05	957,25	1.182,90	2.099,—	2.067,30

Le nombre des places concédées sur l'ensemble des marchés de gros et détail à des abonnés, a été de 2.087 (1944 : 2.073), (1943 : 2.111), (1942 : 2.052), (1941 : 2.212), (1940 : 2.331), (1939 : 2.532).

A la fin de l'année, les titulaires de places possédant un ou plusieurs contrats de location sur tous les marchés (pour des jours différents), étaient au nombre de 912 (1944 : 914), (1943 : 957), (1942 : 983), (1941 : 1.022), (1940 : 1.065), (1939 : 1.280).

Les locations de places au ticket (au jour le jour), sans abonnement, s'effectuent conformément aux dispositions réglementaires avec perception du prix des places et remise de tickets. Les cartes dites de légitimation, dont les locataires doivent être porteurs pour ce genre de location, ont donné lieu à 422 renouvellements et 143 nouvelles attributions.

Le nombre des cartes valables en 1945 était de 565.

	1944	1943	1942	1941	1940	1939
Renouvellements	459	484	503	473	474	799
Nouvelles cartes	134	148	211	164	210	242

En application des articles 17 et 34 du règlement des marchés, les dits possesseurs de cartes ont été servis d'après un ordre de rotation établi selon la nationalité (genevois, confédérés et étrangers). Les agents municipaux chargés de cette perception ont délivré 49.354 tickets de fr. 0,10 à fr. 2,—.

	1944	1943	1942	1941	1940	1939
	50.218	56.557	50.253	47.333	54.356	68.446

Comme antérieurement, un certain nombre d'abonnés conservent leur place en ne l'occupant pas continuellement, afin d'en bénéficier lorsque les affaires reprendront normalement.

Les lieux de stationnement destinés aux véhicules vides sur les marchés de gros et détail n'ont pas été modifiés, soit bd Helvétique (partie du haut), Plainpalais (aux deux extrémités de l'avenue du Mail), Terre-plein rue du Temple et Grand-Quai.

Conformément au règlement du 15 mars 1935, les places réservées aux marchands posticheurs ont été louées sur différents emplacements à 13 personnes détenant la carte de légitimation. La perception des droits de places par les agents municipaux a donné lieu à la délivrance de 481 quittances.

	1944	1943	1942	1941	1940	1939
Nombre de personnes . . .	11	12	30	29	24	36
Nombre de quittances . . .	458	594	975	1.153	1.473	1.580

La durée des marchés aux sapins de Noël, prévus par le règlement, a été fixée du 15 au 26 décembre sur les emplacements désignés chaque année, soit : Grand-Quai, promenade du Lac, avenue du Mail, place Chapelle anglaise et Rond-Point des Charmilles. Il a été loué 48 emplacements d'une surface totale de 2.398,25 m² (1944 : 2.506,50), (1943 : 1.943, 37 empl.), (1942 : 1.969, 41 empl.), (1941 : 1.777, 36 empl.), (1940 : 2.161, 47 empl.), (1939 : 1.486, 32 empl.).

Comme l'année précédente, ces marchés spéciaux ont été très actifs et le Bureau cantonal de surveillance des prix a fixé les prix maxima, pour éviter tout abus.

Notre service a continué à établir des mercuriales destinées aux bureaux officiels dont le Service fédéral du contrôle des prix avait indiqué la nomenclature concernant 116 denrées. Cette liste hebdomadaire ne doit pas être confondue avec le contrôle des prix effectué par nos agents sur nos marchés de détail en plein air.

Au cours de l'année, notre personnel a adressé de fréquentes observations sur tous les marchés, aux locataires ne se conformant pas à la réglementation en vigueur, entre autres dans les cas ci-après : prix non affichés, marchandises annoncées d'une façon bruyante, plaque enseigne obligatoire non fixée sur l'étalage, horaire d'évacuation non respecté, limitation de place non observée, disputes entre vendeurs, etc. Dans certains cas, ces observations n'ont pas été suffisantes et les agents municipaux ont dû dresser 203 procès-verbaux de contravention. (1944 : 142), (1943 : 171), (1942 : 264), (1941 : 297), (1940 : 510), (1939 : 703).

Quelques locataires ont été l'objet de rapports et de plaintes pour injures envers notre personnel.

Comme les années précédentes, l'administration municipale de la Ville de Genève a mis quelques emplacements à la disposition de l'Union des femmes, pour recueillir des dons de légumes et fruits, au bénéfice de familles dans la gêne. Cette œuvre procède à la répartition des marchandises, dans une case à la halle de l'Île, mise à sa disposition par notre service.

En outre, au cours de l'année, plusieurs emplacements ont été concédés à des œuvres de bienfaisance, tels que Ouvroirs de paroisse, pour vente de lainage confectionné périodiquement et vendu sur ces emplacements.

Les agents municipaux ont procédé à 47 mises en fourrière sur tous les marchés de gros et détail, notamment du matériel de marché : tentes, balances, corbeilles, banes, marchandises dont légumes et fruits.

	1944	1943	1942	1941	1940	1939
Fourrières	28	38	36	26	31	55

A plusieurs reprises, notre service a dû remettre des légumes et fruits ou autres marchandises périssables (environ 50 kg.) à des œuvres de bienfaisance.

Comme par le passé, un emplacement a été réservé sur le marché du Grand-Quai, pour la réunion des colis à livrer aux acheteurs. Le transport de ces colis est effectué par une maison de la place, après entente avec les marchands primeurs intéressés.

b) ENQUÊTES

Pendant l'année 1945, il a été procédé à 3.766 enquêtes (1944 : 3.623), (1943 : 3.911), (1942 : 3.185), (1941 : 3.790), (1940 : 3.842), (1939 : 4.372).

Les enquêteurs de 1^{re} et 2^e classe en civil en ont effectué 1.117 (1944 : 1.118), (1943 : 1.284), (1942 : 1.100), (1941 : 800), (1940 : 998), (1939 : 1.577), dont les plus importantes, notamment celles relatives à des demandes d'emplois, demandes de préavis municipaux en vue de naturalisation, à soumettre au Conseil municipal, les demandes effectuées par différents organes militaires et bureaux des Offices de guerre. Les enquêtes faites par les agents municipaux se sont élevées à 2.649, (1944 : 2.505), (1943 : 2.627), (1942 : 2.085), (1941 : 2.990), (1940 : 2.844), (1939 : 2.795). Ces enquêtes se répartissent comme suit :

Administration fédérale (militaire) :

Assurance militaire	26	
Certificats d'indigence pour chaussures	3	
» » » soins dentaires.	7	
Commandants d'unités	2	
Etat-major du Général	23	
Justice militaire.	52	
Taxe militaire	3	
Œuvres sociales de l'armée.	110	
Commissariat central des guerres	2	228

Caisse de compensation 151

Office fédéral de l'industrie, arts et métiers à Berne :

Statistique mensuelle des prix de denrées	12	
Renseignements sur mesures prises par le canton à l'égard des mobilisés	1	

Département fédéral de l'économie publique :

Office de guerre pour l'alimentation, renseignements sur personnes mises en contravention pour infractions aux arrêtés, etc.	336	
--	-----	--

Administration cantonale :

<i>Département de justice et police :</i>		
Demandes d'assistance judiciaire	388	
<i>Département de l'instruction publique :</i>		
Protection des mineurs	1	
<i>Département du travail, hygiène et assurances sociales :</i>		
Assurance scolaire	42	431

Administration municipale :

Bibliothèques, recherches de livres	105	
Comptabilité, renseignements divers	11	
Service immobilier	1	
<i>Conseil administratif :</i>		
Attestations pour clearing	63	
» diverses	38	
Candidats sapeurs pompiers	12	
» sauveteurs auxiliaires	5	
Certificats indigence, causes diverses	8	
Recherches d'adresses	29	
Demandes d'emplois divers	70	
» » services économiques	18	
Fonds secours scolaires divers	34	
» divers	44	
Renseignements divers	66	504

Halles et marchés :

Renseignements sur débiteurs	20	
--	----	--

A reporter 1.683

	<i>Report</i>	1.683
Service de secours aux sans-abri :		
Renseignements divers		3
Loyers et redevances :		
Locations appartements, kiosques, etc.	34	
Plaintes de locataires	9	
Renseignements sur débiteurs	6	
» divers	1	
Emplois concierge	6	56
Naturalisations :		
Préavis municipaux	175	
Avis préalables pour autorisations fédérales	30	
Dossiers	14	
Avis préalables pour autorisations fédérales	18	237
Service social :		
Allocations familles nombreuses	175	
Demandes de secours	1.350	
Assurance scolaire	102	1.627
Service des parcs et promenades :		
Renseignements pour extension culture		1
Autorités cantonales et municipales suisses :		
Renseignements divers	58	
Caisse tribunal district Zurich	7	
Assistance publique Berne	21	86
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situation		73
Total		3.766

En conformité de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879, il a été enregistré 10 déclarations définitives d'option (5 jeunes filles et 5 jeunes gens), ainsi que 4 avis de situation.

Au cours de l'année, les états militaires de fourniture des chevaux ont été tenus à jour d'une manière constante, d'après les indications militaires et les ordres de l'officier de fourniture des chevaux. La vérification et le recensement des chevaux, ainsi que les ferrages et marquages ont été vérifiés par notre personnel, sous les ordres du teneur de contrôle ou son suppléant.

L'inspection annuelle de tous les chevaux de la commune a eu lieu aux Bastions le 17 mars.

En mars et avril, le bureau a établi d'après le rôle des électeurs, le projet de liste officielle des jurés auprès des tribunaux (2.300) préparé pour être soumis à l'approbation du Conseil municipal et transmis ensuite au Département de l'intérieur et de l'agriculture.

Ainsi que cela a été fait les années précédentes, une statistique mensuelle des prix des denrées a été établie par les enquêteurs civils, à l'intention de l'Office fédéral du travail, chargé de l'établissement des normes du coût de la vie. Cette statistique est indépendante du contrôle quotidien des prix sur les marchés.

c) SURVEILLANCE

Les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles ont dressé 399 procès-verbaux de contraventions (1944 : 451), (1943 : 542), (1942 : 621), (1941 : 539), (1940 : 669), (1939 : 911), aux lois et règlements cantonaux et municipaux. Ces rapports ont donné lieu à :

352	contraventions payées
3	» annulées
25	» transmises au Dép. de justice et police pour suites légales
19	» transmises à la protection des mineurs
<hr/>	
Total . .	399

Les contraventions concernant les marchés et halles s'élèvent au chiffre de 203. Celles afférentes aux parcs et promenades à 195 (1944 : 308), (1943 : 371), (1942 : 351), (1941 : 240), (1940 : 159), (1939 : 208). Elles se répartissent comme suit :

92	chiens non tenus en laisse
61	circulation à bicyclette
10	dégâts aux fleurs et arbustes
2	jeu de football
30	divers motifs
<hr/>	
Total . .	195

Il y a lieu de constater que de nombreuses observations et remarques sont adressées à des personnes qui ne surveillent pas suffisamment leur chien et négligent de respecter les règlements concernant les promenades.

Pendant la belle saison, la surveillance des parcs et promenades est augmentée les dimanches et jours de fêtes par des agents municipaux. La surveillance de tous les parcs, jardins, promenades, notamment B.I.T., Jardin botanique, est assurée par le personnel de notre service, en répartissant le mieux possible la capacité de travail des agents municipaux et gardes de promenades. Une surveillance de nuit est exercée dans toutes les promenades, d'une façon intermittente et selon les possibilités.

Notre service assure la surveillance de :

- 24 parcs et promenades
- 23 squares, places et décorations devant
différents édifices.

Les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles, ainsi que des particuliers, ont trouvé et fait parvenir à notre service, au cours de l'année écoulée, 190 objets qui ont été transmis au Bureau cantonal des objets trouvés ou restitués à leur propriétaire.

Au cours de toutes les manifestations, représentations, conférences, concerts qui ont eu lieu au Grand Théâtre et Victoria-Hall, les agents municipaux ont exercé le service de surveillance habituel. Ce service a été assuré également pendant toute l'année dans les salles communales de Plainpalais, Môle, Faubourg et Eaux-Vives. 69 services ont eu lieu entre 24 h. et 5 h. pendant les bals qui y ont été organisés. Il y a lieu de noter encore la participation de tous les agents municipaux et gardes de promenades à toutes les manifestations, cérémonies, fêtes des écoles enfantines et primaires, critérium cycliste, jeux de Genève, réceptions au foyer du Grand Théâtre, au Palais Eynard et à La Grange.

D'autre part, les agents municipaux et gardes de promenades ont été chargés de la surveillance aux concerts payants et gratuits qui ont été donnés dans différentes promenades, notamment à la promenade du Lac, par l'Orchestre symphonique de Genève.

Le 21 avril et jours précédents, notre service a procédé au recensement annuel du bétail, avec le concours des inspecteurs du bétail. Les préparations et récapitulations ont été effectuées par le bureau de notre service.

Le service de surveillance à l'étal de basse-boucherie, rue Guillaume Tell, a été effectué par notre personnel, chaque samedi, de 7 h. à 11 h.

Tous les soirs, du 10 mars au 15 mai (environ trois heures) une équipe de fonctionnaires de notre service a effectué l'enlèvement et la repose des tirelires, pendant la collecte du Don Suisse, sur différents emplacements de la Ville de Genève. Ce relevé quotidien a produit un total de fr. 9.117,92 qui ont été versés conformément aux ordres reçus.

CHAPITRE XIII

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

Tableau comparatif de l'abatage en 1945 et 1944

	1945	1944	plus	moins
Taureaux	615	465	150	—
Bœufs	243	233	10	—
Vaches	2.471	2.700	—	229
Génisses	1.711	2.239	—	528
Veaux	10.574	11.161	—	587
Moutons	12.803	12.737	66	—
Chèvres	26	42	—	16
Porcs	6.394	4.043	2.351	—
Chevaux	133	102	31	—
Totaux	34.970	33.722	2.608	1.360

Soit en plus pour 1945 : 1.248 têtes et fr. 5.392,—. Il est agréable de constater une augmentation, si modeste soit-elle. Bien que due à un apport extérieur inattendu, elle est un signe positif permettant d'escompter une reprise de notre activité. Sur la totalité du bétail abattu, 13.921 têtes, dont 10.000 moutons, viennent du canton de Genève, le solde, 21.000 têtes, provient d'autres cantons. Rien n'est venu de l'étranger.

Nous avons abattu pour stocker par congélation 684 bovins, 70 veaux et 1.715 pores. De ces derniers, 1.200 ont été tués à Genève pour le compte de bouchers de La Chaux-de-Fonds et constituent l'apport mentionné plus haut.

Transports. — La voie de raccordement Cornavin-Abattoir n'a porté aucun wagon de bétail, réservée qu'elle est au bétail étranger. Elle a été employée par 9 wagons de bois destiné à divers chauffages municipaux et 2 wagons de pommes de terre pour l'entrepôt frigorifique de l'abattoir. Ces wagons ont tous été mis au bénéfice de la taxe réduite de fr. 5,—.

Chaudière électrique. — Nous avons installé en lieu et place de la chaudière de réserve, hors d'usage, une chaudière électrique de 1200 kwh., qui pourra ensuite être employée à la Praille, seule ou avec les chaudières à charbon. Bien que l'énergie électrique ne nous soit accordée que pendant l'été et à raison de 800 kwh. au maximum, cette acquisition est pleinement justifiée par la faiblesse de notre ration de charbon. Nous étions réduits en effet à n'employer pendant la journée que du bois. Ce combustible est cher et ne permet pas toujours de maintenir la pression nécessaire. L'installation n'a pu fonctionner que trop peu de temps et ne peut encore être jugée.

Travaux. — Outre les travaux d'entretien courant, il a été nécessaire de :

Réviser les toitures et chéneaux.

Refaire à neuf la conduite de descente des w.-c. de deux appartements (directeur et garde général).

Réparer l'escalier extérieur, en fer, du vestiaire triperie.

Repeindre et huiler les portes et fenêtres de deux immeubles (bureaux et chauffeur).

Impôt du fer. — La part de l'abattoir à cette action entreprise en mars a été de plus de 10 tonnes de fer et fonte.

Basse-boucherie. — Nous avons vendu à cet étal : 101 vaches, 57 veaux, 66 moutons et 45 porcs. En outre, le triage de plus de 6.000 kilos de saucissons remis à notre inspection par la Croix-Rouge internationale a permis de livrer à cet étal 2.816 kilos de saucissons. Le reste, trop altéré, a dû être saisi.

Le produit des ventes a atteint fr. 111.403,30, dont fr. 97.614,20 ont été payés aux propriétaires des marchandises. Le solde, après déduction des frais d'exploitation, laisse un bonus de fr. 2.119,30 versé au compte de réserve de l'étal.

Nouvel abattoir. — Contrariés au début par le gel, puis par la pénurie de ciment, les travaux ont repris avec activité dès la fin de l'interruption estivale obligatoire et le bloc frigorifique a pu être couvert. De plus amples détails sont donnés à ce sujet au chap. III, Service immobilier.

Décisions administratives. — En application de la décision du Conseil d'Etat du 28 nov. 1944, nous avons perçu dès le 1^{er} janvier une taxe d'abatage uniforme de fr. 2,— sur les moutons et agneaux. L'ancienne taxe était de fr. 2,50 pour les moutons et fr. 1,50 pour les agneaux. C'est donc une simplification, non pas une augmentation.

2 mars. — La fréquentation de l'abattoir a été interdite pour deux ans par le Conseil administratif à un patron boucher et à un employé tripiier convaincus d'avoir commis dans un atelier de l'abattoir des vols de marchandises.

Septembre. — Tenant compte des frais d'installation de la chaudière électrique, le Conseil administratif a haussé de 21 %, soit de fr. 3.500,—, le loyer des ateliers recevant de la vapeur. Il a porté pour la même raison la taxe d'abatage des porcs de fr. 5,— à fr. 5,50. Le tout est applicable dès le 1^{er} janvier 1946.

CHAPITRE XIV

A. SECOURS CONTRE LES INCENDIES

Chef de service : Major Arnold BOESIGER

Effectif du bataillon :

Etat-major	3 hommes
Poste permanent.	20 »
Compagnie 1 — Eaux-Vives	57 »
Compagnie 2 — Cité R.D.	72 »
Compagnie 3 — Cité R.G.	54 »
Compagnie 4 — Petit-Saconnex.	85 »
Compagnie 5 — Plainpalais	84 »
Total.	375 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	33 hommes
Sous-officiers	77 »
Appointés	24 »
Sapeurs	241 »
Total.	375 hommes

Promotions : Le plt. Schulz Gaston, est promu au grade de capitaine, il prend le commandement de la cp. 4. Les lt. Germanier Louis, Gfeller François et Trabold Fritz, sont promus au grade de plt. Les cpl. Ott Hugo, Messaz Marcel, MM. Batzli Arnold et Marchand Henri, sont promus au grade de lt.

L'effectif du poste a été augmenté de deux unités en 1945.

I. Poste permanent

Interventions :

Le Poste permanent a été alarmé 931 fois, totalisant 2386 présences.

A. — Service du feu :

	Incendies	Feux de cheminées	Fausses alertes	Interventions	Totaux Présences
Ville de Genève.	159	214	172	545	1.620
Chêne-Bougeries	1	9	1	11	21
Carouge	10	22	2	34	103
Lancy	2	2	—	4	12
Communes rurales.	5	—	—	5	19
France	2	—	—	2	9
Totaux.	179	247	175	601	1.784

Pour tout le canton :

	Report	Interventions	Présences
B. — Fermetures de concessions d'eau		61	80
C. — Fermetures de concessions de gaz		7	14
D. — Sauvetages de vies humaines		57	120
E. — Sauvetage d'animaux		—	—
F. — Inondations.		99	177
G. — Interventions diverses		105	209
H. — C.G.T.E.		1	2
Total général	931	601	2.386

TABLEAU COMPARATIF DES INTERVENTIONS DU POSTE PERMANENT DE 1940 A 1945

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	Total
Incendies	139	107	105	137	167	179	834
Feux de cheminées	155	121	137	157	265	247	1.082
Fausses alertes	111	95	123	176	166	175	846
Fermetures de concessions eau	111	36	44	19	20	61	291
Fermetures de concessions gaz	6	7	7	6	6	7	39
Sauvetages vies humaines	32	35	52	52	57	57	285
Sauvetages d'animaux	—	—	—	1	—	—	1
Inondations.	173	45	35	25	95	99	472
Interventions diverses	79	71	82	100	104	105	541
C.G.T.E.	1	3	—	—	5	1	10
Total	807	520	585	673	885	931	4.401

Travaux :

Revision, entretien et réparation du matériel de secours contre l'incendie :

	Bâtiments	Lances	Tuyaux en mètres	Extincteur
Edifices officiels et divers	67	325	11.060	197
Service du feu Ville de Genève.	—	—	8.890	—
Total	67	325	19.950	197

En outre, il a été procédé à l'inspection du matériel de secours contre l'incendie dans 44 bâtiments divers.

II. Compagnies

Récapitulation des services :

	Nombre	Présences
Incendies	45	568
Gardes	2.182	3.706
Exercices obligatoires	6	2.116
Ecoles aspirants, sous-officiers et recrues	3	173
Total	2.236	avec 6.563 présences

Incendies :

a) Alarme des compagnies :

31 janvier	rue Terrassière, 17, feu de combles	65
20 février	rue Simon Durand, 5, feu d'atelier	18
21 février	rue Amat, 7, feu d'atelier	22
1 mai	bd du Théâtre, 5, feu de bureaux	9
2 mai	rue Sautter, 23, feu de caves	35
6 juin	rue Ecole de Médecine, 12, feu de combles	40
19 juin	rue d'Italie, 1, feu de combles	55
25 juillet	rue Terrassière, 45, feu d'entrepôt.	58
27 juillet	rue Kléberg, 25, feu de combles	82
17 août	avenue Henri Dunant, 13, feu de combles	27
9 septembre	place Cornavin, 14, feu de combles	50
19 septembre	rue Richemond, 10 bis, feu de hangar	45
	Total	506 présences

b) Présences sans alarme :

33 interventions	62
Total	568 présences

TABLEAU COMPARATIF DES SERVICES DU BATAILLON DE 1940 A 1945

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	Totaux
Incendies (alarmes des compagnies)	3	7	4	5	10	12	41
» (sans alarme)	27	15	23	35	39	33	172
Gardes	1.556	2.218	2.088	2.056	2.099	2.182	12.199
Exercices obligatoires	9	9	14	9	6	6	53
Exercices volontaires	—	3	—	—	—	1	4
Ecoles aspirants s.-of. et recrues	3	3	1	1	1	3	12
Inspection des bouches à eau	1	1	—	1	1	—	4
Totaux	1.589	2.256	2.130	2.100	2.156	2.237	12.485

Services de préservation :

	Services	Présences	Rondes
Grand Théâtre	115	557	4
Alhambra	24	52	5
Amis de l'instruction	54	108	10
Apollo-Théâtre	470	581	90
Casino de Saint-Pierre	10	20	3
Casino-Théâtre	247	494	62
Cercle de l'Espérance	17	34	1
Cercle de l'Union	13	26	6
<i>A reporter</i>	950	1.872	181

	Services	Présences	Rondes
<i>Report</i>	950	1.872	181
Comédie	211	422	52
Ecole des Asters	4	8	—
Ecole des Crêts	4	8	1
Ecole de Saint-Jean	5	10	1
Ecole de Sécheron	2	4	1
Kursaal	172	344	35
Salle Carry	—	—	—
Salle du Conseil Général	555	555	78
Salle des Eaux-Vives	23	46	14
Salle du Faubourg	26	31	8
Salle du Môle	17	21	10
Salle de Plainpalais	71	174	24
Salle de la Réformation	1	2	1
Services divers	141	209	40
Totaux	2.182*	3.706	446

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Relevé des causes d'incendies. — 81 imprudences, 17 inconnues ou indéterminées, 23 ensuite d'accidents, 2 malveillances, 4 défauts de construction, 2 combustions spontanées, 13 cheminées fissurées, 10 courts-circuits, 7 retours de flammes, 6 cendres chaudes, 2 négligences, 2 foudres, 2 huile surchauffée, 5 feux de cheminées, 3 défauts d'installations. Total : 179 incendies.

Détails des interventions diverses dans tout le canton. — 68 pannes d'ascenseurs, 15 émanations de gaz divers et d'acides, 6 objets menaçant de tomber sur la chaussée, 2 accidents de la circulation, 9 explosions diverses, 2 chauffages centraux surchauffés, 3 affaissements de chaussée. Total : 105 interventions.

Exercices. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 14, 15, 22 avril, 6, 7 octobre, entraînant 2.116 présences, soit en moyenne 5 présences par agent du Service du feu.

Des exercices de cadres, volontaires non-soldés, ont été organisés dans les cinq compagnies. La cp. 3 a également organisé un cours de moto-pompes et un autre sur les appareils à circuit fermé.

Rondes et piquets. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service de rondes dans les salles de spectacles, soit 424 services, ainsi que le service de piquet les dimanches et jours fériés avec 137 présences.

Entretien du matériel et des dépôts. — Le nettoyage du matériel après incendies et l'entretien des dépôts ont nécessité 703 présences. Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Bouches à eau du Service du feu. — Au 31 décembre 1945, le nombre de ces bouches s'élevait à 1.788. Le Service des eaux ayant supprimé 2 de ces bouches, celles-ci seront remplacées au cours de l'exercice 1946.

Travaux d'ateliers. — D'importants travaux ont été effectués par notre personnel dans nos propres ateliers soit : revision complète de l'échelle Metz montée sur camion automobile, démontage et remise en état du moteur de l'auto-pompe, revision complète du moteur de la voiture de premiers secours N° 3, revision totale et entretien régulier des 9 moto-pompes, entretien général de tous les engins motorisés, construction de pièces mécaniques pour autos et appareils divers, divers travaux de menuiserie et de peinture d'une certaine importance.

Il a été procédé régulièrement une fois tous les trois mois à la revision des appareils contre les gaz et pulmoteurs des Services industriels (usine à gaz, usine de Verbois et usine thermique).

Comme ces années précédentes de guerre, les tailleurs se sont occupés de la vente d'objets d'habillement à prix réduits pour le compte du Service social de la Ville.

Moto-pompes. — Par suite de la fin de la guerre, notre service a pris possession des 9 moto-pompes de la P.A., attribuées à la Ville de Genève ; elles ont été réparties entre les différentes unités du bataillon.

Sur la demande du commandement de l'arrondissement territorial, en septembre 1945, un de ces engins a été mis à la disposition du camp d'hébergement de La Plaine. Il est régulièrement contrôlé par notre service et une instruction sur son emploi a été donnée au personnel du camp et aux sapeurs-pompier de Dardagny.

Acquisition de matériel d'une certaine importance :

- 1 tour de précision à vis-mère, banc prismatique, actionné par un moteur électrique d'un $\frac{1}{2}$ CV., et accessoires, lequel nous rend de très utiles services.
- 5 chariots dévidoirs en tube acier, modèle léger et pratique.
- 2 appareils de contrôle pour appareils respiratoires.
- 1 vacuum-mètre.
- 1 jet réglable avec 8 orifices.
- 1 appareil de contrôle avec manomètre pour pompes et hydrantes.
- 1 bifurcation pour l'auto-échelle.
- 4 seaux-pompes.
- 7 extincteurs à poudre sèche et acide carbonique.
- 8 chaînes à neige pour autos.
- 1 perceuse électrique.
- 850 boutons Suter pour la réparation des tuyaux chanvre.
- 24 cartouches de potasse pour appareils contre les gaz.
- 62 charges pour extincteurs à mousse.
- 100 filtres B pour masques contre la fumée.
- 1.470 pièces diverses pour appareils respiratoires.
- 1.900 vis spéciales et rondelles pour la fixation des plaques indicatrices de bouches à eau.
- 85 kg. d'huile spéciale pour échelle et auto-pompe, outillage divers de ferblantiers, selliers et serruriers.
- 1 lot de bois pour travaux de menuiserie.
- 1 lot de produits divers pour l'atelier de peinture.
- 20 paires de bottes en caoutchouc.
- 61 plaques indicatrices de bouches à eau.
- 1 lot de fournitures pour tailleurs.

Caserne P.P. — Les locaux actuels deviennent trop petits pour contenir tout le matériel qui va en s'augmentant en rapport avec les progrès réalisés dans le domaine de la lutte contre le feu. Les ateliers ne correspondent plus non plus aux exigences du service dont les travaux vont en s'emplichant. Il serait nécessaire d'envisager la construction d'une nouvelle caserne selon des données modernes.

Personnel. — Dans le but de rajeunir le personnel du Poste permanent et de préserver la santé des hommes ayant accompli un certain nombre d'années de service actif à la permanence, le Conseil administratif a décidé, à partir du 1^{er} janvier 1946, de placer hors rang tous les fonctionnaires du P.P. — officiers exceptés — ayant atteint 55 ans. Ils sont soumis à l'horaire de travail en usage dans l'administration municipale et sont dispensés, sauf cas d'urgence, du service des secours et des services de nuit. Un ordre de service intérieur fixe les travaux qu'ils ont à effectuer.

Tout fonctionnaire mis hors rang est remplacé par un nouvel employé astreint au service actif.

Divers. — Le Conseil administratif a décidé l'acquisition d'un fourgon automobile de premiers secours qui sera entièrement équipé par le poste permanent, d'un élévateur pour la réparation et l'entretien des automobiles, de 5 chariots dévidoirs en tube d'acier et d'un Pulmoteur.

Caisse de secours du Bataillon de sapeurs-pompier (fondation). — Après de multiples démarches de M. le conseiller administratif Marcel Raisin auprès des autorités cantonales, le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat, a adopté, en sa séance du 3 février 1945, le projet de loi sur

la taxe cantonale sur les compagnies d'assurance contre l'incendie, ramenant ainsi à 50% la part du produit de cette taxe en faveur des caisses de secours de sapeurs-pompiers de la ville et du canton. De 1935 à 1940, ce taux avait été abaissé à 25% et de 1941 à 1945 élevé à 32% d'où perte sensible pour ces caisses et tout particulièrement celle du Bat. de sapeurs-pompiers. En conséquence et dès 1946, cette caisse pourra supprimer la retenue de un franc par année de service appliquée à tous les ayants droit (anciens sapeurs-pompiers).

SAUVETEURS-AUXILIAIRES

Sections	Effectifs au 31.12.45	Services	Présences
Cité	61	30	610
Eaux-Vives	34	23	383
Plainpalais	40	21	303
Petit-Saconnex	35	19	323
Totaux	170	93	1.619

B. ÉCLAIRAGE DE LA VILLE ET DÉFENSE AÉRIENNE

Eclairage public. — Les dépenses de 1945 se sont élevées à la somme de fr. 487.224,90 pour un crédit voté de fr. 400.000,—. Ce dépassement est normal et provient de ce que l'obscurcissement n'est plus en vigueur depuis septembre 1944 et que la centralisation des commandes de l'éclairage public a vu augmenter le nombre des lampes en service.

D'autre part, le coût des matériaux utilisés pour les installations nouvelles ou la remise en état de celles existantes, n'a pas diminué mais s'est maintenu à un niveau élevé. Les lampes également sont de qualité inférieure et de moindre durée, d'où un remplacement plus fréquent, quoique leur prix soit resté le même qu'avant guerre. Nous arrivons au bout des réserves et plusieurs calibres font actuellement défaut. Nous espérons que pour 1946, ce poste important s'améliorera.

Les centralisations des commandes de l'éclairage public des quartiers suivants ont été exécutées : pont des Bergues-Acacias-Servette, Voltaire-Servette, Vieusseux, Mervelet-Servette, Bautre, Voltaire-Servette, Mervelet-Grottes-Carrefour du Bouchet. Ces travaux de centralisation sont terminés pour l'ensemble de la Ville à l'exception des quartiers : Queue d'Arve et Montbrillant, route de Ferney qui sont appelés à voir de profondes modifications par le fait des travaux d'urbanisme qui sont envisagés (création de nouvelles voies d'accès, démolitions et constructions d'immeubles).

Nous avons terminé également les installations d'éclairage des vitrines du Musée d'ethnographie où les résultats obtenus sont excellents.

Pour 1946, et conformément au désir exprimé par la commission du budget, nous ferons fonctionner à nouveau les illuminations de la cathédrale de Saint-Pierre, église Notre Dame, Ile Rousseau, etc.

Protection antiaérienne. — Travaux d'entretien d'abris publics, postes sanitaires. Nous avons commencé de libérer les abris privés des immeubles appartenant à la Ville.

Comme toutes les années, la Ville de Genève a participé aux frais du Bataillon de P.A.

CHAPITRE XV

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Tout ce qui a trait à l'enseignement, y compris le corps enseignant, relève du Département de l'instruction publique (voir le rapport de gestion du Conseil d'Etat).

Le présent chapitre donne plus particulièrement des renseignements sur les bâtiments et le matériel qui sont de la compétence de la municipalité ; le Service social (chapitre IV) s'occupe des œuvres sociales de l'enfance.

Les mêmes mesures que l'an dernier ont été prises en raison de la pénurie du combustible en ce qui concerne l'horaire des écoles enfantines et primaires qui ont été fermées un mois du 16 décembre 1945 au 22 janvier 1946.

Dans sa séance du 20 novembre, le Conseil administratif a décidé de porter à fr. 5,— l'heure, dès 1946, l'indemnité versée au personnel enseignant pour les classes gardiennes des écoles enfantines

Il a consenti à prendre à la charge de la Ville, comme le lui a demandé le Département de l'instruction publique, la moitié des frais qu'a entraînés l'organisation du camp de ramassage de bois mort, ouvert à la Maison-Rouge sur Burtigny, du 9 au 14 juillet 1945. C'est une somme de fr. 327,60 qui a été prélevée sur le crédit budgétaire destiné à compléter l'alimentation des enfants des écoles.

L'école d'altitude de Montana pour laquelle le Conseil municipal a voté, le 19 décembre 1944, des crédits pour participation aux frais d'exploitation et pour l'achat de mobilier scolaire et agencement a fait l'objet d'une convention avec le Département de l'instruction publique. Elle a été ouverte le 29 janvier 1945 avec 44 élèves, soit 19 filles et 25 garçons ; 20 genevois, 19 confédérés et 5 étrangers. Les parents des élèves ont pu, en général, payer les fr. 3,50 par jour pour le prix de pension. La commission des écoles a visité cette école, le dimanche 11 mars et s'est déclarée très satisfaite des installations et de l'organisation.

Le premier semestre de 1945 a été marqué par deux séjours, le premier du 29 janvier au 29 mars, le second du 5 avril au 1^{er} juin avec 48 élèves. La discipline a été satisfaisante et le travail scolaire suffisant.

Pour le second semestre, le séjour a duré du 15 septembre au 15 décembre ; sur 150 inscriptions, 55 enfants ont été admis, soit 25 filles et 30 garçons (24 genevois, 27 confédérés et 4 étrangers dont 2 italiens, 1 français et 1 tchèque). 35 familles se sont engagées à payer la pension complète de fr. 3,50 par jour. 20 familles ont eu recours à une aide (9 genevois et 11 confédérés). (Voir p. 123.)

Colonies de vacances. — Jusqu'ici les travaux effectués par la Ville aux bâtiments des colonies de vacances ont eu comme corrélatif une prise d'hypothèque qui lui permet d'exercer un contrôle et de conserver un contact permanent désirable.

Toutefois, le Conseil administratif a admis que les sommes investies par la Ville pour améliorer les installations des bâtiments des colonies de vacances seraient considérées comme amorties pour un dixième chaque année, c'est-à-dire qu'au bout de dix ans, la Ville radiera purement et simplement l'hypothèque prise en contrepartie. De cette façon, le Conseil administratif se trouve garanti pendant cette période que les bâtiments ne seront pas vendus dans un but qui ne serait pas conforme à ses intentions.

Le système de répartition de la subvention aux colonies de vacances a fait l'objet d'une nouvelle décision du Conseil administratif le 13 juillet, en ce sens que chaque colonie a reçu une allocation de base de fr. 500,— et une subvention tenant compte du nombre de journées d'enfants. Il serait désirable d'arriver à une limitation du nombre d'enfants admis dans chaque colonie qui, pour avoir toute sa valeur, ne devrait pas compter plus de 50 à 100 enfants. Les visites de M. le vice-président F. COTTIER aux différentes colonies de vacances de la Ville lui ont permis de faire un certain nombre d'observations et de constater que, d'une manière générale, les colonies fonctionnent bien.

La colonie de vacances « Vivre » a été avisée, en vue de son assemblée générale extraordinaire du 10 octobre, que le Conseil administratif approuvait, en ce qui concerne la Ville de Genève, la vente par cette colonie de son domaine d'Anières, pour le prix de fr. 110.000,—. Le Conseil administratif s'est déclaré disposé, cette opération terminée, à s'entretenir avec le comité de « Vivre » de la suite à donner à son activité.

Des allocations ont été versées sur le crédit budgétaire « Construction, entretien et achat de terrains pour les colonies de vacances » 1945, à la colonie de vacances Genève-Ville, à Genolier, à la colonie de vacances complémentaire, aux Diablerets, et à la colonie de vacances de Saint-Joseph, à Salvan, pour des travaux d'assainissement et d'améliorations.

Cuisines scolaires. — En vertu de l'ordonnance fédérale du 23 décembre 1942, l'Office fédéral de guerre pour l'assistance à Berne accorde des subventions pour les dépenses résultant de la distribution d'aliments aux écoliers. Les cuisines scolaires se sont mises au bénéfice de cette ordonnance et le Département de l'instruction publique a centralisé les demandes. Les sommes touchées pour l'exercice octobre 1943 à avril 1944 ont été, au total, de fr. 13.473,— réparties entre les 6 cuisines scolaires de la Ville.

De son côté, le Conseil administratif leur a réparti une subvention de fr. 19.000,—, en utilisant le reliquat (fr. 3.800,— environ) non utilisé en 1944, pour les repas de midi servis aux enfants reçus pendant l'hiver 1944-1945.

La direction du cirque Knie a eu la généreuse attention de verser au Conseil administratif une somme de mille francs destinée aux colonies de vacances et aux cuisines scolaires de la Ville à l'occasion des représentations qu'elle a données dans notre cité. Cette somme a été répartie entre les bénéficiaires.

Fêtes des écoles. — Le beau temps a favorisé les fêtes des promotions.

La première de ces manifestations traditionnelles, la fête des *écoles enfantines*, s'est déroulée le jeudi après-midi 28 juin. Elle a groupé 2094 enfants, dont 488 pour la Cité, 735 pour Plainpalais, 294 pour les Eaux-Vives et 577 pour le Petit-Saconnex.

Les élèves furent conduits, soit en tramway, soit à pied, de chaque école à la promenade du Lac puis, en un grand cortège fleuri, de ce jardin public à la promenade des Bastions où la fête remporta son succès habituel.

Les diverses fêtes des promotions des *écoles primaires* comprirent tout d'abord les cérémonies de distribution des prix, le samedi 30 juin après-midi, pour les élèves des 7^e et 8^e années, et le dimanche matin 1^{er} juillet, dans six grandes salles, pour les élèves des autres classes.

Pour les fêtes du dimanche après-midi, les élèves furent divisés en trois groupes :

a) *Cité et Plainpalais* (Cité : 1019 fillettes et 966 garçons ; Plainpalais : 876 fillettes et 844 garçons) qui en deux cortèges partant l'un de la promenade du Lac, l'autre de l'école de la Roseraie, se rendirent à la plaine de Plainpalais.

b) *Eaux-Vives* (404 fillettes et 402 garçons) qui après avoir parcouru les principales artères de l'arrondissement, furent réunis sous les ombrages du parc des Eaux-Vives pour la fête habituelle.

c) *Petit-Saconnex* (691 fillettes et 722 garçons) qui également en cortège se rendirent de la rue Liotard au parc de la Maison de retraite du Petit-Saconnex où ils prirent part, comme leurs camarades des autres arrondissements, au goûter et aux jeux préparés par les services officiels.

Le concours de composition organisé depuis quelques années et auquel participent les élèves des 5^e années primaires fut cette fois consacré à « Une visite au Musée du Vieux-Genève ».

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES AU 1^{er} OCTOBRE 1945

Cité :	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Crochettes	2	21	23	15	27	2	44
Necker.	2	17	27	13	27	4	44
Môle	3	32	42	10	45	19	74
Saint-Antoine	1	21	19	21	12	7	40
	8	91	111	59	111	32	202

	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	1	12	18	14	12	4	30
Montchoisy	2	15	30	14	25	6	45
Villereuse	2	23	23	17	26	3	46
	5	50	71	45	63	13	121
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Avenue d'Aire	1	2	10	4	6	2	12
Saint-Jean	2	29	30	19	37	3	59
Geisendorf	1	20	11	15	14	2	31
Avenue Wendt	1	7	11	4	14	—	18
Crêts	1	16	16	14	17	1	32
Asters	2	37	36	15	48	10	73
Wilson	3	21	21	20	14	8	42
	11	132	135	91	150	26	267
<i>Plainpalais :</i>							
Parc Bertrand	2	27	20	29	12	6	47
Roseraie	2	25	21	9	31	6	46
Cluse	1	18	22	19	19	2	40
Hugo de Senger	2	30	26	15	34	7	56
Carl Vogt	3	23	33	12	37	7	56
Coulouvrenière	2	20	19	18	16	5	39
	12	143	141	102	149	33	284
Totaux	36	416	458	297	473	104	874

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA VILLE AU 1^{er} OCTOBRE 1945

	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
<i>Cité :</i>							
Croquettes	12	141	204	106	206	33	345
Rue Necker	6	37	118	46	84	25	155
James Fazy	16	455	—	94	296	65	455
Rue de Berne	8	—	219	48	130	41	219
Rue de Neuchâtel	10	243	31	62	93	119	274
Rue du Môle	3	44	43	21	55	11	87
Malagnou	15	365	62	175	204	48	427
St-Antoine	2	18	25	18	20	5	43
Casemates	6	—	167	72	64	31	167
Grutli	11	—	319	74	198	47	319
Ecole plein air Bougeries	3	11	49	21	29	10	60
	92	1314	1237	737	1379	435	2551
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	15	206	204	155	193	62	410
Rue Montchoisy	2	27	38	28	26	11	65
Rue du 31-Décembre	14	151	236	142	174	71	387
Villereuse	2	32	27	24	25	10	59
	33	416	505	349	418	154	921

	Classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Chemin d'Aire	1	27	20	18	25	4	47
Saint-Jean	17	253	251	135	317	52	504
Geisendorf	4	44	65	45	56	8	109
Avenue Wendt	1	13	10	9	12	2	23
Crêts	7	89	103	60	118	14	192
Asters	10	239	53	79	179	34	292
Servette	6	—	187	67	103	17	187
Quai Wilson	1	13	25	14	22	2	38
Sécheron	6	80	96	56	107	13	176
	53	758	810	483	939	146	1568
<i>Plainpalais :</i>							
Parc Bertrand	5	80	65	73	51	21	145
Roseraie	16	241	244	154	261	70	485
Cluse	5	93	54	57	74	16	147
Hugo de Senger	14	221	217	135	239	64	438
Mail	18	237	252	125	287	77	489
Carl Vogt	2	28	30	21	27	10	58
Coulouvrenière	4	63	63	33	77	16	126
	64	963	925	598	1016	274	1888
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Bougeries	2	—	23	9	14	—	23
Maison des Charmilles	3	5	39	17	22	5	44
Home des sourds	4	17	15	9	16	7	32
Foyer de la Forêt	1	1	16	9	7	1	17
Classes spéciales	18	117	161	65	169	44	278
	28	140	254	109	228	57	394
Totaux	270	3591	3731	2276	3980	1066	7322

STATISTIQUE DES CONCESSIONS DE SALLES DANS LES BATIMENTS SCOLAIRES

Nombre de sociétés ou groupements ayant utilisé des locaux	137
» de séances tenues par ces groupements ou sociétés	8813
» de concessions diverses	83

BATIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRES

La loi sur l'instruction publique du 6 novembre 1940, chapitre VI, met à la charge des communes la fourniture des bâtiments, des terrains accessoires et du mobilier nécessaires à l'enseignement primaire et à la gymnastique. Les frais d'entretien de l'immeuble et du mobilier, la conciergerie, les travaux de nettoyage, le chauffage et l'éclairage des écoles sont à la charge des communes où se trouvent les bâtiments.

Le service municipal des écoles a ordonné et contrôlé les travaux de construction, d'entretien, de transformation, de modernisation, l'achat des terrains et autres charges incombant à la municipalité dans les écoles enfantines et primaires des 4 arrondissements de la ville : Cité, Plainpalais, Eaux-Vives et Petit-Saconnex, soit 29 groupes scolaires comprenant 36 bâtiments (y compris les salles de gymnastique), dont 14 avec école infantine, plus le bâtiment abritant la salle de gymnastique de la rue des Vieux-Grenadiers.

Nous ne détaillerons pas ces travaux dont on trouvera la liste complète dans les rapports annuels du service.

Voici un bref aperçu des travaux les plus importants effectués dans les bâtiments scolaires suivants :

Ecole du Grutli. — Repeint escalier principal (3 étages), hall et vestibules du 3^e étage ainsi que 4 classes, y compris transformation de l'éclairage dans ces locaux.

Ecole de la rue Necker. — Réfection complète de 4 classes, y compris modernisation de l'éclairage.

Ecole primaire des Cropettes. — Repeint la salle de rythmique et 10 classes (2^e étape) ; transformé l'éclairage dans ces locaux. Rénovation de 225 pupitres d'élèves et de plusieurs pupitres de maîtres.

Ecole rue de Neuchâtel. — Transformé l'éclairage de 17 classes. Repeint 4 classes.

Ecole primaire de la rue des Eaux-Vives. — Réfection complète de la grande salle de gymnastique, y compris transformation de l'éclairage sur le sol dur par de nouveaux diffuseurs à hauteur réglable par treuils. Ravalement complet de la façade sur préau et de la face aile sud-ouest du bâtiment n^o 1. Transformé les locaux de l'Institut d'orientation professionnelle, aux 1^{er} et 2^e étages du bâtiment n^o 1.

Ecole primaire et enfantine de la Roseraie. — Repeint 4 classes. Revision complète de la toiture.

Ecole rue Hugo de Senger. — Modernisation complète des locaux des cuisines scolaires.

Ecole du Mail. — Cette école est actuellement à l'état de neuf. Complètement modernisée, elle peut être considérée comme un modèle du genre d'autant plus qu'elle est en quelque sorte notre « Ecole normale » puisque c'est là que se forme le corps enseignant de nos écoles enfantines et primaires genevoises.

A l'innovation introduite l'année dernière en installant un réseau complet de radiodiffusion combiné avec la télédiffusion s'ajoute cette année la rénovation de 21 classes, y compris transformation de l'éclairage avec toutes lignes engainées, installation de lavabos, etc. Réfection de nouveaux plafonds des 8 classes du 2^e étage, en panneaux « Perfecta » insonores. Fourniture de mobilier neuf pour 10 classes, soit 310 pupitres individuels modernes avec bâti en tube métallique métallisé inoxydable et chaises. Réfection des rampes d'escaliers et des vestibules. Réfection complète des façades sur préau, de la salle de gymnastique, du grand et des petits préaux couverts.

Ecole de St-Jean. — Réfection complète du sol de la salle de gymnastique.

Ecole primaire de Sécheron. — Remplacé les chaudières du chauffage central par deux nouvelles chaudières marque « Strebel ». Revision complète de la couverture.

COLONIES DE VACANCES DES PLATETS, A BASSINS.

Construit une canalisation.

ECOLE D'ALTITUDE, MONTANA.

Sur l'initiative de la Ville de Genève et grâce à la collaboration du Département de l'instruction publique et de la Fondation genevoise du sanatorium populaire, une école d'altitude a été ouverte à Montana dans le « Pavillon Jeunesse », le 29 janvier 1945.

Il s'agit là d'une magnifique réalisation, menée à chef dans un temps record et avec un minimum de frais.

Le bâtiment est vaste, clair et très aéré. Deux grandes salles d'étude ont été aménagées. Le mobilier est neuf et comprend : pupitres individuels de hauteur réglable avec chaise, bureau pour le maître, armoire et grand tableau mural. Deux dortoirs ont également été installés ainsi qu'une salle de jeu-réfectoire. Un préau ouvert permet aux enfants de jouer au grand air lorsque les conditions atmosphériques les empêchent de sortir.

Les enfants disposent d'armoires individuelles munies d'une serrure, de casiers pour les chaussures, pour les vêtements et pour les effets de toilette. Pour se laver, ils n'ont que le choix : nombreux lavabos, bains de pieds, local de douches avec deux vestiaires. Les W.-C. sont, eux aussi, reluisants avec leurs parois recouvertes de « catelles ».

En un mot, l'aménagement intérieur du Pavillon donne pleine satisfaction à tous égards. Locaux vastes, bien orientés, très clairs, grands vestibules, installation sanitaire complète donnant la faculté aux élèves de faire rapidement leur toilette, les sexes étant séparés.

CHAPITRE XVI

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois

Personnel. — L'effectif du personnel n'a pas été modifié au cours de l'année et se compose toujours de 68 jardiniers réguliers. Quelques changements sont intervenus : un jardinier a passé en janvier au Service des cimetières ; un a pris sa retraite le 30 novembre et une révocation a été prononcée pour le 31 décembre, pour cause d'ivresse persistante. Trois jardiniers choisis parmi le personnel temporaire-régulier et qui travaillaient dans notre service depuis plusieurs années les ont remplacés.

De nombreux chômeurs ont été occupés dans nos différents services des promenades et dans nos services dits de guerre : cultures de légumes, service de séchage, vente des fruits et légumes à prix réduits, distribution des pommes et pommes de terre aux personnes dans la gêne.

Le personnel chômeur a accompli 166.370 $\frac{1}{4}$ heures de travail, soit 20.796 journées. Le nombre de jours de congés du personnel régulier s'est monté à 1.722, contre 1.384 $\frac{1}{2}$ en 1944.

Cette augmentation des jours de congés qui ira en s'amplifiant rapidement ces prochaines années, jointe à l'accroissement de nos décorations et des surfaces à entretenir et à la réduction considérable du personnel chômeur mis à notre disposition en 1946, nous ont mis dans l'obligation de demander au Conseil municipal quelques jardiniers réguliers et surnuméraires de plus à partir de janvier 1946. En effet, malgré la rationalisation très poussée introduite dans notre service, il nous est difficile d'entretenir nos parcs et promenades aussi parfaitement que nous le désirerions. Sans cesse les surfaces augmentent, sans cesse nous sommes sollicités, dans tous les quartiers, de multiplier les plantations d'arbres, d'arbustes et de fleurs. La fin de la mobilisation de guerre a heureusement libéré notre main-d'œuvre régulière, nous permettant de reprendre peu à peu des travaux qui avaient été négligés par la force des choses. Le 1^{er} juillet, le Conseil administratif a déclassé tout le personnel jardinier en le faisant passer dans la catégorie supérieure à celle où il se trouvait auparavant.

Comme chaque année, le chef de service et ses sous-ordres ont fonctionné comme jurés aux examens de l'Ecole d'horticulture de Châtelaine et à ceux des apprentis jardiniers. Le chef de service a été désigné pour faire partie du jury de l'Exposition d'horticulture de l'Union horticole genevoise et a été confirmé comme membre de la commission consultative de l'Ecole d'horticulture.

Différentes organisations ont visité nos parcs en 1945 sous la direction du chef de service ou de ses sous-ordres et des délégués du jardin botanique de l'Université de Zurich ont procédé à un relevé des arbres rares dans nos promenades pendant l'été.

Le service s'est fait représenter, à Locarno, à l'assemblée annuelle des chefs des services des parcs et promenades, des jardins botaniques et des cimetières des villes suisses.

Le service a fait distribuer, en décembre, une petite brochure aux possesseurs de chiens pour attirer leur attention sur les dégâts causés par leurs animaux dans nos promenades, espérant diminuer ainsi les déprédations importantes qu'ils nous causent et qui ne cessent d'augmenter chaque année.

Notre service a procédé à de grands travaux au cours de l'année, soit en créations nouvelles, soit en améliorations importantes afin d'aménager au mieux nos parcs et de fournir par la même occasion du travail à une main-d'œuvre momentanément sans emploi. Pour éviter de trop nombreuses redites, nous les signalons le plus brièvement possible.

La roseraie du parc La Grange a constitué notre plus vaste chantier et le plus important de tous les travaux qui aient jamais été exécutés par notre service. Des terrassements très importants ont été nécessaires, ainsi que l'apport de terre végétale spéciale pour les rosiers en provenance du chantier des abattoirs de la Praille. Des murs fleuris destinés à soutenir les terrasses et des escaliers en roche

du Valais ont été construits par des spécialistes en la matière. Les canalisations d'amenée et d'évacuation d'eau ont été établies soigneusement et les premières plantations effectuées en novembre-décembre. La construction des bassins, la pose des dalles et la fin des plantations sont prévues pour le début 1946 afin que tout soit prêt pour le printemps. Tous ces travaux ont été faits sous le contrôle permanent de nos services techniques et nous comptons offrir au public de notre ville, une des plus belles roseraies d'Europe, conçue dans un style moderne. Nous espérons que lorsqu'elle sera dans toute sa beauté, dès 1947, elle attirera à Genève de nombreux visiteurs, car elle contiendra plus de 12.000 rosiers en 150 variétés modernes, placées dans le cadre le plus beau qui puisse exister.

A l'*Ariana*, nous avons commencé le 1^{er} décembre un travail très important en enlevant complètement les murs et les barrières depuis les limites du parc de la S.d.N. jusqu'au Vieux-Bois côté route de Pregny. Nous enlevons la butte de terre qui masquait une partie du Musée pour créer un vaste parterre de gazon et de fleurs. Ce travail exige l'enlèvement de plus de 2.000 m³ de terre qui est transportée sur les terrains de l'aérodrome de Cointrin où elle est la bienvenue. Ces grosses transformations qui seront terminées au printemps 1946 ont été approuvées préalablement par la commission des monuments et des sites.

Un aménagement de la *Campagne Geisendorf* a été exécuté au printemps et a comporté un notable agrandissement de la partie réservée au public en mettant à sa disposition un emplacement tranquille et ombragé qui devenait nécessaire par suite de l'envahissement du parc par les élèves des cours de gymnastique du Collège moderne. Nous avons à cette occasion rectifié la cour de l'école, créé de nouveaux dégagements pour les vestiaires et les douches qui se trouvent dans l'annexe et construit un escalier d'accès au premier étage. Nous avons planté 53 arbustes variés. En automne, nous avons démoli de vieux hangars qui tombaient en ruine et les avons remplacés par des pelouses qui seront plantées en 1946.

Au *Parc Bertrand*, face à la nouvelle église de Sainte-Thérèse, rue Peschier, nous avons abattu quelques sapins pour permettre au Département des travaux publics d'élargir la rue à cet endroit. Nous avons profité de ce travail pour faire disparaître les vieilles haies et chabaurys le long de la rue Peschier. La date tardive de la fin de ces travaux nous a obligés à reporter les nouvelles plantations au début de 1946. Nous n'avons planté que 2 tilleuls, 9 pins, 4 peupliers et 4 ampelopsis. Ces travaux ont été exécutés sur le préavis unanime des commissions d'urbanisme et des Monuments et des sites.

Le Département des travaux publics ayant procédé à des transformations autour du *Conservatoire de musique*, nous avons réalisé une décoration côté place Neuve en créant des massifs de fleurs et des pelouses bordées d'une petite haie de 83 buis. Nous avons aussi installé 2 garages en dalles Vélopa pour 26 bicyclettes.

Sur la *place de Cornavin*, au bas du mur de la terrasse de Notre-Dame, le même Département a défoncé le trottoir et nous avons fait, suivant les désirs de la Commission des monuments et des sites, une plantation de 89 arbustes variés aux feuillages diversement colorés et qui produiront leur effet dans deux ans.

D'autre part, nous avons exécuté un grand nombre de travaux spéciaux à part l'entretien normal, travaux qui n'ont été possibles que par suite de la présence de chômeurs mis à notre disposition. Nous en donnons ci-dessous la liste :

Au *parc des Eaux-Vives*, aménagement complet autour des nouvelles toilettes et jusqu'au portail du chemin de Plonjon, planté 3 arbres et 149 arbustes ; refait le plancher des vestiaires du personnel et une canalisation écrasée près du château.

Au *Bois de la Bâtie*, un éboulement du pudding au-dessus du sentier de l'Arve, a arraché 15 mètres de barrière ; remis les choses en état ; coupé, sur l'ordre de l'inspecteur forestier 170 arbres dont le bois a été vendu aux offices cantonaux de bois d'œuvre.

Place des Marronniers, refait en entier la pelouse et planté 3 marronniers et 2 platanes à Baby-Plage. *Avenue Weber*, pose d'un passe-pied en dalles du Valais pour faciliter le passage jusqu'à la rue Agasse. *Jardin des Croupettes*, aménagé le terrain autour des nouvelles toilettes, posé 27 mètres de barrières protectrices et planté 31 arbustes. *Perle du Lac*, enlevé 2 statues ne convenant pas au

site pour les transporter au Musée Ariana. *Mon-Repos*, enlevé le portail rue de Lausanne pour la récupération des vieux fers. Commencé réfection des entrées des *Quatre Parcs de Sécheron*. *Abri P.A. Ecole secondaire rue Voltaire*, aménagé l'entrée, engazonné, planté 3 bouleaux et 45 arbustes. *Jardin de Saint-Jean*, enlevé les barrières autour du monument de James Fazy et créé une petite pelouse. *Place des Volontaires*, rajeuni les bosquets et planté 17 arbustes. *Crêts de Saconnex*, arraché de vieux bosquets, semé du gazon et replanté 15 arbustes. *Square Barthélemy-Menn*, terminé l'aménagement et le jeu de sable, engazonnement de pelouses et planté 3 bouleaux, 5 érables et 80 arbustes. *Route de Malagnou*, planté 16 arbres, soit chênes et peupliers. *Avenue d'Aire*, supprimé de vieux jeux de tennis, aménagé l'emplacement pour de petits jardins et planté 15 peupliers et 10 ampelopsis. *Chemin Peschier*, planté 45 fusains autour du dépôt du service du feu. *Ile Rousseau* et *Fusterie*, câblé de grosses branches risquant de tomber. *Campagne Trembley, côté Grand-Pré*, posé un chabaury provisoire pour former un emplacement mis à la disposition du public. *Rue du Pré-Jérôme*, aménagé de petits jardins sur le terrain de vieilles masures démolies. *Parc La Grange*, réfection complète du mur le long du quai Gustave Ador et reconstruction du portail face à la place des Marronniers. *Bois de la Bâtie, Nant-Manan*, refait entièrement un tronçon d'égout qui s'était affaissé. *Préau Ecole rue de Berne*, enlevé vieilles haies et ferrage autour des grilles qui ont été démolies, apport de terre végétale et plantation de 200 troènes. *Plaine de Plainpalais*, plaqué du gazon et arrosé pendant six semaines l'emplacement destiné au Concours hippique. *Parc Mon Repos*, grosses réparations des conduites d'eau devenues inutilisables par suite de leur ancienneté. *Campagne Moynier*, modification de vieux hangars, ce qui met à notre disposition deux locaux pour tous nos travaux de maçonnerie. *Parc Bertrand et Bastions*, gros élagages des branches mortes ou dangereuses et enlèvement complet du gui dans le premier de ces parcs. *Place de la Synagogue*, taillé et élagué les platanes suivant le plan du nouvel aménagement et pour donner du jour au-dessus de la petite fontaine et du monument qui la surmonte. *Bouchet-Trembley*, engazonné de nouvelles pelouses créées par le service de la voirie. *Square Tronchin-Prairie*, un nouvel emplacement a été créé à cet endroit avec un jeu de sable, à la place d'un immeuble démolé par la voirie, engazonné, posé 3 bancs et planté 10 arbres et 113 arbustes. *Ariana*, réfection totale de la grande pièce d'eau qui perdait, travail exécuté par un entrepreneur. *Abattoirs de la Praille*, nettoyé en automne tous les terrains en friche. *Angle Délices-Voltaire*, après l'élargissement du contour, planté 61 arbustes. *Angle rue de Lyon-Poterie*, planté des plantes saxatiles dans le mur de soutènement après disparition du café de la Limite.

Arbres arrachés : place des Marronniers : 1 orme sec ; avenue d'Aire : 1 chêne malade ; avenue de Châtelaine : 1 petit orme sec ; square Ecole de Chimie : 3 paulownia morts et 1 sapin ; parc Mon-Repos : 1 tilleul ; Crêts-Saconnex : 1 tilleul sec ; sentier des Saules : 1 peuplier d'Italie et 1 peuplier blanc complètement creux ; rampe de la Treille : 1 marronnier sec et 1 autre en mauvais état ; rue du Beulet : 2 sorbiers morts depuis 1 an ; chemin de la Tourelle : 1 sorbier mort ; plaine de Plainpalais : 1 marronnier sec ; bd Carl-Vogt : 2 marronniers dangereux en mauvais état et 2 tilleuls morts ; avenue Pictet-de-Rochemont : 2 érables morts ; rue de l'Encyclopédie : 1 orme sec depuis 1 an ; plaine de Plainpalais : 15 arbres moyens morts ou malades. Total : 39 arbres.

Arbres plantés : place de l'Université : 4 celtis ; bd Georges Favon : 1 celtis ; parc Mon Repos : 1 tilleul ; place des Marronniers : 3 marronniers ; Baby-Plage : 2 platanes ; rue Voltaire : 3 bouleaux ; Perron-Rôtisserie : 2 ormes de Sibérie ; place des Augustins : 1 érable ; route des Acacias : 1 érable ; square Ecole de chimie : 3 pterocarya ; rue des Battoirs : 4 cerisiers ; parc Voltaire : 13 tilleuls, 1 bouleau, 1 marronnier ; Ariana : 1 saule pleureur ; square Barthélemy Menn : 3 bouleaux, 5 érables ; route de Malagnou : 9 peupliers, 7 chênes ; face gare Cornavin : 1 tilleul ; Voltaire-Fosse aux Ours : 1 orme de Sibérie ; avenue d'Aire : 1 platane ; avenue Beau-Séjour : 14 acacias Bessoniana ; parc Moynier : 3 bouleaux ; Crêts-Saconnex : 1 tilleul ; Sainte-Thérèse : 15 arbres (tilleuls, pins, peupliers) ; avenue d'Aire : 15 peupliers ; parc des Eaux-Vives : 1 bouleau, 2 cytises ; Grand-Pré-Canonnière : 2 peupliers ; avenue de Châtelaine : 34 platanes ; Treille : 2 marronniers ; plaine de Plainpalais : 22 ormes de Sibérie. Total : 180 arbres.

La grande sécheresse de l'été nous a obligés d'arroser de nombreuses fois tous nos jeunes arbres pendant deux mois. D'autre part, le gel du 1^{er} mai a complètement anéanti toute la récolte de fruits sur nos arbres de Châtelaine et l'envahissement de nos pins par les nids de chenilles processionnaires a été combattu par l'enlèvement de ces nids et leur destruction par le feu, ce qui nous a occasionné

un travail long et difficile. Le total des différentes plantations d'arbustes s'est monté à 1.003 arbustes.

Décorations. — A part les décorations courantes, nous avons exécuté 101 décorations florales pour des diners et réceptions et 104 décorations en plantes vertes dans des bâtiments officiels. D'autre part, nous avons décoré les dortoirs de la Caserne pour les grands blessés américains et anglais, les marmites du Don National, le camp d'internement de La Plaine et les locaux où se déroulèrent les diverses manifestations de la Quinzaine de l'élégance.

Nos décorations de massifs ont absorbé 312.404 plantes et en automne il nous a été possible de procéder à une importante plantation de tulipes, les bulbes de Hollande étant à nouveau disponibles. Avec nos décorations de 25.000 rosiers, nous totalisons une décoration de 337.904 plantes. La plantation des rosiers de la roseraie ne sera comptabilisée qu'en 1946, car elle n'était pas terminée en décembre 1945. La sécheresse de l'été nous a occasionné beaucoup de soucis et de travail, aussi bien pour nos décorations florales que pour nos gazons.

Entretien des chemins. — La pénurie de produits bitumeux a été encore plus grande en 1945 que les années précédentes et leur prix si élevé que nous n'avons pu procéder qu'aux réfections les plus urgentes en Colasrep, à la Perle du Lac, La Grange, Eaux-Vives et Voltaire. Le service de la voirie a de son côté réparé les chemins du Bois de la Bâtie, des promenades du Pin et des Bastions. Dès que les goudrons pour routes seront à nouveau disponibles et d'un prix abordable, il sera indispensable de prévoir des remises en état très importantes dans tous nos parcs, nos chemins étant partout, par suite des circonstances, dans un état déplorable, malgré tous nos efforts pour les entretenir avec des matériaux de remplacement.

Bancs. — Nous avons repeint entièrement 165 bancs, changé 62 plateaux de bois pourris, volés ou détériorés volontairement par des vandales et remplacé 80 barres de fer. Nous avons placé de nouveaux bancs aux emplacements suivants : 6 square Barthélemy-Menn, 4 au Petit-Saconnex-Grand-Pré, 1 promenade des Crêts, arrêt trolleybus, 2 face à la poste du Stand, 1 au quai de la Poste, 1 arrêt du tram Rieu-Florissant et 3 au square Tronchin-Servette.

Jeux d'enfants. — Ils nous causent beaucoup de soucis et perpétuellement les glissoires-toboggans sont en réparation, des vandales les abîment fréquemment le soir. En ce qui concerne les jeux de sable, les chiens les salissent beaucoup, ce qui est antihygiénique et nous essaierons en 1946 d'en protéger quelques-uns par une petite clôture.

Nos difficultés pour le *chauffage des serres* ont été très grandes, mais grâce à nos réserves de bois, nous avons été en mesure d'assurer quand même nos cultures. En ce qui concerne les paillasons de couches, nous avons pu en confectionner nous-mêmes avec la paille de seigle provenant de nos cultures agricoles. En ce qui concerne le *matériel*, nous avons entièrement transformé notre dépôt d'outillage en aménageant un vaste local dans un grenier au parc Mon Repos et en désignant un de nos jardiniers comme magasinier-responsable. Nous avons profité de l'occasion pour organiser un système de contrôle en distribuant des jetons numérotés à chaque jardinier, ce qui supprime pratiquement toute perte quelconque.

Camions. — Nous avons acheté un nouveau camion Saurer-Diesel basculant sur les trois côtés et vendu une vieille Hotchkiss qui ne roulait plus depuis 1938. Nous avons rencontré toute l'année de grandes difficultés par suite de la pénurie de pneus et d'essence, difficultés qui se sont peu à peu atténuées à la fin de 1945, nous laissant la perspective de grandes améliorations pour 1946, ce qui facilitera enfin notre travail. Nous avons d'autre part découplé nos deux citernes à essence afin de pouvoir emmagasiner du mazout. Pendant le cours de l'année, nous avons été obligés d'avoir souvent recours à la location de camions lorsque les nôtres manquaient, soit de pneus, soit de carburant.

Notre service a participé à la récupération des vieux fers en livrant environ 30 tonnes au service fédéral intéressé.

Office communal pour l'agriculture

Notre office a continué son activité comme les années précédentes en s'occupant, dans le cadre communal, de faire appliquer les ordonnances fédérales en la matière :

Recensement fédéral des cultures, extension et contrôle des cultures, transactions en ce qui concerne les fourrages, attributions des céréales de semences, récolte des pommes de terre, déclarations et attestations diverses, etc. Ces charges ont fortement entravé le travail normal de notre personnel de bureau et il sera temps que les circonstances nous permettent de les abandonner peu à peu si nous voulons pouvoir faire face aux obligations normales de notre service.

Le service de séchage de Beaulieu

a travaillé à plein rendement comme les années précédentes et nous avons été dans l'obligation de refuser des légumes lorsque les quantités dépassaient la capacité de séchage de nos fours, quoique pendant deux mois nous ayons travaillé vingt-quatre heures par jour avec trois équipes qui se relayaient sans arrêt. Nous avons séché, entre le 2 juillet et le 1^{er} décembre :

48.031 kg. de légumes (en 1944 : 36.273 kg.)
et 6.331 kg. de fruits (en 1944 : 17.000 kg.)
soit au total 54.362 kg. de marchandise contre 52.271 kg. en 1944.

Là encore nous espérons que ce service va se restreindre naturellement et qu'il pourra être supprimé dans un ou deux ans, car il coûte cher à la Ville et nous prive pendant cinq mois de quatre à cinq jardiniers dont nous avons un urgent besoin dans nos parcs et promenades.

Pendant *la distribution des pommes et des pommes de terre à prix réduits*, suivant les ordonnances fédérales, nous avons reçu et livré :

pommes de terre printemps	120.037 kg.
pommes de terre automne	478.880 »
pommes automne	78.798 »

Là encore, notre personnel, fortement mis à contribution, nous manque pendant plusieurs mois pour nos travaux ordinaires. La pénurie de locaux suffisamment vastes et pratiques s'est fait vivement sentir.

La vente de légumes à prix réduits à Beaulieu a continué de se développer et nous avons livré 651.073 kg. de fruits et légumes contre 630.517 kg. en 1944. Ces produits proviennent soit de nos cultures municipales, soit d'achats chez les maraîchers ou les marchands-primeurs en gros. Ce service très important nous cause un immense travail de contrôle et de manutention et occupe en permanence deux jardiniers aidés de chômeurs et prend beaucoup de temps à notre personnel de bureau.

Ces deux services travaillent en collaboration constante avec le service social de la Ville de Genève et nous nous plaisons à constater que tout s'est passé à la complète satisfaction des deux parties intéressées.

Cultures municipales agricoles. — La saison 1945 n'a pas été favorable pour les cultures de notre canton par suite de la grande sécheresse de l'été et les rendements n'ont pas atteint les quantités des années précédentes. Nous avons récolté en tout 239.373 kg. de légumes et de pommes de terre et 350 litres d'huile, contre 288.230 kg. et 306 litres d'huile en 1944. Nous devons préciser que nos cultures ne pourront donner que des résultats médiocres si nous devons les continuer parce que nous ne pouvons pas fumer nos champs avec du fumier de ferme qui nous manque totalement et que les engrais chimiques seuls ne peuvent pas remplacer. Nous devons donc abandonner les légumes pour les céréales et nous avons semé en automne de grandes surfaces en blé. Nous espérons que le ravitaillement de notre pays sera suffisant en 1946 pour nous permettre d'abandonner peu à peu ces cultures dites de guerre, ce qui aura l'avantage de remettre à notre disposition les jardiniers qui s'en occupent depuis six ans à notre entière satisfaction.

Toutes nos récoltes ont été vendues par le magasin de Beaulieu et une certaine quantité aux cuisines scolaires de la Ville de Genève.

CHAPITRE XVII

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Jean NIGGLI, officier d'état civil.

1.195 mariages ont été célébrés en notre office au cours de l'année 1945, soit 139 de plus que pour l'exercice précédent.

Nous avons procédé à la publication de 1.741 mariages, contre 1.571 l'an dernier, soit une augmentation de 170.

Les divorces atteignent le chiffre de 394 contre 327 en 1944.

Les naissances enregistrées ont été de 2.291, soit 35 de moins que pour la période précédente.

Les décès qui étaient de 1.947 en 1944 ont été de 1.881 en 1945, soit une diminution de 66.

Notre service a délivré 5.889 expéditions d'actes, contre 4.258 l'an passé, soit :

2.686	actes de naissance,
1.327	» » décès,
1.199	» » mariage,
432	» » famille,
	92 livrets de famille (duplicata),
	153 autorisations de mariage.
<u>5.889</u>	

La recette des actes s'est élevée à fr. 17.318,40 contre fr. 12.842,60 précédemment.

Nous avons en outre délivré gratuitement :

336	actes de famille, naissance, mariage et décès,
435	certificats de publication de mariage.

Le nombre des mariages célébrés en dehors des jours et heures officiels ont été de 44, contre 38 en 1944, et ont produit la somme de fr. 440,—.

Aucun mariage n'a été célébré à domicile ou en clinique cette année et une seule procédure d'opposition à mariage a eu lieu au cours de cet exercice. Comme l'an dernier, une annulation de reconnaissance d'enfant naturel a été enregistrée.

Une légère amélioration s'est produite dans la recette du tronc de la salle des mariages destinée à l'Hospice général : fr. 507,75 contre fr. 464,45 en 1944.

56 requêtes en dispense de formalités ont été adressées au Conseil d'Etat de notre canton.

Les opérations de notre office se résument ainsi :

		Augm.	Dimin.
1. Déclarations de naissances	2.291	—	35
2. » » décès	1.181	—	66
3. Mariages célébrés	1.195	139	—
4. Divorces enregistrés	394	52	—
5. Annulations de mariages	2	2	—
6. Publications de mariages	1.741	170	—
7. Expéditions d'actes	5.889	1.631	—
8. Livrets de familles (y compris duplicata) . .	1.287	151	—
9. Légitimations par mariage subséquent	33	—	6
10. Communications d'actes d'office	9.898	1.152	—
11. » » décès Justice de Paix	1.181	—	35
12. » » successions	1.181	—	35

		Augm.	Dimin.
13. Nouvelles fiches Registre des familles	1.127	101	—
14. Extraits du Registre des familles	432	—	13
15. Modifications d'actes par ordonnances	361	—	68
16. Reconnaissances d'enfants naturels	39	9	—
17. Oppositions à la reconnaissance	3	—	1
18. Annulation de reconnaissance	1	—	—
19. Délivrance de certificats mariage religieux	1.195	139	—
20. Bulletins de baptême	987	—	613
21. Photo-copies de pièces justificatives	19	2	—

Comme le démontre l'exposé ci-dessus, les mariages sont en augmentation sensible sur l'an dernier, tandis que les naissances et les décès en légère régression. Par contre, les divorces sont encore en augmentation cette année, avec 54 de plus que l'an dernier qui en accusait déjà 44 de plus que pour l'exercice 1943.

En outre, 2 mariages célébrés en notre office ont été déclarés nuls par les tribunaux, ensuite de recours basés sur les articles 125 et 128 du Code civil suisse.

Le total des fiches de familles s'élève actuellement à 32.101,—.

Les circonstances n'ont pas encore permis la reprise des relations diplomatiques avec la plupart des Etats étrangers et notre service s'est heurté, cette année encore, aux mêmes difficultés que l'an dernier pour l'obtention de certains documents.

Les recherches concernant la publication du 5^e volume du Dictionnaire des artistes suisses (Schweizerisches Künstler Lexikon) ont été terminées au début de cette année.

Aucun changement dans le personnel régulier ; nous avons continué d'occuper par intermittence un employé auxiliaire pour la mise à jour de notre fichier-répertoire des naissances, mariages et décès.

CHAPITRE XVIII

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1945, 1372 convois dont 288 d'incinérations (1424 et 260 en 1944) soit :

Convois payants adultes	1028
» » enfants	43
» gratuits adultes 284, enfants 17	301
Total	1372

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges, s'est élevé à 1653, dont 574 pour inhumations et incinérations par les entreprises particulières. Les convois effectués par le service des Pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 491, crématoire 288, Châtelaine 163, Petit-Saconnex 137, Carouge 57, Thônex 27, Veyrier-Israélite 28, Chêne-Bougeries 19, Genthod 7, Lancy 19, Vandœuvres 6, Chêne-Bourg 9, Bernex 11, Onex 3, Coligny 4, Veyrier 6, Vernier 1, Aire 3, Versoix 3, Compesières 3, Jussy 3, Perly 1, Satigny 2, Chambésy 3, Presinge 1, Meinier 1, Anières 2, Carouge-Israélite 3, Cartigny 2, Choulex 3, Hermance 1, Meyrin 4, Avusy 2, Gy 1, Laconnex 1, Troinex 5, Vérenaz 2, Céligny 1, Chancy 1, Collex-Bossy 1, Confignon 2, Corsier 1, Pregny 1, Soral 1, caveau provisoire Saint-Georges 4.

Nous avons été chargés de 38 transports de corps, 30 en Suisse et 8 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	32	239	438	166	138	15	1028
Enfants 0 à 1 an	—	—	—	32	—	—	32
» 1 à 6 ans	2	2	2	3	—	—	9
» 6 à 13 ans	—	1	—	1	—	—	2

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 210, autres communes 50, police 41.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalité :

Genevois 118, Confédérés 117, France 32, Italie 15, Allemagne 7, divers 12.

Le corps des porteurs a effectué 4738 courses contre 4862 en 1944. Il comprend 5 porteurs à la course et 11 manœuvres porteurs du service des cimetières.

Le service a fourni 1348 cercueils (1405) en 1944, 1085 corbillards-automobiles (1079), 1558 voitures automobiles (1470), 162 corbillards chevaux (228), 86 voitures chevaux (89), 86 fourgons automobiles (75), 980 draps mortuaires (978).

Les chevaux du service des Pompes funèbres ont accompli 497 journées de charroi pour le service des cimetières.

Le service des convois à chevaux est assuré avec notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés par les entreprises privées de Pompes funèbres.

Notre service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police, a effectué 163 opérations dont 110 de jour, 40 de nuit et 13 de l'Hôpital cantonal.

Par l'intermédiaire de son service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Infirmerie du Prieuré, Maison de retraite, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor-Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 557.202,20 contre fr. 547,879,95 en 1944.

Le bénéfice pour 1945 s'élève pour les Pompes funèbres et le crématoire à fr. 35.568,30 contre fr. 58.572,95 en 1944.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1144 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1191 en 1944.

Il a été procédé à 69 exhumations dont 6 avant terme. Les marbriers ont posé 547 monuments, en ont transférés 29 sur d'autres tombes et sortis 9 du cimetière.

440 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers, 141 au marbriers et 9 aux familles, soit au total 590.

Nous avons aménagé de nouveaux quartiers avec des plantations d'ifs et de tuyas en bordure des routes et des avenues, la haie d'ifs en bordure de l'allée principale a été prolongée.

Lors de la désaffectation des quartiers 36 et 37 nous avons récupéré 70 entourages de béton que nous avons replacé sur des tombes abandonnées, tout particulièrement en bordure des routes, le long des quartiers 27-28-29-30 et 31.

Nous avons entrepris la transformation de la partie Est du cimetière en créant un parc, suivant un plan établi, qui doit s'exécuter par étapes. L'état actuel des travaux et les constatations que nous avons pu faire nous permettent de dire que ce travail donne toute satisfaction au public.

En rompant avec la monotonie actuelle, où les monuments s'alignent sans verdure et souvent sans goût, notre cimetière prendra certainement place parmi les plus beaux de notre pays.

Ces travaux se font sous les ordres d'un piqueur de la Maison Boccard, et seront poursuivis par étapes et suivant les disponibilités.

Les tombes des soldats morts en service 1914-1918, autant que celles de ceux de la guerre 1939-1945 qui ne sont pas entretenues par les familles, sont fleuries par les soins de nos services dans tous les cimetières de la Ville ; un entourage a été placé sur chaque tombe qui n'en avait pas.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 297 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 308 en 1944.

Nous avons procédé à 29 exhumations à terme, 4 avant terme et d'une urne. 25 urnes ont été inhumées durant l'année écoulée. 283 monuments ont été posés par les marbriers, et 27 ont été transférés sur d'autres tombes, 7 ont été sortis du cimetière. Nous avons délivré 272 permis d'orner aux jardiniers, et 8 aux particuliers.

Nous avons aménagé dans différents quartiers de ce cimetière la plantation de buis et d'ifs.

Le gros œuvre du bâtiment d'entrée est terminé, il reste encore bien des travaux qui doivent être achevés avant que le concierge puisse venir habiter la loge avec sa famille.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 216 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 179 en 1944.

Il a été procédé à 21 exhumations à terme, 2 avant terme. Les marbriers ont posé 175 monuments et en ont transférés 10 sur de nouvelles tombes.

Nous avons délivré 200 permis d'orner aux jardiniers. Nous avons inhumé dans ce cimetière 28 urnes.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Durant le courant de l'année, nous n'avons pas eu d'inhumation. 2 urnes (contenant les restes de MM. Naville et Anken) ont été ensevelies dans ce cimetière.

Ce cimetière subit d'année en année d'heureuses transformations, soit en y créant de nouvelles pelouses ou en dégagant l'avenue principale de ces vieux platanes qui deviennent un danger par le dessèchement de leurs branches.

Différents semis et bouturages d'arbres d'ornement ont été faits cette année au fond de ce cimetière.

CRÉMATOIRE. — Durant l'année écoulée, nous avons procédé à 374 incinérations, dont 2 d'ossements, se répartissant comme suit : 194 femmes, 175 hommes et 5 enfants.

Nous avons aménagé une chambre mortuaire et un réfectoire dans les sous-sols du crématoire.

La chapelle du crématoire a été décorée 11 fois et l'orgue a été utilisé 55 fois (nous enregistrons 6 services de plus que l'an passé).

DESTINATION DES CENDRES. — Columbarium 42, Châtelaine 27, Petit-Saconnex 26, canton de Genève 34, Suisse 22, Saint-Georges 50, Désintéressées 41, Domicile 71, Cendres Saint-Georges 48, Dépôt provisoire 13.

Les cimetières comptent au total 39.517 tombes et cases du Columbarium se répartissant comme suit :

	St-Georges	Châtelaine	Pt-Saconnex	Plainpalais
Adultes à la ligne	21.624	5.036	3.975	603
» Quartiers réservés.	1.727	330	690	—
Caveaux.	105	162	27	—
Grands enfants	430	150	91	22
Petits enfants.	1.749	177	153	45
Cendres	745	166	160	—
Columbarium.	1.350	—	—	—
	27.730	6.021	5.096	670

TOMBES A L'ENTRETIEN. — Saint-Georges 3145, Petit-Saconnex 1.134, Châtelaine 1317, total 5.596.

Sur les terrains de l'ancienne Poudrière à Saint-Georges, le Service cultive des légumes. Cette année la récolte des pommes de terre a été déficitaire comme partout, par suite de la sécheresse, et nous n'avons pu livrer que 4.500 kg. au service des Promenades : par contre, l'avoine semée ce printemps nous a rapporté 1.336 kg. et laissé 2.800 kg. de paille pour nos chevaux.

La récolte des poireaux a été la même que les années précédentes, environ 7000, livrés au Service des promenades.

CHAPITRE XIX

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

ET

CHAPITRE XX

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui)

CHAPITRE XXI

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le compte rendu spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services)

CHAPITRE XXII

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Rapport de gestion pour l'année 1945, établi par le Département des travaux publics

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif ouvrier de la voirie qui était de 231 hommes au 31 décembre 1944 comptait au 31 décembre 1945, 233 hommes.

Au cours de l'année nous avons occupé 85 chômeurs en moyenne par jour, pour remplacer à la levée des ordures ménagères les cantonniers en congé ou occupés aux travaux spéciaux ou saisonniers.

RÉSULTAT FINANCIER. — Voir tableau financier 1945.

La dépense se décompte comme suit pour les postes suivants :

SALAIRES DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

Chômeurs occupés à la levée des ordures ménagères	Fr. 357.259,60
» » angle rue Voltaire-Délices	» 11.418,10
» » Rive droite	» 48.252,20
» » au débitage de bois (50 % Etat, 50 % Ville).	» 16.735,85
» » à l'aménagement des abords du Temple de Plainpalais	» 3.409,75
» » Rive gauche	» 1.741,85
» » Rue de la Poterie	» 7.424,90
» » Grand-Pré	» 1.063,—
» » Bois de la Bâtie	» 3.044,25
	<u>Fr. 450.349,50</u>

ENTRETIEN DES LATRINES ET URINOIRS

Nettoyage W.-C.	Fr. 36.751,80
Entretien et réparation	» 3.035,45
	<u>Fr. 39.787,25</u>

FONTAINES, HYDRANTS, FOURNITURE D'EAU

Entretien	Fr. 20.556,65
Fourniture d'eau	» 86.048,55
	<u>Fr. 106.605,20</u>

ENLÈVEMENT DES NEIGES

Matériaux	Fr. 3.902,15
Camionnages	» 4.199,70
Main-d'œuvre	» 46.384,75
Frais divers	» 2.073,—
	<u>Fr. 56.559,60</u>

ENTRETIEN DES GARAGES ET DÉPÔTS

Entretien	Fr. 6.872,70
Chauffage	» 811,75
Eclairage	» 3.704,45
Locations	» 95,—
Téléphones	» 2.929,50
Frais divers	» 1.804,85
	<u>Fr. 16.218,25</u>

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1945

Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arrêté municipal du 27 mai 1941)	Fr. 65.182,60
Elargissement de la rue des Pâquis, entre la place de la Navigation et la rue J.-A. Gautier (arrêté municipal du 16 mai 1944)	» 33.376,35
Réfection du pont du Mont-Blanc (arrêté municipal du 29 juin 1945)	» 83.000,—

CRÉDITS SPÉCIAUX

Elargissement et rectification de l'artère constituée par les rues du Fort-Barreau et du Grand-Pré (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	Fr. 422.000,—
Dépenses	» 184.000,35
Solde disponible.	Fr. 237.999,65

A fin 1945 les participations des propriétaires à la construction de l'égout s'élevaient à fr. 5.893,55.

Aménagement du quai Gustave Ador entre les débarcadères des Mouettes et le Port-Noir (arrêté municipal du 27 mai 1941).

Crédit	Fr. 130.000,—
Dépenses	» 81.789,—
Solde disponible.	Fr. 48.211,—

Elargissement de la rue des Pâquis, entre la place de la Navigation et la rue J.-A. Gautier (arrêté municipal du 16 mai 1944).

Crédit	Fr. 88.000,—
Dépenses	» 57.815,95
Solde disponible.	Fr. 30.184,05

Réfection du pont du Mont-Blanc (arrêté municipal du 29 juin 1945).

Crédit	Fr. 83.000,—
Dépenses	» 83.000,—
Compte bouclé	Fr. —



SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1945

ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ROUTES

	DÉPENSES						RECETTES			
	Budget	Recettes	Total	Dépensé	En plus	En moins	Budget	Encaissé	En plus	En moins
1.A. Traitement du personnel	1.197.693,—	—	1.197.693,—	1.108.431,35	—	89.261,65	—	—	—	—
B. Personnel temporaire chômeurs	200.000,—	—	200.000,—	450.349,50	250.349,50	—	—	—	—	—
C. Indemnité de gardiennage	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
D. Indemnités pour heures supplémen- taires et travaux spéciaux	3.000,—	—	3.000,—	10.779,50	7.779,50	—	—	—	—	—
E. Indemnités de décès	300,—	—	300,—	300,—	—	—	—	—	—	—
F. Frais de déplacements	600,—	—	600,—	243,20	—	356,80	—	—	—	—
G. Pension d'un ouvrier	600,—	—	600,—	600,—	—	—	—	—	—	—
H. Participation aux caisses maladie	5.000,—	—	5.000,—	6.689,90	1.689,90	—	—	—	—	—
I. Déplacements des ouvriers	2.500,—	—	2.500,—	3.483,30	983,30	—	—	—	—	—
J. Part de la Ville (2%) à la caisse de compensation	40.000,—	—	40.000,—	50.328,20	10.328,20	—	—	—	—	—
K. Allocations de vie chère	196.000,—	—	196.000,—	230.705,90	34.705,90	—	—	—	—	—
L. Allocations pour enfants	46.000,—	—	46.000,—	38.565,60	—	7.434,40	—	—	—	—
M. Allocations d'hiver	—	—	—	74.493,20	74.493,20	—	—	—	—	—
2.A. Achat et entretien de l'outillage, matériel et machines	30.000,—	—	30.000,—	29.951,90	—	48,10	—	—	—	—
B. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques pour les camions	175.000,—	—	175.000,—	172.824,90	—	2.175,10	—	—	—	—
C. Entretien des camions	40.000,—	—	40.000,—	39.815,80	—	184,20	—	—	—	—
D. Poteaux indicateurs, limites et si- gnalisations	2.000,—	—	2.000,—	1.995,—	—	5,—	—	—	—	—
E. Noms des rues	600,—	—	600,—	626,80	26,80	—	—	—	—	—
F. Numéros de maisons	400,—	—	400,—	400,—	—	—	—	—	—	—
G. Matériel de fêtes et décorations	5.000,—	—	5.000,—	4.755,60	—	244,40	—	—	—	—
3.A. Assurance du personnel	42.000,—	—	42.000,—	44.982,70	2.982,70	—	—	—	—	—
B. Assurance incendie véhicules et dépôts	3.500,—	—	3.500,—	2.848,90	—	651,10	—	—	—	—
C. Assurance R. C. véhicules	12.500,—	—	12.500,—	9.849,25	—	2.650,75	—	—	—	—
D. Assurance R. C. routes	4.600,—	—	4.600,—	4.872,30	272,30	—	—	—	—	—
7.A. Routes et chaussées	150.000,—	—	150.000,—	149.895,80	—	104,20	—	—	—	—
B. Trottoirs et gondoles	50.000,—	—	50.000,—	49.419,35	—	580,65	—	—	—	—
C. Refuges	2.000,—	—	2.000,—	1.053,65	—	946,35	—	—	—	—
D. Ponts et quais	30.000,—	—	30.000,—	27.361,85	—	2.638,15	—	—	—	—

E. Egouts et canaux	30.000,—	—	30.000,—	28.750,45	—	1.249,55	—	—	—	—
F. Cyclirage et revêtements	150.000,—	—	150.000,—	149.765,80	—	234,20	—	—	—	—
G. Fontaines, hydrants, fourmit. eau .	110.000,—	—	110.000,—	106.605,20	—	3.394,80	—	—	—	—
H. Entretien des latrines et urinoirs .	40.000,—	—	40.000,—	39.787,25	—	212,75	—	—	—	—
9. Entretien des garages et dépôts .	15.000,—	—	15.000,—	16.218,25	1.218,25	—	—	—	—	—
10. Loyer de la Voirie bd St-Georges .	20.000,—	—	20.000,—	20.000,—	—	—	—	—	—	—
11. Frais généraux payés à l'Etat . .	200.000,—	—	200.000,—	200.000,—	—	—	—	—	—	—
13. Participation pour le personnel ou- vriier faisant partie de la C.I.A. .	28.000,—	—	28.000,—	35.022,—	7.022,—	—	—	—	—	—
Participation à la Caisse d'assu- rance du personnel pour les ou- vriers provenant des communes fusionnées	47.873,25	—	47.873,25	47.873,25	—	—	—	—	—	—
13 ^{bis} . Part de la Ville aux allocations familiales	23.000,—	—	23.000,—	38.162,55	15.162,55	—	—	—	—	—
14. Versement de la C.G.T.E. pour entretien des chaussées	—	—	—	—	—	—	15.000,—	15.000,—	—	—
15. Vente des gadoues	—	—	—	—	—	—	—	3.081,—	3.081,—	—
16. Vente de vieux matériel et recet- tes diverses	—	—	—	—	—	—	1.000,—	9.796,85	8.796,85	—
18. Part des propriétaires pour éta- blissement de trottoirs et égouts	—	—	—	—	—	—	2.000,—	2.312,50	312,50	—
19. Vente de numéros de maisons . .	—	—	—	—	—	—	500,—	128,—	—	372,—
20. Remboursement de la caisse de compensation sur salaires du personnel mobilisé	—	—	—	—	—	—	30.000,—	35.628,65	5.628,65	—
21. Retenue sur salaire des mobilisés	—	—	—	—	—	—	10.000,—	11.984,—	1.984,—	—
21 ^{bis} . Remboursement de la Caisse des allocations familiales	—	—	—	—	—	—	20.000,—	29.150,50	9.150,50	—
4. Part du personnel ouvrier aux pri- mes de l'assurance accidents non professionnels	—	—	—	—	—	—	6.000,—	8.648,35	2.648,35	—
5. Indemnités de la Caisse nationale.	—	—	—	—	—	—	14.000,—	18.167,25	4.167,25	—
6. Récupérations diverses du service des assurances	—	—	—	—	—	—	100,—	48,—	—	52,—
8. Enlèvement des neiges	20.000,—	—	20.000,—	56.559,60	36.559,60	—	—	—	—	—
7.i Travaux neufs	20.000,—	—	20.000,—	17.813,40	—	2.186,60	—	—	—	—
Totaux Francs	2.943.766,25	—	2.943.766,25	3.272.781,20	443.573,70	114.558,75	98.600,—	133.945,10	35.769,10	424,—

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1945

Prévisions budgétaires

Le budget prévoyait :

Dépenses administratives	Fr. 25.380.820,15		
Amortissement des emprunts consolidés	» 4.780.000,—	=	Fr. 30.160.820,15
Recettes administratives	Fr. 23.700.174,30		
Amortissement des Services industriels	» 3.787.358,—	=	» 27.487.532,30
d'où devait résulter un déficit de			Fr. 2.673.287,85
auquel il convient d'ajouter les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal			» 929.243,65
Le déficit total aurait donc dû être de			<u>Fr. 3.602.531,50</u>

Résultats généraux

En réalité,

Les dépenses administratives se sont élevées à .	Fr. 26.754.645,44		
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 4.780.000,—	=	Fr. 31.534.645,44
Les recettes administratives ont été de	fr. 25.568.419,72		
et les amortissements des Services industriels de	» 3.811.918,10	=	» 29.380.337,82
laissant apparaître un déficit de trésorerie de			<u>Fr. 2.154.307,62</u>

Résultats administratifs

Les recettes administratives, amortissements des Services industriels déduits, se sont élevées à			Fr. 25.568.419,72
Les dépenses administratives, sans les amortissements des emprunts consolidés, se sont élevées à			» 26.754.645,44
laissant apparaître une différence de qui représente le déficit réel de 1945.			Fr. 1.186.225,72
Le déficit prévu au budget de 1945 s'élevait à .	Fr. 1.680.645,85		
plus les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 929.243,65	soit	» 2.609.889,50
D'où il résulte une amélioration sur les prévisions de			<u>Fr. 1.423.663,78</u>



<i>Feuilles maladie délivrées</i>		
	1945	1944
Ville	417	413
Services Industriels	1140	1149
Etat	92	102
Retraités	386	353
Divers	6	4
Totaux	2041	2021

soit 20 feuilles de plus en 1945.

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Services industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque administration, pour leurs assurés.

Les titres et les fonds de l'assurance sont confiés à l'administration municipale qui en a la garde ; elle assure, en outre, la comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat. Les frais en sont supportés par la Caisse d'assurance.

Comité de gestion pour 1945 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY, conseiller administratif et M. Humbert SESIANO.

Délégués des Services industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Albert DUPONT.

Délégués de l'Etat : MM. Pierre JACCOUD et Paul MANTEL.

Délégués du personnel : MM. Georges GENEVARD, Edmond CHOMÉTY, Ernest GEISER, René BUDRY, Marcel BURTIN et André GAILLARD.

Président : M. Léon CORBOUD.

Secrétaire : M. Georges GENEVARD.

Nous extrayons du rapport du comité de gestion les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service :

A fin 1944	360
Entrés en 1945 : nouveaux membres	2
déposants devenus assurés	14 + 16
	376
Sortis en 1945 : départs	—
décès	1
pensionnés	7 — 8
Total à fin 1945	368

B. Déposants en activité de service :

A fin 1944	141
Entrés en 1945 : nouveaux membres	+ 27
	168
Sortis en 1945 : départs	23
décès	—
déposants devenus assurés	14 — 37
Total à fin 1945	131

C. Pensions accordées en 1945 :

Pensions : de retraite, 23 ; d'invalidité, 4 ; pour suppression de poste, 1 ; de veuves d'assurés décédés en activité de service, 9 ; de veuves de pensionnés décédés, 13 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 1 ; d'enfants de pensionnés décédés, 0.

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE
ET DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

Les comptes de l'exercice 1945 accusent un déficit de fr. 3976,95, ce qui représente une nette amélioration sur l'exercice précédent, qui avait bouclé par une perte de fr. 8924,75. Cette situation est due en partie au fait exceptionnel que les postes « Indemnités de chômage » et « Indemnités au décès » marquent, à eux deux, une diminution de dépenses de près de fr. 3000,— sur 1944. D'autre part, le poste « Soins et divers » indique, dans son ensemble, une régression d'environ fr. 3000,— sur l'année précédente. Nous devons toutefois remarquer que cet état de choses ne doit pas être tenu pour acquis, et qu'il peut, dans l'avenir et suivant les circonstances, se trouver complètement renversé.

Le déficit de l'exercice écoulé sera porté en déduction du compte Capital, lequel s'établira, au 31 décembre 1945, comme suit :

Capital au 31 décembre 1944	Fr.	92.396,60	
En plus :			
Versements Florinetti	Fr.	75,—	
Versements des Administrations pour amortir le déficit de 1944 :			
Ville de Genève	»	3.000,—	
Services Industriels	»	3.000,—	
Montant de la cotisation extraordinaire perçue en 1945, pour couvrir le déficit de 1944	»	2.933,30	» 9.008,30
			Fr. 101.404,90
à déduire :			
Perte de l'exercice 1945	»	3.976,95	
Capital au 31 décembre 1945	Fr.	97.427,95	

La couverture du déficit, soit fr. 3976,95, sera réalisée par la perception d'une cotisation extraordinaire de fr. 2,10 par membre en juillet prochain.

Propositions du Comité

Maintien du frein mutualiste au taux actuel, soit 25%.

D'autre part, en vue de supprimer l'ère des déficits et pour tenir compte des circonstances, lesquelles ne laissent pas entrevoir une réduction prochaine des frais médicaux et pharmaceutiques, il sera demandé une augmentation des cotisations, à raison de fr. 0,50 par mois et par membre, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1946.

Effectif

Le mouvement des membres s'est développé de la manière suivante :

	En service et divers		Retraités		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
A fin 1944	1431	33	354	29	1847
A fin 1945	1462	35	363	31	1891
En plus à fin 1945					44

Quant aux décès, de 29 en 1943 et de 37 en 1944, ils ont été de 24 pour 1945.

Frais médicaux et pharmaceutiques

La délivrance des feuilles maladie, qui avait été de 2021 en 1944, a passé à 2041 pour 1945. En voici la répartition :

TABLE DES MATIÈRES

Année 1945

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Rapports avec les autorités cantonales et fédérales	4
Règlements municipaux	5
Services municipaux	6
Fêtes et cérémonies	8
Tourisme	12
Certificats, déclarations, rapports et renseignements divers	14
Fondation Adolphe de Rothschild	15
Economat	15
Chauffage des bâtiments municipaux et décoration	15
Naturalisations	16
Union des villes suisses	16
Don suisse pour les victimes de la guerre	16
Restrictions du gaz	17
Service municipal pour le loyer de mobilisés	19
Réchauds électriques	21
Services économiques	21
Service de secours aux sans-abri	24
II. CONSEIL MUNICIPAL	26
Arrêtés pris par le Conseil municipal	26
III. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE GENÈVE	31
Chap. II. — FINANCES	35
A. COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	35
B. CAISSE MUNICIPALE	35
C. IMPÔTS MUNICIPAUX	35
D. LOYERS ET REDEVANCES	37
Chap. III. — SERVICE IMMOBILIER, DES ÉTUDES ET BATIMENTS.	40
Section I. <i>Service immobilier</i>	40
Section II. <i>Etudes et constructions</i>	44
Section III. <i>Bâtiments, entretien et divers</i>	48
Chap. IV. — SERVICE SOCIAL	53
Chap. V. — SERVICE DES SPECTACLES ET CONCERTS	69
A. <i>Spectacles populaires, concerts et divers</i>	69
B. <i>Grand Théâtre</i>	73
C. <i>Victoria-Hall</i>	75
D. <i>Kursaal</i>	76

	Pages
Chap. VI. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	77
Chap. VII. — BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES	80
Chap. VIII. — MUSÉES ET COLLECTIONS	83
JOURNAL <i>Les Musées de Genève</i>	83
A. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	83
B. MUSÉE RATH	86
C. MUSÉE ARIANA (Fondation G. Revilliod)	87
D. MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	88
E. MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	92
F. CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	99
Chap. IX. — PRIX UNIVERSITAIRES	103
Chap. X. — FONDATIONS LISSIGNOL, CHEVALIER, GALLAND	104
Chap. XI. — STADES MUNICIPAUX	104
Chap. XII. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	106
Chap. XIII. — ABATTOIR	112
Chap. XIV. — A. SECOURS CONTRE LES INCENDIES	113
B. ÉCLAIRAGE DE LA VILLE ET DÉFENSE AÉRIENNE	118
Chap. XV. — ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	119
Chap. XVI. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	124
Chap. XVII. — ÉTAT CIVIL	129
Chap. XVIII. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	130
Chap. XIX. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES	133
Chap. XX. — AMORTISSEMENTS	133
Chap. XXI. — SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	133
Chap. XXII. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS	133
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN 1945.	138
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE ET DES SER- VICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	139
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL (RETRAITE ET INVALIDITÉ)	140
TABLE DES MATIÈRES	141

